DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12734 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 7 JANVIER 1986

Le casse-tête libyen

Après une semaine de rumeurs et de gesticulations guerrières, en provenance notamment des Etats-Unis, le ton semble avoir singulièrement baissé à l'encontre de la Libye, accusée d'avoir pour le moins facilité les attentats meurtriers des aéroports de Rome et de Vienne. C'est d'ailleurs un colonel Kadhafi détendu et presque narquois qui paradait, dimanche 5 janvier, dans son désert bien-aimé, vêtu d'un costume bédouin et juché au volant d'un tracteur Massey-Ferguson, pour le plus grand plaisir des télévisions américaines convoquées au spectacle.

Le tension et le climat de menaces de ces derniers jours s'estompent, alors qu'un nombre croissant de responsables occidentaux, mais aussi arabes, se disent plus que jamais convaincus que le régime de Tripoli est l'un des principaux « parrains » du terrorisme international. La prudence avec laquelle on envisage désormais son « châtiment » tient à de multiples raisons. A commencer par l'évidence qu'une opération de représailles militaires contre un Etat souverain du tiers-monde, menée ou appuyée par l'une des superpuissances, constituerait un acte d'une extrême gravité — quels qu'en soient les motifs. Une telle opération de police internationale créerait un précédent inquiétant — quelle qu'en soit la cible — pour nombre de pays amis des Etats-Unis dans le monde arabe et en Afrique. D'où les déclarations de soutien à la Libye formulées — sans excès d'enthousiasme — samedi à Tunis par une Ligue arabe dont beaucoup de membres ne cachent pourtant ni leur hostilité au colonel Kadhafi ni les craintes qu'il leur inspire. Du Maroc au Golfe, la presse arabe, en écho aux pouvoirs, fait entendre le même son de cloche : personne ne dit souhaiter une intervention militaire contre la Libye. Les dirigeants égyptiens, qui tiennent le leader libyen pour leur ennemi juré et ont déjà menacé d'infliger « une leçon » au « fou de Tripoli », appellent eux aussi à la modération. Il est difficile à Washington de n'en tenir aucun compte.

Les Etats-Unis ont par ailleurs le souci, partagé et exprimé par nombre d'Etats arabes, de ne pas faire du colonel Kadhafi un « martyr ». Une action militaire consacrerait sa légende d'« homme du refus », le poserait en « héros solitaire de la cause arabe et tiers-mondiste face au mal américano-sioniste », pour reprendre la rhétorique en cours à Tripoli. Une telle éventualité ne peut qu'effrayer certains régimes arabes et africains, inquiets du regain de popularité d'un homme qui, au cours d'une récente tournée en Afrique, a su remplir les stades de foules enthousiastes.

Enfin, la Libye n'est pas la Grenade : elle dispose d'impressionnants équipements militaires — notamment dans le domaine anti-aérien — et de la compétence de plusieurs milliers de conseillers des pays de l'Est. Leur présence implique un risque d'escalade en cas de conflit. Et puis la présence sur le sol libyen de quelque mille cinq cents ressortissants américains travaillant pour les compagnies privées pose un problème, même s'ils sont là contre le gré de leur gouvernement. Alors qu'approche le cinquième anniversaire de la désastreuse opération que Washington mena contre l'Iran pour des raisons humanitaires, on conçoit que les Etats-Unis, comme leur allié israélien pourtant volontiers expéditif, n'envisagent pas de gaieté de cœur un « raid punitif » contre un homme qu'ils exècrent.

(Lire nos informations page 4.)

Il faut « prendre une France d'avance » nous déclare M. Laurent Fabius

Session extraordinaire du Parlement sur la flexibilité

A la veille de son passage à « L'heure de vérité », sur Antenne 2, M. Laurent Fabius fait le point, dans l'entretien qu'il a accordé au Monde, *sur ses relations avec le président de la République, le Parti socialiste et l'opinion.*

Le chef du gouvernement indique sa volonté d'avancer sur l'aménagement du travail. Le président de la République a d'ailleurs décidé, ce lundi 6 janvier, de convoquer jeudi le Parlement en session extraordinaire pour achever la discussion de ce texte controversé.

Le programme du gouvernement se résume, selon le premier ministre, en une formule : « Prendre une France d'avance. »



« Dès lors que le président de la République s'engage autant dans la campagne électorale, comment concevez-vous votre rôle et celui du PS ?

— Depuis le début de la Vᵉ République, dans les grands débats nationaux, il y a toujours eu présence du président de la République, du premier ministre et du parti ou des partis majoritaires. On affecte d'en être surpris, mais c'est le contraire qui serait surprenant. Comment l'un de ces pôles de responsabilité pourrait-il se désintéresser d'une échéance majeure ? Bien sûr, chacun sera présent avec ses fonctions et son style propres. Pour ma part, en bonne concertation avec Lionel Jospin, je mènerai une action très soutenue d'explication et de conviction. J'exposerai nos perspectives et nos projets au cours d'une trentaine de déplacements. Mon état d'esprit est clair et net : les seuls combats qu'on ne peut remporter sont ceux qu'on renonce à livrer ; je me bats pour gagner.

Propos recueillis par PATRICK JARREAU et ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 8.)

LE RACHAT DU « PROGRÈS » DE LYON PAR M. HERSANT

M. Barre hostile, l'opposition embarrassée

A propos de la prise de contrôle du *Progrès de Lyon* par M. Hersant, M. Raymond Barre s'est déclaré, ce lundi 6 janvier, hostile aux « concentrations abusives » et aux « positions dominantes ».

M. Jacques Chirac, lorsqu'il avait pris le maquis contre M. Valéry Giscard d'Estaing, classait le monde politique d'avant 1981 en deux catégories : les *« vichystes et les résistants »*. A moins de considérer l'extension subite de l'empire Hersant, à deux mois des élections législatives, comme l'acte de résistance d'un homme qui se dit — il l'a déclaré avant le vote de la loi sur la presse — *« en état de légitime défense »*, quelques-uns, dans la classe politique, devraient avoir du mal à s'y retrouver. Car M. Hersant, en prenant le contrôle du *Progrès de Lyon* et du groupe de presse qui va avec, a franchi la ligne de démarcation.

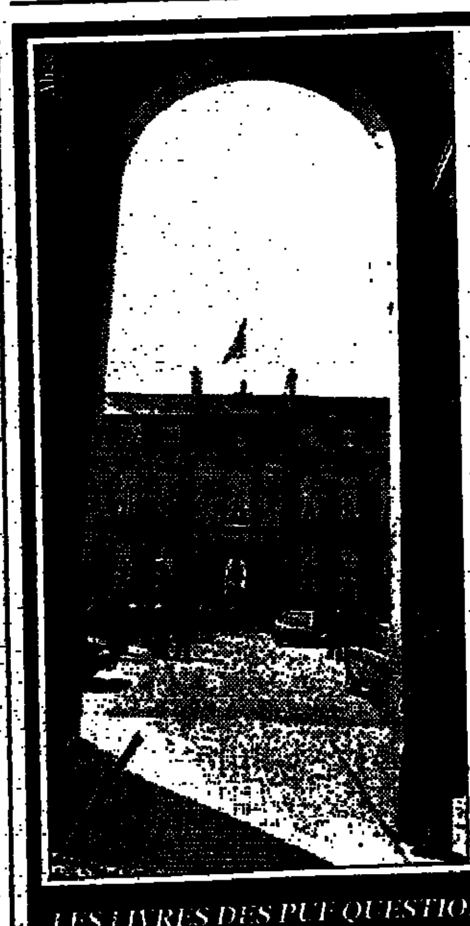
Parmi les socialistes, la dernière en date des « provocations » — M. Hersant aime à se considérer comme un *« provocateur »* et nul ne lui contestera ce titre — a été accueillie avec stupéfaction. On ne s'attendait pas à un pied de nez d'une telle ampleur, et l'embarras est, au moins, de la même taille. Comment appliquer la loi sur la presse et les sanctions qu'elle prévoit à l'homme qui l'a violée en toute connaissance de cause, étant entendu que l'auteur est protégé par son immunité de parlementaire européen ? Le premier ministre et le garde des sceaux annoncent que la levée de cette immunité sera demandée, mais ils ne se font guère d'illusions sur le résultat. M. Badinter a laissé entendre, dimanche à « Sept sur sept » sur TF1, qu'il a tout de même d'autres tours dans son sac, mais il n'a pas dit lesquels. En tout cas, M. Hersant, qui *« éprouve une certaine joie à voir des imbéciles choqués par* [son] *attitude »* (1), aura dans les jours qui viennent matière à hurler de rire. Les *« imbéciles »* — selon la définition qu'il en donne — croissent et se multiplient.

M. Raymond Barre, logiquement, est du nombre. L'ancien premier ministre, qui a toujours été favorable à une loi antitrust et se détache ainsi de la course à la « déréglementation » dans laquelle se sont engagés les chefs de file de l'opposition, se retrouve sur la touche, à Lyon comme ailleurs. Adversaire des *« concentrations abusives »* en matière de presse, M. Barre en a aujourd'hui une chez lui.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 11.)

(1) *L'Expansion* du 6 avril 1984.



L'informatisation de la société française

La France s'informatise plus vite qu'on ne croit. Les entreprises grandes et petites sont désormais équipées d'ordinateurs. Les Français sont « enthousiasmés » par cette nouvelle technique.

Sept ans après le rapport Nora-Minc, l'Agence de l'informatique s'est livrée à une étude de l'informatisation du pays dont le bilan sera présenté, mardi, à la presse. Il est « positif », et les appréhensions des années 70 ont disparu. Restent tout de même des catégories sociales qui se figent dans le refus et une informatisation qui est aussi facteur d'inégalités.

Pages 35 à 38, notre supplément

Le Monde

ÉCONOMIE

Une délégation américaine à Hanoï

Les discussions porteront sans doute sur d'autres dossiers que celui des « disparus » de la guerre.

PAGE 6

Les clins d'œil de « l'Effrontée »

Le film de Claude Miller s'est inspiré, sans l'avouer, d'un roman de Carson McCullers.

PAGE 17

Le sauvetage des hélicoptères Westland

Après les nouvelles offres de Sikorsky, le ministre britannique de la défense semble avoir échoué à faire prévaloir une solution européenne.

PAGE 3

La grève des contrôleurs aériens

Très mobilisés à Paris, à Bordeaux et à Nantes, les grévistes étaient minoritaires à Aix-en-Provence et à Reims.

PAGE 44

Les nouveaux passagers de l'espace

Après les astronautes, hommes politiques, enseignants et journalistes se préparent à monter à bord des navettes spatiales.

PAGE 15

San-Francisco : ce n'est pas drôle d'être gay

De notre envoyé spécial

San-Francisco. — Dans les statistiques médicales, cela reste abstrait : un jeune homme et demi par jour. Dans la rubrique nécrologique du *Bay Area Reporter*, le grand hebdomadaire gay de la ville, ces jeunes gens ont un nom, un métier et, le plus souvent, un lieu de naissance très éloigné de ces collines aux maisons acidulées, perchées au-dessus du Pacifique.

C'est qu'ils étaient venus ici de tous les Etats-Unis, attirés il y a deux, cinq ou quinze ans par une liberté, celle d'être eux-mêmes, c'est-à-dire — le vocabulaire est instable — des homosexuels ou des tantes, des pédés ou des gays, des tapettes ou... quelle importance aujourd'hui ? C'est la mort qu'ils ont trouvée, une mort omniprésente, rampante et sournoise, qui se terre, silencieuse, dans les corps et happe soudain au hasard — soixante nouveaux cas par mois — des victimes, auxquelles un diagnostic ne laisse, pour l'instant, pas d'espoir.

« Mettez vos affaires en ordre », conseille une brochure qui, aux consultations spécialisées de San-Francisco, est proposée à chaque nouveau PWA : People with AIDS (personnes atteintes du SIDA). C'est si clair que tout paraît dit, mais le SIDA à San-Francisco, ce n'est pas seulement un record national de 1 500 cas pour 700 000 habitants contre 4 500 à New-York, dont la population est dix fois plus importante. Le SIDA, dans ces rues belles et bienveillantes, c'est surtout 70 000 personnes, un dixième de la ville, une cité entière, donc, frappée par la peste — la première et unique cité homosexuelle du monde, fondée ici dans l'allégresse quand l'élan libertaire et la révolution sexuelle secouaient, il y a vingt ans, la Californie.

La peste tue (déjà 750 victimes), mais la peste avant tout, comme dans un chaudron, refond cette communauté, modifiant ses territoires, ses ambitions et sa vie. Pour Dana Van Gorder, vingt-neuf ans, assistant de Harry Britt, conseiller municipal gay de San-Francisco *« chacun doit maintenant faire face à la mort ou à l'agonie d'un proche, à la terreur, à moins d'être atteint soi-même. Cela ne quitte plus les esprits, les gens s'examinent et s'occupent d'eux-mêmes, alors que nous aurions besoin de mobiliser toutes les énergies dans la bataille politique »*. Et cette bataille qui aurait, hier, porté sur l'affirmation du droit d'être homosexuel, n'a plus aujourd'hui pour objectif que de faire autoriser l'usage de nouveaux médicaments avant qu'ils n'aient été complètement testés et d'arracher au Congrès une augmentation des crédits fédéraux de lutte contre le SIDA.

« Notre premier devoir est de sauver des vies », dit, de son côté, Bill Kraus, qui, avant la dernière élection présidentielle, représentait les gays au sein de la commission chargée d'élaborer la plate-forme démocrate. Depuis, cette représentation a été supprimée, et Bill Kraus est lui-même devenu l'un des 15 000 Américains frappés par l'épidémie. Il fait face, explique que si la communauté homosexuelle n'avait pas été organisée la situation créée par le SIDA aurait été bien pis encore, mais ajoute : *« Bien que je déteste dire cela, on est allé trop loin dans la sexualité. »*

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 7.)

débats

SCIENCE ET CONSCIENCE

Comment l'évolution des idées rejaillit-elle sur la science ? Bernard d'Espagnat note qu'il n'y a pas d'effondrement des théories mais des révolutions successives dans leurs interprétations. Pour Jacques Ruffié, la biologie tend à unifier le savoir que l'on croyait fragmenté à tout jamais.

Faut-il brûler l'universel ?

Malgré les belles leçons des penseurs du complexe, les équations restent

par BERNARD D'ESPAGNAT (*)

L'IDÉE d'universel, dont nos aïeux ont abusé, n'a pas bonne presse aujourd'hui. Même le grand public s'en détourne, tant il sent maintenant tout ce qu'ont de dangereux les idéologies à prétentions universelles. En même temps, il redécouvre l'intense degré de réalité des objets ou des êtres conçus et vus comme des existants singuliers. Ce phénomène est récent et de grande ampleur. Son impact politique est évident. A plusieurs égards il est positif. Il ouvre des voies vers des vies plus vraies... D'un autre côté toutefois, niera-t-on qu'à certains moments de l'histoire de grandes pensées apparurent, qui engendrèrent d'immenses progrès tant intellectuels que moraux et qui furent toutes de caractère universel ? Devrons-nous désormais renoncer à cela ? Un monde qui se détournerait sans nuances de l'universel ne se condamnerait-il pas à mettre au premier plan toutes sortes de médiocrités ?

On pourrait gloser davantage sur l'énoncé de la question, mais, pour l'étudier au fond, il est nécessaire de considérer certaines données plus spécifiques. Celles ici examinées sont relatives au problème, à l'évidence assez central, de l'universalité scientifique. Il se trouve que celle-ci a, ces derniers temps, subi des assauts fort sérieux, qu'on peut classer sous deux rubriques. Certains, quelque peu indirects, émanent de penseurs parfois dénommés les *socio-épistémologues*.

Ce que proclament ces auteurs, c'est le caractère non cumulatif que revêt à leurs yeux la science. Ils appuient leur dire sur le fait que plusieurs fois, au cours de l'évolution de la physique, de grandes théories tenues longtemps pour définitives durent céder la place à d'autres, fondées sur des concepts radicalement différents.

Mettant quelque peu entre parenthèses le fait qu'à travers de tels événements les équations restent — et que les données observées, elles aussi, restent, — ils interprètent le phénomène comme une suite d'effondrements successifs de savoirs faussement tenus, jusqu'à leur chute, pour certains. Si l'on accepte de les suivre, il faut, à l'évidence, renoncer aussi à tenir la science pour universelle.

L'autre type d'assauts provient d'esprits frappés à juste titre par l'importance que revêt dans la science moderne la soudaine émergence de la complexité. De fait, le phénomène est remarquable. Il nous révèle, non certes que seraient fausses les lois universelles attachées à l'élémentaire, mais que, plus subtilement, elles ne trouvent guère, dans le complexe, où s'appliquer. Celles qui s'appliquent là sont différentes — ainsi par exemple elles ne sont pas temporellement réversibles alors que les premières le sont — et elles sont plus particulières. D'où l'idée, apparue chez certains penseurs, que l'universalité et la clarté des lois de la nature ne seraient finalement que des illusions, qui auraient abusé nos pères.

L'universalité d'un mode d'appréhension des êtres paraît certes contenir en germe comme un inévitable « impérialisme » (je nuancerai plus loin ce point), et l'impérialisme de la science sur la pensée — en d'autres termes le scientisme — pourrait tout comme d'autres, s'il était justifié, être une vraie chape de plomb pour celle-ci. L'idée qu'en science l'universalité est illusion peut donc être ressentie comme une vraie libération.

Une position trop radicale

Je crains cependant qu'adopter sans nuances une telle manière de voir ne soit finalement une position beaucoup trop radicale pour être juste. Qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, c'est un fait objectif que la science conçue comme universelle résiste plutôt bien à ces arguments.

Aux socio-épistémologues elle répond que, pour l'essentiel, *il n'y a pas* d'effondrements des théories. Il y a certes révolutions successives dans les interprétations de celles-ci, lorsque ces interprétations sont avancées en termes de réalités existant en soi. Mais, justement, un tel « réalisme physique » paraît aujourd'hui un peu chimérique, et cela en raison de faits que la physique elle-même a découverts en notre siècle et récemment.

En revanche les équations, elles, restent, comme je le notais déjà. Elles ont certes chacune leur domaine de validité, que viennent englober, la plupart du temps, ceux d'équations plus récentes, et elles ne sont qu'opératoires : elles décrivent les phénomènes et non pas le réel en soi. Mais ce qu'elles nous en disent est aussi vrai aujourd'hui qu'hier, et est vérifié dans Sirius aussi bien qu'au laboratoire.

Pour ce qui est de la complexité, d'éminents penseurs très connus ont eu infiniment raison de souligner la grande importance qu'elle revêt. Gardons-nous cependant de l'interprétation simpliste consistant à leur faire dire que la science est morcelée en son tréfonds, chaque domaine ayant ses lois particulières contredisant parfois celles d'autres domaines.

Ici encore la vérité est plus subtile. En chaque domaine, à chaque échelle de grandeur, on trouve certes des lois — des règles de prédiction — qui sont principalement adaptées à *l'étude* de ce domaine (un ingénieur des ponts ne remonte pas à la relativité einsteinienne). Mais par échelonnements successifs ces lois ont quand même des attaches extrêmement solides avec les grandes lois *générales* de la physique.

Mais alors, demandera-t-on, faut-il finalement revenir à ce désespérant réductionnisme et à ce scientisme-chape de plomb que nous espérions révolus ? Non, car les éléments dont on a vu qu'ils sauvent l'universalité de la science ne doivent pas ici être perdus de vue. Le principal d'entre eux est que, en physique, la recherche fondamentale n'est plus pratiquée à grande échelle, et n'est plus guère praticable que comme une quête de règles de prédiction des phénomènes, ceux-ci étant conçus comme des « apparences valables pour tous ».

L'appréhension — collective — des apparences par les hommes devient dès lors le *fait scientifique de base*..., ce qui rend bien problématique la thèse réductionniste qui dit l'inverse, c'est-à-dire qui réduit l'appréhension consciente dont il s'agit à n'être qu'un fait physique mineur au sein d'une collection d'atomes.

S'il est cohérent avec lui-même le physicien opérationaliste d'aujourd'hui, celui que sa science même incite à ne plus rechercher que de bonnes règles de prédiction, doit répudier une telle thèse. La chose n'implique pas qu'il doit se faire l'adepte d'un spiritualisme naïf. Mais comme ailleurs je l'ai montré (1), elle implique en revanche ceci : si étrange que paraisse l'idée de deux (ou de plusieurs) niveaux de la réalité, le physicien qui pense ne peut guère éviter d'y adhérer.

Alors, l'universalité ? Eh bien, plus que jamais nous continuerons à la vouloir, dans les domaines majeurs de la pensée..., mais à la vouloir sérieusement, sans nous laisser leurrer, bien entendu, par de molles « scientificités » qui ne sont que de l'apparence. A cet égard, les belles leçons des penseurs du complexe demeureront présentes à notre esprit.

Enfin, si nous sommes des scientifiques, le piège de l'impérialisme de la science sur la pensée ne se fermera pas sur nous comme il s'est trop souvent fermé sur nos prédécesseurs — à leur corps défendant parfois. Car, de nouveau, nous nous rappellerons l'indication que la science elle-même aujourd'hui nous donne, à savoir que, si elle est reine, c'est seulement dans le domaine des phénomènes. Relativement à la réalité ultime, elle permet d'éliminer des conceptions trop simples, mais pour le reste elle ne jette que des lueurs. D'autres cheminements jettent-ils aussi des lueurs ? Peut-être.

(1) Bernard d'Espagnat, *Une incertaine réalité, le monde quantique, la connaissance et la durée* (Gauthier-Villars).

(*) Professeur à la faculté des sciences Paris-XI (Orsay).

Le vivant et l'inanimé

L'évolution a un sens : le développement continu du psychisme

par le docteur JACQUES RUFFIÉ (*)

DEPUIS la plus haute antiquité, les hommes se sont demandé ce qui différenciait le vivant du non-vivant, ou, comme l'on disait naguère, l'animé de l'inanimé. A cette question primordiale s'en ajoutait aussitôt une autre : comment, dans le domaine de l'animé, expliquer l'extrême variété des espèces qui nous entourent ?

Trop longtemps, les biologistes ont été attirés par une vision mécaniste du monde. On considérait les individus, animaux ou végétaux, comme des machines ultra-perfectionnées, et nous vivrions, sans nous en douter, dans un univers de robots dont nous ferions partie. Cette vision réductionniste n'est plus soutenable.

Certes, dans la structure chimique élémentaire — celle du niveau atomique, — on chercherait en vain ce qui peut différencier le vivant du non-vivant. Comme tout ce qui nous entoure, nous sommes composés pour l'essentiel de carbone, d'hydrogène, d'oxygène et d'azote.

Combinaisons complexes

Mais, chez le vivant, ces substances banales forment des combinaisons complexes, ayant la structure de longs filaments appelés acides désoxyribonucléiques, ou ADN. Ils sont faciles à voir dans la cellule qui se divise, et correspondent aux chromosomes. Ces molécules, caractéristiques de la vie, sont douées de trois propriétés singulières.

1) Elles portent une série d'informations. Ce sont des molécules sémantophores — ou sémantides — capables de lancer des messages. Cette série de messages ordonnés selon une séquence variable avec chaque espèce représente le « programme génétique ». Ainsi, il existe un programme « chat », un programme « loup », un programme « cerisier » qui, à travers un nombre élevé de synthèses, orientent et contrôlent le développement de l'œuf, puis l'équilibre et la reproduction de l'adulte devenu chat, loup ou cerisier.

2) Ces molécules d'ADN sont capables de se multiplier par autocopie (replication). C'est pourquoi des chats engendrent toujours des chats, des loups donnent naissance à des loups, et des cerisiers à des cerisiers.

3) Néanmoins, lors de leur replication, ces chaînes d'ADN peuvent commettre quelque erreur de copie. Il arrive alors que le segment modifié délivre une information différente du message initial. Cet accident constitue une mutation. Tout segment d'ADN peut être l'objet de mutations. C'est ce qui explique le grand nombre de variations individuelles observées dans une même population. Un capitaine est capable de reconnaître chaque homme de sa compagnie, et le berger indentifie chaque mouton de son troupeau.

C'est sur ces variations spontanées que Darwin bâtit naguère son schéma évolutif. A chaque génération, le nombre de descendants tend à dépasser l'effectif de la population parente. Or les ressources demeurent constantes : il s'ensuit une compétition ne laissant persister que les plus aptes. C'est dans ce tri sélectif que Darwin voit l'origine des espèces et leur diversification.

Le rôle du hasard

La théorie darwinienne a subi bien des retouches au fur et à mesure que progressaient nos connaissances. L'une des plus importantes tient sans doute au rôle joué par le hasard à tous les stades du processus évolutif. Quant au gène lui-même — longtemps considéré comme une petite machine autonome, — on sait aujourd'hui que son activité s'intègre dans l'ensemble du patrimoine héréditaire dont il fait partie. Cette activité est soumise à des systèmes de régulation l'ajustant sans cesse aux besoins de l'organisme (soit en freinant, soit en accélérant l'action du gène).

Cette définition, trop succincte pour ne pas être approximative, montre ce qui fait l'originalité des êtres vivants, fruits d'une série d'informations programmées, capables de se reproduire par autocopie, et d'innover grâce à quelques « erreurs » favorables retenues par la sélection.

Notre siècle aura été aussi celui de l'informatique et de la robotique. Mais les machines les plus performantes que l'on réalise aujourd'hui — en matière d'intelligence artificielle, par exemple, — ne rappellent guère, même de loin, ce qui caractérise la matière vivante, groupée en individus qui, par les mutations redistribuées au fil des générations grâce à la reproduction sexuelle, présentent toujours une immense diversité.

Et l'évolution — même ballottée par le hasard — a un sens, poursuit une route : celle du développement continu du psychisme. Avec l'arrivée de notre lignée, la nature prend conscience d'elle-même. Désormais, la biologie jette un pont entre sciences de la vie et sciences humaines. Elle tend à unifier le savoir, que l'on croyait fragmenté à tout jamais, et ne saurait laisser indifférents ceux qui s'interrogent avec angoisse sur les problèmes de notre temps.

(*) Professeur au Collège de France.

« AU CŒUR DE L'ETHNIE » de Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo

Le refus d'une image de l'Afrique

L'EXPLICATION des réalités politiques et sociales de l'Afrique contemporaine — des grèves aux coups d'Etat — par le « tribalisme », est devenue prétendue évidence. La recherche savante peut elle-même contribuer à la légitimer, car son aire d'observation est, classiquement, celle d'une « ethnie ». Aussi faut-il un effort critique pour refuser l'image de l'Afrique comme celle d'un ensemble de groupes séparés, dont les relations seraient déterminées par leur nature propre. Par une série d'études sur des cas spécifiques — *les Bambaras* par J. Bazin, *les Tutsi et les Hutu du Rwanda et du Burundi* par J.-P. Chrétien et C. Vidal, *les Bété de Côte-d'Ivoire* par J.-P. Dozon, — l'ouvrage publié sous la direction de J.-L. Amselle et E.-M'Bokolo (qui traite, pour sa part, du *« séparatisme katangais »*) est un effort de *« déconstruction »* de la notion d'*« ethnie »*.

Le projet de J.-L. Amselle (qui avait déjà conduit une recherche sur *le Sauvage à la mode*, le Sycomore, 1979) est celui d'une *« anthropologie topologique »* : l'Afrique précoloniale est traversée de réseaux économiques, découpée par des structures politiques, organisée par des systèmes culturels et religieux en mouvement et en conflit, si bien qu'on n'y rencontre pas essentiellement des entités homogènes du point de vue linguistique, culturel, religieux, économique. Bref, l'« ethnie » est plus un effet de la territorialisation par le colonisateur que la persistance d'une quasi-substance, même si l'ethnicité peut acquérir une consistance et engendrer des tensions souvent dramatiques.

Au-delà de son intérêt pour l'Afrique, un tel ouvrage contribue à la critique des idéologies, qui, bien ou mal intentionnées, veulent fixer les groupes sociaux et les comprendre par rapport à des essences, dont Merton a montré qu'elles relèvent de la *« prophétie autocréatrice »*, puisque la seule assignation d'un *« ethnonyme »* (Bété ou Maghrébin peu importe) crée ce qu'elle prétend enregistrer.

DOMINIQUE COLAS.

★ Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique de Jean-Loup Amselle, Elikia M'Bokolo. La Découverte, 226 p., 105 F.

COURRIER DES LECTEURS

Une légitimité renouvelée

Dans l'hypothèse vraisemblable de la non-démission immédiate du président et de la non-utilisation immédiate par lui de la dissolution après les élections du 16 mars qui ne seraient pas favorables à la gauche, la solution référendaire pourrait être envisagée, et pas obligatoirement sur la réforme du quinquennat.

Elle consisterait pour le président à se faire proposer par le gouvernement actuel, qui pourrait très probablement rester en place jusque début avril, un référendum qui poserait la question suivante aux Français : *« A la suite des résultats des élections législatives du 16 mars, acceptez-vous que le président de la République continue d'exercer ses fonctions jusqu'à la fin de son mandat ? »* Il est évident qu'un tel référendum serait un formidable coup de poker.

Si, conformément à ce qu'indiquent aujourd'hui les sondages, le « oui » l'emportait, le président resterait à l'Elysée, mais avec une légitimité renouvelée qui le conforterait dans la position constitutionnelle consistant à jouer son rôle de façon active, sans guérilla, mais sans soumission.

Si la victoire revenait au « non », le président devrait fort logiquement démissionner, mais son retrait ne serait plus aussi directement lié aux élections législatives, puisqu'il résulterait d'un échec au référendum dans lequel il se serait personnellement engagé à son initiative.

MICHEL DERRAC,
maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

« Au nom du peuple souverain »

(...) Les abstentionnistes représentent une partie importante de ce que nous appelons l'« opinion publique ». Il semblerait donc aussi naturel qu'important de les faire s'exprimer. Mais comment ?

Dans la tradition de la juridiction française, il existe une institution qui pourrait servir de modèle pour résoudre ce problème. Je veux parler du « jury » qui représente le peuple français dès que les décisions juridiques prennent une certaine importance.

Ne pourrait-on pas, partant de cette expérience, faire représenter ceux qui s'abstiennent de voter (parce qu'ils ne sont pas d'accord avec aucun parti) par des citoyens choisis au hasard d'un tirage au sort qui les désignerait, par exemple, pour la durée d'une session de l'Assemblée (soit six mois). Par ce biais, 20 % d'abstentions de vote enverraient, par exemple au Palais-Bourbon, 20 % de représentants du peuple choisis au hasard, qui voteraient suivant leur conscience, au nom du peuple souverain.

Nous serions alors certains qu'une partie des députés seraient des représentants du peuple, qui ne dépendent pas des partis.

YONA FRIEDMAN
(Paris).

Des catholiques ordinaires

(...) Il n'est un secret pour personne que Jean Cardonnel et Jean-François Six (...) (*le Monde* du 25 décembre 1985) ne représentent que de minces groupuscules qui sont de fait des « cénacles » où s'enferment des gauchistes qui ne s'aperçoivent pas que le monde prend quelques tournants, ignorés de leurs discours sur « la modernité ».

Il existe tout un peuple de catholiques « ordinaires » « moyens » qui commencent par écouter avec respect et attention le pape et le magistère, même, si, comme toujours, ils se posent et posent des questions. Je vous signale que ces catholiques ordinaires vivent non dans des « cénacles clos », comme le dit Jean-François Six, mais dans tous les vents de la vie, qu'ils sont engagés de mille façons et qu'ils ont une densité d'exigence sur le terrain que vous auriez tort de méconnaître. Ils n'exigent pas du tout qu'on les glorifie. Mais faut-il les dénigrer pour autant ? (...)

LUCIEN BOURDIAUX,
curé de Saint-Benin-des-Bois (Saint-Saulge).

Vive le Paris-Dakar !

Le rallye Paris-Dakar est, chaque année, l'objet de controverses simplement parce que, devenu une épreuve mondialement connue et surtout très populaire, il ne convient pas à quelques marginaux frustrés (...).

Si on commence à supprimer cette course, il faudra alors supprimer les Jeux olympiques sous prétexte que le monde, quelque part, a faim. Supprimer le Tour de France, parce qu'il traverse, ici ou là, des villages qui respirent la pauvreté. Fermer les restaurants et les boutiques de luxe pendant que l'abbé Pierre distribue la soupe populaire.

Il est des gens méchants et surtout dangereux. En condamnant le Paris-Dakar et en ne levant même pas le petit doigt pour protester contre les attentats de Rome et de Vienne, ils se dénoncent comme étant très partiaux et sectaires. Ils restent sans intérêt pour ceux qui ont envie de vivre.

GEORGES CHENAVARD
(Boulogne).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

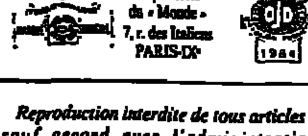
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

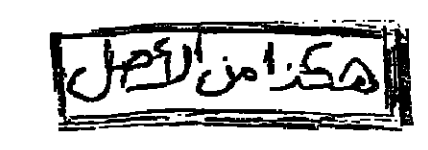


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

EUROPE

Portugal

Le PC soutient un candidat socialiste à l'élection présidentielle

Lisbonne *(AFP)*. – Le Parti communiste portugais a décidé, lors de sa conférence nationale réunie le samedi 4 janvier, de retirer son propre candidat à l'élection présidentielle du 26 janvier prochain, M. Angelo Veloso, et de soutenir l'ancien numéro deux du Parti socialiste portugais, M. Francisco Salgado Zenha.

Selon les communistes portugais, M. Salgado Zenha, soixante-quatre ans, est le seul candidat du « camp démocratique » susceptible de faire échec aux « candidats de droite » que sont, pour eux, MM. Diego Freitas de Amaral, ancien président du Centre démocratique et social (CDS), et Mario Soares, ancien premier ministre et actuel dirigeant du Parti socialiste portugais.

M. Salgado Zenha bénéficie déjà du soutien du président de la République, M. Ramalho Eanes, alors que M. Freitas de Amaral a reçu l'appui du nouveau président du conseil, M. Anibal Cavaco Silva, vainqueur, à la tête du Parti social-démocrate, des élections législatives du 6 octobre dernier. Le Parti communiste a d'autre part appelé au retrait d'une autre candidate, Mme Maria de Lurdes Pintasiglo (chrétienne de gauche).

Selon la plupart des sondages, M. Freitas de Amaral devrait arriver en tête le 26 janvier, sans toutefois atteindre la majorité absolue nécessaire pour être élu au premier tour.

Espagne

● *Attentats anti-américains.* – L'explosion d'une bombe a endommagé les locaux de l'entreprise américaine Rank Xerox, le samedi 4 janvier à Bilbao. Deux autres engins placés dans les bureaux de deux autres entreprises américaines à Bilbao et à Oviedo ont pu être désamorcés, la police ayant été prévenue. A Oviedo, le correspondant a déclaré parler au nom du groupe extrémiste Grapo, qui réclame le retrait de l'Espagne de l'alliance atlantique. – *(AFP.)*

Bulgarie

1985 a été une année « extrêmement difficile » pour l'économie

admet un responsable

Sofia *(AFP)*. – 1985 a été une année *« extrêmement difficile »* pour l'économie bulgare, a indiqué, vendredi 3 janvier, le président du comité d'Etat du plan, M. Ivan Iliev.

« Une sécheresse sans pareil dans ce siècle » à partir de l'automne 1984 jusqu'en novembre 1985 a causé de graves problèmes dans l'agriculture, la production d'énergie électrique et l'approvisionnement en eau.

La production de céréales, qui devait s'élever à 9 ou 10 millions de tonnes, n'en a atteint que 5 millions, et la Bulgarie a dû importer 3 millions de tonnes de céréales.

Les centrales hydrauliques, qui fournissent 20 % de l'énergie électrique ne pouvaient fonctionner. Il y a donc eu des difficultés d'approvisionnement en électricité et en eau, dont les prix ont augmenté, a déclaré M. Iliev. Selon le responsable, le plan annuel a été rempli et le plan quinquennal a été dépassé grâce au développement de la construction mécanique et de l'industrie chimique, leur production étant respectivement en hausse de 11,5 % et 5 % par rapport à 1984.

C'est ainsi que le revenu national a pu croître de 2 % par rapport à 1984 malgré les pertes dans l'agriculture qui s'élèvent à 700 millions de leva (autant de dollars), a indiqué M. Iliev. Quant au plan 1986, il prévoit une augmentation du PNB de 4 %, de la production industrielle de 4,5 % et de la production agricole de 7,5 %.

Le président du comité d'Etat du plan a enfin indiqué que la valeur des échanges de la Bulgarie avec les pays de l'Est au cours du quinquennat 1986-1990 s'élèvera à 100 milliards de roubles, dont 70 milliards avec l'Union soviétique.

[La part considérable des échanges avec l'URSS dans le commerce extérieur bulgare explique vraisemblablement, au même titre que la sécheresse, les sérieuses difficultés rencontrées depuis un certain temps par ce pays qui passait jusqu'à présent pour relativement prospère. Moscou a, en effet, nettement accru ses exigences quant à la qualité des produits bulgares importés, tout en imposant ses conditions pour la livraison de matières premières soviétiques.]

L'ÉDITION 1985 DE « L'URSS ET L'EUROPE DE L'EST »

De bonnes idées et un soupçon de retard

L'édition 1985 de *l'URSS et l'Europe de l'Est*, publiée chaque année par la Documentation française sous la direction de Thomas Schreiber, s'attaque *cette fois à des sujets difficiles*. Une étude consacrée à l'attitude – très embarrassée – de l'Union soviétique à l'égard du conflit entre l'Irak et l'Iran montre très bien l'intérêt prioritaire que l'URSS porte, malgré les rebuffades qu'elle doit subir, à son voisin iranien. On lira aussi, sous la plume de Georges Sokoloff, l'alerte compte rendu d'un ouvrage publié à Moscou sur l'un des sujets les plus mystérieux qui soient : la part des ressources économiques consacrées au secteur militaire en URSS. Pas de chiffres, bien sûr, mais des principes. De ce texte *a priori* rébarbatif et plein de circonlocutions, G. Sokoloff est brillamment parvenu à extraire ce qu'il appelle l'« équation de Pojarov », une équation qui ouvre une voie royale à la puissance militaire soviétique.

Avec *« les minorités nationales »* en Europe de l'Est, on entre dans un domaine hautement complexe, et c'est une excellente idée que d'avoir voulu faire le point à la lumière des développements récents.

Quelques regrets cependant : le cas des différents pays est traité avec une précision inégale, les articles consacrés à la Tchécoslovquie et à la Roumanie étant plus fouillés. La situation des Polonais d'URSS est, en revanche, totalement passée sous silence et c'est d'autant plus dommage qu'il s'agit d'une question largement ignorée. Quant au sort des Turcs de Bulgarie, il n'est mentionné qu'en passant, alors même que leur « bulgarisation » forcée a été de très loin l'événement majeur de l'année écoulée pour ce qui concerne les minorités.

Comme d'habitude, l'essentiel du numéro est constitué par une série de « bilans » politiques et économiques sur chacun des pays considérés. Une bonne *occasion de prendre du recul et* de faire la synthèse d'événements qui ne sont traités qu'épisodiquement par la plupart des journaux. Cette partie de l'ouvrage souffre évidemment du mal bien connu des éditeurs de revues : le délai beaucoup trop long qui s'écoule entre le moment de la rédaction et celui de la publication. Les événements les plus récents ne peuvent donc pas être pris en considération. Un effort particulier a pourtant été fait dans certains cas – en particulier l'URSS, où l'accession au pouvoir et les premières décisions de M. Gorbatchev sont bien décrites, jusqu'à l'été 1985. Les auteurs de la plupart des articles se sont d'ailleurs efforcés de tenir compte des événements survenus au cours des six premiers mois de l'an dernier. Les lecteurs de l'article consacré à la Pologne resteront par contre sur leur faim, puisque, en fait, seule l'année 1984 est prise en considération, du moins dans le texte consacré à la vie politique et sociale. L'Europe de l'Est peut sembler immobile, mais il n'est pas facile de la suivre...

J. K.

★ NOTES ET ÉTUDES DOCUMENTAIRES, n° 4793, 47 F.

Grande-Bretagne

DEVANT LES NOUVELLES OFFRES DE SIKORSKY

Le ministre de la défense semble avoir perdu la bataille pour une solution européenne de « l'affaire Westland »

De notre correspondant

Londres. – Le firme américaine Sikorsky devait révéler ce lundi 6 janvier de nouvelles propositions pour s'assurer définitivement une prise de participation minoritaire dans le capital de Westland, le constructeur britannique d'hélicoptères, dont les difficultés ont déclenché une étonnante compétition internationale entre ses principaux concurrents et partenaires dans la même industrie.

On se dispute, en effet, très âprement le droit de venir en aide à ce « canard boiteux », et la dernière démarche de Sikorsky a pour but de surpasser les offres – déjà plusieurs fois améliorées – faites par un consortium européen désireux d'empêcher la société américaine de s'implanter sur le Vieux Continent. Formé par les autres « grands » du même secteur sur le marché mondial (l'Aérospatiale pour la France, Agusta pour l'Italie, MBB pour la RFA, auxquels se sont joints British Aerospace et GEC pour la Grande-Bretagne), ce consortium tente *désespérément d'acquérir lui aussi* près de 30 % des parts de Westland, mais il continue de se heurter à la préférence que la direction de la société britannique accorde manifestement à Sikorsky. Ses représentants à Londres dénoncent ce qu'ils considèrent comme de la *« partialité »*, *mais le président de Westland* vient de confirmer, dimanche soir, qu'il s'apprêtait à recommander l'association avec Sikorsky lors de la réunion des actionnaires qui aura lieu le 14 janvier.

Avec ces surenchères incessantes, « l'affaire Westland » fait depuis un *mois l'objet d'un feuilleton quasi* quotidien à la « une » de la presse britannique. Elle a rapidement pris des proportions dramatiques sans commune mesure avec celles que pouvait avoir le problème de la survie de cette entreprise qui emploie près de onze mille personnes. C'est même devenu une affaire d'Etat depuis que le ministre de la défense, M. Michaël Heseltine, a subitement – et tardivement – décidé, fin novembre, de s'opposer à Sikorsky, qui semblait alors devoir l'emporter sans conteste.

M. Heseltine a mis tout son poids dans la balance en faveur du consortium européen qu'il a contribué à *constituer et qui partait avec un* handicap considérable. Toujours fidèle à ses principes de libéralisme, Mme Thatcher ne voulait pas que le gouvernement intervienne dans le débat. M. Heseltine a ignoré la consigne au risque de provoquer au sein du cabinet une grave querelle comme on en a *rarement vu depuis* l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher. Son attitude a déclenché la réaction du ministre de l'industrie et du commerce, M. Léon Brittan, qui *a pris ostensiblement parti pour* la solution américaine, estimant, à l'instar de la direction de Westland, que Sikorsky présente bien davantage de « garanties » que le groupe européen. L'irritation provoquée chez Mme Thatcher par le ministre de la défense pourrait obliger ce dernier, dit-on, à se démettre à plus ou moins brève échéance.

Il est vrai que M. Heseltine a fait feu de tout bois, allant jusqu'à appuyer lourdement les menaces ou les pressions *exercées par le consortium*, qui a fait savoir que Westland, en s'associant avec Sikorsky, serait *exclu des différents projets de coopération* envisagés par l'industrie européenne pour la construction de nouveaux hélicoptères militaires. Pour sa part, l'Aérospatiale déclare s'apprêter à retirer à Westland ses contrats de sous-traitance et M. Heseltine vient encore de préciser, le 3 janvier, que son ministère, qui est de loin de premier client de Westland, n'achèterait pas l'appareil Black Hawk que Sikorsky propose de faire construire sous licence en Grande-Bretagne.

« L'indépendance nationale »

M. Heseltine affirme qu'avec Sikorsky, Westland sera vite condamné à n'être *« plus qu'une usine de montage »* et que la Grande-Bretagne perdra ainsi un moyen de préserver et développer sa technologie. Bien qu'il soit par ailleurs favorable à la privatisation et à la libre concurrence des entreprises publiques travaillant pour la défense, le ministre estime que le respect des lois du marché et, en l'occurrence, des choix de la direction d'une société privée a des limites quand il s'agit d'intérêts *« stratégiques et nationaux »*. *D'autant qu'*à son avis les dirigeants de Westland ont eu un comportement déloyal en ne prenant pas suffisamment en considération le dossier du consortium européen.

M. Heseltine pense qu'à terme *« l'indépendance nationale »* sera compromise par l'association de Westland avec Sikorsky alors qu'elle serait beaucoup mieux préservée, selon lui, dans une coopération européenne, en particulier si deux sociétés britanniques (British Aerospace et GEC) font partie du consortium. Dans cette affaire, le ministre de la défense se veut résolument européen et rappelle les engagements pris à plusieurs reprises par le gouvernement britannique en faveur d'un renforcement de la collaboration des pays du Vieux Continent dans le cadre de l'OTAN ou de la CEE, afin de maintenir un relatif équilibre face à la puissance industrielle américaine.

Mais M. Heseltine ne fait ainsi qu'aggraver *l'irritation et l'embarras* de Mme Thatcher. En laissant agir librement la direction de Westland, le premier ministre donne l'impression de céder une fois de plus à ses penchants proaméricains au détriment de l'Europe, ou de vouloir conserver une double alliance même quand celle-ci se révèle conflictuelle.

Bien qu'il prétende pouvoir encore, avant la réunion du 14 janvier, convaincre les actionnaires de Westland de ne pas approuver le choix de la direction ou d'obtenir un report de décision, M. Heseltine sait qu'il n'a plus guère de chances d'avoir gain de cause et il semble s'enfermer avec obstination dans une impasse. Il n'ignore pas qu'il joue sa carrière de ministre, mais on lui prête un calcul politique. M. Heseltine a de grandes ambitions pour l'avenir. Sur un sujet cher aux conservateurs, puisqu'il est question de nationalisme, il pourrait avoir trouvé l'occasion de se démarquer de Mme Thatcher et se mettre ainsi sur les rangs de la succession de la « dame de fer » – où figure aussi M. Brittan, qui s'oppose à lui en ce moment dans cette affaire.

FRANCIS CORNU.

Pologne

Excuses et démission du directeur de la télévision

Varsovie. – *Le directeur général* de la télévision polonaise, M. Aleksander Perczynski, a démissionné à la suite des ennuis techniques qui ont sérieusement perturbé la diffusion des vœux de Nouvel An du général Jaruzelski le 31 décembre.

Fait sans précédent, le directeur a annoncé cette décision en se présentant *lui-même au journal télévisé* le dimanche soir 5 janvier. M. Perczynski s'est excusé des *« sérieuses défaillances du son »* lors de la diffusion des vœux du numéro un polonais, *qui, pour l'occasion*, avait décidé d'accorder une interview en direct à deux journalistes polonais.

Quand le général Jaruzelski avait commencé à parler et pendant les vingt minutes de l'interview, sa voix était à peine audible, sourde et sur *un fond de crachotements. L'explication* résidait dans le fait que, pour faire plus naturel, les micros avaient été disposés sous une table, a-t-on appris de source proche de la télévision.

M. Perczynski a indiqué que *« les responsables directs de ces erreurs de nature technique ont déjà été sanctionnés »*. *« A la télévision, comme dans toute l'administration, il n'y a pas d'erreurs anonymes »*, a-t-il ajouté. *« J'ai été personnellement chargé de l'organisation de cette transmission. En tant que membre du POUP* [Parti communiste] *et de la direction de la télévision, j'assume mes responsabilités et je présente ma démission. »* – *(AFP)*.

Irlande du Nord

Violents affrontements entre manifestants unionistes et policiers

Belfast *(AFP)*. – Vingt policiers et plusieurs civils ont été blessés, samedi 4 janvier à Belfast, lors de violents affrontements qui ont éclaté *à la fin d'une manifestation* organisée par les protestants unionistes contre l'accord anglo-irlandais signé le 15 novembre entre Londres et Dublin.

Deux mille personnes environ participaient à ce rassemblement qui clôturait une marche de cinq jours *de deux cents jeunes protestants* venus de Londonderry à Belfast. Les incidents ont éclaté devant les bâtiments du secrétariat de la conférence intergouvernementale créée aux termes de l'accord du 15 novembre. Une centaine de jeunes gens, certains masqués, d'autres drapés dans l'Union Jack, ont jeté des pierres et des bouteilles contre les forces de l'ordre, qui ont chargé à coups de matraque. Des véhicules de police ont été incendiés et les portes du secrétariat ont été défoncées. Trois personnes ont été arrêtées.

La marche des jeunes unionistes avait pour but de mobiliser l'électorat protestant à l'approche des élections partielles qui auront lieu le 23 janvier dans la province, en raison de la démission des quinze députés unionistes de la Chambre des communes opposés à l'accord anglo-irlandais. Cet accord donne pour la première fois au gouvernement de Dublin un droit de regard dans les affaires de l'Irlande du Nord, que les protestants, majoritaires dans la province, jugent inacceptable.

URSS

Evtouchenko, les Etats-Unis et la bureaucratie

Moscou. – Le poète Evgueni Evtouchenko a proposé, le vendredi 3 janvier, la création d'un *« comité culturel »* soviéto-américain, composé de personnalités indépendantes des deux pays.

L'ancien « enfant terrible » de la *littérature soviétique, aujourd'hui* âgé de cinquante-deux ans et personnalité respectée du monde officiel des arts en URSS, s'exprimait au cours d'une conférence de presse *organisée par le ministère des* affaires étrangères. Il a précisé que les membres du comité dont il suggère la formation ne devraient ni être rétribué ni occuper des fonctions officielles.

Evtouchenko, notent les observateurs, reprend curieusement, fût-ce implicitement, une proposition d'un mouvement illégal de pacifistes soviétiques, le Groupe pour l'instauration de la confiance entre l'URSS *et les Etats-Unis. De longue date, en effet*, ce mouvement préconise un accroissement des échanges, notamment culturels, entre les peuples américain et soviétique, sous l'égide d'une commission de personnalités représentant des mouvements pacifistes indépendants des deux pays.

Lors de sa conférence de presse, Evtouchenko a repris, d'autre part, les attaques contre la bureaucratie qu'il avait déjà lancées à la mi-décembre *dans un discours prononcé* lors du congrès des écrivains de la République de Russie.

Au cours de la même intervention, le poète soviétique avait lancé un appel à une plus grande liberté culturelle, déclarant notamment que *« l'accélération du progrès scientifique et technique est impensable sans l'accélération du* [progrès] *spirituel »*. Une partie seulement de ses propos avait été publiée dans l'organe de l'Union des écrivains, la *Literatournaya Gazeta*.

« Guerre et pornographie »

Répondant, au cours de sa conférence de presse de vendredi, à une question sur ses sentiments à l'égard de la lutte contre le conservatisme entreprise par le secrétaire général du PC soviétique, Evtouchenko a cité, en anglais, un passage d'un article du *New York Times*, selon lequel *« le style nouveau de M. Gorbatchev a trouvé un écho immédiat parmi les intellectuels soviétiques qui luttent contre la bureaucratie »*.

Le poète a cependant mis en cause le contenu de films américains récents, tel *Rambo*, qu'il a qualifiés de *« warnography »* – en associant les mots anglais pour « guerre » et « pornographie ».

PROCHE-ORIENT

La lutte contre le terrorisme et la mise en cause du colonel Kadhafi

Alors que de nombreuses voix dans le monde arabe – dont la presse quasi unanime – prônent la solidarité avec la Libye face à une éventuelle attaque américaine, le colonel Kadhafi a déclaré, dimanche 5 janvier, qu'il *« pouvait être justifié »* pour les Palestiniens d'avoir recours à des attentats du type de ceux commis il y a plus d'une semaine dans les aéroports de Vienne et de Rome. Le chef de l'Etat libyen, dont les propos ont été diffusés par la chaîne de télévision américaine NBC, a fait cette déclaration à un groupe de journalistes dans le désert, près de Tripoli. Interrogé sur la nature des attentats dans les deux aéroports, il a observé : *« Ce n'est pas légal, mais pour eux* [les Palestiniens] *cela peut l'être. »* Il a assuré n'avoir pas vu récemment Abou Nidal – accusé d'avoir perpétré ces attentats avec la complicité de la Libye. Selon M. Kadhafi, le terroriste palestinien *« venait nous rendre visite* [en Libye], *mais ne vivait pas avec nous. »*

Le colonel Kadhafi a, d'autre part, annoncé que les missiles anti-aériens soviétiques Sam-5, dont son pays dispose depuis quelque temps, *« sont maintenant opérationnels »*. Enfin, il a réitéré ses menaces de la semaine passée : *« Si les Etats-Unis peuvent frapper n'importe quel point du monde grâce à leurs porte-avions et à leurs bombardiers stratégiques, nous pouvons faire de même, non pas grâce à des porte-avions ou à des bombardiers, mais avec des commandos-suicides dans les rues américaines. »*

De son côté, l'Egypte a mis en garde samedi Israël et les Etats-Unis contre toute attaque contre la Libye. *« Nous sommes opposés à toute action israélienne contre quelque pays que ce soit »*, a déclaré M. Ossama El Baz, un des plus proches conseillers du président Moubarak, après s'être entretenu au Caire avec le secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des questions africaines, M. Chester Crocker.

A Tunis, rapporte notre correspondant Michel Deuré, les pays de la Ligue arabe, réunis en conseil extraordinaire, se sont déclarés solidaires de la Libye face aux menaces américaines et israéliennes, sans renouveler la condamnation des attentats de Rome et de Vienne que plusieurs d'entre eux avaient formulée la semaine dernière. Le laconique communiqué publié aux termes des travaux ne fait pas mention expressément d'un soutien, mais *« condamne vigoureusement l'attitude hostile »* des Etats-Unis à l'égard de Tripoli. Le chef de la diplomatie libyenne, M. Abdesslam Triki, avait assuré avant la réunion que la Ligue *« ferait son devoir »* en manifestant sa solidarité à l'un de ses membres *« menacé d'agression »*. Il avait répété que son pays n'avait rien à voir *« directement ou indirectement »* avec les attentats de Rome et de Vienne qualifiés par lui de *« regrettables accidents »*. M. Triki a démenti que des passeports aient été confisqués à des travailleurs tunisiens expulsés de Libye, comme l'avaient affirmé les autorités tunisiennes après la découverte sur les terroristes de Vienne de pièces d'identité appartenant à leurs ressortissants (*le Monde* du 1er janvier).

Enfin, dans un entretien publié dimanche par le *Washington Post*, M. Yasser Arafat affirme que les *« véritables responsables »* des attentats de Rome et de Vienne sont Damas et Tripoli, qui tentent de discréditer l'OLP. *« Abou Nidal,* déclare M. Arafat, *sert uniquement de façade aux services spéciaux de la Libye et de la Syrie. »*. — *(AFP, Reuter.)*

Israël veut châtier les terroristes « sans nécessairement attaquer le pays hôte »

De notre correspondant

Jérusalem. — Il est maintenant peu probable qu'Israël riposte aux récents attentats de Rome et de Vienne en lançant une opération contre la Libye. Pour Jérusalem, les inconvénients que comporterait une telle contre-attaque paraissent l'emporter nettement sur les avantages.

On va jusqu'à dire dans les milieux gouvernementaux que l'Etat hébreu n'a envisagé à aucun moment l'hypothèse d'un « châtiment militaire » contre Tripoli ou d'une entreprise conjointe israélo-américaine. Dans une interview à la chaîne de télévision ABC, M. Shimon Pérès a répété dimanche 5 janvier, que *« des sanctions politiques, économiques et légales contre les Etats accueillant des terroristes devraient précéder une initiative militaire »*. *« Les terroristes ne doivent pas rester impunis,* a-t-il souligné. *Mais on peut les frapper sans nécessairement attaquer le pays hôte. »*

Ce choix prudent obéit à plusieurs mobiles. D'abord, Israël continue — par principe — d'accorder sa préférence à une opération visant directement les auteurs des attentats contre El Al, en l'occurrence le groupe Abou Nidal. S'il ne peut rapidement exécuter pareille réplique, l'Etat juif préférera attendre l'occasion favorable et s'abstenir d'ici là de toute autre action tenant de succédané. On semble juger ici trop élevé le coût politique d'une aventure militaire anti-libyenne susceptible d'entraîner Israël dans un engrenage incontrôlable et qui, par surcroît, redonnerait au colonel Kadhafi l'auréole du martyre.

Enfin, frapper militairement la Libye aurait l'inconvénient de mettre inévitablement dans l'embarras le président Moubarak — hostile à une action armée contre Tripoli — au moment où, après plusieurs mois de laborieuses tractations, le dialogue politique israélo-égyptien semble renoué. M. Pérès a reçu dimanche du chargé d'affaires égyptien à Tel-Aviv un nouveau message de « clarifications » du président Moubarak.

Dans l'entourage du premier ministre, on se dit satisfait des éclaircissements fournis par Le Caire, notamment sur la procédure de règlement de la querelle frontalière de Taba et sur le retour à son poste de l'ambassadeur égyptien, absent d'Israël depuis plus de trois ans. Une délégation militaire israélienne est arrivée dimanche au Caire, afin d'y conclure un accord qui lui permettra d'entreprendre des recherches pour retrouver l'épave du sous-marin *Dakar* disparu au large d'Alexandrie en 1969. Ces recherches bénéficieront sans doute d'une assistance américaine.

S'agissant de Taba, M. Pérès devait tenter une nouvelle fois — lors d'un tête-à-tête ce lundi — de convaincre le chef du Likoud, M. Shamir, d'accepter la position égyptienne qui préconise un recours à l'arbitrage international. En tout état de cause, le premier ministre semble vouloir régler cette affaire avant son départ, le 19 janvier, pour un voyage dans trois pays européens.

Dans la même interview à ABC, M. Pérès a confirmé que la Syrie avait de nouveau retiré du Liban les batteries mobiles de missiles SAM-6 et SAM-8 qu'elle y avait déployées à deux reprises au cours des dernières semaines. Mais il a refusé d'attacher à ce geste une signification décisive, car *« il est trop tôt pour savoir si ce retrait est définitif »*. M. Pérès a surtout critiqué le récent redéploiement en Syrie des missiles SAM-2, qui gêne les vols de reconnaissance israéliens au-dessus de la Bekaa. *« C'est,* a-t-il dit, *une forme de provocation. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

L'Italie est décidée à moins ménager un partenaire longtemps privilégié

De notre correspondant

Rome. — Une coïncidence, sans doute, c'est au beau milieu des remous internationaux qui ont suivi le double attentat de Fiumicino et de Vienne que l'on a annoncé la prise de contrôle par la banque d'Etat libyenne d'une compagnie pétrolière exerçant en Italie. La Tamoil, jusque-là propriété d'un homme d'affaires libanais, possède, notamment, une raffinerie à Crémone, en Lombardie, et une chaîne de distribution opérant sur la plus grande partie du territoire national.

Ainsi se confirme-t-il que le colonel Kadhafi ne redoute rien de l'Italie et en tout cas pas des représailles économiques ! De fait, les destins des deux pays apparaissent à maints égards plus imbriqués que ne le voudrait, sans doute, par les temps qui courent, le « confort » d'un pays occidental naguère qualifié par le ministre de la défense américain, M. Weinberger, de *« centre de gravité de la défense de la Méditerranée »*

Comment expliquer une politique qui a plus d'une fois pu passer pour complaisante à l'égard du bouillant promoteur de la « révolution verte » ? La nécessité bien comprise des affaires, si elle a toute sa place, n'est pas tout. L'histoire intervient aussi dans le jeu complexe de Rome et de la Libye. La Tripolitaine, puis la Cyrénaïque, puis le Fezzan, ont été pendant près d'un tiers de siècle colonies de la péninsule — et les Italiens ne peuvent occulter le fait que la violence faite à leur voisin méridional n'est pas tout entière imputable au fascisme. De cet épisode colonial, il est resté une sorte de complexe mutuel : il explique somme toute assez bien que les algarades sans cesse renouvelées du colonel Kadhafi contre l'ancien tuteur soient ici reçues avec une admirable patience.

En 1956, Rome avait versé au roi Idriss la somme alors coquette de 5 milliards de lires au titre de dommages de guerre. Le leader révolutionnaire n'en continue pas moins inlassablement de réclamer réparation — alors que lui-même n'a jamais imaginé indemniser les quelque douze mille pieds-noirs italiens renvoyés sans sommation dans la mère patrie un jour de juillet 1970. Pour tenter d'amadouer ce partenaire incommode, le ministre des affaires étrangères, M. Andreotti, lui a offert, en 1984, un hôpital ultra-moderne. Peine perdue...

Comme il est fréquent, ce passé commun, avec toute son ambiguïté, a préparé la voie d'une fructueuse rencontre économique. Celle-ci a survécu à tous les orages politiques qui ont ponctué les seize années de pouvoir de Mouamar Kadhafi.

L'Italie est aujourd'hui premier partenaire commercial de la Libye : ses achats d'hydrocarbure représentent un peu plus du quart des exportations de Tripoli — et 15 % de ses propres importations en la matière. Avec une balance, il est vrai très fortement en sa faveur, la Libye est quant à elle le sixième partenaire — le premier hors OCDE — de l'Italie. M. Kadhafi souhaiterait aller plus loin encore mais, a-t-il un jour sérieusement expliqué à M. Andreotti, *« l'instabilité politique en Italie ne l'a pas permis ! »*

Coopération active

Plus que le chiffre des échanges, c'est le niveau de la coopération entre les deux pays méditerranéens qui est notable : une quinzaine de milliers d'Italiens travaillent en permanence chez le voisin méridional dans des secteurs aussi divers que l'ingénierie civile (transports, grands travaux, usines clés en main), la pétrochimie ou l'exploitation de l'énorme gisement off shore de Rondi, au large de Tripoli. Ce sont des milliers d'entreprises italiennes dont une majorité de PME qui travaillent outre-Méditerranée.

La coopération se prolonge sur un terrain plus sensible puisque l'Italie a été ces dernières années, après l'Union soviétique, le principal fournisseur d'armes de Tripoli : jamais de matériels stratégiques, mais tout de même des avions de transport, des hélicoptères, des véhicules blindés, des frégates.

Une ombre au tableau pourtant : la Libye ne paie pas, ou paie très mal. Rome doit trouver des subterfuges pour rentrer dans ses comptes — un « ordre » de 800 millions de dollars à ce jour. Ainsi, en 1984, a-t-il été convenu que la Libye paierait une partie de ce montant en nature, c'est-à-dire, bien sûr, en pétrole. D'où la vanité d'admonestations israéliennes rappelant à l'Italie que cette matière première est aujourd'hui surabondante dans le monde.

La présence libyenne dans la péninsule n'est pas moins éclatante. C'est le 1er décembre prochain que sera, discrètement, fêté le dixième anniversaire de l'achat par l'Etat arabe de 13,6 % des actions de la Fiat, fleuron de l'industrie nationale. M. Gianni Agnelli veut bien parfois tancer le gouvernement pour sa politique méditerranéenne : le gouverneur de la Banque d'Etat libyenne n'en continue pas moins à siéger à son conseil d'administration.

De façon moins spectaculaire, mais très activement, des hommes d'affaires venus du Sud interviennent dans la péninsule avec une préférence marquée pour les secteurs immobilier et touristique, et, au plan géographique, pour la Sardaigne et la Sicile. Dans cette dernière île, jamais vraiment remise du rêve oriental de l'empereur Frédéric II, le colonel libyen a trouvé un étonnant correspondant en la personne de M. Michele Papa. L'animateur de l'Association pour l'amitié siciloarabe possède en particulier un hebdomadaire, *Sicilia Oggi*, qui est l'inlassable chantre de la « révolution verte » et de son promoteur.

Plus sérieusement, deux télévisions locales sont contrôlées par des Libyens, cependant que la fortune de Mazaro del Vallo, principal port de pêche italien, dépend largement de la bienveillance de Tripoli à laisser ses chalutiers travailler dans les eaux décrétées « nationales » du golfe de Syrte.

Vient alors la question : la Libye « tient »-elle jusqu'à un certain point son grand voisin, ne serait-ce que par la présence chez elle de ces milliers d'otages virtuels que sont les travailleurs italiens ? Il serait sommaire d'expliquer par ce seul biais la politique ondoyante de Rome vis-à-vis du voisin arabe. Cette capitale est en effet aujourd'hui plus que jamais sincèrement convaincue d'avoir son rôle à jouer pour apaiser la tempête dans une Méditerranée qui n'a jamais tout à fait cessé d'être la *mare nostrum*.

Associer les « durs » au règlement

Officiellement, on entend rechercher une ligne d'accord avec les seuls Etats arabes modérés — aujourd'hui prioritairement la Tunisie et l'Egypte — sans oublier l'Organisation de libération de la Palestine de M. Arafat. L'ambiguïté, cependant, naît de la conviction vigoureusement exprimée par M. Andreotti que rien ne sera définitivement acquis si les durs — à commencer par le colonel Kadhafi — ne sont pas eux aussi impliqués dans un règlement. Cette position est à maints égards une transposition sur le plan international de l'attitude en politique intérieure d'un homme qui ne s'est jamais connu d'adversaire si irréductible qu'il ne puisse dialoguer avec lui.

Mais peut-on vraiment imaginer « encadrer » le colonel Kadhafi dans un schéma qui est celui d'une démocratie parlementaire ? A cette question cruciale, certains alliés politiques du puissant ministre des affaires étrangères — à commencer par le président du conseil, le socialiste Bettino Craxi — semblent désormais prêts à répondre clairement par la négative. Va-t-on alors vers la rupture ? Plutôt vers un « refroidissement » dont un débat parlementaire prévu pour le 7 janvier devrait montrer le degré.

JEAN-PIERRE CLERC.

LA LIVRAISON DE DEUX FRÉGATES ARGENTINES A LA LIBYE

Silence à Buenos-Aires, démenti à Paris

Le ministère argentin des relations extérieures s'est refusé samedi 4 janvier à confirmer ou, à démentir les informations de TF 1 selon lesquelles Buenos-Aires aurait vendu deux frégates lance-missiles à la Libye par l'intermédiaire de la France.

M. Albino Gomez, porte-parole du ministère a déclaré *« pas de commentaire »* « et au quartier général de la marine argentine, on affirme, *« tout ignorer de cette affaire »*.

Le ministère français de la défense a *démenti de son côté*, vendredi soir, quelques heures après les révélations de TF 1, avoir envoyé une mission en Argentine *« à la demande de la société Alsthom en vue d'adapter de nouveaux moteurs »* sur les deux frégates. Ce démenti a été repris en termes similaires par l'ancien ministre de la défense, M. Charles Hernu.

TF 1 affirmait que Paris aurait servi d'intermédiaire pour le financement de l'opération — lequel devait se faire en pétrole, — qui aurait été coordonnée par la banque nationalisée française Paribas. TF 1 cite des documents saisis en octobre sur un certain Youssef Al Dibri, arrêté à l'aéroport de Marseille, selon lesquels le baron Empain avait été mandaté par le gouvernement argentin pour négocier la vente.

Le baron Empain, toujours selon les mêmes sources, négociait aussi avec Alsthom les modifications techniques à apporter aux deux frégates, l'*Hercules* et la *Santisima Trinidad*.

L'*Hercules* a été fabriqué en Grande-Bretagne par les chantiers Vickers, et la *Santisima-Trinidad* en Argentine sous licence britannique. Toutes deux sont du même type que le HMS *Sheffield*, coulé par l'Argentine lors du conflit des Malouines en mai 1982. Jaugeant 3 100 tonnes et d'un rayon d'action de plus de 4 000 milles (7 000 km), les deux frégates sont équipées de missiles français Exocet MM-38 ainsi que de missiles Sea Dart et Sea Cat.

Depuis la fin 1982, la marine argentine cherche à se défaire des deux bâtiments en raison de la difficulté qu'elle éprouve à se procurer des pièces de rechange en Grande-Bretagne, et des coupes budgétaires imposées dans le cadre de son plan d'économies par le gouvernement Alfonsin. A ce jour, la seule offre « sûre » a été présentée en 1984 par l'Iran, qui proposait 500 millions de dollars, indique-t-on à Buenos-Aires. Cette offre a été déclinée par M. Alfonsin, le chef de l'Etat refusant de vendre à un pays en guerre.

Les sources argentines ont estimé, samedi, que la destination finale du *Hercules* et de la *Santisima Trinidad* pourrait être l'Iran, arguant des liens entre les régimes libyen et iranien.

Si la vente des frégates est confirmée, elle ne constituerait pas une première, rappellent les observateurs. Ils soulignent que lors de la guerre des Malouines, des sources argentines avaient indiqué que la Libye fournissait, en petit nombre, des armes à l'Argentine, notamment des missiles sol-air de fabrication soviétique SAM-7.

A TRAVERS LE MONDE

ÉTHIOPIE

Un millier de falachas auraient fui au Soudan

Selon l'hebdomadaire britannique *Jewish Chronicle,* environ un millier de juifs éthiopiens ont quitté clandestinement leur pays *« au cours des dernières semaines »* pour se réfugier au Soudan. Ce journal indique que les falachas ont aussitôt été placés dans un *« camp spécial »* par les autorités de Khartoum, pour éviter une répétition de l'« opération Moïse ». Celle-ci, qui s'est déroulée en janvier 1985, avait permis le rapatriement spectaculaire, par pont aérien, de trois mille juifs éthiopiens en Israël, au moment où l'Ethiopie était durement touchée par la famine. Selon le *Jewish Chronicle,* l'avenir de ce millier de falachas est d'autant plus *« incertain »* que se déroule actuellement au Soudan le procès des anciens responsables de l'administration du maréchal Nemeiry, accusés d'avoir participé à l'« opération Moïse ». — *(AFP.)*

BRÉSIL

Licenciement massif d'employés municipaux à Sao-Paulo

Sao-Paulo. — Le nouveau maire de Sao-Paulo, M. Janio Quadros, ancien président de la République, vient de décider, à peine entré en fonction, le licenciement massif d'employés municipaux recrutés depuis 1983. On ignore le nombre exact de personnes touchées par cette mesure. Le décret a été publié vendredi 3 janvier au *Journal officiel,* et, durant sa campagne électorale, M. Quadros avait promis de licencier 20 000 fonctionnaires de la municipalité. Conformément à ses promesses, il s'est employé également à chassé tous les marchands ambulants du centre de la ville. Le même jour, il a ouvert une procédure visant à supprimer la gratuité du transport urbain pour les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, ne voulant réserver cet avantage qu'à celles qui prouveront qu'elles sont vraiment dans la pauvreté. — *(AFP.)*

PHILIPPINES

Accusations de M. Marcos

Lucena. — Le président Ferdinand Marcos a rejeté samedi 4 janvier les rumeurs alarmistes sur son état de santé et accusé l'ancien dirigeant de l'opposition Benigno Aquino d'être l'un des fondateurs du Parti communiste philippin, au cours d'une tournée électorale au sud de Manille.

« Selon certaines rumeurs, je mourrais dans les six mois... mais cela fait déjà trois ans que de telles rumeurs circulent », a-t-il déclaré. Le président philippin, qui est âgé de soixante-huit ans, était cependant visiblement fatigué et essoufflé à l'issue d'une journée de campagne.

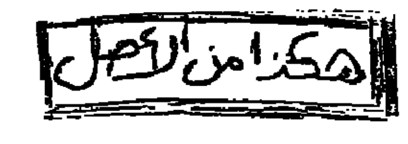
« Benigno Aquino était l'un de ceux qui ont fondé la Nouvelle Armée du peuple (aile armée du PC) avec José-Maria Sison », l'ancien chef du CPP actuellement en prison, a également déclaré M. Marcos. Il a également estimé que la veuve du dirigeant assassiné, Mme Corazon Aquino, ne se présentait contre lui à l'élection présidentielle du 7 février que pour venger le meurtre de son époux, le 21 août 1983, sur l'aéroport de Manille. Mme Aquino avait affirmé jeudi dernier, de son côté, qu'elle n'accepterait les communistes dans son gouvernement, en cas de victoire électorale, que si ces derniers reconçaient à la villence, soulignant qu'elle serait *« la dernière personne au monde »* à accepter cette idéologie. — *(AFP.)*

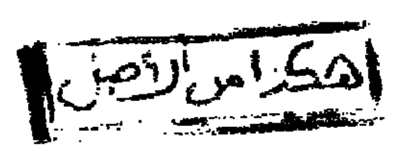
SRI-LANKA

Rupture des négociations

Colombo. — Dans l'un des discours les plus fermes de ces derniers mois, le président Jayewardene a déclaré, dimanche 5 janvier, qu'il ne discuterait plus avec les séparatistes tamouls tant que ces derniers *« se rendraient armés »* aux négociations. Il a également demandé à ses compatriotes de soutenir en masse les forces armées dans leur combat contre les séparatistes tamouls.

La veille, selon des témoins, cinq civils au moins ont été tués et vingt et un autres blessés lors d'affrontements entre l'armée et les séparatistes tamouls à Jaffna, dans le nord de Sri-Lanka. La commission de onze membres, mise sur pied pour vérifier les infractions au cessez-le-feu conclu en juin 1985, est arrivée le jour même à Jaffna, mais a déclaré qu'elle n'avait pas pu se rendre sur les lieux. — *(AP, Reuter.)*





AFRIQUE

République sud-africaine

Deux Blancs ont été tués dans un attentat à la frontière du Botswana

Deux Blancs ont été tués et deux autres blessés, samedi 4 janvier, lorsque la camionnette à bord de laquelle ils circulaient a sauté sur une mine, à 3 kilomètres de la frontière du Botswana, près d'Ellisras, dans le nord-ouest du Transvaal, a annoncé le quartier général de la force de défense sud-africaine (SADF).

L'armée a accusé l'ANC (Congrès national africain) d'être responsable de cet attentat, qui n'a pas encore été revendiqué, mais qui rappelle la série d'explosions de mines en décembre, à 300 kilomètres de là, dans la région de Messina, près de la frontière du Zimbabwe, qui avait fait sept morts, dont six Blancs. L'attentat de samedi est le huitième du même type à survenir dans le nord du Transvaal, depuis le 27 novembre 1985, et il porte à treize le nombre des Blancs tués en Afrique du Sud depuis trois semaines.

Les autorités de Pretoria, qui ont accusé, dimanche, le Botswana d'abriter sur son territoire des maquisards de l'ANC, sont d'autant plus préoccupées de cette reprise des attentats que celle-ci coïncide avec la rumeur selon laquelle l'ANC s'apprête à lancer une vaste offensive de sa branche armée contre diverses cibles militaires et civiles sur le territoire sud-africain. Pretoria a pris, samedi, des mesures de sécurité très importantes à sa frontière avec le Lesotho, pour prévenir une attaque de l'ANC à partir de ce pays.

Le 20 décembre dernier, l'armée sud-africaine avait conduit un *« raid préventif »* au Lesotho, tuant neuf personnes, dont six membres de l'ANC. En juin, les forces sud-africaines avaient effectué un raid de représailles au Botswana, tuant treize personnes dans une « permanence de l'ANC » à Gaborone.

En Afrique du Sud, l'armée a pris position samedi dans la cité noire de Soweto, près de Johannesburg, avant les funérailles de quatre Noirs, qui avaient trouvé la mort lors d'un affrontement entre des jeunes gens et des chauffeurs de taxi. – *(AFP, Reuter.)*

Sénégal

LE PROCÈS DES INDÉPENDANTISTES DE CASAMANCE

Plus des deux tiers des inculpés ont été relaxés

La Cour de sûreté de l'Etat du Sénégal a rendu, samedi 4 janvier, un verdict considéré comme relativement modéré dans le procès de cent cinq indépendantistes de Casamance.

La Cour, dont les jugements sont sans appel, a relaxé plus des deux tiers des inculpés, arrêtés à la suite de deux incidents indépendantistes qui s'étaient déroulés dans cette région sud du Sénégal, les 6 et 18 décembre, et qui avaient fait, selon un bilan officiel, une trentaine de morts, dont des gendarmes et des policiers.

La plus forte peine prononcée est une peine de travaux forcés à perpétuité à l'encontre de Cherifo Bassene, reconnu coupable d'atteinte à l'autorité de l'Etat et à l'intégrité du territoire. Les autres condamnés (trente-cinq au total) se voient infliger des peines allant de deux à quinze ans de prison, dont une peine assortie de sursis. Le commissaire du gouvernement avait requis des peines allant de six mois de prison à la peine capitale, alors que le collectif d'une dizaine d'avocats réclamait un verdict de clémence, dans le but d'aider à trouver une solution politique au problème de l'irrédentisme casamançais. Tout au long du procès, les prévenus ont nié les faits qui leur étaient reprochés, affirmant que leurs aveux au cours des enquêtes préliminaires leur avaient été extorqués sous la torture.

Le mouvement indépendantiste s'était manifesté pour la première fois en Casamance en décembre 1982, lorsque plusieurs centaines de personnes avaient défilé dans les rues de Ziguinchor, la capitale régionale, et tenté de retirer le drapeau sénégalais des édifices publics. – *(AFP, Reuter.)*

Guinée

LE FRANC GUINÉEN REMPLACE LE SYLI

La Guinée a décidé, dimanche 5 janvier, d'abandonner le syli, symbole de la politique d'indépendance qu'avait voulu mener l'ancien président Sekou Touré, pour revenir au franc guinéen, monnaie supprimée en 1972. A compter du lundi 6 janvier, et pendant une période de quinze jours, les opérations d'échange s'effectueront sur la base de 1 syli pour 1 franc guinéen. Cette mesure, que l'on attendait depuis plusieurs mois, fait suite à une dévaluation massive de la monnaie guinéenne, annoncée vendredi soir par Conakry.

Le taux de change du syli passe de 1 dollar américain pour 24 sylis à 1 dollar pour 340 sylis, pour les transactions privées, soit l'équivalent de 0,02 franc français contre 0,31 franc français précédemment, ce qui met le franc guinéen au niveau du franc CFA. Pour les transactions extérieures du secteur public, ce taux passe de 1 DTS (droit de tirage spécial, monnaie de compte du Fonds monétaire international, dont la valeur est de 1,10 dollar) pour 24,69 sylis à 300 sylis pour 1 DTS. Aucune limite n'est fixée pour la quantité de billets que chaque personne peut échanger. Toutes les frontières terrestres et maritimes de la Guinée seront fermées, à l'exception des ports de Conakry et de Kamsar (port minéralier), pendant la période d'échange des billets.

Ces nouveaux taux de change de la monnaie guinéenne représentent une dévaluation d'environ 93 % et entrent dans le cadre d'une vaste refonte du système monétaire et d'un assainissement de l'économie, prévoyant notamment la suppression de toutes les banques d'Etat et de nombreuses entreprises du secteur privé. – *(AFP.)*



Côte-d'Ivoire

SUSPENSION DE L'AIDE ARABE

La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) va suspendre son assistance à la Côte-d'Ivoire, en raison du rétablissement des relations diplomatiques entre Abidjan et Jérusalem, a annoncé, dimanche 5 janvier, à Khartoum, un responsable de la banque qui a son siège dans la capitale soudanaise.

Dans un entretien à l'agence soudanaise SUNA, M. Chedli Ayari, président de la BADEA, souligne que sa banque a pour politique de suspendre son aide aux pays qui renouent des relations avec Israël, *« parce qu'un tel comportement équivaut à sortir du cadre de la coopération arabo-africaine »*.

D'autre part, en Côte-d'Ivoire, M. Ernest N'Koumo Mobio a été élu samedi maire du « grand Abidjan », en remplacement de M. Emmanuel Dioulo, en fuite depuis mars 1985, à la suite du scandale financier de la Cogexim-BNDA. *(Reuter.)*

Tunisie

• *Grève de la faim de syndicalistes.* – Une vingtaine de membres de l'UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens), représentant plusieurs secteurs d'activité, ont entrepris, samedi 4 janvier, une grève de la faim dans les locaux du siège de la centrale à Tunis. Ils entendent ainsi protester contre la non-réintégration de quelque quatre cents travailleurs qui, selon eux, ont été licenciés ou suspendus au cours de ces derniers mois pour leurs activités syndicales. Cette réintégration avait été prévue dans l'accord conclu, le 4 décembre 1985, entre le gouvernement et le bureau exécutif de l'UGTT, mais ce dernier a annoncé voici quelques jours qu'elle n'était toujours pas intervenue. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

Colombie

NOUVELLE ALERTE AUTOUR-DU NEVADO-DEL-RUIZ

Sept mille personnes évacuées d'urgence

Bogota *(AFP, Reuter)*. – Le volcan Nevado-del-Ruiz crachait des cendres et faisait entendre de forts grondements, le dimanche 5 janvier, suscitant la crainte d'une nouvelle éruption analogue à celle qui fit vingt-trois mille morts en novembre 1985. Trois secousses ont eu lieu à l'intérieur du volcan, dont les environs ont été envahis d'une âcre odeur de soufre, a indiqué M. Flavio Rodriguez, secrétaire général de la province de Tolima.

Le gouvernement a annoncé le maintien en vigueur jusqu'à nouvel ordre de l'état d'urgence décrété samedi. Quelque sept mille habitants ont été évacués des localités proches du volcan. Selon M. Rodriguez, qui préside également le comité d'urgence de la province, la réactivation du Nevado-del-Ruiz a fait fondre en partie un glacier situé aux sources du fleuve Guali, dont les eaux ont monté d'au moins 30 centimètres. La police a précisé que l'évacuation, ordonnée par la commission d'urgence, s'était déroulée dans le calme, malgré quelques scènes de panique dans les bourgades touchées par les nouvelles pluies de cendres. D'autre part, les militaires et les volontaires de la défense civile ont eu des difficultés à convaincre certains récalcitrants, incrédules ou craignant le pillage des maisons abandonnées, de rejoindre les points de repli situés sur les collines environnantes.

Le président Betancur s'est rendu à Manizales, une ville située à quelques kilomètres seulement du cratère, afin de consulter les scientifiques restés sur place depuis la tragédie. Le président a ensuite survolé le sommet en hélicoptère. D'après les experts surveillant en permanence l'activité du Nevado-del-Ruiz, l'énorme calotte de glace risque de fondre et de provoquer de nouvelles avalanches. *« Cette alerte est la plus sérieuse des trois que nous avons eues depuis le 13 novembre »*, a indiqué l'un d'entre eux.

Les zones évacuées intéressent les basses régions rurales de six communes le long des rivières Azufrado, Lagunillas, Recio, Guali, Sabandija et Chinchina. Tous ces sites se trouvent sur les contreforts du volcan. De nombreux habitants évacués de ces localités proches de Chinchina en novembre y étaient, en effet, revenus. Les autres communes affectées sont celles de Villamaria, Mariquita, La Dorada, Honda et Ambalena, situées dans un rayon d'environ 50 kilomètres autour du Nevado-del-Ruiz. Le nouveau maire d'Armero a déclaré que *« les gens sont convaincus que le danger est imminent, ils ont très peur »*.

Bogota accuse les sandinistes d'avoir livré des armes aux insurgés du M-19

La Colombie a déclaré, samedi 4 janvier, que les insurgés du M-19 qui ont investi le palais de justice de Bogota en novembre possédaient des armes nicaraguayennes et a demandé des explications à Managua.

M. Augusto Ramirez Ocampo, ministre colombien des affaires étrangères, a envoyé une lettre à son homologue nicaraguayen Miguel d'Escoto pour lui signaler que, parmi les armes utilisées par les rebelles, figuraient des fusils et des pistolets mitrailleurs obtenus soit par les sandinistes, soit par la garde nationale de l'ancien dictateur Anastasio Somoza. M. Ramirez Ocampo a demandé une *« explication prompte et satisfaisante »* sur la manière dont ces armes sont arrivées dans les mains des auteurs de l'attaque du palais de justice, qui a provoqué la mort de cent quinze personnes. La note indique que le gouvernement colombien *« comprendrait mal que des actes de soutien au terrorisme puissent être le fait d'un gouvernement ami »*.

Parmi les armes utilisées par le commando du M-19 et découvertes dans les ruines du palais, dix avaient appartenu soit aux forces armées de Somoza, soit à la guérilla sandiniste qui combattait le régime, affirme le gouvernement colombien. La note mentionne deux fusils FAL de fabrication belge livrés aux sandinistes par le Venezuela en 1979, deux fusils d'assaut M-16 de fabrication américaine livrés par les Etats-Unis à la garde nationale de Somoza en 1976 et six autres fusils d'assaut américains ayant appartenu aux forces somozistes. Lors d'une réunion, le 2 décembre à Cartagène, en Colombie, le secrétaire d'Etat américain, M. Georges Shultz, avait déjà dénoncé les liens entre Managua et les rebelles du M-19.

A Managua, le gouvernement a démenti formellement, samedi, toute implication dans l'attaque du palais de justice. Le Nicaragua *« respecte le droit international »* et n'est en rien mêlé *« à ces tragiques événements »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères nicaraguayen dans sa réponse à son homologue colombien. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Nicaragua

• *La Conférence épiscopale réclame la réouverture de la Radio catholique.* – La Conférence épiscopale du Nicaragua a demandé aux autorités sandinistes de revenir sur leur décision de fermer la Radio catholique, dans une lettre adressée au gouvernement de Managua et communiquée à la presse, le samedi 4 janvier. Les évêques nicaraguayens estiment, dans leur message, que cette décision *« non seulement retire à la Conférence épiscopale son unique moyen de communication mais encore prive le peuple nicaraguayen, en majorité catholique, du droit d'être informé sur la vie religieuse »*.

Les évêques soulignent que leur radio *« a toujours respecté les lois du pays »* et espèrent que les émissions pourront reprendre *« le plus tôt possible »* afin *« d'empêcher la détérioration des relations entre l'Eglise et l'Etat »*.

Le régime sandiniste a décidé de fermer la Radio catholique parce qu'elle ne s'était pas jointe le 31 décembre à un programme au cours duquel devaient être diffusés les vœux du président Daniel Ortega. – *(AFP.)*

Etats-Unis

RENONÇANT AU SÉNAT

M. Gary Hart affirme ses ambitions présidentielles

Correspondance

Washington. – Le sénateur démocrate Gary Hart a annoncé, samedi 4 janvier, qu'il ne briguerait pas un troisième mandat au Congrès lors des élections de novembre prochain.

« Mon travail n'est toutefois pas achevé, c'est un pas dans une longue marche », a déclaré M. Hart, qui a ajouté : *« Cela signifie-t-il que j'annonce une décision quelconque à propos* [des élections présidentielles] *de 1988 ? Non. Cela signifie-t-il que je suis toujours intéressé par la présidence ? Oui. »* Le sénateur du Colorado ne pouvait faire état plus clairement de ses intentions.

L'importante dette de 3,4 millions de dollars contractée pendant sa campagne malheureuse de 1984 contre Walter Mondale, pour l'investiture démocrate, a certainement pesé sur la décision de M. Hart.

Contrairement à ses espoirs, en effet, il n'a pas entièrement remboursé cette dette. Le poids des intérêts est lourd, et le sénateur a estimé, dans la perspective d'une campagne présidentielle, qu'il se devait d'abord d'honorer au plus vite ses engagements financiers, et surtout de ne pas dépenser des fonds dans une bataille incertaine pour garder son siège au Sénat.

Cette décision relance évidemment les spéculations des milieux politiques. Après le retrait d'Edward Kennedy, le sénateur Hart est, sur le papier, le mieux placé dans la course à l'investiture démocrate dans la mesure où, à la suite de sa campagne de 1984, il a l'avantage d'être plus connu dans le pays que ses concurrents éventuels. Mais le « cheval noir » du Colorado, comme on l'appelait en 1984, n'est plus un homme nouveau.

A cinquante ans, il est même plus âgé que les personnalités démocrates le plus souvent citées pour participer à la course à la Maison Blanche, comme les sénateurs Bradley (New-Jersey), Biden (Delaware), les gouverneurs Robb (Virginie) et Babbitt (Arizona) ou le représentant Gephardt (Missouri), qui tous, sur bien des points, ont repris les thèmes avancés par Gary Hart lors de la campagne de 1984.

Toujours en lutte contre l'*Establishment* et les traditionnels centres de pouvoir au sein de son parti, notamment les syndicats, le sénateur aura, en outre, du mal à rallier les éléments libéraux plus enclins à favoriser le gouverneur Cuomo, de New-York, si celui-ci devait être candidat.

Des stratèges démocrates considèrent, enfin, que Gary Hart aura encore beaucoup à faire pour s'assurer le soutien des minorités et rétablir la coalition des électeurs blancs et noirs dans le Sud, surtout si le révérend Jackson se met sur les rangs.

Autre handicap rappelé par certains : M. Hart souffre encore de passer pour une personnalité incertaine, énigmatique même – ainsi son changement de nom et son refus de révéler son âge, – mais ses amis affirment que son expérience malheureuse de 1984 l'a mûri et l'a rendu plus stable et plus sûr de lui.

HENRI PIERRE.

• *Record de popularité pour M. Reagan.* – La popularité de M. Ronald Reagan a atteint un nouveau sommet, 68 % des Américains approuvant sa gestion des affaires, selon un sondage réalisé du 14 au 18 décembre par le *New York Time* et la chaîne de télévision CBS. Le précédent record de popularité de M. Reagan remontait à avril 1981, peu après la tentative d'assassinat dont il avait été l'objet. 67 % des Américains l'approuvaient à cette date. Le sondage révèle que de plus en plus de Noirs sont satisfaits de la politique du président. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

UNE DÉLÉGATION AMÉRICAINE A HANOI

Négocier uniquement le dossier des « disparus » ?

Pour la première fois depuis l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge, une importante délégation officielle américaine est arrivée, ce lundi 6 janvier, à Hanoi. Au cours de son séjour de quarante-huit heures, elle rencontrera notamment M. Nguyên Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères. La délégation est dirigée par MM. Armitage, sous-secrétaire à la défense, Paul Wolfowitz, sous-secrétaire d'Etat pour le Pacifique et l'Asie de l'Est, et Richard Childress, directeur des affaires politiques et militaires du Conseil national de sécurité.

Officiellement, le seul sujet à l'ordre du jour est le problème des mille sept cent quatre-vingt-dix-sept Américains encore portés disparus depuis la guerre du Vietnam, un problème à propos duquel les Américains ont constaté, surtout depuis l'automne dernier, une *« meilleure coopération »* de la part des autorités vietnamiennes. Mais ces dernières ont fait savoir qu'elles étaient prêtes à aborder d'autres questions, pour peu que leurs interlocuteurs américains le souhaitent.

Cette visite souligne la volonté, de la part d'Hanoi, de « normaliser » les relations avec Washington, un effort qui avait été interrompu, fin 1978, par l'intervention des troupes vietnamiennes au Cambodge, avant même l'établissement de relations diplomatiques entre Washington et Pékin l'année suivante. Mais, si les Américains ne présentent plus le problème des « disparus » comme une condition à la normalisation de leurs relations avec le Vietnam, ils rappellent, ainsi que l'a fait récemment M. Armitage, que *« le libre choix du peuple cambodgien »* demeure la condition de tout rapprochement sérieux entre les deux capitales.

Or l'imbroglio cambodgien demeure entier. La résistance khmère connaît, pour sa part, de nouvelles difficultés. Les sihanoukistes ont su, en ces deux dernières années, organiser une petite armée – moins de dix mille hommes, – mais la guérilla qu'elle mène demeure marginale. Le FNLPK (Front national de libération du peuple khmère), qui compterait quelque quinze mille hommes en armes, est désormais paralysé par des querelles internes opposant son président en titre, M. Son Sann, à un groupe de chefs militaires et civils (*le Monde* daté 5-6 janvier). Les Khmers rouges – trente-cinq mille hommes en armes – dominent donc cette coalition, d'autant qu'ils sont les seuls à mener des actions de guérilla gênantes pour une armée vietnamienne qui, avec la fin des pluies, s'apprête à reprendre l'offensive.

Dans le camp de Phnom-Penh, la consolidation du régime pro-vietnamien se heurte toujours à de sérieux obstacles, notamment à l'antagonisme traditionnel entre Vietnamiens et Cambodgiens. Hanoï s'appuie sur d'anciens Khmers rouges, divisés entre eux, qui n'en font parfois qu'à leur tête, par exemple quand ils décident de porter à cinq ans la durée du service militaire – une mesure bien peu populaire – ou d'étendre les obligations de participation à des travaux d'« intérêt général ». Entre Khmers rouges, des deux côtés, les contacts ne sont pas toujours coupés, surtout à l'échelon local, ce qui explique désertions ou ralliements, dont on entend parler de temps à autre, dans les deux sens.

Le durcissement de Pékin

L'été dernier, une série d'initiatives avaient laissé penser que des discussions pourraient s'amorcer : propositions de *« négociations indirectes »* par l'ASEAN (1), contre-propositions des pays indochinois, offre de *« cocktail party »* par le prince Sihanouk... Les Khmers rouges avaient même annoncé la « semi-retraite » de leur dirigeant, M. Pol Pot, avec lequel les Vietnamiens et leurs protégés de Phnom-Penh ont toujours refusé de discuter et qui semble refaire surface aujourd'hui. Mais ces efforts pour prendre langue, notamment par l'intermédiaire des Indonésiens, n'ont, semble-t-il, pas encore abouti, ainsi que tendrait à le montrer le silence fait sur la réunion, la semaine dernière à Djakarta, d'une commission conjointe d'experts vietnamiens et indonésiens.

Entre-temps, Pékin a durci son attitude. La Thaïlande a reçu l'assurance que la pression militaire chinoise, sur la frontière vietnamienne, serait renforcée en cas d'incidents sur la frontière khméro-thaïlandaise. La Chine a renouvelé son appui à la résistance khmère et poursuivi son ravitaillement en armes et en munitions, notamment au profit des Khmers rouges. Début janvier, M. Hu Yaobang, secrétaire général du PCC, a sans doute voulu, de nouveau, souligner la détermination chinoise en inspectant les troupes sur la frontière vietnamienne et, surtout, en se rendant aux îles Paracel (Xisha), au large de la côte du Vietnam, que la Chine avait occupées en 1974 alors qu'elles étaient encore sous le contrôle de l'ancien régime de Saigon.

A Hanoi, les Américains risquent de constater que les Vietnamiens sont, de nouveau, partagés entre deux ambitions apparemment incompatibles. D'un côté, leur « projet » cambodgien, qui les isole diplomatiquement. De l'autre, leur besoin d'une ouverture – sur l'Occident, sur leurs voisins, sur les organismes d'aide internationaux – pour réformer leur économie et réduire leur dépendance à l'égard de l'Union soviétique. Il faudra sans doute attendre le prochain congrès du PC vietnamien – qui pourrait se tenir en février, à l'occasion du cinquante-cinquième anniversaire de sa fondation, – pour voir comment Hanoi compte s'y prendre pour assurer le développement du Vietnam tout en continuant de « protéger » le Cambodge, même après 1990, date avancée pour le retrait total de son contingent, installé depuis plus de sept ans chez le voisin.

Mais la délégation américaine – dont la visite, prévue en août 1985, a donc été reportée de près de cinq mois – ne s'est pas rendue à Hanoi sans s'assurer, au préalable, que le déplacement en valait la peine. Le problème des « disparus » n'explique sûrement pas tout...

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Association des nations de l'Asie du Sud-Est : Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

AMÉRIQUES

San-Francisco : ce n'est pas drôle d'être gay

(Suite de la première page.)

Il est si peu seul à le penser que Folsom, par exemple, longue artère sinistre qui était terre gay sur une bonne dizaine de blocs, est reconquise, place après place, par des *« straights »* (des hétérosexuels) qui rachètent à bon prix des bars désertés pour ouvrir des boîtes où filles et garçons vont danser. Quelques carrés tiennent encore, mais, comme de vieux immeubles dans un quartier en rénovation, vestiges d'une époque dont on pourrait, un jour, avoir du mal à se souvenir.

Fastueusement équipés pour tous les plaisirs, les grands établissements de bains ont été fermés, et il y est interdit, sur injonction municipale, de pratiquer des orgies. Même sur Castro, Champs-Elysées de la communauté, de grandes chaînes de distribution rachètent des baux et hissent leurs enseignes, tandis qu'une pancarte « A vendre » orne la façade éteinte de la grande librairie spécialisée.

La communauté multiplie les concessions à la morale générale, mais aucun de ses porte-parole ne serait pour autant prêt à admettre que, à force de renoncer à ses conquêtes les plus provocantes, cette cité pourrait disparaître ou, en tout cas, se dissoudre dans la ville. John Lorenzini, directeur pour San-Francisco de l'association, embryonnaire mais nationale, des PWA ne reconnaît ainsi l'érosion de Folsom que pour ajouter immédiatement : *« Mais Folsom, c'était le coin des bars cuir. »*

Il veut dire par-là le coin des SM, des sado-masochistes tout harnachés de cuir noir et de chaînes. Un excès en somme, fait-il comprendre, et qui n'était de toute manière plus de mise, car, dit-il, *« SIDA ou pas, le temps doit finir où l'on s'envoyait un mec, et salut ! Mon rêve est que la communauté comprenne que l'on peut avoir de vraies relations sans qu'elles soient sexuelles »*.

Le projet Shanti

Sortant de consultation, un homme est alors entré dans le salon d'attente de l'AIDS Clinic, où John Lorenzini se trouvait ce matin-là. La cinquantaine et une carrure d'athlète, cet ancien professeur de journalisme de New-York a dit d'une voix égale que démentait seulement la pâleur de son front : *« C'est une forme très agressive. »* Une forme de sarcome de Kaposi, ce cancer de la peau qui est l'une des principales maladies dont meurent les victimes du SIDA. John Lorenzini lui a pris la main et l'a posée sur sa cuisse dans un geste d'infirmier des âmes, rôle qu'il s'est assigné depuis deux ans que le SIDA le ronge lui aussi.

D'abord, raconte ce comptable venu du Nebraska, ce fut comme être jeté dans le néant : plus d'emploi, plus de maison, plus de couverture médicale, et l'assistance sociale pour toute ressource. Puis il a retrouvé un toit grâce au Shanti Project, une organisation humanitaire subventionnée par la municipalité pour aider les PWA et qui loue des maisons dans lesquelles chacun d'eux peut avoir sa chambre contre un loyer proportionnel à ses revenus.

Shanti a également développé un réseau de volontaires (pas toujours gays) qui assistent les mourants, apportent un *« soutien affectif »* aux malades et à leurs proches ou font les courses et le ménage de ceux qui ne peuvent plus sortir de chez eux. Contre la peste, un front s'est en fait constitué, qui mobilise la communauté et dont la première tranchée est l'AIDS Foundation, vingt-deux salariés, trois cents volontaires et de vastes locaux pour, entre autres, répondre aux appels téléphoniques angoissés ; assurer une alimentation saine aux malades indigents ; promouvoir l'usage des préservatifs ou animer une association de trois cents serveurs de bars gays qui interviennent dans les conversations pour donner des explications sur le SIDA ou mettre en garde contre une tentation d'un soir.

Presque la moitié du budget de la fondation provient de collectes organisées par les associations gays de San-Francisco (commerçants, médecins, avocats, etc.), et John Lorenzini, dans son jean trop large et troué, en conclut fièrement et pas complètement à tort que *« la compassion et la charité ont remplacé le sexe comme ciment de cette communauté »*. Il dit que si la ville a gardé son *« estime »* à la communauté, c'est *« parce que nous avons gardé le respect de nous-mêmes »*, que *« grâce au courage d'aujourd'hui nous écrivons un nouveau chapitre de notre histoire »* et qu'*« on est toujours gagnant quand on sait répondre positivement à un défi »*.

> *Ils étaient venus attirés par une liberté, celle d'être eux-mêmes. C'est la mort qu'ils ont trouvée.*

On croirait entendre Ronald Reagan chanter les vertus de l'Amérique, et sa voix ne se cassera légèrement que lorsqu'il racontera comment, il y a vingt ans seulement, on pouvait encore essayer, dans sa ville, d'interner un jeune homme pour homosexualité ; comment il s'était engagé dans l'armée puis avait rejoint les mormons pour *« essayer, vous savez, de devenir un homme »*, et comment San-Francisco lui avait apporté la paix. La paix ? *« Oui*, dit-il, *je suis fier de ma vie et j'accepte tout, complètement. »*

« Gay », c'est (c'était ?), dit Leon McKusick, trente-cinq ans, psychologue, le vocable de la libération — d'une période *« où nous étions tout au plaisir de la fin du tabou, tout à la joie d'un costume neuf qu'on veut, bien sûr, faire voir »*. Le tabou ne s'est pas réimposé et la population de la ville échappe à la psychose grâce, largement, à l'abondance d'informations quotidiennes du *San Francisco Chronicle*. Mieux, le conseil municipal, qui aura déboursé en 1985 plus de 8 millions de dollars pour lutter contre le SIDA, a récemment adopté — à l'unanimité — un arrêté interdisant toute discrimination contre les victimes de la maladie.

Normalisation et singularité

Souvent craint, le retour de bâton ne s'est, pour l'instant, pas produit, et Castro affiche toujours une singularité certaine. Les femmes y sont aussi incongrues que des palmiers sur la banquise, la banque est homosexuelle, comme le sont le marchand de vins et liqueurs, les médecins du cabinet de groupe, l'agent d'assurances et l'agent immobilier, les propriétaires et les locataires, l'antiquaire et le fromager — mais plus le peintre du coin de la rue : il est mort et une certaine exubérance avec lui.

Avant qu'il ne faille se rendre à l'évidence de l'épidémie, on venait ici à toute heure *« to pick somebody up »* (draguer), et l'affluence était telle sur les trottoirs qu'il suffisait, disait la plaisanterie, de prendre le suivant si l'on avait raté le premier. Aujourd'hui, les commerçants se plaignent de la baisse du chiffre d'affaires, le couple de décorateurs souhaiterait que le quartier devienne moins évidemment gay ; le tourisme homosexuel, autrefois florissant, est en chute libre, et le vendeur de la boutique de vêtements constate : *« La révolution sexuelle, c'est fini »* et se fait aussitôt corriger par son patron : *« La promiscuité n'a jamais rien eu à voir avec la révolution sexuelle. »*

Sur les trottoirs, on ne drague en tout cas plus, et dans les bars — dont les façades, depuis la libération, sont en verre transparent — il n'y a plus d'arrière-salles à l'ombre propice et l'on regarde... la télévision très sagement — sauf, bien sûr, ce soir de match San-Francisco-Seattle durant lequel tout Castro retentissait de hurlements et de hourras de citoyens comme tout le monde.

On se tient chaud, à l'âme, et les sondages annuels réalisés depuis 1982 par Leon McKusick montrent qu'en cinq ans le nombre de membres de la communauté n'ayant eu aucun partenaire dans le mois précédent a doublé (de 7 % à 13 %), tandis que ceux qui en déclarent six ou plus a diminué des deux tiers (9 % contre 26 %). Le couple et la fidélité sont les valeurs en hausse, et largement diffusées ; les lignes directrices pour le *« safe sex »* (sexe sans risque) commencent à être connues de tous et très appliquées. Il ne faut *« échanger »* ni sperme, ni salive, ni sang et faire très attention quand on utilise des préservatifs.

Restent, en bref, la tendresse et la masturbation — *« créatrice »*, il est vrai, tant les États-Unis sont le pays du marketing, — et Leon McKusick, parlant de sa propre peur de chaque heure, de cette peur qui a rendu toute la communauté hypocondriaque, dit qu'il ne fume et ne boit plus pour que son organisme puisse mieux résister au cas où.

Nostalgie

Le bar à l'angle de Castro et Market a la quiétude d'un pub anglais. Le jeune homme assis sur la banquette du fond au côté d'un quadragénaire était d'humeur bavarde. Il va se marier dans un mois, car il a abandonné l'homosexualité depuis les tout premiers bruits sur le « cancer gay », comme on disait d'abord. Que fait-il alors ici ? Juste une nostalgie, et puis ce n'est qu'un bar. Son ami le quadragénaire, lui, n'est qu'un ami qui se trouve être moine, franciscain.

Et gay ? Le moine, très, mais très amusé : *« à 80 % »*. Un moine n'est-il pas censé n'avoir aucune relation sexuelle ? Bien sûr, répond-il, mais il n'en a pas ; il sublime, en vivant à la limite de ce quartier, où il anime une petite paroisse gay — de plus en plus utile, souligne-t-il en racontant comment un barman l'a accueilli la veille : *« Bienvenue à bord du Titanic ! »* Le faux couple disparaît. De l'autre côté de la banquette, le barbu est curieux de savoir si son accent est reconnaissable. Non, pas allemand, pas scandinave non plus : israélien. Et mon ami, vous diriez qu'il est quoi ?

Egyptien ? Non. Tout de même pas... Mais si : Palestinien, ils se retrouvent à San-Francisco, improbables Roméo et Juliette, aussi inquiets que tragiquement ignorants du SIDA et certains d'y échapper en ne couchant qu'avec des gens qu'ils connaissent — aux quatre coins du monde. Autre bar : un chauve qui n'a pas trente ans et travaille chez un agent de change se saoûle au lait vitaminé. Il est catholique, pas du tout à l'aise avec le péché. Le SIDA, c'est le coup de grâce, d'autant plus terrible que l'homme avec lequel il vit est médecin, et que le dernier PWA qu'il a vu mourir, masque à oxygène sur le visage, a griffonné avant de s'éteindre : *« Turn straight »* (« Deviens hétéro »).

Ça suffira pour la soirée, mais le lendemain matin la première vision des couloirs de l'unité 5-B, le service spécialisé de l'hôpital public, pétrifie : un squelette couvert de lésions affreuses s'essouffle vainement à faire avancer sa chaise roulante. Il n'a plus de cheveux, plus de regard, pas trente ans, et les infirmiers ne semblent pas voir. Ce n'est pas qu'ils soient indifférents à cette douleur, tous sont au contraire volontaires, eux-mêmes gays ou lesbiennes le plus souvent, sortes de saints. Mais ce spectacle est la norme. Il y a bien pire derrière les portes des chambres : les défigurés, les débâcles intestinales permanentes ou ceux qu'on n'approche plus qu'avec un masque, car ils n'ont plus la force de mettre la main devant leur bouche quand la pneumonie les déchire.

Propret et pimpant

Avec ça, tout est propret et pimpant, et dans la petite salle commune on bavarde entre le frigidaire plein (don de la communauté), la machine à café et le tableau d'affichage qui propose (Oh ! l'Amérique !) des T-shirts 5-B pour 5 dollars. Une infirmière, Diane Jones, explique que le service disposera en janvier de deux fois plus de lits (vingt-quatre), et un malade, encore solide mais moite, tremblant et la lèvre couverte d'un herpès purulent, articule avec peine et sans se faire démentir : *« Ça ne suffira pas »*, et s'en va.

Parfois, il faut mettre des familles à la porte, qui viennent dire à un fils mourant : *« On te l'avait bien dit. »* Pas simple non plus d'annoncer à des parents débarquant d'une ferme du Middle-West que leur enfant est gay et condamné. Pas simple encore de voir les batailles entre les familles et le « gendre » haï. Rien n'est simple ici, et notamment pas de demander au malade, avant qu'il ne sombre, s'il veut qu'on le maintienne en vie jusqu'au bout, entubé en salle de réanimation.

« Après tout, dit Bob Adrian, le jeune infirmier d'origine hongroise, *ce n'est pas pire que la famine en Ethiopie ou les emprisonnements psychiatriques en URSS. »* Il n'a pleuré, dit-il, que trois fois, ce jour de Noël 1984 surtout, *« quand deux policiers sont venus porter des cadeaux, qu'ils sont entrés dans la chambre d'un garçon de vingt-trois ans qui mourait très lentement et qui n'a pas pu les voir, pas pu réaliser que des policiers pouvaient lui apporter des cadeaux à lui. »* Mais ces policiers, ils étaient... ? *« Oui, oui, c'est possible, un peu gays »*, a répondu Bob en coupant une question dépourvue d'intérêt.

« On apprend au milieu des fléaux », disent les dernières lignes de *la Peste*, qu'*« il y a dans les hommes plus de choses à admirer que de choses à mépriser »*. Cela se vérifie. Pourvu seulement que le fléau ne dure pas.

BERNARD GUETTA.

politique

Un entretien avec

(Suite de la première page.)

— Mais si le président de la République continue de descendre personnellement dans l'arène et de dire, comme il l'a fait le 15 décembre : *« Les » Français qui ont à se plaindre, c'est à moi qu'ils doivent » s'adresser »*, ne met-il pas sa charge en jeu en fournissant lui-même des arguments aux adversaires de la cohabitation ?

— Dès qu'on me parle de cohabitation, je réponds : Constitution. Quels que soient les résultats des élections, il faudra appliquer la Constitution. Ni plus ni moins.

» Sur ce thème à la mode, j'observe, d'ailleurs, beaucoup de faux-semblants. Car au fond la plupart des dirigeants de droite sont contre la cohabitation. Simplement, ils modulent leurs déclarations selon ce qu'ils croient être leur intérêt présidentiel. L'un, pressé de saisir sa chance, voudrait chasser l'actuel président de la République au nom même de la dignité de la fonction ! L'autre, contraint à la lenteur pour des raisons exactement symétriques, se dit prêt à la cohabitation, avec des peaux de banane plein les poches. Ils évoquent de vastes pensées, ils ont surtout des arrière-pensées !

— Si M. Mitterrand intervient davantage dans la campagne, n'est-ce pas aussi pour tenir un rôle qui n'est peut-être pas tenu par d'autres, et d'abord par vous-même, aussi bien qu'il l'espérait ?

— Je pense plutôt que chaucun a son rôle à jouer. Mais vous vous fondez peut-être, dans votre appréciation, sur de récents sondages. Personnellement, je ne me suis jamais laissé enivrer par l'air des cimes ; je suis d'autant plus à l'aise pour ne pas être gagné par la morosité des creux.

» Devant un sondage, qu'il soit bon ou qu'il soit moins bon, il faut rester calme, garder son humour et attendre les suivants. Mais je vous concède volontiers que, dans la période récente, j'ai pris pas mal de coups. Je crois, cependant, qu'on peut faire de toute difficulté un atout.

— Comment, en ce qui vous concerne ?

— En étant moi-même, et en disant – avec l'équipe gouvernementale – aux électeurs : voilà ce qui a été fait ; voilà les problèmes ; voilà ce que nous proposons de faire ; voilà quels sont les enjeux. Etes-vous pour ou contre une équipe qui est en train de faire gagner la France ?

— Vous dites que vous avez reçu des coups, mais, lors de votre précédente « Heure de vérité », le 4 septembre, vous souligniez que *« les hommes politiques s'usent très vite »*. Or, depuis cette intervention, vous avez essuyé le coup de tabac de l'affaire Greenpeace, qui a provoqué la démission de M. Charles Hernu, puis vous avez éprouvé le « trouble » de la venue à Paris du général Jaruzelski, et vos amis socialistes ont, alors, désapprouvé votre attitude vis-à-vis du président de la République... Finalement, n'avez-vous pas l'impression d'être victime prématurément de ce phénomène d'usure ?

— L'usure dont je parlais, c'est celle des interventions publiques. Les coups, c'est autre chose. On m'avait souvent décrit comme quelqu'un qui avait été épargné. Eh bien, maintenant, j'en ai reçu, c'est vrai, et une belle série ! Parmi les événements que vous avez cités, vous avez oublié, d'ailleurs, mon débat avec Jacques Chirac, qui, réalité ou apparence, a été décevant pour beaucoup. On a parlé de brouillage d'image : c'est une remarque juste.

— Il reste que, depuis les affaires en question, vos relations avec le président de la République apparaissent, elles aussi, un peu brouillées. Quand vous veniez d'être nommé à l'Hôtel Matignon, vous aviez éprouvé le besoin de préciser, dans l'une de vos premières interventions publiques à la télévision : *« Lui, c'est lui, moi, c'est moi. »* Aujourd'hui, vous êtes amené à souligner votre *« parfaite communion »* de pensée avec le président de la République, alors que l'on pouvait penser que cela allait sans dire...

— Quand j'ai été nommé premier ministre, on me présentait volontiers comme un gentil fantôme. On m'a posé la question, et j'ai répondu par cette formule, en souriant. Si j'avais à la compléter aujourd'hui, après un an et demi comme premier ministre et près de dix ans de collaboration quotidienne avec François Mitterrand, je dirais : *« Lui, c'est lui ; moi, c'est moi ; et lui et moi, c'est nous. »* Nous avons renforcé nos liens au cours de ces dix-huit mois.

— Certes, mais, compte tenu de la publicité donnée à l'incident...

— Quand il est question des droits de l'homme, le premier ministre ne s'exprime pas : quel manque de conviction ! Le premier ministre s'exprime : quel manque de maîtrise ! Choisissez...

— Si le « trouble » que vous avez exprimé devant l'Assemblée nationale était si profond, pourquoi n'êtes-vous pas parti du gouvernement ?

— Je ne me promène pas avec ma démission en bandoulière.

— Et cette offre de démission au président de la République dont on a parlé ?

— *Le Monde* en a parlé. Cette offre n'a jamais été faite. J'ai beaucoup d'estime pour votre journal, mais cela ne me conduit pas nécessairement à calquer mon attitude sur vos titres.



SZLAKMANN.

— Est-ce que votre solidarité avec le président de la République va jusqu'à vous faire épouser la propre trajectoire de M. Mitterrand au-delà des élections de mars ? Avez-vous une idée de ce qui se passera pour lui ? Avez-vous l'impression d'agir en pleine connaissance de cause ?

— Le président est élu pour sept ans. En ce qui concerne le premier ministre, son poste relève à tout moment de la décision du président. C'est assez simple. La solidarité est totale.

— Malgré l'écart de vingt points qui sépare la gauche de la droite dans les sondages, vous pensez donc que les socialistes peuvent encore créer une dynamique qui leur permette de trouver après les élections de mars assez d'alliés pour gouverner sur leurs positions...

— Oui, je le crois. Et je l'espère.

— Par quel miracle ?

— Par la prise de conscience de ce qui se passe en profondeur dans l'économie et dans la société françaises. Par le constat que nous avons aujourd'hui la plus faible inflation depuis dix-sept ans ; que, pour la première fois depuis quinze ans, le chômage à la fin de 1985 recule par rapport à l'année précédente ; que le pouvoir d'achat et l'investissement repartent ; que, malgré les difficultés, nous sommes en train de concilier grandes réformes et bonne gestion. Et, en opposant à ces constats une évidence : si les partis de droite revenaient au pouvoir, il y aurait à craindre trois séries de problèmes sérieux : des difficultés institutionnelles ; des excès économiques, parce que le programme de la droite, dans sa version dure, est, sur plusieurs points, très dogmatique ; des difficultés sociales, enfin, parce que je ne crois pas que les salariés et les syndicats laisseraient démolir sans réagir. La France n'a pas de temps à perdre avec ces retours en arrière.

« La continuité tranquille »

— La campagne des socialistes apparaît très axée sur la continuité...

— Oui, la continuité tranquille...

— Mais est-ce que cette campagne ne souffre pas, justement, de cet axe ? N'aurait-il pas été préférable pour la majorité de défendre aussi un projet ?

— Pour un gouvernement et une majorité, il existe toujours un écueil : s'ils ne proposent rien de nouveau, à quoi bon voter pour eux ? S'ils avancent des idées radicalement nouvelles, pourquoi ne les ont-ils pas déjà réalisées ? La plate-forme des socialistes réussit, me semble-t-il, à éviter cet écueil et propose, notamment sur le plan économique et social, certaines avancées nouvelles.

— Si le programme adopté par le Parti socialiste vous paraît raisonnable, pourquoi avez-vous mis en garde vos amis lors de la dernière réunion du comité directeur du parti, contre les conséquences d'une éventuelle augmentation des charges ?

— J'ai répété ce que je crois : il ne faut pas augmenter les charges. Il serait même préférable de continuer la baisse des prélèvements obligatoires, amorcée cette année. Mais cela dépend essentiellement de deux facteurs : une croissance suffisante – qui ne se décrète pas – et le rythme de réalisation des réformes. Ainsi, l'idée d'instituer un revenu social minimum devra se concrétiser de façon progressive.

— Quelles sont donc, à votre avis, les chances de la gauche ?

— Elles sont réelles si nous savons nous expliquer et si nous y croyons nous-mêmes. Il y a des intentions de vote pour la droite ; il n'y a pas d'adhésion profonde à la droite. J'ajouterai une remarque. Actuellement, l'économique prend de plus en plus d'importance par rapport au social. Et, dans l'idée de beaucoup de gens, l'économique, c'est la droite, le social, c'est la gauche. Alors que nous sommes en train de montrer, je crois, lentement mais sûrement, dans la conscience des gens, que nous pouvons lier l'économique et le social.

» D'autre part, nous vivons à une époque où – j'enfonce une porte ouverte – l'individuel prend souvent le pas sur le collectif. Or l'individuel est souvent identifié à la droite, le collectif à la gauche. Alors que nous sommes en train de réconcilier les deux.

» Enfin, de la même façon, notre époque voit le sens du risque l'emporter peu à peu sur la notion de sécurité, et l'on considère, généralement, que le risque est l'apanage de la droite et la sécurité une valeur de gauche. Alors que la gauche, là encore, peut combiner risque et sécurité. Mais cette intégration des valeurs constitue un phénomène relativement nouveau, et ce que je viens de dire n'est probablement pas encore un sentiment majoritaire.

— Vous parliez des prélèvements obligatoires. Il vient d'apparaître que les résultats obtenus cette année ne sont pas aussi nets que le souhaitait M. Mitterrand...

— Sans doute, la réduction des prélèvements est moins forte que prévu, mais l'essentiel me paraît être que cette réduction se soit produite, ce qui n'avait pas été le cas depuis de longues années.

— Et contre le chômage, quelles sont vos perspectives ?

— Tout repose sur ce que j'appellerai le carré de l'emploi. Le premier côté de ce carré, c'est la désinflation. C'est seulement si nos produits sont bon marché qu'on arrivera à bien les vendre, donc à faire tourner à plein nos entreprises. Cette condition est en train d'être remplie. Nous devrions améliorer encore nettement nos résultats en 1986. Un objectif inférieur à 3 % est raisonnable.

» Le deuxième côté du carré est constitué par l'ensemble formation - recherche - investissement. La formation, c'est-à-dire les compétences du futur ; la recherche, c'est-à-dire les produits du futur ; l'investissement, c'est-à-dire les équipements du futur. Sur ce triple plan, l'évolution est positive.

» Troisième côté du carré, l'indispensable aménagement du travail. C'est l'objet du projet de loi récemment adopté en première lecture par l'Assemblée nationale.

» Enfin, le quatrième côté, la coopération européenne, souffre du fait que certains de nos voisins n'utilisent pas encore à plein leurs marges de croissance. Mais des signes positifs se présentent : le bon démarrage du programme technologique européen Eurêka, la décision imminente concernant le lien fixe Transmanche, bientôt, je l'espère, un nouveau TGV vers Bruxelles, Amsterdam et Cologne.

» Il faut agir sur tous les côtés à la fois. L'honnêteté consiste à dire que ce sera long et difficile. Quand les partis conservateurs disent qu'il suffit de décréter la liberté de ceci ou de cela pour vaincre le chômage, ils sèment l'illusion.

— Comment allez-vous régler le problème de la flexibilité tel qu'il se pose avec le projet de loi qui vous reste pour l'instant sur les bras ?

— L'aménagement du travail est nécessaire. La vraie question est de savoir si on veut organiser cet aménagement par un texte raisonnable qui favorise la négociation sociale au niveau des branches professionnelles et qui préserve les droits des salariés ou si, en bloquant tout, on veut faire le lit d'une future déréglementation sauvage.

» Nous avons choisi la première solution, et nous restons fidèles à ce choix. Je pense qu'il faut avancer. J'espère que l'obstruction des dirigeants communistes et, le cas échéant, des partis de droite, ne nous empêchera pas de mener à bien cette réforme. »

« Prendre une France d'avance »

— Vous admettez que vous avez été amenés à changer de cap, en cours de route, par rapport à vos orientations de 1981. On avait pu croire que l'une des missions imparties au nouveau premier ministre, en juillet 1984, était de tracer un plan de vol qui intègre ce changement et définisse une nouvelle perspective pour la gauche. Pensez-vous que les choses sont claires et clairement perçues aujourd'hui ?

— Eh bien, essayons de clarifier cette perspective. De toute mon énergie, de tout mon cœur, je souhaite que les Français, à quelques foulées de l'an 2000, prennent une France d'avance.

» Prendre une France d'avance, c'est ne pas faire comme ces partis politiques qui, aujourd'hui, regardent la France dans leur rétroviseur. C'est sentir que le monde bouge, que demain peut être meilleur qu'hier pour peu que nous comprenions et planifions les changements. De là, le IXe Plan et nos lois-programmes pour la défense, la recherche scientifique, la police, l'enseignement technologique.

» Prendre une France d'avance, c'est rejeter l'égoïsme de crise, l'exploitation de l'insécurité, et leur préférer la solidarité, l'action responsable pour prévenir et sanctionner la délinquance. C'est voir dans la jeunesse un atout et non pas une menace, dans l'éducation un levain pour l'égalité des chances et non pas un carcan. De là, notre effort massif en faveur de l'éducation et de la formation.

» Prendre une France d'avance, c'est assumer l'aventure de la compétition internationale, ne pas s'imaginer qu'on peut vivre repliés à l'abri de ses frontières. C'est refuser de s'arrêter à chacune des difficultés que rencontre l'Europe et se battre pour les surmonter. De là, notre engagement aux côtés de nos entreprises dans la bataille économique mondiale et notre accord pour davantage d'Europe politique, économique, sociale et technologique.

» Prendre une France d'avance, c'est croire à la morale, notamment dans la lutte pour les droits de l'homme. De là, notre attitude, par exemple, face au scandale de l'apartheid.

» Pour qualifier ce que nous avons fait depuis cinq ans – et sans nier les problèmes, – j'emploie souvent l'expression « grandes réformes et bonne gestion ». La bonne gestion n'est plus tellement contestée. On se rabat sur les réformes, qu'on trouve parfois insuffisantes. Elles sont sans doute moins profondes que dans les années 1981-1983, et c'est normal, mais elles restent importantes. Par exemple, la récente loi sur la limitation du cumul des mandats électifs marquera la modernisation de notre vie politique. Le plan de modernisation de la police aussi...

— Réforme ou « bonne gestion » ?

— Les deux. Ce plan modifiera sur cinq ans en profondeur les moyens de fonctionnement et le travail de notre police pour en faire une force vraiment moderne.

» Autre exemple : l'élargissement récent du Marché commun à l'Espagne et au Portugal.

» Dernier exemple, dans un tout autre domaine : les libertés nouvelles pour les femmes. Loi et plans d'égalité professionnelle, accès à tous les métiers de la fonction publique, statut des conjointes d'artisans et de commerçants, élimination de la notion de « chef de famille », loi sur l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et dans la gestion des biens des enfants mineurs, prise en charge de l'interruption volontaire de grossesse par la Sécurité sociale, voilà des mesures adoptées au cours de la législature et qui vont marquer profondément la vie de millions de Français.

» Ajoutez à cela toutes les réformes qui ont été réalisées depuis 1981 – en particulier la décentralisation, le droit à la retraite à soixante ans, l'extension des libertés, l'œuvre considérable de Robert Badinter, les nouveaux droits des travailleurs, l'ouverture réciproque de l'école et de l'entreprise, et je pense que devrait, tôt ou tard, s'installer l'image d'une équipe qui s'est montrée intègre, capable de transformer la réalité en profondeur et en même temps de bien gérer.

« L'un des hommes politiques les plus populaires »

— Est-ce qu'on ne retrouve pas le problème d'une équipe qui est populaire – vous rappeliez vous-même que votre « cote » dans les sondages, demeure enviable...

— ...Oui, malgré les difficultés, je dois faire partie des quelques hommes politiques les plus populaires de France...

— ...Une équipe populaire, donc, mais une politique qui ne l'est pas.

— Les gens sont d'accord sur beaucoup d'éléments de la politique que nous menons et apprécient hautement plusieurs des personnalités de notre équipe gouvernementale, mais pas – ou pas encore – l'ensemble. Nous devons, là aussi, expliquer : « Vous ne pouvez pas conserver Jack Lang, comme ministre de la culture, ou Jean-Pierre Chevènement comme ministre de l'éducation nationale, ou Hubert Curien ou Edith Cresson ou Alain Calmat, avec une majorité hostile. Nous ne pourrons pas poursuivre notre action contre l'inflation,

Greenpeace : « le plus total accord » avec M. Mitterrand

— Avant votre « trouble » à propos de la visite du général Jaruzelski, il y a une autre affaire qui a semble-t-il, altéré vos relations avec François Mitterrand. Nous voulons parler de l'affaire Greenpeace.

— Absolument pas.

— Pourtant, on a senti un décalage entre vous et le chef de l'Etat...

— Sur quel point ?

— D'abord, dans les échanges de lettres entre le président de la République et vous jusqu'à la démission de M. Hernu. Puis dans le fait que, dans sa conférence de presse du 21 novembre dernier, le chef de l'Etat se soit employé à ménager l'ancien ministre de la défense et l'ancien chef des services secrets. Vous êtes-vous toujours senti, dans cette affaire, en « communion étroite » avec le président de la République ?

— A chaque fois que le président ou moi-même nous nous sommes exprimés sur ce sujet, nous l'avons décidé ensemble et fait dans le plus total accord. Sur le fond et sur la forme.

— Comment expliquez-vous que M. Hernu continue de parler beaucoup de cette affaire depuis qu'il n'est plus ministre de la défense, qu'il réaffirme qu'il n'a jamais donné l'ordre de couler le *Rainbow-Warrior* et qu'il le fasse en paraissant plaisanter, mettant en cause un « esprit malin », voire le « diable » ?

— Vous ne m'entraînerez pas sur ce terrain. Charles Hernu n'est plus ministre, il reste un camarade et un ami.

— Votre attitude à propos de la visite du général Jaruzelski, appelle, si vous le permettez, quelques éclaircissements. Qu'en est-il de la version donnée à l'Elysée, selon laquelle vous auriez pris en quelque sorte, auprès de François Mitterrand, l'engagement de dire, en conclusion de votre déclaration du 4 décembre à l'Assemblée nationale, après avoir exposé les explications du président de la République, que ces explications vous avaient convaincu, ce que vous n'avez pas dit ?

— Cela m'étonnerait qu'une telle « version » circule. Quand on lui a posé ce genre de question, François Mitterrand a répondu : *« C'est l'affaire du président de la » République et du premier » ministre, et d'eux seuls. »*. Tenons-nous en là.

M. Laurent Fabius

contre les inégalités excessives, pour la formation, pour les libertés, pour le dialogue social si vous ne vous donnez pas les moyens politiques de continuer notre tâche. »

– Beaucoup de gens se *disent, aussi, que la politique* que vous faites n'est plus vrai*ment la vôtre et que vous faites* – bien – une politique qui, dans *plusieurs* domaines essentiels, ressemble à celle contre laquelle vous aviez été élus...

» Je connais le débat : existe-t-il encore des différences entre gauche et droite ? Il y a eu des évolutions, qu'il faut reconnaître, mais tout confondre est simpliste. Prenons, là aussi, quatre exemples précis.

» L'impôt sur les grandes fortunes : nous sommes pour et nous l'avons mis en œuvre. Dans une période de solidarité, nous pensons qu'il est normal de demander plus aux gens qui ont le plus, avec un impôt qui rapporte environ 5 milliards de francs par an. La droite est contre. Si on le supprimait, il faudrait que d'autres paient. Qui ?

» Deuxième exemple : nous *sommes favorables* à un système d'économie mixte, avec à la fois des *entreprises privées* et des entreprises publiques, les unes et les autres compétitives. La droite dit, elle : plus question d'entreprises publiques dans le secteur concurrentiel. Selon moi, un tel changement, *dicté* par des raisons purement idéologiques, constituerait un traumatisme inutile et une erreur.

» Troisième exemple : la droite voudrait pouvoir licencier plus facilement en supprimant *toute autorisation préalable. Nous* ne sommes pas d'accord.

» Quatrième exemple : le projet de guerre des étoiles entre Américains et Soviétiques. Comme l'a très bien exposé M. Quilès dans vos colonnes, ce projet entraînerait sous couvert d'un lointain et hypothétique désarmement, un rapide *et massif surarmement.* La droite est favorable à l'intégration de la France. Nous, non.

» Bien sûr, il y a aussi et heureusement de larges zones de consentement. Et il ne faut pas créer des divisions par plaisir. Mais sur ces *quatre* exemples précis, parmi d'autres, les Fran*çais vont être appelés à dire leur* choix entre deux conceptions net*tement distinctes.*

– Vous citez souvent Jaurès, Blum, Mendès France et *Mitterrand. Et après ?* Le socialisme de demain, pour vous, c'est quoi ?

– Oui, je les cite souvent. Tout simplement parce que je les admire et que, pour moi, la construction du futur est aussi *faite de mémoire.*

» Quand j'examine les principaux problèmes auxquels nous aurons à faire face dans les vingt ans qui viennent, je vois personnellement trois questions majeures : celle du développement, celle de l'emploi, celle du savoir. C'est d'abord à ces trois questions que le socialisme moderne doit répondre.

» Le développement ? Nos difficultés hexagonales nous paraissent souvent redoutables. Elles ne sont pourtant rien à côté de celles des *pays pauvres.* Aujourd'hui, trois hommes sur quatre habitent des pays sous-développés. D'ici la fin du siècle, neuf sur dix des habitants nouveaux de la *planète* vivront dans le tiers-monde. Les *socialistes doivent savoir regarder* autour d'eux : nous devons dire, crier s'il le faut, qu'aucune réponse durable n'est possible aux *défis essentiels que sont la faim,* la croissance, l'endettement mon*dial et le risque* de conflits armés, si un effort massif de solidarité n'est pas fait pour soutenir le développement du tiers-monde. A ces pays, nous devons un appui efficace, et l'Europe est à bonne dimension.

Il y a les tâches d'urgence, tragiquement permanentes : les secours à apporter à ces femmes au regard insoutenable, à ces *enfants, à ces hommes décharnés* qui affrontent en cette fin d'un *siècle hypertechnicisé ses ancestraux adversaires* : la maladie et la *faim. Il y a les actions plus longues* qui concernent la réduction du surarmement, *la* réforme du système monétaire international, la stabilisation des cours des matières premières, un plan mondial de désendettement. Engager ou poursuivre ces actions est pour nous une triple exigence : morale, évidemment, politique aussi car le danger de déstabilisation grandit avec la misère ; une exigence économique enfin, car les pays riches ne bâtiront pas une prospérité durable sur la misère explosive de leurs partenaires. L'intelligence rejoint ici le cœur. A long terme, *le socialisme moderne s'appellera* un meilleur partage des richesse. »

« Un nouveau partage du travail et du temps »

– L'emploi ?

– La croissance est indispensable, elle doit être complétée par un nouveau partage du travail. Aujourd'hui, ce partage s'opère déjà, mais d'une façon sauvage, laissant, en France, sur le bas-côté deux millions trois cent cinquante mille chômeurs. L'efficacité, dans l'approche libérale, impliquerait une sorte de société duale, avec le gâteau pour les premiers rôles *et* les miettes pour les *figurants.* Nous refusons cette conception. Nous *lions l'économique* et le social. Nous souhaitons *un partage mieux négocié du* travail pour utiliser au maximum des *machines et des investissements* de plus en plus coûteux, tout en prenant en compte les aspirations humaines.

Mais le *partage* doit être plus vaste encore. La coupure de notre temps de vie en trois âges cloisonnés – (l'éducation, le travail, l'inactivité) va être de plus en plus remise en cause. Les jeunes souhaiteront avoir une activité sociale avant même d'avoir achevé leur apprentissage ; les adultes auront besoin de périodes de remise à niveau des qualifications ; les personnes âgées voudront se rendre de plus en plus « utiles ». Cette révolution du temps n'a de chance de réussir sans drames que si les partenaires sociaux en font un sujet majeur de préoccupation. *Là où certains* prônent le chacun pour soi, nous *sommes, nous, favorables à une* modernisation sociale négociée. A *long terme, le socialisme moderne* s'appellera un nouveau partage du travail et du *temps.*

» Enfin, le savoir constituera de *plus en plus notre principale ressource* et notre premier outil vers la *démocratie.* Si nous ne voulons pas que les citoyens soient manipulés, notamment par la bureaucratie, par les médias ou par le pouvoir scientifique, il leur faudra disposer de savoirs très vastes. Pour notre pays, l'intelligence, la compétence, le savoir-faire constitueront la clé de la réussite. Encore faut-il en donner les moyens à tous et à tout moment. Cela commence par l'école, qui doit être le creuset de l'égalité des chances. Cela continue dans la vie active, pour parvenir à une plus large diffusion des responsabilités.

Le temps n'est plus où le triangle bas salaires-répression syndicale-refus du dialogue définissait une unité de production compétitive. L'efficacité sera, selon nous, de plus en plus le fait *d'entreprises à la pointe du progrès social,* où l'on acceptera de payer la *qualification, de partager* le pouvoir et de susciter l'esprit d'aventure. A long terme, le socialisme moderne s'appellera un meilleur partage des savoirs et des pouvoirs.

» Par rapport à ces perspectives à long terme, qui impliquent des évolutions importantes, notamment de l'Etat, des entreprises, *des syndicats,* de l'éducation, la législature qui s'achève – j'espère *aussi celle qui s'annonce* – apporte des avancées importantes. Beaucoup d'autres restent à accomplir. Le Parti socialiste doit *en être porteur,* pour être de plus en plus, comme le souhaitent justement ses responsables, la grande force d'alternance dans notre pays.

– Dans la période dite du programme commun, de 1972 à 1981, un courant social portait la gauche. On ne le voit plus aujourd'hui. A quelles catégories sociales vous adressez-vous, aux aspirations de qui entendez-vous répondre ?

– Nous nous adressons d'abord aux catégories traditionnelles du socialisme – ouvriers, employés, artisans, petits agriculteurs, techniciens. Pour eux, le problème est non seulement celui du salaire et du pouvoir d'achat, mais aussi le changement du monde dans lequel ils vivent. Nous leur disons : « Nous cherchons à préserver ce que vous portez en vous et, en même temps, à vous préparer le mieux possible, vous et vos enfants, aux charges du futur. »

Une « supposition audacieuse »

» Mais nous nous adressons aussi à tous les créateurs, aux scientifiques, aux hommes et femmes de culture, à tous les jeunes, et en fin de compte au peuple français dans sa *diversité.* Ce *n'est pas* un hasard si nous avons institué la même année les congés de conversion pour les salariés de certains secteurs en difficulté, si cent mille entreprises *nouvelles ont été créées* – chiffre le plus élevé jamais atteint – et si nous faisons un effort sans précédent pour la culture.

» Comme je le disais il y a un instant, le risque *et la sécurité* ; l'individu *et la collectivité* ; l'économique *et le social* ; l'économique *et le culturel* : nous tenons les deux bouts de la chaîne. C'est une des différences majeures avec le libéralisme extrême.

– Revenons à la « bonne gestion ». L'affaire de la cinquième chaîne de télévision, avec ses retards, les contestations auxquelles elle a donné lieu et ses ratés juridiques, n'est-elle pas à cet égard un contre-exemple ?

– C'est la première fois qu'une chaîne privée est lancée. On peut comprendre que cela s'accompagne de certaines difficultés. L'essentiel est qu'en fin de compte les téléspectateurs puissent disposer d'un choix supplémentaire, de nouvelles images et de productions de qualité, si possible originales.

– Robert Hersant vient de *prendre le contrôle du Progrès.* Que pensez-vous de ce rachat ? Est-il compatible avec les engagements que vous avez pris en matière de presse ?

– Par rapport à la loi sur la presse d'*octobre 1984,je* pense que ce rachat est au moins doublement *illégal.* La loi prévoit, en effet, que toute cession ou prise *de contrôle d'un quotidien d'information* politique est soumise à l'avis de la commission de la transparence sur la presse. Cette commission n'a pas été saisie. La loi limite aussi les cumuls de titres. Or, le groupe en question apparaît dépasser largement ce seuil.

» Mais cette opération indique sans doute, aussi, que son auteur spécule sur de nouvelles règles pour étendre encore plus demain s'il le pouvait le champ de son empire. C'est grave pour la liberté de la presse,donc pour la liberté tout court. Le gouvernement ne peut avoir qu'une attitude : personne n'est au-dessus des lois. La justice connaîtra ce cette affaire.

– Vous paraît-il possible que le cours normal des échéances politiques soit modifié d'ici à mars ?

– Vous voulez dire un référendum ? La réduction à cinq ans du mandat présidentiel a été évoquée. Le projet date de Georges Pompidou. Sur le fond, je suis favorable à cette réduction. Et, si j'en juge par les affirmations de divers responsables politiques, c'est un domaine dans lequel un consentement très large devrait pouvoir être obtenu. Mais, avec la proximité des élections législatives, une telle procédure, en opportunité, me paraît beaucoup plus difficile. Le président de la République est en dernier ressort juge de sa mise en œuvre. Il a encore au moins deux années pour cela.

– Quel serait le meilleur candidat socialiste, à supposer que M. Mitterrand ne se représente pas au terme de son mandat ?

– *Supposition tout à fait audacieuse...* De toute façon, il s'agit de 1988. Le débat est donc prématuré. Nous aurons sûrement *l'occasion d'en reparler.* »

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU
et ALAIN ROLLAT.

Propos et débats

Mme Garaud : cohabitation et collaboration

Mme Marie-France Garaud, au cours du « Grand Jury RTL-le Monde » du dimanche 5 janvier, a confirmé son hostilité à toute idée de cohabitation après mars 1986. Elle a souligné son *« accord de fond »* avec M. Raymond Barre à ce sujet et jugé que le soutien apporté à ce dernier à la liste UDF conduite par M. Dominati à Paris relève des *« actions humanitaires ».*

Pour Mme Garaud, *« la cohabitation est largement destinée à éliminer un certain nombre d'hommes. De ce point de vue, il saute aux yeux que M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand sont des alliés objectifs. (...) La cohabitation, c'est de la complicité, je dirais même de la collaboration. (...) M. Giscard d'Estaing a le ferme espoir d'ici à 1988 d'écarter de la course présidentielle ses deux concurrents directs que sont MM. Chirac et Barre. Il a l'intention d'écarter M. Chirac en le mettant à Matignon, ce qui correspond à lui dire : « Jeune homme, il y a un champ là, devant vous, allez donc voir s'il n'y a pas de mines. » Quant à M. Barre, il a essayé de le faire entrer dans l'union, mais cela n'a pas marché. M. Giscard d'Estaing utilisera les années de cohabitation pour couper les racines de l'arbre de M. Barre qui dépassent de son côté, c'est-à-dire pour isoler les députés barristes de M. Barre en les faisant entrer dans l'union. Il me l'a dit à moi ! »* Enfin, elle affirme : *« S'il y avait une élection présidentielle maintenant, c'est M. Barre qui serait élu. (...) M. Barre est sans doute le plus apte à redresser le pays le plus rapidement possible dans une voie qui n'est pas celle du socialisme. »*

Enfin, Mme Garaud n'exclut pas de gouverner avec M. Le Pen, et se dit favorable au rétablissement de la peine de mort.

M. Delors : cohabitation et coexistence

M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, ancien ministre, estime que *« personne ne peut forcer à partir »* le président de la République après les élections législatives. M. Delors a déclaré, dimanche 5 janvier au « Club de la presse d'Europe 1 » : *« Si les deux années qui viennent doivent être dominées par la politique politicienne à tel point que l'on gâche les efforts de dix ans, je serais très malheureux pour mon pays. C'est pour cela que je suis pour la cohabitation (...).*

» On confond trop souvent la cohabitation et la coexistence (...). La coexistence, c'est la possibilité de mettre dans un même gouvernement des ministres socialistes et de l'actuelle opposition. » « Pour 1986 et 1987, cette dernière hypothèse n'est pas à exclure dans l'intérêt de la France, si le PS fait 30 % des voix » (...). Je suis contre les ruptures. J'étais contre la rupture avec le capitalisme. Je suis contre la rupture avec le socialisme. Si, demain, il y a rupture avec le socialisme, je prédis des catastrophes pour les cinq ans qui viennent. (...) Je ne fais pas une thèse sur le centre ou sur la coexistence gauche-droite, mais il y a des moments où l'intérêt de la France passe avant les petites histoires à l'intérieur de l'Hexagone. »

M. Delors, interrogé sur son éventuelle candidature à la prochaine élection présidentielle, a déclaré : *« J'ai fait quatorze métiers. Après tout, je pourrais bien en faire un quinzième. »*

M. Jospin : la réaction en marche

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui s'exprimait samedi *4 janvier, lors de la reprise de cartes de la section socialiste de Bondy* (Seine-Saint-Denis), puis, dimanche 5, au Forum de RMC, a estimé que la droite, *même si elle passe son programme « au rabot préélectoral »,* suit *« un cours de plus en plus réactionnaire ».* Pour le premier secrétaire du PS, ce n'est *« pas un hasard si un homme aussi avisé que Raymond Barre reprend à son compte la formule pétainiste Travail-Famille-Patrie ».* M. Jospin juge qu'on ne peut aborder la période qui s'ouvre *« avec une conception aussi réactionnaire de la société ».*

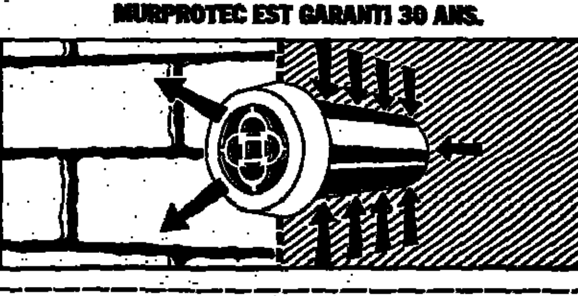
M. Jospin pense que le président de la République *« a raison »* d'être présent dans la campagne *« avec son style et en respectant sa fonction »,* mais, plus que l'engagement du président et du premier ministre dans la campagne, *« le PS sera décisif ; (...) c'est de sa mobilisation que va dépendre le succès ». « C'est le rapport de forces que nous établirons le 16 mars 1986 qui est important et pas le degré d'engagement plus ou moins grand du président »,* a rappelé M. Jospin.

M. d'Ornano (UDF) : M. Giscard d'Estaing au gouvernement

Dans un entretien accordé au *Journal du Dimanche* (daté 5 janvier), M. Michel d'Ornano, député (UDF-PR) du Calvados, manifeste le *souhait de voir M. Barre « se joindre à l'union plutôt que de dire seulement qu'il n'est pas un diviseur ». « Raymond Barre,* explique-t-il, *annonce qu'après le 16 mars il regardera ce qui se passe. Notre attitude est tout autre : nous voulons entamer aussitôt le nécessaire redressement de la France. »* Il juge le scénario que préconise l'ancien premier ministre, s'il était président de la République, *« contestable »* : il y aurait selon lui, *« bien du temps perdu avant de remettre le pays en marche ».*

M. d'Ornano, qui croit qu'il est vain de disserter sur la cohabitation, souhaite que M. Giscard d'Estaing participe au futur gouvernement : *« Je crois,* dit-il, *que sa compétence, son expérience, son autorité nationale et internationale seront déterminantes pour redonner la confiance et pour assurer la réussite. »*

● *Pas de délégation du FLNKS en Libye.* – Le bureau politique du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS), réuni dimanche *5 janvier* à Nouméa, a décidé qu'aucune délégation ne le représentera à la conférence des « mouvements de libération » prévue en Libye dans quelques semaines. Après les réactions provoquées, à ce sujet, par les déclarations de son « ministre des relations extérieures », M. Yann Céléné Uregï *(le Monde* daté *4-5* janvier), l'état-major de la coalition indépendantiste a déclaré qu'*« aucune alliance n'existe entre le FLNKS et la Libye ».* Son communiqué a été signé par toutes les composantes du FLNKS, y compris par le FULK, dont M. *Uregï* est le principal animateur. Ce dernier a, toutefois, indiqué que si le FLNKS ne faisait pas, en tant que tel, le déplacement de Tripoli il n'était pas exclu que certains des « groupes de pression » membres du *Front* adoptent une attitude différente. Le FULK se prononcera, pour sa part, au cours de son prochain congrès, du 16 au 19 janvier.



POLITIQUE

LA PRISE DE CONTROLE DU « PROGRÈS »

Le coup de force a réussi : M. Robert Hersant est directeur de la publication du *Progrès*, racheté avec ses meubles et ses journalistes, sans qu'on voie bien comment cette nouvelle carte dans son jeu pourrait lui être retirée. M. Laurent Fabius a beau dire qu'*« aucun homme n'est au-dessus des lois »*, il n'y a aucune chance de s'opposer à cette mainmise.

La procédure judiciaire annoncée par le garde des sceaux ? Les lenteurs de la justice sont telles que, l'habilité des avocats de M. Hersant aidant, rien ne se fera avant... Le 16 mars. Après... A moins d'un miracle électoral, la droite abolira tout texte de loi anti-trust sur la presse, alors que la plupart des démocraties occidentales reconnaissent la nécessité de ces contrôles. Et même si la gauche l'emportait, agirait-elle différemment qu'en 1984 et 1985, période pendant laquelle son inertie a été remarquable ?

Le silence de l'opposition est éclairant : à part M. Michel Noir, député RPR du Rhône et M. Alain Peyrefitte, ancien ministre, député RPR et... éditorialiste du *Figaro*, on peut penser qu'une certaine mauvaise conscience habite les hommes politiques de droite, alors que les socialistes dénoncent le « scandale » contre la démocratie. Sans doute, comme l'affirme M. Henri Caillavet, président de la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, commencent-ils à voir quel danger fait courir à la classe politique tout entière et aux citoyens-lecteurs, un homme qui déclare lui-même qu'il se moque des lois.

La route paraît libre désormais à celui qui se qualifiait naguère lui-même de *« J.R. »* de la presse française. Avec le groupe Progrès et *l'Union*, c'est maintenant plus de 460 000 exemplaires quotidiens qui « tombent » dans le groupe (344 512 exemplaires pour les journaux du groupe Progrès, et 119 877 exemplaires pour *l'Union*, en 1984, dernier OJD connu) : M. Hersant contrôle alors 26,4 % de la presse quotidienne régionale (sur 6 443 000 au total), et 38 % de la presse quotidienne nationale (sur 2 022 000 au total). C'est – et de très loin – le seul groupe de cette importance.

Y. A.

Protégé par M. Mitterrand ?

Par quel mystère politique M. Hersant a-t-il pu ainsi étendre son empire sous un régime socialiste qui avait pourtant, officiellement, décidé de lui faire la guerre ? Pourquoi nargue-t-il si effrontément le pouvoir exécutif en bafouant si ouvertement la loi du 23 octobre 1984 censée assurer le pluralisme et la transparence de la presse française ? Pourquoi se comporte-t-il comme s'il était assuré de l'impunité, et la perspective d'un changement de majorité parlementaire en mars prochain suffit-elle à expliquer son comportement ? Autant de questions que les dirigeants et les militants du Parti socialiste sont les premiers, mais pas les seuls, à se poser. Et toutes les réflexions aboutissent à une autre interrogation, souvent non formulée : M. Hersant est-il ou non protégé par M. Mitterrand ?

L'ancien premier ministre, M. Pierre Mauroy, qui fut le promoteur de la loi de 1984, n'est pas loin de le penser, du moins si l'on en croit ce que rapporte Thierry Pfister, qui fut pendant trois ans l'un de ses principaux conseillers politiques, dans son best-seller sur *la Vie quotidienne à l'hôtel Matignon au temps de l'union de la gauche* (1). Cet ouvrage raconte, en effet, comment il avait fallu *« plusieurs mois »* à M. Mauroy *« pour convaincre un François Mitterrand réservé et, pour tout dire, sceptique »*. A la même époque, d'ailleurs, le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, élu de l'Isère, s'était irrité, après la prise de contrôle par M. Hersant, du quotidien de sa région *le Dauphiné libéré*, et il avait estimé que, face au papivore numéro un de la presse française, le gouvernement n'était pas *« à la hauteur »*. M. Mermaz souhaitait, selon Thierry Pfister, que le gouvernement donne *« des ordres aux banques »*.

C'est un fait : jusqu'à ce que M. Mauroy fasse pression sur M. Mitterrand, le dossier des relations entre le pouvoir et le propriétaire du *Figaro* était monopolisé par l'Elysée. Dès l'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, M. Mitterrand avait préféré négocier avec M. Hersant plutôt que d'envisager un conflit. Le président de la République avait confié à son directeur de cabinet d'alors, M. André Rousselet, l'ancien patron de la compagnie parisienne de taxis G7, le soin d'œuvrer afin d'amener le patron du *Figaro* à composer.

Il s'agissait essentiellement de négocier avec M. Hersant le rachat de *France-Soir*. M. Mauroy n'avait été consulté que sur le principe. Mais M. Rousselet, rapporte aujourd'hui Thierry Pfister, *« allait être roulé par un Robert Hersant soucieux de conserver le quasi-monopole des petites annonces de la presse parisienne »*. Après avoir appâté le conseiller du président de la République, M. Hersant avait refusé, *in extremis*, d'abandonner *France-Soir* aux socialistes.

Comme s'il voulait s'excuser de cet échec, M. Rousselet confiera ensuite, de façon sibylline : *« François Mitterrand a des amitiés... »* (2). Allusion à la tranche de vie commune que MM. Mitterrand et Hersant partagèrent sur les bancs du Palais Bourbon, à la fin de la IVᵉ République. Lors des élections législatives du 2 janvier 1956, M. Hersant figurait parmi les candidats du Front républicain qui avaient reçu le fameux bonnet phrygien décerné par *l'Express*, alors mendésiste, comme marque d'investiture.

Candidat dans l'Oise, où il devait être élu avec l'étiquette du Parti radical-socialiste, que présidait Pierre Mendès France, avant de s'inscrire au groupe républicain radical et radical-socialiste, présidé par Edouard Daladier, M. Hersant était proche de l'UDSR, le parti qu'avait fondé M. Mitterrand, lui aussi titulaire du bonnet phrygien de *l'Express*. M. Hersant, alors âgé de trente-six ans, figurait parmi les jeunes députés mendésistes, et il faisait notamment équipe avec deux autres élus, le docteur Léon Hovnanian, député de Seine-et-Oise, et M. Charles Hernu, député de la Seine. On les appelait alors familièrement « les trois H ».

M. Mitterrand n'a jamais oublié non plus, assurent ses proches, que, en 1959, M. Hersant s'était opposé aux parlementaires qui avaient voté contre lui, au palais du Luxembourg, la levée d'immunité parlementaire demandée par la droite dans « l'affaire de l'Observatoire », le sénateur socialiste de la Nièvre ayant été accusé d'avoir organisé un « attentat bidon » contre sa propre personne.

Chateaubriand à la rescousse

C'est après l'échec de M. Rousselet que M. Mauroy avait pris personnellement les choses en main et c'est alors que M. Mitterrand avait fait à M. Mauroy lecture d'une page des *Mémoires d'outre-tombe* dans laquelle Chateaubriand écrivait, en commentant les vives réactions de la presse contre la prise d'Alger, en juillet 1830 : *« La presse est un élément jadis ignoré, une force autrefois inconnue, introduite maintenant dans le monde ; c'est la parole à l'état de foudre ; c'est l'électricité sociale. Pouvez-vous faire qu'elle n'existe plus ? Plus vous prétendrez la comprimer, plus l'explosion sera violente »* (3).

M. Mauroy ne s'était pas découragé, il était revenu à la charge auprès de M. Mitterrand et avait pu, finalement, faire un triomphe devant les militants socialistes réunis en octobre 1983 au congrès de Bourg-en-Bresse en sonnant la charge contre M. Hersant. La loi était promulguée un an plus tard. Sans empêcher M. Hersant de continuer à prospérer, à l'abri, apparemment, de toute poursuite judiciaire malgré l'inculpation dont il fait l'objet depuis les plaintes déposées contre lui, en 1977, par les organisations de journalistes (*le Monde* daté 4-5 janvier).

Si le gouvernement se retrouve aujourd'hui au pied du mur de sa propre loi, M. Mitterrand l'est donc aussi.

A. R.

(1) Editions Hachette.

(2) Rapporté par Jean-Marie Colombani dans son *Portrait du président* (Gallimard).

(3) Ibid.

Comment M. Lignel a tout perdu

De notre correspondant régional

Lyon. – Quatre-vingt-six pour cent des lecteurs de la presse quotidienne ont ce week-end, dans l'agglomération lyonnaise, acheté un « quotidien Hersant ». S'ils se sont contentés de la seule lecture de leur quotidien habituel, ils ne savent toujours pas que *le Progrès* a été acheté le 30 décembre. M. Hersant, modeste, a parlé dans son éditorial de samedi de *« rapprochement »* ou d'*« accord »* entre *le Dauphiné libéré* et *le Progrès*. Dimanche, dans tous les titres du groupe régional reconstitué, le silence sur la transaction était total. Les lecteurs devront chercher dans les titres nationaux, écouter les radios ou regarder la télévision pour en savoir plus.

S'il fallait une justification au pluralisme, la voilà. Tout aussi significative est l'absence du communiqué rédigé dès vendredi soir par le premier secrétaire de la fédération du Rhône du Parti socialiste, M. Yvon Deschamps, qui disait *« son inquiétude et sa surprise »*, qui dénonçait la disparition de la *« pluralité »* ou encore le risque de *« conséquences fâcheuses et dramatiques sur l'emploi des salariés »*.

Car il y a bien matière à inquiétude. En 1966, le premier accord entre les deux géants de la presse de Rhône-Alpes avait conduit à la suppression « sèche » de quatre cents emplois. Ce lundi 6 janvier, les salaires du personnel n'avaient toujours pas été assurés. M. Hersant et le directeur général « maintenu », M. Guy Lescœur, devront faire des miracles en quelques jours : trouver des capitaux frais ; régler aussi les cas de clause de conscience qu'une dizaine de journalistes s'apprêteraient à faire jouer dès ce lundi.

Si, dans une transaction de cette importance, l'attention se focalise plus nettement sur l'acheteur que sur le vendeur, les circonstances de la vente mettent en cause le propriétaire déchu, dont le moins que l'on puisse dire est que ses déclarations sur le thème *« Ce sera lui* [Hersant] *ou moi* [Lignel] » n'ont pas particulièrement ému les pouvoirs publics ou la grande banque nationalisée qui tenait *le Progrès* à bout de bras. Le perdant, au poker, a toujours tendance à « faire tapis » et à s'incliner face à son adversaire principal...

En fait, la situation dramatique des comptes du journal ne pouvait déboucher que sur une vente. M. Lignel a certes essayé de trouver *d'autres partenaires* : il s'agissait de MM. Jean-Luc Lagardère (Hachette) et Jimmy Goldsmith (*l'Express*). Mais leur prudence politique – ils attendaient les résultats des élections de mars – n'a pas pesé face au coup de force de M. Hersant. Le facteur temps a bien été décisif : pris en tenaille entre *le Dauphiné libéré* et son régisseur publicitaire, l'agence Havas (avec *qui il était en conflit*), menacé de poursuites judiciaires (une enquête préliminaire du service financier de la police judiciaire était en cours, diligentée par le parquet de Lyon), sous le coup d'un contrôle fiscal qui, il est vrai, le laissait serein, M. Lignel ne pouvait plus attendre. La perte inéluctable des éditions du dimanche aurait de toute façon signifié la fin durable de tout espoir d'équilibrage des comptes.

Litige avec Havas

Les chiffres du passif de Delaroche SA et de Progrès SA avancés aujourd'hui donnent le vertige. On parle de 400 à 500 millions de francs, ce qui, au regard d'actifs *estimés entre 150 et 250 millions de* francs – le titre *le Progrès* compris, – donne la mesure des pertes accumulées. On comprend le mutisme de M. Hersant quant au montant de la transaction : les dizaines de millions de francs en jeu ont été assortis d'une clause : *« valeur sous réserve d'audit financier »*. Le patron du *Figaro* n'aura pas trop de plusieurs semaines pour faire l'inventaire...

A ces difficultés s'ajoute le conflit avec l'agence Havas. En effet, à l'arrivée de M. Hersant à Grenoble, au milieu de 1983, M. Lignel bénéficie d'un « état de grâce » pour ne pas dire de « bonnes grâces » : n'est-il pas en effet à ce moment-là le seul rempart contre le « papivore » ? Cela sera confirmé – fin 1983 – par un accord avantageux passé avec l'agence Havas (quatre mois d'avance sur les recettes publicitaires et prêt de 30 millions à la société éditrice Delaroche). Mais le répit sera de courte durée : en juillet 1984, M. Lignel rompt les accords de régie publicitaire en invoquant une politique de rabais commerciaux trop laxiste et donc préjudiciable à son avis aux intérêts du *Progrès*. Les tribunaux n'ont pas encore fini de trancher le litige, dont hérite M. Hersant, qui devra sans doute négocier avec l'agence Havas et son PDG, M. André Rousselet. Celui-là même qui voulait naguère lui reprendre *France-Soir*...

Pendant que M. Lignel ferraillait avec un proche de M. Mitterrand, il était soutenu sans défaillance par le *Crédit lyonnais... nationalisé*. Aujourd'hui, les deux « partenaires » sont dans une position délicate. Au point que Havas se trouve en première ligne face au patron du *Figaro* et que le Crédit lyonnais devrait se voir proposer une place dans l'actionnariat du *« Progrès* nouveau » en compagnie de Paribas, partenaire financier habituel de M. Hersant.

La dernière raison de la chute de M. Lignel tient à son isolement au sein même de son entreprise. A l'euphorie excessive des débuts de l'« ère Lignel » (journalistes et patron *new look* rivalisaient alors d'impertinence dans une ville et une région fondamentalement conservatrices), a succédé brutalement une période d'incommunicabilité totale : *M. Lignel ne rencontrait plus la* « base » de ses salariés que dans des enceintes judiciaires...

La défaite de M. Lignel est aussi celle d'un homme seul, qui devra compter ses amis après sa défaite. S'il ne parvient pas à se faire une place au soleil politique en débutant comme simple éditorialiste observateur d'un monde en pleine effervescence électorale, il ne lui restera plus guère que le choix – à l'abri d'une fortune personnelle intacte – entre ses vignes beaujolaises ou un exil new-yorkais. Il a, assure-t-on à Lyon, des intérêts dans une affaire de *fast food* outre-Atlantique. A moins que la justice ne décide *in fine* l'annulation de la transaction conclue entre lui et M. Hersant.

C. R.

LA DIFFUSION DES JOURNAUX DU GROUPE

LES PÉRIODIQUES

	1979	1984	% d'évolution (1984-1979)
France-Soir Magazine	533 582 (en 1981)	491 716	– 7,9
Le Dauphiné libéré-Dimanche	372 575	426 232	+ 14,4
L'Auto-Journal	308 022	296 308	– 3,9
La Pêche et les poissons	93 853	106 515	+ 13,4
Sport Auto	100 594	102 496	+ 1,8
Revue nationale de la chasse	103 039	95 933	– 6,9
Bateaux	71 223	72 616	+ 1,9
Le Pays d'Auge	16 908	16 001	– 5,4
L'Action républicaine	11 157	10 412	– 6,7
Le Courrier de l'Eure	15 428	10 339	– 33
La Renaissance-le Bessin	8 011	7 411	– 7,5
Le Journal d'Elbeuf	7 479	6 970	– 6,9
Les Nouvelles de Falaise	6 450	5 730	– 11,2
La Voix-le Bocage	6 169	5 702	– 7,6

LES QUOTIDIENS

	1979	1984	% d'évolution (1979-1984)
Le Figaro	312 683	366 172	+ 17,1
France-Soir	460 085	405 378	– 11,9
Le Dauphiné libéré (*)	328 429	361 623	+ 10,1
Paris-Normandie	144 069	131 180	– 9
Paris-Turf-Dimanche Turf	135 982	124 044	– 8,8
Nord-Eclair	90 397	91 893	+ 1,6
Presse-Océan	79 996	82 518	+ 3,1
Nord-Matin	79 356 (en 1980)	73 798	– 7,5
Le Havre libre	31 767	28 785	– 9,4
Loire-Matin-la Dépêche	12 990	23 743	+ 82,7
Le Journal quot. Rhône-Alpes	21 023	20 607	– 2
l'Eclair	24 627	20 230	– 18,9
Le Havre Presse	17 515	18 095	+ 3,3
Centre Presse (Poitiers) (**)	50 203	14 420	+ 3
La Liberté du Morbihan	15 458	10 567	– 31,7
Le Figaro Magazine (***)	483 437 (en 1981)	640 757	+ 32,5

(*) Y compris *Vaucluse-Matin, Lyon-Matin, Lyon-Matin-Dimanche.*

(**) *Centre-Presse* s'est séparé de *Centre-Presse* (Rodez) vendu par M. Hersant au *Midi libre* en 1981. L'évolution de la diffusion totale prend donc l'année 1982 en référence (12 905).

(***) La diffusion totale du *Figaro Magazine* est intégrée à celle du *Figaro.*

– Le quotidien *France-Antilles* n'apparaît pas à l'OJD. Son éditeur donne un chiffre de diffusion totale de l'ordre de 50 000 exemplaires.

– L'évolution du quotidien *Nord-Matin* prend pour référence l'année 1980.

Source : Banque de données informatisées de l'OJD. La diffusion totale comprend les exemplaires payés et gratuits.

Des titres qui montent et qui baissent

A l'heure où il reprend en son nom propre, ou par personne interposée, des entreprises de presse en difficulté – comme *le Progrès* à Lyon ou *l'Union* à Reims, – M. Robert Hersant est-il un gestionnaire idéal qui parviendrait à redonner vie à un titre chancelant et à redresser sa diffusion ? Eblouis par le succès – évident – du quotidien phare du groupe, *le Figaro*, et surtout de ses deux satellites hebdomadaires, *le Figaro Magazine* et *le Figaro Madame*, admiratifs devant la prospérité d'un groupe assurée par des imprimeries qui « tournent » à plein régime et des couplages, voire des quadruplages publicitaires (au groupe Dauphiné libéré), très rentables, nombreux sont les membres de la classe politique et de l'univers médiatique qui le croient. Ils oublient que dans le groupe Hersant il y a aussi des ombres.

Parmi les dix-neuf quotidiens que comprenait le groupe Hersant, avant le rachat du *Progrès* de Lyon et la location-gérance de *l'Union* de Reims, huit titres ont une diffusion totale (exemplaires payés et gratuits) qui baisse régulièrement depuis 1979. Selon la banque de données informatisées de l'Office de justification de la diffusion (OJD), *France-Soir* a ainsi perdu 54 747 exemplaires entre 1979 et 1984, soit 11,9 % de sa diffusion. En 1985, la baisse serait de 4,1 % par rapport à l'année précédente.

Le quotidien spécialisé *Paris-Turf* est, quant à lui, passé d'une diffusion de 135 982 exemplaires en 1979 à 124 044 en 1984, soit une perte de 8,8 %. A ces « gros calibres » de la presse nationale, il faut ajouter l'échec de *l'Aurore*. En 1978, date de son rachat par M. Robert Hersant, *l'Aurore* diffusait 217 989 exemplaires. Peu à peu intégrée au *Figaro*, la manchette du titre diffère encore, mais le contenu rédactionnel des deux journaux et leur numéro de commission paritaire sont rigoureusement identiques, et la comptabilité de leur diffusion est commune ; *l'Aurore* s'est désagrégée : en 1984, sa diffusion propre plafonnait à quelque 15 000 exemplaires.

Parmi les quotidiens régionaux du groupe Hersant n'est guère meilleure. Le quotidien *Paris-Normandie* a perdu 9 % de sa diffusion en cinq ans ; *Le Havre libre*, 9,4 % ; *l'Eclair* de Nantes, 17,9 % ; *la Liberté du Morbihan*, 31,7 % ; *le Journal Rhône-Alpes*, 2 % ; *Nord-Matin*, 7,5 % depuis 1980.

Les autres quotidiens du groupe résistent sans doute mieux. Mais aucun ne peut revendiquer la hausse qu'enregistre *le Figaro* (17,1 % d'accroissement de sa diffusion de 1979 à 1984), surtout depuis que la droite s'est retrouvée dans l'opposition en 1981, et bien avant le lancement, le 12 octobre 1985, du jeu du Portfolio. Cette augmentation est due en grande partie au succès du numéro du samedi avec *le Figaro Magazine* (640 757 exemplaires diffusés en 1984, soit 32,5 % de plus qu'en 1981). Seul le quotidien *Loire-Matin-la Dépêche* connaît une augmentation fulgurante depuis 1979 (plus de 82 %), mais il a abandonné récemment son statut de quotidien autonome pour devenir une édition du *Dauphiné libéré*.

L'augmentation des autres titres est plus réduite : 1,6 % de plus pour *Nord-Eclair* ; 3 % pour *Centre-Presse-Poitiers* ; 3,3 % pour *Le Havre-Presse* ; 3,1 % pour *Presse-Océan*, le quotidien nantais dont la diffusion est cependant en dents de scie d'une année à l'autre. Quant aux quotidiens du groupe Dauphiné libéré, leur diffusion totale est en hausse par rapport à 1979, mais en retrait par rapport aux années de 1981 à 1983, époque où M. Paul Dini présidait encore aux destinées du groupe, avant le rachat par M. Hersant en 1983.

Le panorama des périodiques qui appartiennent au groupe Hersant est tout aussi contrasté. A la différence des quotidiens parmi lesquels seule la diffusion de *France-Antilles* n'est pas vérifiée par l'OJD, plusieurs magazines du groupe y échappent : *l'Indicateur Bertrand, Votre tricot, France-Amériques, Emplois et Carrières*, etc. Parmi les quinze périodiques dont la diffusion est attestée par l'OJD, dix sont en baisse : de 3,9 % (*l'Auto-Journal*) à 33 % (*le Courrier de l'Eure*). Ce sont les magazines spécialisés (*Bateaux, la Pêche et les Poissons, Sports-Auto*) qui enregistrent une augmentation de leur diffusion, mais celle-ci est très variable (de 1,8 % à 32,5 %).

La diffusion totale des quotidiens et des magazines du groupe Hersant (3 950 661 exemplaires en 1984 contre 2 782 818 en 1979) reste considérable. Mais l'évolution de la diffusion totale de chacun des titres du groupe indique bien que dans cette « galaxie » Hersant toutes les étoiles ne sont pas aussi brillantes.

YVES-MARIE LABÉ.



POLITIQUE

PAR ROBERT HERSANT

M. Barre hostile l'opposition embarrassée

(Suite de la première page.)

Et, bien qu'il ait été naguère convié par M. Hersant en même temps que ses deux rivaux, MM. Chirac et Giscard d'Estaing, à déjeuner au siège du *Figaro*, le député de Lyon sait bien que, dans le groupe contrôlé par son hôte, il ne bénéficie pas du même traitement de faveur que ses deux rivaux.

L'affaire est d'importance et M. Lionel Jospin exagère à peine lorsqu'il affirme que le risque est grand pour les chefs de file de la droite de voir M. Hersant devenir leur patron. Ce dernier a déjà manifesté, dans le passé, quelques dispositions. Ainsi, Mme Simone Veil était-elle bien décidée à résister aux pressions de ses « amis » lorsque, chef de file de la liste d'opposition aux élections européennes de 1984, elle refusait d'accepter la candidature de M. Hersant. Mais sa résistance a été vaine. Candidat imposé, M. Hersant a été élu.

Aujourd'hui, M. Hersant, député européen, fait largement la pluie et le beau temps dans la presse quotidienne, mais, de plus, il sera peut-être en mesure, après mars, de faire passer à l'occasion, un petit grain sur l'Assemblée nationale. En tout cas, une douzaine de candidats aux prochaines législatives appartiennent, à un titre ou à un autre, à son groupe. M. Hersant plaisante les soupçonneux : *« Ce n'est pas un groupe parlementaire que je cherche à constituer, mais un gouvernement homogène... »* (2). *« Si j'estimais cela nécessaire, je serais candidat à n'importe quoi »*, disait-il à *l'Expansion* lorsqu'on s'interrogeait encore sur son éventuelle candidature aux législatives. Et M. Hersant sera élu, en mars, *« n'importe quoi »*, c'est-à-dire *député*.

Il y a là matière à réflexion non seulement pour M. Barre, mais pour tous les autres responsables de l'opposition bien qu'ils aient déjà fait leur choix en accueillant un nombre non négligeable de « candidats Hersant » sur leurs listes. D'autant que le *« provocateur »*, complique le travail de ceux qui se présentaient comme les meilleurs défenseurs des libertés bafouées, selon eux, par les socialistes auteurs d'une loi « scélérate » sur la presse. Les socialistes sont certes victimes de leur *« jobardise »*, comme dit M. Jean Poperen, mais ils peuvent aujourd'hui, dans le malheur, protester de leur vertu, avec pour une fois quelques chances d'être crus.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(2) *Le Monde* daté 8-9 décembre 1985.

Les procédures judiciaires

La décision du gouvernement de poursuivre M. Robert Hersant après le rachat du *Progrès* peut donner lieu à deux actions judiciaires. D'une part, M. Robert Hersant s'est mis en infraction avec l'article 15 de la loi du 23 octobre 1984, qui l'oblige à avertir la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse de son opération de rachat. Le parquet peut donc poursuivre.

D'autre part, la commission se réunit jeudi 9 janvier et examinera cette nouvelle opération du groupe. Si ses conclusions sont identiques à celles rendues dans l'affaire de *l'Union* (atteinte au pluralisme), le parquet pourra, là aussi, poursuivre. Un recours contre l'avis de la commission est toutefois possible auprès du Conseil d'Etat.

Ces poursuites, qui aboutissent aux sanctions prévues par la loi, se font devant les juridictions pénales, ce qui nécessite la levée de l'immunité parlementaire de M. Hersant. C'est pourquoi les services du garde des sceaux réfléchissent actuellement aux possibilités d'intenter une action civile pour contourner cet obstacle.

Rappelons aussi que M. Robert Hersant et dix-sept autres personnes sont inculpées d'infraction à l'ordonnance du 26 octobre 1944, que l'instruction est terminée depuis deux ans et que le parquet n'a toujours pas poursuivi. Outre que M. Robert Hersant a fait traîner au maximum la procédure, allant d'appels en appels, la chancellerie elle-même s'est fait remarquer par son manque d'empressement à faire aboutir le procès.

L'immunité parlementaire

L'immunité juridique dont jouissent les membres du Parlement est définie par l'article 26 de la Constitution. Ces dispositions, conformes à une tradition qui remonte à 1789, établissent, en premier lieu, l'irresponsabilité pénale et civile des parlementaires quant aux actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions. *« Aucun membre du Parlement ne peut être poursuivi, recherché, arrêté, détenu ou jugé à l'occasion des opinions ou votes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions. »*

Ainsi mis à l'abri de poursuites pour diffamation, par exemple, ou pour préjudice causé à un individu ou à un groupement d'intérêts particuliers, les députés et les sénateurs sont, en outre, protégés contre les actions judiciaires que le gouvernement pourrait intenter contre tel ou tel d'entre eux afin de faire pression sur leur Assemblée ou sur une partie de cette Assemblée. C'est le principe de l'inviolabilité, que l'article 26 établit dans les termes suivants : *« Aucun membre du Parlement ne peut, pendant la durée des sessions, être poursuivi ou arrêté en matière criminelle ou correctionnelle qu'avec l'autorisation de l'Assemblée dont il fait partie, sauf le cas de flagrant délit.*

» Aucun membre du Parlement ne peut, hors session, être arrêté qu'avec l'autorisation du bureau de l'Assemblée dont il fait partie, sauf le cas de flagrant délit, de poursuites autorisées [par cette Assemblée] *ou de condamnation définitive.*

« La détention ou la poursuite d'un membre du Parlement est suspendue si l'assemblée dont il fait partie le requiert. »

Le protocole du 8 avril 1965, relatif à l'assemblée parlementaire des Communautés européennes, reprend le principe de l'irresponsabilité, pour les actes accomplis par les parlementaires européens dans l'exerice de leurs fonctions, et celui de l'inviolabilité, en précisant que ces parlementaires jouissent, *« sur leur territoire national, des immunités reconnues aux membres du Parlement de leur pays »*.

Le protocole européen indique que ces immunités s'appliquent *« pendant la durée des sessions »* de l'assemblée européenne. Or celle-ci, à la différence du Parlement français, est réputée siéger en permanence, du début à la fin de son mandat de cinq ans, divisé en cinq sessions continues, la séance étant seulement suspendue entre deux réunions mensuelles.

A Lyon, seul le RPR approuve l'opération

De notre correspondant régional

Lyon. – Après vingt-quatre heures de flottement, les milieux politiques lyonnais ont réagi sur tous les registres à la prise de contrôle du *Progrès de Lyon* par M. Robert Hersant. L'indignation des socialistes est allée *crescendo* ; les communistes n'oublient pas de critiquer le pouvoir tout en déplorant *ce nouveau coup de force* ; le RPR, par la voix de M. Michel Noir, approuve l'opération ; l'UDF joue les grandes muettes... en attendant manifestement la prise de position de M. Raymond Barre, attendu ce lundi dans sa ville d'élection.

Vendredi, juste avant l'annonce au personnel de la vente du groupe un déjeuner a réuni trois hommes au domicile de l'ancien PDG du *Progrès* : MM. Francisque Collomb, sénateur (non inscrit), Robert Hersant et Jean-Charles Lignel, c'est là que M. Lignel a annoncé à son ami le maire de Lyon la vente de son journal. On peut imaginer la teneur des propos. La cession du journal contre un droit à l'éditorial pour pouvoir tenir un jour un rôle de premier plan à Lyon. Mais M. Lignel, déchu de son poste, fera-t-il le poids face à M. Hersant et à ceux qui, de fait, le soutiennent ?

En première ligne sur ce registre : M. Michel Noir, député sortant et future tête de liste : *« Il fallait que l'entreprise ne soit pas sabordée. Il n'est donc pas choquant que le propriétaire du* Progrès *ait accepté l'offre du seul repreneur qui se soit fait connaître »*, a-t-il dit. M. Noir n'est pas inquiet pour le pluralisme : *« C'est le B.A.-Ba du marketing que chaque titre soit différencié, ait sa propre clientèle de lecteurs, donc sa propre ligne rédactionnelle. »* Comme *Nord-Eclair* n'est pas *Nord-Matin*, le député du Rhône affirme que « le Progrès *ne sera pas identique à* Lyon-Matin *et au journal* Rhône-Alpes ». La loi bafouée ? : *« Il y a une fois de plus démonstration que la procédure d'autorisation préalable est inopportune et aberrante. »*

M. BARRE contre les positions dominantes

Ce soutien sans nuances est le seul à ce jour dans la région. *A droite, il semble évident que* M. Barre sera amené à prendre ses distances. Sauf à renier les termes étrangement prémonitoires de son dernier éditorial dans son bulletin *Faits et Arguments* du mois de janvier. Après un long développement sur la politique gouvernementale en matière de presse, et notamment dans le domaine audio-visuel, M. Barre élargit son propos : *« En matière de communication, l'abus de position dominante est un danger majeur et tous les pays de liberté observent sur ce plan des règles strictes. Il faut en la matière compléter notre droit de la concurrence par un code spécifique de la communication. Ainsi seront définies les limites et les incompatibilités qui permettront de ne pas voir s'instaurer des concentrations abusives. »*

L'opposition entre M. Barre et M. Hersant est notoire depuis l'époque de Matignon (1976-1981) où le premier ministre appréciait très modérément les critiques du *Figaro*. Depuis, les choses ne se sont guère améliorées : le *Figaro Magazine* privilégie à l'évidence MM. Chirac et Giscard d'Estaing, voire les thèses de M. Le Pen...

A gauche, la prudence initiale, symbolisée par les premières déclarations de M. Hernu se retranchent derrière l'avis de la commission Caillavet, a fait place à des prises de position de plus en plus fermes. M. Hernu nous a déclaré : *« En démocratie, ce qui compte, c'est le pluralisme. Et de ce point de vue là, j'ai des inquiétudes. »* Le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, premier adjoint au maire ancien ministre de Villeurbanne accentue la pression en déclarant à Europe 1 : *« C'est un crime au regard de l'histoire du* Progrès », mention explicite au passé du quotidien lyonnais – qui s'était autosabordé pendant la guerre – et au passé de M. Hersant...

M. Jean Auroux, ministre en exercice et maire de Roanne, envisage la création d'un groupement de défense du pluralisme.

M. Charles Fiterman, tête de liste communiste dans le département constate que l'extension de l'« empire » Hersant est une confirmation que nous sommes *« à l'opposé des promesses de 81 »*. *« On glorifie la loi du fric,* indique le dirigeant communiste dans une déclaration, *et ceux qui permettent cela ne sont pas qualifiés pour jouer les professeurs de vertu. » « Il reste possible,* conclut-il, *de faire obstacle à la domination de Robert Hersant sur la presse. »* Le communiqué ne précise pas comment...

CLAUDE RÉGENT.

A GRENOBLE

Le projet de quotidien de M. Mermaz pourrait être réactivé

De notre correspondant

Grenoble. – Après l'annonce samedi en première page du *Dauphiné libéré* du *« rapprochement entre les groupes Dauphiné libéré et Progrès »*, le quotidien dauphinois a depuis oublié la nouvelle « affaire Hersant ». *L'arrivée en juin 1983 de* M. Robert Hersant à la tête du *Dauphiné* n'a pourtant pas modifié profondément la physionomie du quotidien grenoblois. Certes, l'orientation à droite du journal s'est amplifiée. A sa tête, siègent des hommes très liés aux partis d'opposition. Cependant, parmi les trois principaux *dirigeants* du journal qui convoitèrent ardemment des sièges de député sur les listes de l'opposition – MM. Xavier Ellie, président du directoire, Gautier Audinot, président du conseil de surveillance, et Charles Debbasch, directeur général, – seul le second figurera en bonne position sur la liste d'union conduite dans l'Isère par le maire RPR de Grenoble, M. Alain Carignon.

Les organisations syndicales de cette entreprise de 1 700 salariés avouent, d'autre part, que M. Hersant a facilité le retour d'*« un plus grand dialogue social »* et que le *« paternalisme »* érigé en règle sous la direction de l'ancien PDG, M. Louis Richerot, est révolu.

C'est donc à l'extérieur du quotidien que les critiques sont naturellement les plus virulentes, la gauche notamment et son chef de file, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, ayant à de nombreuses reprises déclaré ces derniers mois que si *« l'emballage* [du journal] *est resté en apparence semblable, la marchandise est totalement différente »*. C'est d'ailleurs à son intitiative qu'un projet de nouveau quotidien a été préparé au cours du printemps et de l'été 1984. Son lancement dans l'Isère, d'abord prévu pour l'automne, a été reporté au mois d'avril (*le Monde* du 22 août 1985). La nouvelle offensive du groupe Hersant dans la région Rhône-Alpes pourrait réactiver un projet qui semblait avoir ces dernières semaines du plomb dans l'aile, *compte tenu notamment* de la difficulté de réunir les 30 millions de francs nécessaires à son lancement.

Ce nouveau quotidien qui serait, selon un sondage effectué par ses promoteurs, attendu par 30 % des Isérois, ne pourra être *« crédible »* qu'à la seule condition qu'il ne soit rattaché à aucun homme politique, *note* l'association Interpeller la presse, qui vit le jour quelques années après la première fusion (intervenue en 1966) entre *le Progrès* et *le Dauphiné libéré*. cette association d'usagers de l'information, unique en France, vient de saisir le juge des référés de Lyon. Elle entend ainsi faire citer M. Robert Hersant pour répondre des délits relevant de la violation de la loi de 1984 sur la presse.

CLAUDE FRANCILLON.

M. Hersant : « Je trace ma route »

Sous le titre « Tapage », M. Robert Hersant signe un éditorial à la « une » du *Figaro*, ce lundi 6 janvier. En voici les principaux passages :

« Etrange pays que la France. Fasciné par le mot « liberté » et si timide dans l'exercice de celle-ci qu'il confisque à ses citoyens le droit de s'exprimer librement.

» Aujourd'hui, le gouvernement sélectionne, pour notre futur satellite TDF 1, les opérateurs qui arroseront l'Europe de leurs informations et de leurs images. Il s'adresse exclusivement à l'Anglais Maxwell, à l'Américain Murdoch, à l'Allemand Springer, au luxembourgeois CLT. Dans le même temps, il interdit à son ministre des PTT de signer l'accord que j'avais négocié sur le satellite Télécom...

» Je trace donc ma route.

» Aussitôt, quel tapage ! Pour un événement, le sauvetage du Progrès *de Lyon, qui vaudrait cinquante lignes dans la presse anglo-saxonne où changent de mains des tirages de millions d'exemplaires...*

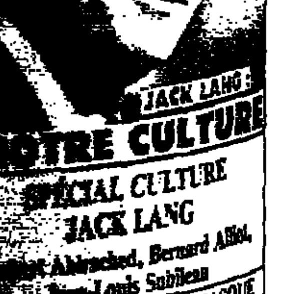
» Condamné peut-être aux rêves prométhéens de mon signe (1), je hisse – dans le domaine qui est le mien - la communication – la France qui piétine au rang de ses voisins qui gagnent. Déjà dotés de grands groupes surpuissants, ils s'affairent pour avaler notre culture et notre langue.

» Cela seul vaut. C'est dire l'intérêt que mérite un édit partisan et retardataire dont le Sénat vient de rappeler qu'il est aussi provisoire.

» Ainsi, parfois, pour ne pas être en retard d'une guerre, il convient d'être en avance d'une loi. »

(1) NDLR : M. Hersant né le 31 janvier 1920 est du signe du verseau.





POLITIQUE

LES RÉACTIONS APRÈS LA PRISE DE CONTROLE DU « PROGRÈS » PAR M. HERSANT

M. CAILLAVET : le gouvernement aussi est responsable

« Un découragement passager face à ces agressions contre lesquelles le pouvoir ne réagit pas, contre lesquelles l'opinion ne réagit pas, contre lesquelles les élites ne se retournent pas » : tel est le sentiment premier de M. Henri Caillavet, ancien ministre, ancien sénateur et président de la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, au lendemain du rachat du *Progrès* de Lyon par M. Robert Hersant, sentiment qu'il livre dans un entretien accordé au *Matin de Paris* du 6 janvier.

« Mon reproche au gouvernement, poursuit M. Henri Caillavet, *c'est que peut-être il n'a pas voulu, en toute circonstance, mettre en action les moyens qu'il détenait (...). Une plainte a été déposée contre Robert Hersant en 1977, avec constitution de partie civile. Le dossier est clos. L'instruction est close. Pourquoi la justice n'a-t-elle pas rendu sa décision ? (...) Le gouvernement s'est trouvé quasiment désemparé (...), le pouvoir politique n'a rien mis en œuvre pour tenir en échec ces* Anschluss *successifs (...) Je regrette que Robert Hersant ait progressé de la sorte depuis que la gauche est au pouvoir (...). Le pouvoir économique lui-même a été, indirectement, complice de Robert Hersant (...). Si nous prenons en compte les structures financières du groupe Hersant, nous voyons apparaître des banques nationalisées. »*

Interrogé sur les silences de l'opposition, M. Henri Caillavet indique que ses dirigeants *« considèrent que, si nous n'y prenons garde, même un de leurs amis peut être par la suite un danger. (...) Ils seront eux-mêmes victimes un jour des agissements, non pas de M. Hersant, mais de M. « X » qui détiendra ici une partie du pouvoir de la presse et là une partie du pouvoir par les télévisions privées. »*

Dans un autre entretien, le 4 janvier, avec l'AFP, M. Henri Caillavet indique que, après sa réunion du 9 janvier, la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse saisira le parquet sur la constatation du non-respect par MM. Lignel et Hersant de la déclaration obligatoire de l'opération de changement de propriétaire du *Progrès* de Lyon. La commission déposera, en outre, un avis consultatif auprès du parquet de Lyon. Cet avis, qui a *« valeur de rapport d'expert »*, selon M. Caillavet, portera sur l'atteinte au pluralisme d'une part, sur *« la transparence et le montage financier du rachat du journal et des autres publications du groupe Progrès »*, d'autre part. Le parquet pourra alors agir rapidement, certains liens financiers, juridiques, économiques et fiscaux entre différents titres du groupe Hersant ayant été déjà établis par la commission Caillavet.

Dans les milieux de la presse

● *Le Syndicat national des journalistes CGT* dénonce l'*« inertie du pouvoir face aux Hersant qui, si elle se poursuivait, s'apparenterait maintenant à la complicité »*. Le syndicat pose des questions sur le rôle de la commission Caillavet, l'attitude du tribunal de commerce de Reims dans l'affaire de *l'Union*, celle du ministère de la justice face à la plainte déposée en 1977 par le SNJ-CGT (et d'autres organisations de journalistes) contre M. Hersant. Il s'interroge sur l'identité des *« banques nationalisées qui ont fourni à Hersant les sommes nécessaires pour s'emparer du* Progrès.

● *La Fédération des syndicats Force ouvrière du spectacle, de la presse et de l'audiovisuel* s'en prend à la fois au gouvernement et à la CGT. D'un côté, le pouvoir est *« aujourd'hui comme hier impuissant ou peu désireux de faire échec à M. Hersant »*. De l'autre, les *« dirigeants du Livre CGT mènent avec M. Hersant une politique de soutien à peine voilée »*.

● *La section CFDT du groupe Progrès* estime que *« la déraison l'a emporté »* et souligne les menaces qui pèsent sur l'emploi de tous les salariés. «Le Progrès, *c'est mille cinq cents personnes qui sont très attachées à leur titre »*, continue le communiqué. *« C'est leur emploi mais aussi la vie du journal qu'elles défendent. »*

● *M. Jean-François Kahn*, directeur de *l'Evénement du jeudi*, réclame une réunion urgente de la Fédération nationale de la presse française et ajoute que, si cette organisation refuse de prendre position, *« il en sortira pour former une fédération indépendante de la presse libre »*.

M. BADINTER : un mépris pour la démocratie

M. Robert Badinter a affirmé dimanche 5 janvier que M. Robert Hersant *« sera poursuivi par la justice car il a violé la loi républicaine »*.

Invité de l'émission « Sept sur sept » de TF 1, le garde des sceaux a précisé que M. Hersant *« invoquerait très vraisemblablement son immunité parlementaire en sa qualité de député au Parlement européen » : « Nous demanderons la levée de cette immunité mais je ne peux pas vous dire si elle nous sera accordée »*, a ajouté le ministre.

« M. Hersant a enfreint délibérément la loi. Sans doute a-t-il reçu des assurances qu'en cas de victoire de la droite il pourra faire ce qu'il veut mais que dire d'un député, fût-il le meilleur taureau, selon ses propres termes, qui se met en infraction avec la loi ? Il y a bien là un mépris pour la démocratie. »

M. DELORS : la démocratie recule !

M. Jacques Delors a notamment déclaré dimanche soir au « Club de la presse» d'Europe 1 : *« Je trouve inimaginable que dans une société de droit comme la France MM. Hersant et Lignel aient pu faire cette opération sans observer les recommandations de la loi. Si un malheureux chômeur avait volé trois pommes pour se nourrir, il aurait eu à subir les rigueurs de la répression... Dans une démocratie, on doit pouvoir obtenir une expression pluraliste des opinions. Or, avec cette opération, la démocratie recule. Je suis scandalisé par le comportement des deux intéressés qui n'ont pas respecté la loi. On verra dans les jours qui viennent si la loi de 1984 n'est qu'un tigre de papier ou un élément important de la société de droit. Lorsque l'on n'est pas dans une société de droit, on a le choix entre la dictature latino-américaine et la dictature communiste. En voulons-nous ? »*

● *M. ROLAND LEROY : la cohabitation en action.* – Dans *l'Humanité-Dimanche,* M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, se demande s'il n'y a pas eu un accord entre la majorité et l'opposition *« pour une chaîne Berlusconi contre une chaîne Hersant »*. Soulignant que *« Hersant dit que quelques uns des siens peuvent être ministres d'un gouvernement de « cohabitation »*, le directeur de *l'Humanité* se pose la question : *« La cohabitation n'est-elle pas déjà en action ? »*

M. BARRE dénonce les concentrations abusives

M. Raymond Barre a déclaré lundi 6 janvier :

« Ce que l'on appelle l'affaire du Progrès de Lyon *n'est qu'un épisode de plus dans un roman-feuilleton qui s'écrit dans l'hypocrisie générale, y compris celle du pouvoir actuel. Les problèmes de personnes n'ont rien à voir dans ce genre d'affaire. Il y a en revanche un problème de fond que j'ai à diverses reprises souligné : la contrepartie de l'indispensable liberté de communication, c'est l'organisation de la concurrence pour l'ensemble des médias. Il faut compléter notre droit de la concurrence par un code spécifique de la communication définissant notamment les limites et les incompatibilités qui permettront de ne pas voir s'instaurer des concentrations abusives et des positions dominantes dans un ou plusieurs médias sur le plan régional comme sur le plan national. Tous les pays de liberté ont sur ce sujet des règles claires et précises. La France doit en être elle aussi dotée. »*

Mme GARAUD : un problème de positions de force

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 5 janvier, Mme Marie-France Garaud a évoqué son rôle dans le rachat du *Figaro* par M. Hersant, en 1975, en ces termes :

« Lorsque Robert Hersant a acheté le Figaro, *j'ai été la seule à essayer de m'opposer à ce qu'il l'achète, et l'achète en totalité. La seule ! A cette époque, je n'ai trouvé aucun soutien, ni à l'Elysée, où était M. Valéry Giscard d'Estaing, ni chez aucune force politique, syndicale ou patronale. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour qu'au moins il y ait au* Figaro *une minorité de 35 % qui ne soit pas détenue par Robert Hersant. »*

Elle précise que M. Chirac lui a conseillé de voir M. Alain Chevallier (président de Moët-Hennessy) et ajoute : *« J'ai vu Alain Chevallier. Nous avons fait le tour de table et nous n'avons pas mis sur la table les cinq millions nécessaires pour apporter les 35 %. Je ne trouvais pas bon pour un gouvernement que soient réunies trop d'armes entre les mains d'un homme efficace, puissant et gagneur. (...) Je pense qu'il a l'intention de diversifier son domaine d'expression et, de son point de vue, il a raison. »*

A propos de la loi de 1984, Mme Garaud estime : *« C'est un problème de position de force. Le problème est simple. [illegible] est en train de se casser la figure, s'il y a quelqu'un qui peut reprendre ce journal, le faire vivre et maintenir des emplois, cette solution, quelles que soient les lois, se fera, s'il n'y a personne d'autre en face qui puisse le faire. C'est l'évidence même et c'est le bon sens. »*

M. JOSPIN : le libéralisme contre la liberté

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui s'exprimait samedi 4 janvier lors de la reprise de cartes de la section socialiste de Bondy (Seine-Saint-Denis), puis, dimanche 5, au « Forum » de RMC a affirmé que le développement de l'*« empire dangereux pour la démocratie »* de M. Robert Hersant *« devrait inquiéter tout le monde et particulièrement les milieux conservateurs »*. *« M. Hersant,* a souligné le premier secrétaire du PS, *sera pour nous, toujours, à gauche, un adversaire. Mais pour les responsables politiques de la droite, il risque bientôt d'être leur patron. »*

M. Jospin a ajouté : *« C'est (...) presque sans précédent en France de voir un homme qui contrôle un groupe de presse s'assurer que ses salariés, ses éditorialistes, des hommes qui dépendent de lui pour vivre, pour se nourrir, ou pour arrondir leurs fins de mois (...) sont placés par l'UDF ou le RPR en position éligible (...). C'est un phénomène politique dangereux, et je pense (...) que M. Chirac, que M. Barre, que M. Giscard d'Estaing [illegible] veiller. Je ne veux pas d'une droite assurant son monopole sur la France et d'un M. Hersant assurant son monopole sur la droite »*.

Pour le premier secrétaire du PS, les conceptions de M. Hersant sont *« à la limite de l'extrême droite »*. Le dossier du rachat du *Progrès* est *« politiquement révélateur »*, car *« on tourne le libéralisme contre la liberté »*. M. Jospin a encore affirmé : *« La première chose que doivent faire des journalistes et une presse libre, c'est de condamner M. Hersant. Pas d'abord de se retourner contre le pouvoir (...). Nous ne pourrons aller plus loin* [dans la législation, après mars 1986, en cas de victoire de la gauche] *que si les (...) milieux de la presse considèrent effectivement qu'il y a salubrité publique à essayer de limiter le pouvoir de M. Hersant. »* M. Jospin a enfin souhaité que la justice intervienne *« rapidement pour que cet acte (...) ne puisse pas aller jusqu'au bout »*.

● *Les Verts : Hersant défie la loi.* – « Berlusconi s'offre Platini. Hersant s'offre Lignel. Autrement dit, *le Progrès*, ses rédacteurs, ses lecteurs, *estiment les écologistes.* Nous sommes tous à vendre. Ce faisant, M. Hersant défie la loi car il espère qu'au nom de la liberté d'entreprise, la loi ne sera plus la loi après mars 1986. Alors, plus que jamais, il aura le droit de faire l'information, son information », *concluent les Verts qui font valoir que l'on a* « les informateurs que l'on mérite ».

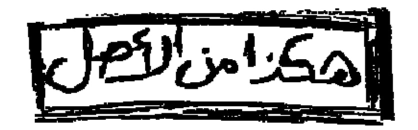
SITUATIONS 86

MEURTHE-ET-MOSELLE : La réponse du général Bigeard

De notre correspondant

Nancy. – Mis en cause jeudi par le maire de Toul, M. Jacques Gossot, actuellement suspendu du RPR (*le Monde* des 24 décembre et 4 janvier), le général Bigeard, député UDF de Meurthe-et-Moselle, a tenu aussitôt une conférence de presse : *« Je considère que les imputations et les insinuations me concernant ont un caractère diffamatoire et injurieux. Je me réserve d'engager des poursuites devant la juridiction compétente,* a commenté le général Bigeard. *L'élimination de M. Gossot des listes aux élections de mars est une affaire interne au RPR. Je suis très éloigné de ce qu'on appelle l'affaire de Toul. Je tiens à préciser que M. Gossot et moi-même ne sommes pas au même niveau politique. Qu'il règle avec la justice ses problèmes locaux. »* Pour sa part, M. Gérard Léonard, secrétaire général du RPR du département, suite aux déclarations de M. Gossot, a déclaré qu'il n'entrerait pas *« dans une polémique subalterne nuisible à l'opposition à la veille d'une échéance capitale pour l'avenir du pays »*. Sa déclaration a été appuyée par quatre conseillers généraux RPR du sud de la Meurthe-et-Moselle et par sept secrétaires de circonscription de la fédération départementale.

J.-L. B.



LA PENSÉE UNIVERSELLE

poètes du temps présent

Jacques-André CHAUSSE
« A TOUS CŒURS »
48 pages, 42,80 F T.T.C.

Lydie SÉNÉCHAL
« CŒUR VOYAGEUR »
80 pages, 45,00 F T.T.C.

Ellen STALHAND
« DES AMOURS DE SOPHIE »
96 pages, 45,00 F T.T.C.

Gérard GELLY
« DÉTAILS »
64 pages, 38,50 F T.T.C.

José TORDERA
« L'ÉCHAPPATOIRE DE LA PAROLE »
176 pages, 59,90 F T.T.C.

Robert THOMAS
« LES ÉCUS DU PASSÉ »
80 pages, 46,00 F T.T.C.

Alain DHERTAIN
« ÉLUCUBRATIONS D'UN MALADE »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Jeanne BENICHOU
« EXPRESSIONS »
64 pages, 40,70 F T.T.C.

Louis FERNANDEZ
« LES EXTRA-TERRESTRES »
32 pages, 33,20 F T.T.C.

ESOPE
« LA FABLE DU PAYS »
64 pages, 35,30 F T.T.C.

Christian RICHARD
« HISTOIRE DE CAUSER
ET DE FAIRE CAUSER »
96 pages, 55,70 F T.T.C.

Marie-Jeanne LEBRIX
« IMPRESSIONS AU FIL DES JOURS »
64 pages, 42,80 F T.T.C.

Élisabeth PUGET
« MÉLODIE DES SOUVENIRS D'UN MONDE »
96 pages, 45,00 F T.T.C.

Philippe PASTOR
« LA MORT L'AMOUR »
192 pages, 69,60 F T.T.C.

Jean PASQUINEL
« NÉOMÉNIE »
64 pages, 42,80 F T.T.C.

Jacques LAMY
« NUITS BLANCHES »
80 pages, 41,80 F T.T.C.

ISTEAR'T
« OSIRISIS »
96 pages, 45,00 F T.T.C.

Patrice-Valentin DUFOSSE
« PALPITATION »
112 pages, 52,50 F T.T.C.

Thierry AGUIAR
« PAR LA FENÊTRE OUVERTE »
80 pages, 46,00 F T.T.C.

Murielle TABAREAU
« PENSÉES POÉTIQUES »
64 pages, 42,80 F T.T.C.

Rachel CHARVET
« PENSÉES PESSIMISTES DE LA VIE »
48 pages, 36,40 F T.T.C.

Suzy DIP.
« LE PETIT NUAGE
ET AUTRES CONTES POUR L'OREILLE »
48 pages, 36,40 F T.T.C.

Célédonio VILLAR
« PLAIES ET BLESSURES »
112 pages, 52,50 F T.T.C.

Feïn SCARLOY
« ABIME CIME »
80 pages, 41,80 F T.T.C.

Liliane CLÉMENT
« ÉLOQUENCE »
208 pages, 69,60 F T.T.C.

Patrick RITT
« ESQUISSES D'UN REGARD »
64 pages, 42,80 F T.T.C.

Mario MAHCER
« FAUTE DE GRIVES »
64 pages, 52,50 F T.T.C.

Daniel DARDIAN
« LES RUMINATIONS DU DIABLE »
64 pages, 42,80 F T.T.C.

André PAILLE
« SURPRISES DE LA VIE »
256 pages, 130,60 F T.T.C.

Éliane MACÉ
« MURMURES DE MES PENSÉES »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Michel BOURDIN
« POÈMES DANS MA RUE »
64 pages, 38,50 F T.T.C.

Michel OTTO
« POÈTE POUR ELLE »
80 pages, 46,00 F T.T.C.

Jean-Jacques BACKX
« POURPRES, IRRÉELLES ET SONORES »
80 pages, 41,80 F T.T.C.

Daniel DESCAMPS
« LA PLUME ÉCHO DE LA VIE »
48 pages, 36,40 F T.T.C.

Roger BLANC
« POÉSIE VIVANTE »
80 pages, 41,80 F T.T.C.

Adolphe PELLICER
« ROSES ET ÉPINES »
64 pages, 42,80 F T.T.C.

Benjamin LEGRAND
« LE TEMPS QUI PASSE »
64 pages, 42,80 F T.T.C.

Thomas DEWYS
« TRISTESSE GRISE »
160 pages, 54,60 F T.T.C.

Évelyne-Marie
« UN CŒUR S'OUVRE »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Hamdi GONEL
« UNE OMBRE SUR PARIS »
96 pages, 42,80 F T.T.C.

Édouard STADNISKI
« UN POÈME PAR JOUR »
188 pages, 63,20 F T.T.C.

romans - nouvelles

Jules RAFER
« LES AMOURS DE FRENDA »
L'amour et l'amitié, ces richesses inestimables
226 pages, 103,80 F T.T.C.

Martine CHARRON
« ANGÈLE »
La fragilité de l'équilibre du monde, du destin
256 pages, 130,60 F T.T.C.

Guillaume JACQ
« AU NOM DE L'AMOUR »
Des jeunes gens suivent des itinéraires différents. Se retrouveront-ils ?
252 pages, 125,20 F T.T.C.

Janine RIVIÈRE
« LE CARRÉ DE PÉGASE »
Quatre étoiles, quatre hommes et surtout, le Voyage
288 pages, 129,40 F T.T.C.

Laurence MARAIS
« CONTES D'ANTAN,
PHANTASMES PRÉSENTS »
La revalorisation de l'imagination et de l'authenticité dans un monde automatisé et inhumain
64 pages, 53,50 F T.T.C.

Sohn JANG-SOON
« LES CORÉENS »
La conscience des intellectuels coréens dans le milieu conflictuel des civilisations américaine et coréenne
416 pages, 134,80 F T.T.C.

Alex EYEF
« LE CIEL ET L'ORNIÈRE »
Une satire de l'érudition maniaque et des érudits
252 pages, 94,20 F T.T.C.

Élisabeth HINAULT
« LA CROISÉE DES CHEMINS »
Au carrefour de trois destins
208 pages, 95,30 F T.T.C.

Georges METTETAL
« LES DÉRACINÉS »
Un groupe d'immigrés rassemblés au hasard des chantiers de construction
192 pages, 67,40 F T.T.C.

ROSELYN
« ENFIN... VINT L'AURORE »
Un univers d'amour, de tendresse et d'absolu
256 pages, 94,20 F T.T.C.

Myriam TOUZEY
« ÉNIGME A LA ROSE DES VENTS »
Intrigue policière autour d'un enfant plus ou moins abandonné
80 pages, 54,60 F T.T.C.

Véronique VIGNES
« L'EXCLU DE LA FAMILLE »
L'histoire d'un enfant que sa mère ne désirait pas
176 pages, 85,60 F T.T.C.

Alain DHERTAIN
« HISTORIETTES SENTIMENTALES »
Avec juste ce qu'il faut d'humour et de douceur
240 pages, 108,10 F T.T.C.

Huguette LOGEAIS
« JEUNESSE, TU ES FORMIDABLE »
Une entreprise généreuse : Aider les enfants en détresse
128 pages, 68,50 F T.T.C.

Marc DIHO
« LA MAISON-DIEU »
Sous les auspices du tandem mort-folie, des nouvelles fascinantes pleines de symboles et de ténèbres
64 pages, 51,40 F T.T.C.

Edgard FLANDRE
« 1985 OU LE TEMPS DE LA CONFESSION
DE LUCIFER »
Une promenade aux enfers d'où l'auteur ramène une intuition profonde de la destinée humaine
80 pages, 54,60 F T.T.C.

Armand BURDINO
« LES PERSÉCUTÉS
D'UNE FERME GIRONDINE »
Une famille rejetée par le village où elle veut s'implanter
96 pages, 59,90 F T.T.C.

Monique DOUDARD
« LE PRINTEMPS C'ÉTAIT HIER »
Et le passé ne peut être ressuscité
240 pages, 67,40 F T.T.C.

Robert DOUTEAU
« PROSE »
Des récits fascinants, dépaysants, passionnants
256 pages, 101,70 F T.T.C.

Marcelle GRAVOILLE
« RACONTE, MADA, LA MYTHOLOGIE ! »
L'Olympe raconté aux enfants
272 pages, 104,90 F T.T.C.

Maurice-Étienne DANTAN
« LE RENDEZ-VOUS DE MAITRE FONBERTY »
Un jardin secret où rien n'est expliqué mais où tout peut se comprendre
240 pages, 85,60 F T.T.C.

Margot MAURICE
« LE SERMENT DES ROSES »
Un roman fascinant, dramatique et beau
192 pages, 85,60 F T.T.C.

Stéphanie SACHS
« SOUS TON TCHADOR »
Le cercle fermé des femmes voilées
224 pages, 94,20 F T.T.C.

Christian-Eli WEENS
« SUR LA ROUTE suivi de UN VENDREDI 13 »
La destinée de deux jeunes gens en mal de vivre
96 pages, 56,70 F T.T.C.

Florent PICAMOLES
« TEMPS PARTIEL »
Un homme politique est enlevé : Peut-on enlever pour rire ?
240 pages, 103,80 F T.T.C.

O. VERNOLD
« TIBO ET YANN »
Un héros de 14 ans : Des emmerdes à chaque page
288 pages, 99,50 F T.T.C.

Helga BOURDETTE-CARDOT
« UN OISEAU PARMI LES RUINES »
Une jeune femme en quête de ses racines dans le cadre symbolique d'une vieille maison
224 pages, 72,80 F T.T.C.

Gabriel CAMPANOZZI
« VENGEANCE AMÈRE »
Un fait divers qui se transforme en drame
224 pages, 85,60 F T.T.C.

Robert CARLENS
« LA VILLA AUX ROSES »
L'histoire poignante de deux jeunes filles confrontées aux dures réalités de la vie
256 pages, 103,80 F T.T.C.

Jean CLAVAL
« LA VIE COMME UNE BLESSURE »
Des nouvelles psychologiques, criminelles ou fantastiques
256 pages, 93,10 F T.T.C.

Servet VANGOVEY
« XIAO HONG LA FIANCÉE »
Dans une Chine en pleine mutation une jeune Chinoise aime un étudiant africain
64 pages, 47,10 F T.T.C.

Jean-Pierre TAHON
« ZYDHAR »
Un monde étrange, aux lois inhabituelles et déroutantes
288 pages, 138,10 F T.T.C.

Pindaros BREDIMAS
« PÉTROS MARAS »
La Grèce d'avant-guerre, les larmes, le sang et la joie d'un peuple en marche
336 pages, 99,50 F T.T.C.

Donato PALMIERI
« ITINÉRARIUM »
Une critique constructive d'un monde qui pourrait être meilleur
288 pages, 128,40 F T.T.C.

récits

Marguerite-Marie DE CHAUMONT
« LES CONQUÊTES DU SILENCE »
Évocations vivantes, émouvantes, des heures marquantes de l'Occitanie
224 pages, 86,70 F T.T.C.

Doudou Gentille COHEN
« J'AI VÉCU AUSCHWITZ »
Un témoignage véridique : Les sinistres camps de la mort
352 pages, 126,30 F T.T.C.

Hélène PERKOWNA-HERBEZ
« LA POLOGNE DE MA JEUNESSE »
L'Allemagne nazie, la Pologne meurtrie, le raz de marée soviétique
112 pages, 56,70 F T.T.C.

Josette PILET
« LE SYSTÈME BABYLONE »
Une vie de révolte et de désespoir
96 pages, 57,80 F T.T.C.

essais

Robert DUTERME
« ALAIN-FOURNIER »
Le cœur d'un homme secret, pétri de fantasmes
288 pages, 127,40 F T.T.C.

Ernst-Wilhelm VON RINTELEN
« DÉMOCRATIE ET DROIT DE L'HOMME
MYTHE OU RÉALITÉ ? »
Une somme dont devraient disposer tous les citoyens d'un État démocratique
288 pages, 143,40 F T.T.C.

Édouard GUNZBURG
« MALHEUREUX ET HEUREUX DE L'ÊTRE »
Le sens profond du chagrin et du malheur
288 pages, 141,30 F T.T.C.

Jacques BROU
« PAUL LÉAUTAUD : LE SEXE ET LA PLUME »
La vie sentimentale plutôt tumultueuse de Léautaud, personnage burlesque et tragique
256 pages, 99,50 F T.T.C.

Liliane VANDERVORST
« PHILIPPINES, L'INSOLITE »
Civilisation du paradoxe et de l'insolite
80 pages, 21,40 F T.T.C.

Jubraïl NASSER
« LA VOIE DE LA PAIX »
Un essai économico-politique qui analyse le problème israélo-arabe au Moyen-Orient
176 pages, 79,20 F T.T.C.

Toma AVRAMSKI
« DES ASSASSINS AU SERVICE DE L'ÉTAT »
Les aspects inconnus de l'affaire Markovic
144 pages, 58,90 F T.T.C.

théâtre

Sophie LAURENT
« L'ALIENNE »
La rencontre, la lumière et l'amour
64 pages, 48,20 F T.T.C.

Robert BRION
« GLOIRE ET TOMBEAU »
Une marche triomphale à la gloire de la paix et de la poésie
80 pages, 42,80 F T.T.C.

Yves MOSSE
« LE TÉLÉPHONE SONNE
OU L'AGE DE DÉRAISON »
Le téléphone, objet de culte de notre société
112 pages, 54,60 F T.T.C.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4e. TÉL. : 48-87-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre librairie.

DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4e) - Téléphone : 48-87-08-21 ou dans les C.R.D.L. Hachette

société

ÉDUCATION

Compléments aux programmes du primaire

Le ministère de l'éducation nationale vient d'adresser aux instituteurs des « compléments » aux nouveaux programmes et instructions de l'école élémentaire en vigueur depuis la rentrée. Ces compléments, qui se présentent sous forme de courtes fiches, ont pour fonction de préciser les contenus à enseigner, de présenter des exemples de méthodes et de démarches pédagogiques, de répartitions d'horaires et d'instruments d'évaluation. Les huit premières fiches concernent la langue française, l'apprentissage de la lecture, la grammaire, la biologie et la géologie, l'informatique, l'histoire au cours moyen, les symboles de la République, l'éducation physique et sportive. D'autres documents seront diffusés en février et en avril.

RELIGION

Rabbins contre missionnaires mormons

En Israël, le projet d'extension de l'université Brigham, construite en 1965 et appartenant aux mormons, est très controversé. Des manifestations ont eu lieu dimanche 5 janvier à Jérusalem. Une quarantaine de rabbins venus de tout le pays ont tenu un rassemblement de protestation contre ce Centre missionnaire mormon et demandé à Shimon Pérès, le premier ministre, d'arrêter les travaux. Dans le même temps, le mouvement israélien contre les discriminations religieuses a également manifesté en demandant au gouvernement de résister à la pression des ultra-orthodoxes et d'autoriser les mormons à achever la construction du campus.

Dimanche, enfin, dans le *Jerusalem Post* et cinq autres journaux israéliens, une motion signée par près de 2 000 étudiants ou anciens de cette université faisait assaut de bonne volonté en faveur de la religion juive et d'Israël. Une commission gouvernementale étudie l'affaire, mais son président a déjà indiqué qu'il était exclu de revenir sur l'engagement donné aux mormons.

LOISIRS

Les forains plient bagage

Les forains installés illégalement depuis la mi-décembre à Paris dans le jardin des Tuileries et à Cannes sur la Croisette démontent leurs installations. A Cannes, la municipalité, qui avait obtenu la condamnation des squatters, a renoncé à faire intervenir la police, et tout s'est terminé à l'amiable. A Paris, le ministère de la culture n'avait pas donné suite à ses menaces de poursuites judiciaires, et les forains auront évacué les Tuileries, comme promis, mercredi 8 janvier.

Dès le lendemain, ils combleront les ornières provoquées par leurs véhicules et feront répandre 60 tonnes de sable dans les allées. Pourtant les problèmes soulevés par la corporation sont loin d'être résolus. Les forains ont demandé à rencontrer M. Peyrelevade, le représentant du gouvernement chargé de négocier les modalités d'installation d'un Eurodisneyland à Marne-la-Vallée. Les professionnels rappellent que, il y a trois ans, ils avaient proposé à la région Ile-de-France d'installer eux-mêmes, un parc de distractions. Proposition restée sans réponse.

UNE DÉCISION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Les images interdites du Paris-Dakar

Sans une décision contraire de la cour d'appel de Paris, seuls les téléspectateurs étrangers pourront regarder l'intégralité des reportages du rallye Paris-Alger-Dakar, filmés par Antenne 2, qui s'est assuré l'exclusivité des droits de retransmission (voir page sportive).

Samedi 4 janvier, le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, M[lle] Geneviève Angibault, vice-présidente, a rendu une ordonnance par laquelle elle fait défense à la chaîne de diffuser les prises de vues de certains camions, voitures ou motos, et de certains équipages. Cette interdiction repose sur le fait que des marques de cigarettes ou de tabac s'étalent en gros caractères sur les carrosseries des véhicules et sur les blousons des concurrents. Il s'agit d'une infraction à la loi du 9 juillet 1976, dite « loi Veil », relative à la lutte contre le tabagisme, qui interdit, notamment, *« de faire apparaître, sous quelque forme que ce soit, à l'occasion ou au cours d'une manifestation sportive, le nom, la marque ou l'emblème publicitaire d'un produit du tabac »*.

Le parquet n'a pas engagé de poursuites contre les contrevenants lorsqu'ils se trouvaient en France, et le Comité national contre le tabagisme s'était limité à adresser des recommandations à la Haute Autorité de l'audiovisuel. C'est une association de Colmar, créée en 1973, la Ligue contre la fumée du tabac en public, présidée par M. Jean Tostain et comptant environ trois mille membres, qui a saisi le juge des référés en assignant uniquement Antenne 2.

A l'audience du vendredi 3 janvier, le bâtonnier Mario Stasi, conseil de l'association, a fait observer que la loi Veil interdit également les « enregistrements » de la « propagande » en faveur du tabac. *« Je vous demande le respect de la loi ; on ne peut pas prétendre organiser des manifestations sportives et tricher en même temps »*, a déclaré le bâtonnier, en demandant au juge d'interdire la diffusion des plans-séquences comportant les images litigieuses.

M[e] François Greffe, défenseur d'Antenne 2, s'est élevé contre la mesure demandée en soulignant la difficulté du tri qui en résulterait. Mais l'avocat a surtout évoqué la liberté de la presse. *« Il ne s'agit pas de propagande*, a dit M[e] Greffe, *mais de journalisme. » Où irions-nous, si on devait interdire de rendre compte d'un événement sous prétexte qu'il comporte une infraction ? »*

Propagande ou journalisme ?

L'argument fut sans effet. Dans son ordonnance, le magistrat reprenait intégralement deux articles de la loi Veil avant d'affirmer : *« Par le truchement d'enregistrements d'images de ce rallye, représentant des véhicules ou vêtements portant des noms, marques ou emblèmes de tabac, puis par leur diffusion, le journaliste de télévision fait connaître ces marques, noms ou emblèmes à un très grand public.* (...) *La transmission de ces messages est une action de propagande au sens de la loi du 9 juillet 1976. »*

M[lle] Angibault précisait ensuite, catégorique, que *« le droit pour le journaliste de rendre compte de tout événement ne l'autorise pas à faire échec à la loi »*.

« Dura lex, sed lex » : l'ordonnance interdit à Antenne 2 de diffuser ou de céder à des télévisions émettant sur le territoire français les images des équipages en infraction, sous astreinte de 5 000 francs par plan-séquence.

Sur les quatre cent quatre-vingt-sept concurrents engagés, trente-trois ont pour sponsors des marques de cigarettes ou de tabac et quelques-uns d'entre eux sont parmi les favoris. S'ils sont sanctionnés, c'est de manière indirecte puisque ce sont les journalistes qui se voient condamnés dans une affaire où ils n'ont pris aucune autre décision que celle de faire leur métier. On ne se privait pas de le dire, en début d'après-midi, samedi, à Antenne 2. Si certains parlaient de censure, d'autres se sentaient en position d'otage et, au service des sports, on attendait la signification officielle de l'ordonnance avant de se prononcer tout en s'interrogeant sur la manière dont la chaîne pourrait remplir sa mission d'information.

Le championnat du monde et le Grand Prix d'Europe de formule 1, les 24 Heures du Mans, le Championnat du monde des rallyes, le Bol d'or et d'autres grandes manifestations sportives bénéficient d'une dérogation à la loi Veil par un arrêté interministériel du 9 mars 1979, ce qui démontre les difficultés d'application du texte.

Le rallye Paris-Alger-Dakar, contestable par certains de ses aspects, se voit attaqué par un biais inattendu et le plus sanctionné dans cette application rigoureuse des textes risque d'être, au bout du compte, le téléspectateur.

MARC PORTEY.

A Evry

ROGER KNOBELSPIESS COMPARAIT A NOUVEAU DEVANT LES ASSISES

Symbole pour les uns de ce qu'ils appellent le « laxisme » de la politique judiciaire de la gauche et, pour les autres, de l'« acharnement » policier contre certains délinquants, Roger Knobelspiess, trente-huit ans, comparaît à partir du lundi 6 janvier devant la cour d'assises de l'Essonne pour un hold-up à Massy-Palaiseau auquel il affirme ne pas avoir participé et pour lequel il est incarcéré depuis juin 1983.

Connu pour s'être révolté contre les quartiers de haute sécurité (QHS) en 1978, mais aussi pour s'être amputé d'une phalange et l'avoir envoyée à Robert Badinter en août 1984, Roger Knobelspiess a déjà passé près de quinze ans en prison, dont plus d'une dizaine d'années pour l'agression d'un pompiste et un vol de 800 francs qu'il a toujours niés.

Fils d'une famille de huit enfants dont le père est ferrailleur, Roger Knobelspiess avait bénéficié d'une grâce présidentielle et avait été libéré en novembre 1981 avant d'être à nouveau écroué.

M. BADINTER EST « OPTIMISTE » SUR L'AVENIR DE LA RÉFORME DU CODE PÉNAL

M. Robert Badinter, qui était, dimanche 5 janvier, l'invité de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, a indiqué qu'il ne pouvait *« pas croire qu'en cas de victoire de la droite aux élections de mars 1986 on soit à ce point déraisonnable pour jeter* [son] *code pénal par la fenêtre, pour la seule raison qu'il porte* [sa] *signature »*. Il s'est déclaré *« optimiste »* sur l'avenir de son projet de réforme de ce code qui, comme il est convenu avec les présidents des deux Assemblées parlementaires, devait être examiné par une commission mixte composée de sénateurs et de députés des différents partis politiques, *« dès après mars 1986 »*.

Pour M. Badinter, la diffusion en décembre de ce projet de loi, qui représente le *« travail de quatre ans de juristes de sensibilités politiques différentes n'est ni un testament ni un document pour les étudiants »*. *« Nous avions besoin d'un nouveau code pénal, on ne pouvait plus continuer avec le code de 1810 même révisé »*, a souligné le garde des sceaux.

L'ASSASSINAT DE M[e] JACQUES PERROT

Du drame au mélodrame

Dix jours après l'assassinat, à son domicile, de l'avocat Jacques Perrot, c'est devant les caméras d'Antenne 2 que le drame, dimanche 5 janvier, au cours du « Journal de 20 h », a viré au mélodrame. Les caméras de la deuxième chaîne avaient été installées au domicile de Robert Boutboul, le père de la femme jokey Darie Boutboul-Perrot. Dans le salon de l'ancien médecin, avaient pris place M[me] Cons-Boutboul, la mère de la jeune femme et son petit-fils, Adrien, quatre ans. La femme jockey est alors entrée, et ses « émouvantes retrouvailles » avec son père qu'elle croyait mort dans un accident d'avion il y a vingt ans ont été filmées.

Interrogée par M[me] Pierrette Bres, journaliste hippique, M[me] Cons-Boutboul a expliqué que son gendre enquêtait avant de mourir *« sur la dynamite »* et que son assassinat était lié à *« sa curiosité »*. *« Aujourd'hui*, a-t-elle ajouté, *si Jacques m'avait parlé de ce dossier, je lui aurais dit : vous touchez à de la dynamite. N'y touchez pas. »*

Faisant une allusion indirecte aux circonstances de sa radiation du barreau – une affaire d'escroquerie au détriment des Missions étrangères de Paris (*le Monde* daté 5-6 janvier) – l'ancienne avocate a indiqué qu'elle n'avait pas gagné d'argent, car elle avait opéré *« un transfert pour le compte d'autrui* (...). *Alors, je n'ai pas fait de fortune là-dessus* (...) *Je ne regrette pas, dans la mesure où j'ai rendu service à l'époque* (...), *avec le recul, j'ai sûrement commis une imprudence... »* M[me] Cons-Boutboul a affirmé qu'elle avait une *« intime conviction »*, une idée sur la mort de son gendre, mais qu'elle n'en parlerait pas. Elle a aussi expliqué qu'elle ne s'était pas défendue devant le conseil de l'ordre des avocats au moment de sa radiation, parce que, dit-elle : *« Je risquais gros. »*

« Aujourd'hui, avec la disparition de Jacques, je pense que la police saura où il faut aller chercher, mais pour moi, de toute façon, ce dossier est classé. J'ai donné une parole, je ne dirai rien quitte à payer de ma personne mon silence, quitte à rester vingt ans à Fleury-Mérogis. » Interrogé sur Europe 1 le lundi 6 janvier, l'ancienne avocate a estimé que les propos qu'elle avait tenus la veille sur Antenne 2 pouvaient être mal interprétés.

Elle a tenu à préciser que *« dans son intime conviction »*, elle est *« certaine que les Missions étrangères ne sont mêlées ni de près ni de loin »* à l'assassinat de M[e] Perrot et s'est engagée à donner aux policiers, s'ils les demandaient, toutes les précisions dont elle dispose. Quant à la teneur du *« dossier explosif »* sur lequel enquêtait son gendre, l'ancienne avocate n'a pas voulu – ou pu – préciser de quoi il s'agissait.

De son côté, M. Robert Boutboul a déclaré qu'il avait fait la connaissance de son gendre *« fin septembre, début octobre »*. *« Il m'a découvert par l'intermédiaire d'un cousin. Il ne m'a pas paru traqué. Il était content de me trouver. »*

C'est bon, ça, cocotte !

Un feuilleton chasse l'autre. Oubliée, l'affaire Caillaux ! Enterrée, l'affaire Grégory ! Ces mystères-là, les larmes, leurs convictions, nos doutes, ne pèsent plus rien, désormais, à côté de la belle affaire qui s'impose à nos curiosités et à nos émois. Une nouvelle galaxie est née, au firmament du fait divers : la galaxie Boutboul. On se lassait des Villemin, depuis le temps.

A côté de ce qui s'est passé dimanche soir à Antenne 2 – au journal, à 20 heures, en « ouverture », – Grand Guignol est un modèle de délicatesse et de goût. Là, Margot ne pleurait pas, elle chialait.

Tableau de famille. Papa, disparu depuis un quart de siècle, auto-éclipsé, retrouve sa fille, Darie, veuve de fraîche date : calins tardifs (*« plus fort, le projo ! »*).

Il avait fallu rien moins que Pierrette Brès pour organiser ces retrouvailles, guetter l'entrée de la fille dès la porte palière (*« l'ai-je bien entrouverte ? »*) et bien placer le canapé des confidences : face à la France.

Un papa humoriste (*« Je suis le deuxième juif ressuscité après Jésus-Christ »*, a-t-il confié au *Quotidien de Paris*), une maman catholique et qui fut avocate, une fille jockey, un mari avocat (assassiné, lui, pas radié), un petit orphelin de père (on t'expliquera quand tu seras grand), des missionnaires qui brassent des milliards (de centimes, des milliards tout de même), des « suivez mon regard », des chevaux, des larmes, du sang, un gosse, un cadavre...

Evidemment, après tout cela, les nouvelles de la planète paraîtront bien fades, répétitives : Hersant sur ses canards, Kadhafi sur son tracteur ? Des seconds rôles !

BRUNO FRAPPAT.

LE PÈRE BAYZELON : « TOUT EST TRANSPARENT »

Les déclarations diverses et contradictoires de M[me] Elisabeth Cons-Boutboul n'ont pas entamé la résolution des responsables des Missions étrangères de Paris. *« Tout est transparent dans nos finances*, nous a déclaré lundi 6 janvier, le Père Bayzelon, supérieur général de la société. *Celles-ci sont gérées de manière parfaitement honnête et claire. Toutes les insinuations selon lesquelles les MEP auraient procédé à des transferts de fonds illégaux à partir de la France sont diffamatoires et dénuées de tout fondement. Je mets au défi quiconque de prouver quoi que ce soit en ce domaine. »*

Le supérieur des MEP dément avoir dit au *Quotidien de Paris*, qui dans son édition du 6 janvier en fait état, que les sommes attribuées à M[me] Boutboul pendant les quinze ans où elle était chargée de les défendre, ont été versées en liquide : *« C'est une hypothèse absurde. »*

Le Père Bayzelon se réserve le droit d'obtenir réparation *« tant*, nous a-t-il dit, *pour l'escroquerie dont nous avons été victimes que pour les diffamations que nous avons cru discerner à notre égard »*.

Pour autant, les MEP n'entendent pas engager de polémique personnelle avec M[me] Boutboul : *« Qu'on n'attende pas de moi*, dit le Père Bayzelon, *que je m'acharne sur notre adversaire en lui manquant de respect. »* Tout autre attitude serait *« indécente »*.

A VOIR

Un nazi nommé Barbie

Voilà sur Klaus Barbie, déjà sujet de tant de livres et d'émissions, une enquête d'envergure. Sur Klaus Barbie et non sur l'affaire Barbie ou sur l'affaire Jean Moulin. Assurément, les deux tranches d'une heure quinze minutes chacune que Ladislas de Hoyos, avec le concours précieux d'Alain Retsine pour les images et de Charles Mille pour le montage (capital ici), a préparées pour TF 1 ont été conçues dans la perspective du procès qu'attend à Lyon l'ancien SS.

Le report de cette audience, dû au récent arrêt de la Cour de cassation, ne retire rien à l'intérêt de l'enquête. Celle-ci propose la reconstitution de la vie d'un homme né en 1913, et qui, enfant de l'Allemagne d'après 1918, devait adhérer au nazisme dès l'adolescence et connaître à partir de là l'itinéraire d'un criminel de guerre. Elle apparaîtra comme la mise en images du livre que le même Ladislas de Hoyos a récemment publié aux éditions Laffont sous le même et simple titre *Barbie*.

Car tel est bien le sujet. Entre le petit Klaus, fils d'instituteur catholique, et l'homme d'aujourd'hui, père et grand-père en passe de devenir le bonhomme Barbie dans une Amérique latine accueillante, il y a un demi-siècle d'histoire et un demi-siècle de sa propre histoire.

En ce sens, il est bien vrai que le document peut prétendre *« raconter ce qu'un procès ne racontera pas »*, éclairer tout à la fois le rôle du personnage en même temps que l'époque au long de laquelle tout cela s'est déroulé. Le procès ne pourra pas raconter qu'au pays natal il y a encore des hommes et des femmes qui se souviennent d'un enfant espiègle, avec lequel ils firent quelques bonnes farces, et soupirent aujourd'hui en chœur que, sans le « malheur du III[e] Reich », il n'y aurait pas eu la suite.

La suite, c'est l'Allemagne en proie au national-socialisme. C'est Barbie devenu SS. C'est Barbie membre du SIPO SD, exerçant dans l'Europe occupée, d'abord aux Pays-Bas, puis à partir de 1942 à Lyon. Ce sont les images des rafles, des exécutions, des charniers mis au jour. L'affaire Jean Moulin y trouve naturellement sa place, avec les témoins maintenant bien connus qu'en furent Raymond Aubrac, Frédéric Dugoujon, Christian Pineau et, bien sûr, René Hardy, soupçonné de trahison, acquitté deux fois, mais toujours personnage central de cette énigme. Et aussi Barbie, entendu, réentendu sur ce chapitre, avec ses variations et ses contradictions.

Le plus extraordinaire va pourtant survenir après 1945, lorsque les services américains, peu soucieux de ce qu'avait été Barbie, vont trouver en lui un auxiliaire propre à les servir dès l'instant où leur politique le commandera dans le contexte de la guerre froide.

Ladislas de Hoyos a retrouvé ceux qui furent alors ses employeurs. D'autres déjà avaient relaté ce qui alors s'était passé. Cette fois, les voici tellement eux-mêmes, tels qu'en eux-mêmes devenus des retraités à la conscience tranquille. Barbie criminel de guerre ? Ils n'avaient à son sujet aucun renseignement permettant de le supposer. Alors, baste... Il y a partout, comme ils disent, des bons et des moins bons. Ce qui comptait, c'était les capacités d'agent de l'ancien SS, sa connaissance, son expérience de la lutte anticommuniste. Ils disent cela péniblement. Et c'est en remerciant des bons et loyaux services rendus par ce collaborateur *« très astucieux, très intelligent »* qu'ils lui donneront en mars 1951 toutes les facilités pour une fuite et un asile en Argentine, puis en Bolivie.

Ainsi apparaît un autre Barbie, affairiste, trafiquant et aussi conseiller averti des dictatures qui l'hébergent et le protègent. Il s'appelle Klaus Altmann. Il va et vient. Il a ses bureaux, ses cafés de prédilection, ses amis. Ladislas de Hoyos a retrouvé les lieux et les gens. Il les laisse parler eux aussi. Comme il laisse parler ceux qui furent, à l'époque, ambassadeur de France à La Paz. Et ceux-là concèdent volontiers aujourd'hui qu'il n'y eut jamais d'instruction pour obtenir l'extradition de ce Barbie qui, de son côté, sursurrait à qui voulait l'entendre : *« Ce serait une bien mauvaise chose pour la France. »* La mauvaise chose devait pourtant s'accomplir le 4 février 1983...

En dépit de quelques longueurs – notamment dans les séquences d'images de guerre et des débarquements alliés de 1944, – l'enquête est à la mesure des ambitions d'un « spécial Infovision ». Regrettons seulement que le résultat d'une entreprise pour laquelle ont été dépensés tant d'énergie, de qualités et de moyens soit proposé si tard dans la soirée.

J.-M. THÉOLLEYRE.

★ *Barbie*, « spécial Infovision », TF1, mardi 7 janvier, 22 heures, et mercredi 8, 22 h 15.

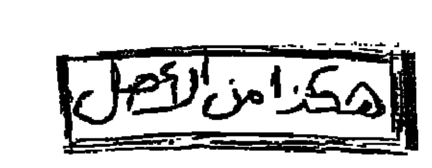
● *Enlèvement Heineken : les ravisseurs changent de résidence surveillée.* – Assignés à résidence à l'hôtel Le Campanile de Beauvais, depuis le vendredi 6 décembre, Cornelis Van Hout, vingt-neuf ans, et Wilhem Hollecder, vingt-huit ans, ravisseurs présumés de M. Freddy Heineken, propriétaire de la célèbre brasserie hollandaise, ont quitté le chef-lieu du département de l'Oise, vendredi en début d'après-midi, pour se rendre sous escorte policière à l'hôtel Les Arcades à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), où ils sont arrivés vers 17 heures.

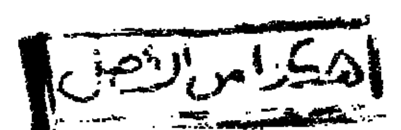
La préfecture du Val-d'Oise a indiqué que la surveillance devenait trop lourde pour le commissariat de Beauvais, d'où la nécessité de ce changement. – *(Corr.)*

● *Explosion de gaz à Gentilly : quatre occupants d'un pavillon blessés.* – Les quatre occupants d'un pavillon situé à Gentilly (Val-de-Marne) ont été blessés, dimanche 5 janvier, dont deux gravement, dans l'explosion de leur maison, due à une fuite de gaz. M. Bernard Raoux, quarante-cinq ans, garagiste, et son épouse Ginette, quarante-neuf ans, atteints de brûlures, ont été hospitalisés. Leurs deux enfants plus légèrement blessés, avaient réussi à se dégager d'eux-mêmes et indiqué aux sauveteurs que leurs parents se trouvaient ensevelis sous les décombres.

● *Un habitant de Biarritz mortellement blessé par un inconnu.* – Onze jours après avoir été la cible d'un tireur inconnu, Robert Caplane, trente-sept ans, est décédé samedi 4 janvier des suites de ses blessures. On ignore les mobiles du crime commis en plein jour dans le centre de Biarritz, à la veille de Noël, mais la police s'oriente de plus en plus vers l'hypothèse d'une bavure du GAL : la victime, qui n'avait aucune activité politique connue, aurait pu être confondue avec un des réfugiés basques fréquentant le bar tenu par sa mère.

La voiture utilisée pour l'attentat avait été louée en Andorre. A l'intérieur, les policiers ont retrouvé l'arme du crime, un pistolet Smith and Wesson, ainsi qu'une mitraillette de marque allemande et plusieurs chargeurs. – *(Corresp.)*





ENVIRONNEMENT

L'accident a l'usine de Webbers Falls (Oklahoma)

Une très faible radioactivité

Un mort, huit employés intoxiqués et plusieurs dizaines de personnes incommodées : tel est le bilan de l'accident survenu le 4 janvier dans une usine de traitement de l'uranium à Webbers Falls (Oklahoma), une région peu peuplée située au centre des Etats-Unis. L'accident s'est produit au cours d'une manipulation de routine : le passage à l'étuve d'un fût rempli d'hexafluorure d'uranium, produit *intermédiaire dans le cycle* du combustible nucléaire. Pour une raison inconnue, le fût de 15 tonnes aurait *laissé* échapper un jet chargé d'acide fluorhydrique qui s'est aussitôt *répandu* dans l'atmosphère. Un ouvrier qui se trouvait sur une plate-forme à proximité du conteneur a été brûlé par ce jet acide, qui attaque d'abord les yeux et les poumons. *Il est décédé quelques* heures après son transfert à l'hôpital.

Comme à Pierrelatte

Une centaine de personnes ont été examinées à l'hôpital à la suite de ces émanations toxiques. Huit employés de l'usine, souffrant d'inflammation respiratoire et de *brûlures aux yeux, ont été gardés* en observation. D'après les responsables de l'usine Sequoyah Fuels, filiale de la société nucléaire américaine Kerr-MacGee, les gaz acides échappés du conteneur d'hexafluorure d'uranium n'ont qu'une très faible radioactivité. *« Il s'agit d'un accident chimique, et non d'un risque nucléaire »*, affirment-ils. En quinze ans de fonctionnement, cette *usine de l'Oklahoma* n'avait jamais connu de fuite de conteneur.

Cet accident américain rappelle un incident similaire – mais sans victime – survenu à l'usine de Pierrelatte (Drôme) le 1er juillet 1977 : à la suite d'une fausse manœuvre, un conteneur avait perdu sa vanne en cours de « cuisson », et 7 tonnes *d'hexafluorure liquide* – très volatil – s'étaient répandues aux portes de l'atelier. L'employé le plus proche avait eu le temps de se mettre à contre-vent pour échapper aux vapeurs toxiques.

C'est ce même hexafluorure d'uranium (UF-6) que transportait le cargo français *Mont-Louis* lorsqu'il a fait naufrage au large d'Ostende, en mer du Nord, après avoir été éperonné par un car-ferry, le 25 août 1984. La récupération des *trente conteneurs d'UF-6 dans* l'épave avait été très laborieuse.

Les cinq grands de l'hexafluorure

Cinq industriels assurent actuellement dans le monde occidental la transformation des concentrés d'uranium en hexafluorure d'uranium directement utilisable par les usines d'enrichissement : Comurhex en France, *British Nuclear Fuels Ltd* en Grande-Bretagne, Allied Chemical Corp. et Kerr McGee aux États-Unis et Eldorado Nuclear au Canada.

D'autres pays sont présents dans ce secteur d'activité ou sur *le point de l'être comme l'Afrique* du Sud avec une capacité de production de 300 t/an, le Japon (200 t/an), *le Brésil* et l'Australie. Ces usines sont de tailleSmodestes *comparées à* celles des cinq grands de l'hexafluoruration, qui représentent ensemble une capacité de 50000 t/an.

La Comurhex, filiale de Pechiney (51 %), Cogema (39 %) et Mokta (10 %), contribue à la production d'environ 12500 t/an, soit entre le tiers et *le quart des capacités mondiales.*

Comurhex, numéro deux mondial *dans ce domaine, dispose en* France de deux usines pour la fabrication de la matière première nécessaire à l'alimentation des usines d'enrichissement de *l'uranium. La première, située à* Malvesi (Aude), transforme les concentrés d'uranium (yellow cake) en sels verts (tétrafluorure d'uranium), reconvertis ensuite à *Pierrelatte en hexaflurorure* d'uranium.

SCIENCES

Les passagers de l'espace

Depuis vingt-cinq ans, l'espace a été habité par plus de deux cents astronotes. Aujourd'hui, aux côtés des spécialistes, hommes politiques, enseignants, journalistes, se préparent à monter à bord.

A Cap Canaveral, en Floride, un nouveau vol spatial est en partance. Columbia, l'une des navettes américaines que la NASA n'avait pas utilisée depuis deux ans pour la moderniser, devait décoller ce lundi 7 janvier à 13 h 5 (heure française) pour l'espace. Pour cette mission de cinq jours, la vingt-quatrième, sept hommes d'équipage ont pris place à bord pour lancer un satellite de télécommunications (Satcom K-1) appartenant à la *société* RCA, mener à bien la kyrielle habituelle d'expériences concernant les sciences de la vie ou celles des matériaux et photographier la comète de Halley présente depuis peu dans la banlieue terrestre.

En somme, un vol comme les autres, sans grande originalité, qui vient nous rappeler que la conquête de l'espace, comme avant elle l'aéronautique, se fond chaque jour un peu plus dans le quotidien. Certes, il y aura encore des premières. Certes l'émotion sera toujours au rendez-vous des missions prestigieuses. Mais pour cela il faudra un peu plus qu'un de ses *simples vols justifiés* par des nécessités économiques et commerciales. Pour relancer le rêve, c'est au moins l'assemblage en orbite de la station spatiale habitée en permanence que les Américains doivent construire dans le courant des années 90 qu'il faudra proposer ; ou alors le premier pas – un jour peut-être – de l'homme sur la planète Mars ; ou même encore une odyssée – mais qui pourrait la souhaiter ? – analogue à celle que vécurent les astronautes d'Apollo-XIII.

Sauf exception, les vols spatiaux n'échapperont donc pas à la banalisation. Banalisation du nombre des missions, qui se multiplient à un rythme tel que chacun finit par oublier ce qui faisait l'originalité de celles qui l'ont précédée. Cinq « missions-navette » en *1984*. Neuf en 1985 et, cette année, une quin*zaine sont inscrites au programme.* Comment, dans ces conditions, s'y retrouver et attribuer à chacun de ces vols ce quelque chose d'exceptionnel qui les rendra plus attrayants à un public déjà lassé ? Banalisation des hommes aussi qui se fondent petit à petit dans la masse de ceux qui ont volé avant eux. Comment en irait-il autrement lorsque l'on songe qu'en presque un quart de siècle plus de deux cent vingt hommes et femmes ont participé à quatre-vingt-*dix-sept vols habités*, dont cinquante-six pour les Soviétiques et *quarante et un pour les Américains* ?

Envoi de sénateurs

Le temps n'est plus où il suffisait de faire sortir un homme dans l'espace ou d'annoncer le premier vol d'une femme pour soulever les enthousiasmes. La NASA l'a bien compris, et c'est la raison pour laquelle elle mène aujourd'hui une opération de charme tous azimuts *tant pour* des raisons politiques que pour des raisons économiques. C'est *en particulier* le cas avec *tous* ces astronautes non américains – politique *étrangère oblige* – que les États-Unis envoient dans l'espace lorsque leur pays fait lancer par la navette un de leurs satellites de télécommunications. C'est ainsi qu'un Arabe et un Mexicain ont pu voler (1). D'autres, comme les Indiens, les Chinois ou les Philippins, sont en liste d'attente.

Avec les hommes politiques, ceux-là mêmes qui votent les crédits et décident des budgets, la stratégie de la NASA n'est pas vraiment différente. Le but à atteindre étant de séduire les élus, l'agence spatiale américaine n'a guère lésiné sur les moyens et a offert d'intégrer un *homme politique de cinquante-deux* ans à l'un de ses équipages. Pas n'importe lequel, puisqu'il s'agissait de Jake Garn, ancien pilote de l'aéronavale, sénateur de l'Utah, mais surtout membre influent du sous-comité qui contrôle les budgets spatiaux. Aujourd'hui, la NASA récidive et accueille à bord de Columbia un démocrate de la *Chambre des représentants*, William Nelson (Floride), dont les *compétences aéronautiques sont* certainement moins importantes que ses fonctions actuelles de président au sous-comité sur les sciences et les applications spatiales.

« Tours » orbitaux

Les politiques ne suffisant pas à donner de l'espace une image attrayante, la NASA s'est tournée vers d'autres catégories sociales pour toucher les jeunes et le grand *public : les enseignants et les journalistes.* Le 23 janvier prochain, en *effet, une enseignante américaine* de trente-six ans, Mme Sharon Christa McAuliffe, partira à bord de Challenger. Cette femme, sélectionnée parmi plus de dix mille candidats, deviendra alors « le premier Américain moyen » dans l'espace. Moins de vingt-cinq ans seulement après le vol historique du Soviétique Youri *Gagarine, le premier* homme mis sur orbite. Un tel événement peut étonner, *mais il est vrai que la navette* spatiale offre des conditions de vol beaucoup moins contraignantes que par le passé, ce qui réduit la durée de l'entraînement des néophytes.

Le stage de formation *(80000 dollars)* est *en effet* limité à cent vingt heures, si l'on en juge par *les déclarations que les responsables* de la NASA avaient faites en octobre, lors du lancement du processus de sélection du premier journaliste américain qui devrait participer cet automne à un vol habité. Reste, si l'on en croit des informations récentes, que les candidats ne se bousculent pas pour ce poste un peu spécial, même si le spatial devient une activité comme les autres.

Bien sûr, la NASA n'en est pas encore à admettre à bord de ses navettes des hordes de touristes. Ce temps-là n'est peut-être pas aussi éloigné qu'on le croit si l'on en juge par les contacts qu'une société de Washington, Orbital Projects, a pris avec l'agence américaine pour organiser, dans une dizaine d'années, des « tours » orbitaux. Que dire enfin *des propositions de la Society Expeditions*, qui, dès 1992, offre *d'embarquer des passagers pour leur* faire effectuer plusieurs tours de la Terre dans une capsule spatiale encore à construire. Coût du voyage : de 50000 dollars à quelques centaines de millers de dollars. Une misère. Encore faut-il que la société chargée de fabriquer d'ici là les lanceurs et les capsules nécessaires à ces vols un peu particuliers n'échoue pas dans sa tâche.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Des astronautes français, allemands, hollandais et canadiens ont également participé à certains vols dont ils assuraient une partie des expériences scientifiques.

MÉDECINE

Les Japonais saisis par les graisses

L'alimentation s'occidentalise de plus en plus au Japon. Conséquence : les maladies cardio-vasculaires sont devenues la deuxième cause de mortalité après le cancer.

La société japonaise s'occidentalise. A tous les points de vue. Culturellement, le dernier film de Wim Wenders, *Tokyo-Ga*, en est un émouvant témoignage. Mais aussi, et cela est sans doute moins connu, médicalement parlant.

Un rapport publié ces derniers jours par le ministère de la santé montre que si, comme par le passé, le cancer demeure la première cause de mortalité au Japon (cent quatre-vingt-huit mille décès en *1985*), il est aujourd'hui talonné au palmarès des pathologies mortelles par les maladies cardio-vasculaires (cent trente-huit mille décès au cours des dix premiers mois de 1985). Ce fait nouveau – les maladies cardiaques étaient jusqu'à ces dernières années assez rares au Japon – s'explique en grande partie par un bouleversement du mode de vie et, singulièrement, par un changement drastique du mode radical des Japonais. L'émergence de l'*american way of life* ne pouvait pas être sans conséquence au pays du Soleil-Levant...

Tradition culinaire oblige, certains cancers, en particulier ceux de l'estomac, de l'œsophage, du pharynx et de la bouche, ont de tout temps été très *fréquents* au Japon. Premier responsable : les nitrates contenues dans le sel qui sert à préparer le poisson, dont raffolent les Japonais. Arrivé dans l'estomac, le nitrate se transforme en nitrosanine, un agent mutagène bien connu. Autre substance incriminée : le benzopyrène, que l'on retrouve à la surface de toutes les viandes ou poissons cuits au barbecue ou au charbon de bois, ainsi que dans les viandes, poissons fumés, serait lui aussi un agent mutagène.

En fait, *selon les spécialistes, il* se pourrait que ce ne soit pas tant ces deux substances *prises séparément* qui aient un effet cancérigène mais plutôt le fait qu'elles soient absorbées quotidiennement à doses massives. En quelque sorte, ce serait un effet cumulatif qui *déclencherait* la cancérisation au bout de quelques années.

Mais la cuisine traditionnelle japonaise a aussi ses bons côtés : très peu riche en matières grasses, elle n'expose pas, ou si peu, au risque de cancer du sein ou de maladies cardio-vasculaires. Ainsi le Japon *était-il jusqu'à présent le pays industrialisé* qui avait le plus faible taux de mortalité par cancer du sein (moins de 5 pour 100000 habitants contre 16 pour 1000000 en France). Et ce, en raison d'un consommation alimentaire en graisses qui ne dépas*sait pas les 50 grammes par jour et* par personne (contre 140 grammes en France).

Ce tableau pathologique est donc en train d'évoluer considérablement. Plus sédentaires et moins adeptes de l'exercice physique qu'auparavant, *les Japonais ont modifié* leur comportement alimentaire en l'occidentalisant. Conséquence : les maladies dont sont atteints les Japonais s'occidentalisent elles aussi.

Les répercussions d'un changement du mode alimentaire sur la morbidité d'un population sont des phénomènes assez bien connus. Ainsi, au cours de la seconde guerre mondiale, dans les différents pays d'Europe qui sont passés brutalement d'une alimentation abondante à une alimentation sous-calorique, la *fréquence des maladies* coronariennes a chuté. En Belgique, des médecins ont eu l'idée d'examiner les artères de tous leurs compatriotes morts entre 1942 et 1945. A leur grande surprise, ils ont constaté une disparition des lésions d'artériosclérose.

Les autorités sanitaires japonaises, *inquiètes des conséquences* de ce changement de l'alimentation (à titre d'exemple, la consommation de matières grasses a plus que triplé en l'espace de trente ans), mettent en œuvre un vaste programme de prévention. Pour ce faire, elles ont réalisé de larges études épidémiologiques. Les résultats de l'une d'entre *elles* (1), qui a porté sur plus de cent vingt mille personnes pendant seize ans, ont été rendus publics il y a quelques mois.

Elles montrent que le fait de manger quotidiennement des légumes et des fruits réduit considérablement la mortalité par cancer (d'environ 30 %). Comment ? Sans doute par l'action cumulée du bétacarotène, de la vitamine C, des fibres et d'autres substances *encore non* découvertes. Nul doute, en tout cas, que d'ici peu les Japonais, tout disciplinés qu'ils sont, deviendront de grands mangeurs de fruits et de légumes.

FRANCK NOUCHI.

(1) Menée par le docteur Takeshi Hirayama, du National Cancer Research Institute de Tokyo.

EN BREF

Avalanches

PLUSIEURS VICTIMES DANS LES ALPES DU SUD

Parce qu'elle n'est pas tom*bée avant les vacances de Noël*, la neige a affecté le remplissage des hôtels des stations de sports d'hiver et le chiffre d'affaires des remontées mécaniques, qui aurait chuté de quelque 250 millions de francs. Mais parce qu'elle est tombée dans les dernières heures de 1985, la neige a *provoqué des avalanches qui ont* fait plusieurs victimes dans les Alpes du Sud. Aux Orres, un retraité marseillais de cinquante-*neuf ans*, Emile Ferrero, qui a été emporté par une plaque à vent, s'est brisé la nuque contre un arbre.

A Montgenèvre, une coif*feuse italienne de* vingt-deux ans, Pagano Donatello, a été hospitalisée dans un état grave d'hypothermie après avoir été ensevelie sous une forte coulée qu'elle avait *déclenchée*. Enfin, dans le parc des Ecrins, des ran*donneurs grenoblois* du CAF, Bernard Artois, trente ans, et Daniel Colin, quarante-deux ans, ont *été blessés* dans une avalanche et hospitalisés à Briançon.

Quatre mesures pour renforcer la sécurité dans l'agglomération lyonnaise

Le préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône, M. Gilbert Carrère, a annoncé, samedi 4 janvier après-midi, une *série* de quatre mesures destinées *« à renforcer les dispositions de sécurité »* à la suite des récentes agressions de *commerçants de la région lyonnaise (le Monde* daté 5-6 janvier).

Ces mesures ont été adoptées après une réunion de travail qui a réuni, à la préfecture de Lyon, les responsables des organisations de commerçants et les maires de plusieurs communes de l'agglomération.

La première de ces mesures, effective dès samedi soir, consiste en une *« intensification des actions de patrouille et de quadrillage dans les quartiers d'activité commerciale »*. De plus, le préfet de la région a annoncé la *« réorganisation du commandement et des moyens mobiles de la police urbaine de l'agglomération lyonnaise en quatre zones »*. Chacune de ces zones sera dotée, avant le 20 janvier prochain, d'une unité d'intervention nocturne.

Les deux dernières mesures visent à renforcer des brigades de gendarmerie dans certaines communes périphériques et à l'organisation, en concertation avec les commerçants, *« de visites techniques des locaux professionnels à mieux protéger »*.

Dans le Val-d'Oise un gardien de la paix tué d'une balle dans le dos

*Un gardien de la paix du commis*sariat de Pontoise (Val-d'Oise), Christian Dedieu, trente-quatre ans, a été découvert, dans la matinée du dimanche 5 janvier, tué d'une balle *dans le dos, sur le pas de la porte de* son pavillon, à Saint-Ouen-L'Aumône. Christian Dedieu était en tenue de gardien de la paix lorsque son corps a été découvert par un *de ses voisins.*

Selon les premières constatations des enquêteurs, Christian Dedieu aurait été assassiné vers 6 heures, alors qu'il venait de rentrer après *son service de nuit* au commissariat de Pontoise, où il avait laissé son arme. Il semble qu'il était attendu par son meurtrier : il n'y avait pas de désordre dans le pavillon, où rien n'a *été dérobé.*

sports

La nuit, moteur coupé

De notre envoyé spécial

In-Salah (Algérie). — *« Cette année, la traversée de l'Algérie sera une simple mise en jambes pour les concurrents avant le Ténéré »*, avait annoncé Thierry Sabine, l'organisateur du Rallye Paris-Alger-Dakar. Pourtant, dès le premier bivouac, c'est au porte-voix qu'il a dû réveiller sa petite troupe pour le traditionnel breafing matinal destiné à compléter les livres de route et à mettre en garde contre les pièges de la journée. Après l'interminable opération de débarquement, c'est à une cadence infernale que le rallye a mis le cap sur le Sahara, avec une première étape de liaison de 660 kilomètres, disputée presque entièrement sous la pluie entre Sidi-Fredj et Ghardaïa, par les gorges de la Chiffa.

L'arrivé et le bivouac de cette première étape étaient fixés à proximité de l'aéroport, à une trentaine de kilomètres du fief des mozabites, ces berbères puritains, rigoristes, devenus les meilleurs commerçants du pays. Une arrivée presque incognito devant quelques hommes en Kachabia, ces vêtements de grosse laine à manches courtes avec capuchon, intrigués par le va-et-vient de l'aéroport et une voiture de police venue s'enquérir des horaires d'arrivée. *Le Belge Guy Colsoul, sur la* nouvelle Opel Kadett à quatre roues motrices qui a tenu une moyenne de 130 kilomètres heure, de nuit et sous la pluie, apparaît le premier.

Une précipitation un peu vaine. Les camions de l'intendance l'ont à peine devancé. Il lui faudra aussi attendre minuit pour goûter au pot-au-feu d'agneau. Au fur et à mesure des arrivées, le bivouac s'organise. C'est le rituel important du rallye. De la place choisie peut dépendre le sommeil et la récupération.

Il y a des voisinages à éviter à tout prix : celui du camion d'intendance dont les groupes électrogènes ronflent toute la nuit pour permettre l'accueil des attardés. Celui des camions d'assistance des grosses écuries dont les mécaniciens vont s'activer pour remettre les véhicules en parfait état pendant que les pilotes bénéficieront des rares chambres de la contrée, retenues depuis longtemps.

La « spéciale » des égarés

Torches à la main, les premiers arrivés cherchent le bout de terrain propice pour monter une « canadienne » ou, le plus souvent, pour poser leur duvet. A l'écart de la grande palmeraie, le site retenu pour le bivouac de Ghardaïa ressemble plutôt à un sol lunaire, avec une terre ocre, truffée de cailloux. Le sol dégagé, on peut enfin se glisser tout habillé dans le duvet. Il est déjà 2 heures du matin. L'heure d'un premier sommeil saccadé, rythmé par les explosions sortant des pots d'échappement des véhicules en intense décélération, aussitôt la ligne d'arrivée franchie.

Soudain, un vrombrissement de moteur à vos oreilles vous réveille en sursaut. Un motard qui n'aurait pas aperçu votre duvet s'apprête-t-il à vous passer dessus ? Ouf ! Ce sont seulement quelques motards qui ont trouvé votre petit coin sympathique et qui commencent la remise en état de leur machine. La température, voisine de zéro, ne vous incite pas à sortir du duvet pour partir à la recherche d'un autre emplacement. Il ne vous reste plus qu'à contempler la pureté du ciel et l'exceptionnelle luminosité des étoiles à l'approche du désert.

Les arrivées de concurrents se succèdent jusqu'à 4 h 30. Peu à peu, les bruits des ateliers s'estompent. Vers 5 heures, en fermant les yeux, on pourrait presque se croire seul et plonger enfin dans un vrai sommeil. De coute durée. *« Debout ! debout ! »* Avec son porte-voix, Thierry Sabine tente de rameuter les concurrents. Il est 5 h 30. C'est le meilleur rendez-vous pour le « breafing ». Devant un auditoire encore endormi, le nez plongé dans le café, l'organisateur égrène ses notes. Les mieux organisés des concurrents l'enregistrent sur un magnétophone. La première moto devra partir à 6 heures.

Faut-il voir un lien de cause à effet entre ces concurrents encore endormis et les résultats de la première spéciale ? Disputée sur 250 kilomètres, entre Ouargla et El-Goléa, sur une piste caillouteuse, à l'est de la route transsaharienne, cette étape était pourtant une classique du rallye qui avait emprunté le même itinéraire les deux dernières années. Même Hubert Auriol (Cagiva 860), surnommé « l'Africain » pour son expérience du terrain et ses deux victoires à Dakar en 1981 et 1983, et le Belge Gaston Rahier (BMW), le vainqueur des deux dernières éditions, se sont *égarés, entraînant avec eux un grand* nombre de « suiveurs ». Difficile ensuite de retrouver la bonne piste. *« Le vent a déplacé les dunes et a modifié les paysages d'une année sur l'autre »*, expliquait Auriol.

> **VOYAGEUR SANS BALISE**
>
> Malgré des recherches aériennes pendant toute la journée de dimanche, on était toujours sans nouvelles, ce lundi matin 6 janvier, du motard néerlandais, Arjan Brouwer, vingt-sept ans, disparu depuis samedi entre Ouargla et El-Goléa. Selon ses coéquipiers, il serait parti sans sa balise de détresse ni son sac contenant une réserve d'eau. Peut-être même sans avoir fait le plein d'essence !

Au cœur du Tademaït

« C'était la débandade. » Cyril Neveu (Honda 750), le recordman de victoires (trois) dans le Dakar, pouvait espérer l'emporter. Alors qu'« il faisait la trace » devant le surprenant moto-crossman belge Guy Huynen (Hamaha 650 Ténéré), qui allait gagner cette première spéciale, il a perdu plus de vingt minutes sur crevaison. *« Crever, ça arrive à tout le monde »*, disait Neveu. *Se perdre, ça arrive toujours aux mêmes. »* Comme les autres motards, il était surtout inquiet des innombrables crevaisons : *« Il y avait beaucoup de cailloux mais je crois que les pneumatiques n'ont pas suivi le développement de la puissance des moteurs qui sollicitent de plus en plus la roue arrière. »*

Du côté des quatre roues, Patrick Zaniroli (Mitsubishi Pajero), le dernier vainqueur, regrettait presque d'avoir réussi le meilleur temps devant les Porsche de René Metge et de Jacky Ickx. *« Je ne voudrais surtout pas être en tête et devoir « faire la trace » dans le Ténéré*, expliquait-il. *C'est épuisant et le rallye est encore long. »* La grande victime de cette première spéciale était Henri Pescarolo, dont la Range Rover avait brûlé moins de 15 kilomètres après le départ à la suite d'un court-circuit.

Sans vraiment se soucier des chaambas d'El Goléa, ces descendants de nomades devenus transporteurs ou guides d'expédition sahariennes et dont les conteurs chantent les repères des grands itinéraires, mis en poèmes, le rallye a repris la piste et ses cadences infernales.

Dimanche soir, le troisième bivouac était installé à In-Salah, au cœur du Tadémaït (*« nu comme la paume de la main »*). Une oasis de *cent-soixante dix mille palmiers*, cernés de dunes rouges, que l'Ecossais Andrew Cowan (Mitsubishi Pajero) et l'Italien Allessandro de Petri (Honda) ont ralliée en vainqueurs, laissant toutefois les premières places au classement général à Patrick Zaniroli (Mitsubishi Pajero) et au Belge Guy Huynen (Yamaha 600 Ténéré).

Un vent de 15 à 20 nœuds, le « chasse-sable », s'était levé. Une raison suplémentaire de mal dormir au bivouac. Cette nuit, combien de motards seront à l'écoute du désert ? Le vent de sable qui masque les reliefs et cingle les visages reste leur pire ennemi dans le rallye Paris-Alger-Dakar.

GÉRARD ALBOUY.

COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL

Un huitième tour et puis s'en vont...

Le huitième tour de la Coupe de France aura été marqué par l'élimination surprise de Saint-Etienne par Moutiers, petite équipe de division d'honneur. Sur un terrain enneigé, les Savoyards sont venus à bout des Verts, quarts de finaliste l'an dernier, par 1 à 0. Les deux matches tête d'affiche ont tenu leurs promesses : Guingamp, dauphin du Racing dans le groupe « B » de deuxième division, a été éliminé par son voisin Quimper (1 à 0) ; et Lyon battu sur son terrain par le coleader du groupe A, Alès (4 à 3 après prolongations). Au total, dix-neuf clubs de deuxième division sont déjà hors course : un record à ce stade de l'épreuve.

Ce huitième tour voyait également l'entrée en lice des clubs d'outre-mer. Aucun n'a gagné,

« L'important, c'est que neuf mille compatriotes ont pu revoir une équipe du pays ». Alfred Crétinoir, l'entraîneur de l'Assaut Saint-Pierre, équipe martiniquaise de promotion d'honneur, cherchait à dédramatiser dans les vestiaires après la déroute de sa formation (6 à 0) face au FC Tours en soixante-quatrième de finale de la Coupe de France.

Pour sa première participation à ce niveau de la compétition, chaque membre de la délégation antillaise était arrivé à Paris avec un ordre de mission solennel du président du club : *« Tu es un ambassadeur de l'Assaut, du sport, de Saint-Pierre et de la Martinique. La grandeur et le prestige de l'Assaut sont déposés dans tes mains »*.

L'honneur n'a pu être sauvé sur le terrain par un but de consolation, mais la défaite n'a pas tué le bonheur des milliers d'Antillais qui, dès la mi-journée,avaient entrepris le siège du vieux stade de Saint-Ouen, dans la banlieue parisienne, pour assister au *« match de l'année »*. Longtemps après le coup de sifflet final, des rythmes créoles résonnaient encore dans les vénérables tribunes.

A la sortie, par petits groupes, on cautérisait les plaies du jour par la fière évocation de souvenirs footballistiques liés à la légende de l'Assaut. Cinq fois champion de la Martinique, le club de Saint-Pierre est l'équivalent créole des Verts stéphanois. Et comme l'ASSE, l'Assaut émerge à peine d'une crise qui l'a précipité en série inférieure l'an dernier.

Malgré une équipe très jeune, Alfred Crétinoir espérait bien, *« à condition de gommer notre principal défaut, la naïveté »*, montrer que *« nous pratiquons le meilleur football des Caraïbes »*. A Saint-Ouen, Saint-Pierre jouait à domicile. Avantage insuffisant par un après-midi hivernal, sur une pelouse spongieuse et face à des professionnels qui avaient curieusement revêtu des maillots à manches courtes, comme pour mieux frigorifier l'adversaire.

Bien décidés à compenser par une carrière en Coupe de France un parcours décevant en championnat de deuxième division, les Tourangeaux n'ont laissé aucune place au rêve en marquant dès le premier quart d'heure.

Restait à quelques joueurs antillais ambitieux la ressource de se faire remarquer malgré le contexte difficile. *« C'était une bonne occasion pour eux. Je le leur ai dit. Certains ont les qualités pour évoluer en deuxième ou en première division »*, dit l'entraîneur. Reverra-t-on un jour prochain sur les pelouses métropolitaines Gérard Cescette, Maxime Beaubrun ou Eric Lecurieux-Lafayette ? Des patronymes estampillés d'origine comme cet autre devenu mondialement célèbre : Trésor Marius.

J.-J. B.

CYCLO-CROSS

Gayant gagnant

Tandis que Laurent Fignon, associé à Alain Bondue, effectuait sa rentrée après huit mois d'absence en participant aux Six jours de Madrid, son équipier du groupe Système U (ex-Renault), Martial Gayant, faisait une réapparition remarquée en remportant le championnat de France de cyclo-cross, dimanche 5 janvier, à Fourmies.

Dans cette épreuve, qu'il avait déjà gagnée en 1983, et dont il est un spécialiste puisqu'il se classa deuxième en 1984, puis troisième l'an passé, Gayant n'a laissé aucune chance à ses adversaires. Attaquant dès le départ, pour accomplir pratiquement toute la course seul en tête, il s'est livré à une démonstration d'adresse et d'efficacité sur un parcours rendu glissant par une épaisse couche de neige. Le tenant du titre Yvon Madiot, donné le plus souvent comme favori, a pris la deuxième place après une énergique remontée, et Ronan Pensec a terminé troisième.

Victoire du talent et de la préparation méthodique. Gayant et Madiot, qui sont conseillés par Cyrille Guimard — un chaud partisan du cyclo-cross — avaient suivi de nombreux stages. De toute évidence, ils abordaient ce championnat de France tout terrain en excellente condition physique. Mais il faudra encore qu'ils confirment, au printemps, leur place parmi les meilleurs routiers français de la nouvelle génération. De même que le Breton Pensec, révélé la saison dernière par l'Etoile des espoirs.

J. A.

HALTÉROPHILIE-MUSCULATION

Monsieur Propre contre Monsieur Muscle

En 1985, haltérophiles et culturistes français ont uni leurs destinées. Noces de fonte, pour le meilleur et pour le pire. André Coret, président de la Fédération française d'haltérophilie-musculation (FFHM), a vu dans ce mariage de raison une bonne occasion de muscler des effectifs squelettiques (ses troupes passent d'un coup de 15 000 à 50 000). Pierre Scatolini, président de la Fédération française de musculation et de body-building (FFMBB), y a trouvé, lui, l'opportunité d'asseoir son autorité sur le monde divisé de la « gonflette ».

Certains pourtant, chez les haltéros comme chez les musculos, soulèvent... des objections à cette union, jugée contre nature. M. Jean-Paul Rachel, président du comité régional Ile-de-France de la FFHM, adversaire déclaré du président Coret, la trouve pour le moins inutile. Il lui oppose une recette personnelle pour faire un jour de la musculation *« le premier sport de France »*. Une méthode *clean* et *soft* à base d'haltérophilie, *« la meilleure des musculations »*.

Considéré par beaucoup comme un doux rêveur, Jean-Paul Rachel jubile. Son premier Centre d'haltérophilie et de musculation éducative et sportive a ouvert ses portes fin novembre à Montrouge, dans la banlieue parisienne. Précédant de peut celuj de Savigny-sur-Orge (Essonne), et annonçant même un centre régional en projet, boulevard Kellermann à Paris.

La section haltérophile du Stade municipal de Montrouge (SMM) est une pépinière de champions. Mais, avec ses trente-cinq licenciés, elle est à l'échelle — lilliputienne — de cette discipline exigeante, ingrate et, ajoute Jean-Paul Rachel *« moribonde parce que rien n'a évolué depuis l'époque de Charles Rigoulot »*. Il est surtout furieux que son sport ait raté le train de la mode qui emplit les salles de musculation privées.

La gonflette artificielle

Haltérophilie. Le mot sonne vieillot aux oreilles adolescentes davantage branchées par les anglicismes bodybuilding et aérobic. Et aux yeux d'une jeunesse fascinée par le look d'un Sylvester Stallone ou d'un Arnold Schwarzenegger, les monstres en culotte à bretelles qui ahanent sous des charges de fonte ont le charme désuet des athlètes de la Belle Epoque. Salie de surcroît par de vilaines et permanentes histoires de dopage au plus haut niveau, la réputation de l'haltérophilie est mal en point. *« Pourtant*, affirme le remuant président du comité Ile-de-France, *complétée par de la course à pied pour l'oxygénation, l'haltérophilie pratiquée de façon naturelle peut être une source de développement harmonieux. Avec une barre, tous les muscles travaillent ensemble »*.

Dénonçant *« les excès de certaines méthodes culturistes »*, notamment *« la gonflette par absorption de saloperies »*, Jean-Paul Rachel estime que *« le goût des Français pour l'amélioration de leur santé et de leur corps doit passer par une musculation éducative et sportive que les haltérophiles sont les mieux à même de dispenser »*.

A Montrouge, au-dessus du classique local d'haltéro, une salle repeinte de frais dans les tons jaune-orangé et équipée d'une vingtaine d'appareils modernes de musculation est l'illustration de ce propos. Montant de l'investissement consenti par la municipalité : 1,5 million de francs.

Formule 1

Cinq ou six haltérophiles du club s'y relaient pour accueillir et conseiller, de 9 heures à 20 h 30, une « clientèle » de plus en plus nombreuse. Le centre comptait déjà deux cents inscrits à la fin de décembre ; il espère bien en dénombrer six ou sept cents en juin prochain. Les nouveaux, de la directrice d'école au conducteur de la RATP, sont attirés par le prix — dix fois moins cher que dans un club privé — et part l'ambiance. *« Ils n'ont pas envie de côtoyer des farfelus qui passent leur temps à se regarder dans un glace »*, commente Jean-Paul Rachel.

Mais ces centres sans but lucratif ne s'adressent pas seulement aux particuliers désireux de raffermir leur corps sans épuiser leur budget. *« Tous les sports ont aujourd'hui recours à la musculation*, dit Jean-Paul Rachel. *Ils le font de manière anarchique, alors que chaque discipline pourra trouver dans nos centres matériels et conseils réunis en un seul lieu. »* Elément d'économie pour les clubs pluridisciplinaires comme celui de Montrouge, cette formule permet aussi une rationalisation de l'utilisation de la salle tout au long de la journée et de la semaine.

Dans l'esprit de Jean-Paul Rachel, c'est l'haltérophilie qui devrait tirer le plus gros bénéfice de cette politique : *« En se multipliant, ces équipements devraient dégager des moyens pour notre élite et offrir des débouchés à nos anciens athlètes de haut niveau titulaires d'un brevet d'Etat. »*

Il espère aussi, en faisant se rencontrer dans les mêmes salles musculos en herbe et haltéros chevronnés, œuvrer pour la promotion de l'haltérophilie, *« formule 1 de la musculation »*.

Dans son combat pour le développement de l'haltérophilie comme moyen pédagogique pour une musculation saine, Jean-Paul Rachel est très minoritaire (175 voix contre 618 à André Coret lors de l'élection au comité directeur de la Fédération française en février 1985), mais il n'est pas seul. Il a le soutien « technique » de Marcel Paterni, entraîneur national adjoint, et l'appui « politique » de Didier Julia, député, et vice-président (RPR) de la région Ile-de-France, ancien haltérophile pour qui *« le body-building, l'aérobic, les streching et autres gymtonic peuvent correspondre à des succès commerciaux, mais à des erreurs physiologiques et à des échecs physiques »*. Pour ce tenant de l'économie libérale, le salut est en l'occurrence dans *« les centres de musculation compétents sans but lucratif* (auxquels) *la région Ile-de-France est prête à apporter son concours »*.

La politique mise en œuvre dans la région parisienne n'est pas incompatible avec le plan de développement quadriennal lancé par la Fédération. André Coret s'est d'ailleurs déplacé récemment dans le fief de Jean-Paul Rachel pour visiter les premiers centres d'haltérophilie-musculation. Prémices d'une réconciliation nationale ? Elle ne pourrait se faire que sur le dos, large, des culturistes. Le mariage conclu en 1985 est à l'essai juqu'en 1989.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
NATIONALE I A
(Sixième tour retour)

Villeurbanne b. *Le Mans	109-98
*Monaco b. Antibes	98-96
Orthez b. *Caen	129-99
Limoges b. *Vichy	98-95
*RCF Paris b. Avignon	112-88
*Challans b. Stade Français	124-97

Classement. — 1. Villeurbanne, 32 pts ; 2. Monaco, 29 ; 3. Orthez (+8), 28 ; 4. Limoges (−8), 28 ; 5. Challans (+10), 27 ; 6. Antibes (−10), 27.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE
NATIONALE I
(Dixième tour retour)

*Français Volants b. Villard-de-Lans	18-3
*Viry-Châtillon b. Rouen	12-9
Saint-Gervais b. *Megève	5-3
Gap b. Tours	5-4
*Briançon b. Amiens	5-4
*Grenoble b. Chamonix	15-5

Classement. — 1. Saint-Gervais, 40 pts ; 2. Français Volants, 36 ; 3. Megève, 27 ; 4. Briançon, 27 ; 5. Gap, 24.

Football

COUPE DE FRANCE
(Huitième tour)

Division II entre eux	
Alès b. Lyon (a.p)	4-3
*Beauvais b. Valenciennes	2-1
*RC Paris b. Dunkerque	3-0
*Limoges b. Niort	1-0
*Quimper b. Guingamp	1-0
Division II contre division III	
*Reims b. Epinal	4-2
Montpellier b. *Montmorillon	3-1
*INF Vichy b. Martigues	2-0
*Dijon b. Besançon (a.p.)	4-2
*Mulhouse b. Saint-Dizier	3-1
Division II contre division IV	
Abbeville b. *Evreux	2-1
Moulins b. *Sedan	2-1
*Chaumont b. FCSK 06	1-0
*Aix b. Montceau	2-0
Division II contre division d'honneur	
Caen b. Sport Guyanais	2-0
Le Puy b. St-Denis-de-la-Réunion	1-0
*Moutiers b. Saint-Etienne	1-0
Division II contre promotionnaires	
Tours b. ASSAU St-Pierre (Mart.)	6-0
Sète b. *Trélissac	1-0
Angers b. *Lehon	2-0
Plancoët-Red Star (mat. arr. 63e mn)	
Division III entre eux	
*Concarneau b. Redon (4 p. à 2)	2-2
Melun b. *Saint-Omer	1-0
Rodez b. *Châteauroux	4-1
Division III contre division IV	
*Meaux b. Saint-Quentin	2-0
Lucé b. *Cherbourg	1-0
AS Strasbourg b. *Charleville (4 p. à 3)	0-0
*US Montagnarde b. St-Pol-e-Léon (4 p. à 3)	1-1
AEPB La Roche b. La Rochelle	1-0
Montauban b. *L'Isle	6-4
Division III contre division d'honneur	
Mont-de-Marsan b. *Labège (a.p.)	1-0
*Saint-Jean-de-Luz b. Angoulême (4 p. à 3)	0-0
*Pont-Saint-Esprit b. Annecy	1-0
*Blénod b. Saint-Avold	2-0
*Saint-Sébastien b. FC Yonnais	1-0
Chambéry b. *Annemasse	2-1
Division III contre promotionnaires	
*Evry b. Clermont-Ferrand	2-1
*Avignon b. Vallauris	2-1
Creil b. *Avion (a. p.)	2-0
Division IV entre eux	
*Pont-L'Abbé b. Ancenis	2-0
Division d'honneur contre promotionnaires	
*Garges b. Morangis	1-0
La Crès b. Luynes	1-0

(Le match CS Papeete-FC Rouen aura lieu le 16 janvier)

COUPE DES ALPES
(Finale)

A.J. Auxerre b. AS Monaco	1-0

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIÈRE DIVISION
GROUPE A
(Quinzième journée)

Poule 1	
*Romans b. Boucau	15- 3
*Narbonne b. Mont-de-Marsan	44-12
*Bagnères b. Graulhet	9- 3
Toulouse b. *Lombez-Samatan	13- 0
*Brives b. Béziers	18-15

Classement. — 1. Narbonne et Toulouse, 37 pts ; 3. Béziers, 34.

Poule 2	
*Lavelanet b. Biarritz	12- 3
*Toulon b. Oloron	18- 0
*Bayonne b. La Voulte	13- 9
*Pau b. Valence	19-15
*Castres b. Hyères	19- 9

Classement. — 1. Toulon, 36 pts ; 2. Pau et Valence, 32.

Poule 3	
*Agen b. Tulle	57-10
*Hagetmau b. Nîmes	12- 9
*Lourdes b. Dax	7- 3
*Montauban b. Aurillac	22-12
*Tyrosse et Le Creusot	6- 6

Classement. — 1. Agen, 44 pts ; 2. Lourdes et Nîmes, 33.

Poule 4	
*Perpignan b. Carcassonne	29-13
*Bègles-B b. Marmande	12-11
*Racing b. Grenoble	19- 9
*Nice b. Tarbes	27-12
Montferrand b. *Bourgoin	12- 9

Classement. — 1. Perpignan, 38 ; 2. Montferrand, 37 ; 3. Racing, 33.

Ski alpin

COUPE DU MONDE
(Slalom de Maribor)

Déjà victorieuse à Sestrières au début de la saison, l'Autrichienne Rosewitha Steiner s'est imposée à nouveau dans le « spécial » de Maribor, disputé le 5 janvier sur neige dure. Elle a devancé la Suissesse Erika Hess, qui conserve une confortable avance au classement général de la Coupe du monde, et sa compatriote Ida Ladstaetter. Les Françaises Perrine Pelen et Hélène Barbier sont tombées.

Tennis

MASTER DES JEUNES
(A Berlin-Ouest)

En attendant le vrai tournoi des maîtres qui débute le 13 janvier à New-York, Boris Becker a brillamment remporté le Masters des moins de vingt et un ans. Le jeune champion de Wimbledon a notamment renouvelé en finale sa victoire de la Coupe Davis de Munich, sur le Suédois Mats Wilander, battu 6-1, 7-6, 6-0.

Voile

COURSE AUTOUR DU MONDE

La deuxième étape Le Cap-Auckland de la course autour du monde a été remportée, en temps réel, par le bateau américain, barré par un Sud-Africain, Atlantic-Privateer *avec seulement 7 mn 20 s d'avance sur le voilier néo-zélandais* NZI-Enterprise. *Le troisième est* UBS-Switzerland *(Suisse), suivi de* Drum *(G-B)*, Lion-NZ *(Nouvelle-Zélande)*, Côte-d'Or *(Belgique) et* Philips-Innovator *(Pays-Bas) qui a pris la tête en temps compensé.*

culture

CINÉ-ROMAN

Les clins d'œil de « l'Effrontée »

Certains spectateurs, après avoir vu le dernier film de Claude Miller, *l'Effrontée*, Prix Delluc 1985, ont éprouvé une étrange impression de « déjà vu ». En effet, le scénario de ce long métrage n'est pas sans rappeler un roman de l'Américaine Carson McCullers, qui fut publié en traduction française aux éditions Stock en 1949 (depuis, ce titre est régulièrement réédité au Livre de poche). Curieusement, le nom de la romancière ne figure pourtant pas au générique. S'agit-il d'un simple oubli ? Pour Marie-Laure Reyre, productrice du film, la question ne se pose pas : « *Je n'ai jamais entendu parler d'un projet d'adaptation de ce roman par Claude Miller. C'est stupide !* » Claude Miller se montre cependant plus nuancé : « *Dans ce film, je fais référence à plusieurs auteurs parmi lesquels Colette, Maurice Pons, William Saroyan, J.D. Salinger. Pour ce qui est de Carson McCullers, un auteur que j'ai découvert il y a plus de dix ans, je cite des bribes de dialogues et quelques expressions tirées de* Frankie Adams. *Les thèmes de ce roman sont très proches de ce que j'aime. Pour autant, je n'ai à aucun moment eu l'intention d'en écrire une adaptation.* »



Charlotte Gainsbourg dans *l'Effrontée*.

Il n'empêche. Les vues de Claude Miller et des trois autres co-scénaristes (Annie Miller, Luc Béraud, Bernard Stora) semblent à ce point proches de celles de la romancière américaine qu'elles finissent parfois par se confondre. Frankie et Charlotte (l'héroïne de *l'Effrontée*) ont ainsi nombre de points communs : elles ont presque le même âge (la première a douze ans, la seconde, treize), elles sont en cinquième B, elles ne sont « *membres d'aucun club* » (c'est l'été, elles s'ennuient et n'ont aucune amie), leur mère est morte en les mettant au monde, elles ont « *grandi de dix centimètres en un mois* », etc. Les principaux personnages qui les entourent sont les mêmes : le père, une servante, un petit enfant (dans *Frankie*, c'est un garçon, dans *l'Effrontée*, une fille ; bien entendu, tous les deux portent des lunettes et tous deux auront de graves ennuis de santé). Et les similitudes de s'accumuler. *Frankie trouve-t-elle une pièce dans la rue qu'elle glisse aussitôt dans un porte-monnaie rose ?* Charlotte trouve un billet qu'elle glisse dans un porte-monnaie rouge. Le père de Frankie demande à sa fille : « *Où sont passés le tournevis et la clef anglaise ?* » Le père de Charlotte demande à sa fille : « *où sont passés le tournevis, la clef anglaise et la perceuse.. ?* » (suit le nom d'une célèbre marque d'outillage). *Frankie se fait agresser dans une chambre du Blue Moon par un soldat ?* Charlotte (dont le parfum préféré s'appelle *Blue Moon*) se fait agresser dans la chambre d'un hôtel par un tourneur qui se prétend marin. Frankie assomme son agresseur avec une carafe ? Charlotte assomme sont agresseur avec... un globe terrestre.

On pourrait multiplier les exemples de citations empruntées ou détournées. Il existe néanmoins entre les deux récits une différence de taille : Frankie vit aux Etats-Unis, dans les années 40, et elle rêve de quitter sa maison « *vieille et noire* » pour aller vivre avec son frère et sa future épouse. Charlotte, elle, vit en France et elle rêve de quitter sa maison « *triste et moche* » *pour partir avec une jeune pianiste* prodige qui la fascine et la séduit. *Les scénaristes en ont profité pour* ajouter quelques rares personnages et scènes de leur cru (du moins, on l'espère !). Reste que l'on ressent une impression de malaise devant ce qui est une adaptation déguisée.

*Et l'on ne comprend pas. Pour*quoi ne pas avoir mentionné le nom de Carson Mc Cullers, sous une forme ou une autre, au générique du film ? *S'agissait-il, pour les produc*teurs de faire l'économie de droits d'adaptation ? On voudrait le croire. Mais c'est cher payer le mépris pour l'œuvre d'une fantastique romancière américaine. Car enfin, si le film de Claude Miller est très bon, le roman de Carson McCullers est, lui, très très très bon.

BERNARD GENIÈS.

LIVRE

« PIERRE KAST », de Pierre Boiron

François Truffaut, dans *les Films de ma vie*, a si parfaitement résumé l'apport de Pierre Kast au cinéma, sa façon inimitable de mettre en scène des intellectuels (« *Comme tout le monde, les intellectuels s'embrouillent en amour, mais ils en parlent davantage que tout le monde et souvent de façon claire.* »), que la tentation est vive de ne pas pousser plus avant l'investigation. Le grand mérite du livre de Pierre Boiron, visiblement un ami et un complice, vient de son refus de se limiter à ce constat aveuglant, pour nous révéler l'homme derrière le polémiste, l'artiste sous l'humaniste.

La vraie question que soulevait Roger Leenhardt peu avant sa mort : *Pierre Kast n'aurait-il pas méconnu sa véritable vocation*, celle d'écrivain, dont témoignent, avec quel brio, ses deux derniers romans, *le Bonheur et le pouvoir* (1980) et surtout *la Mémoire du tyran* (1981) ? Si Pierre Boiron, tenu par la collection où il publie son étude, n'a pas approfondi cet aspect de l'œuvre, il n'en suit pas moins à la perfection le cheminement et nous en restitue l'unité profonde.

Tantôt par l'analyse des films, tantôt au travers d'une longue *interview*, puis par la reproduction de quelques études sur des personnalités aimées, et d'abord Jean Grémillon, Boris Vian, Henri Langlois, ses amis, ses maîtres, Pierre Kast revit, avec sa culture immense, sa vocation encyclopédique, ses choix politiques. Un demi-siècle traversé avec passion et rage.

L. M.

★ Lherminier éditeur, 165 pages, illustré, 88 F.

REVUE

Les pierres de « Lithiques »

On s'est aperçu enfin que la pierre pouvait mourir. Pas seulement les statues décapitées par la Révolution. Pas seulement les dentelles des cathédrales. Mais les pierres les plus éternelles : celles d'Angkor confiées au travail des lianes, celles de Paris ou d'Athènes ravagées par la pollution. Et jusqu'à celle de la plus vieille astuce du monde : « *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église.* » Toute l'histoire de la solidité, un des grands principes de Vitruve, remise en question par le temps.

Mais l'histoire de la pierre, sa vie même, risquait de disparaître sous les flots du béton, ce faux frère. CREAPHIS, le Centre de recherche et d'études autour de la pierre et de son histoire s'est constitué dans la Drôme pour lutter contre une si fâcheuse tendance. Et il vient d'accoucher d'un magnifique trimestriel : *Lithiques. Lithiques*, le plus beau nom qu'on puisse trouver pour un pareil sujet. Il désigne bien son contenu : à la fois la science et la poésie, l'architecture et le métier d'art, l'exploration par le dessin ou la photographie et la conservation des cimetières, la pierre brute et la pierre sculptée, la pierre broyée et la pierre creusée. « *La pierre dans tous ses états* », « *du minéral au mental* », nous annonce la rédaction de *Lithiques* qui a déjà tenu ses promesses dans son numéro 1, notamment, consacré aux pierres de Provence.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ *Lithiques*, 79, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris, le numéro 60 F. Abonnement quatre numéros par an : 200 F.
★ CREAPHIS, 26130 Saint-Restitut.

PATRIMOINE

LES PLANS-RELIEFS

Un déménagement en catastrophe

Alors que le Conseil d'Etat n'a pas encore statué sur la demande de sursis à exécution introduite par douze associations en faveur des plans-reliefs (*le Monde* du 24 novembre), le directeur du patrimoine est venu lui-même activer la mise en caisse des précieuses maquettes. Leur déménagement serait prévu pour la semaine prochaine.

Etant données la fragilité de cette collection unique au monde et l'absence de toutes précautions conservatoires (lutte contre les bactéries, études hygrométriques), une telle hâte, en plein hiver, pourrait être fatale à ces inestimables archives en trois dimensions. Plusieurs personnalités nous ont fait part de leur émotion :

« *Les cent deux plans-reliefs conservés aux Invalides et qu'il est question de transporter à Lille sont, à leur manière aussi importants pour la compréhension de l'histoire de notre pays... que le château de Versailles. Le musée des plans-reliefs sort tout à fait de l'ordinaire. Il dépeint l'espace et les paysages, le patrimoine au sens plein de ce terme.*

» *Protéger cette collection très fragile, ne pas l'endommager gravement par des déménagements toujours intempestifs et la maintenir en place demeure à notre sens l'objectif fondamental. Prétendre à ce propos que, Paris et l'Ile-de-France étant dépourvus de fortifications, il convient d'installer ailleurs les maquettes de villes fortes, n'est pas raisonnable. En fait, Louis XIV, pour le meilleur et pour le pire, s'est fortement préoccupé des questions du maintien de l'ordre dans sa capitale. S'il a fait fortifier les frontières, c'est précisément pour mieux protéger le centre ! A notre sens, les plans-reliefs n'ont pas obtenu encore la place effectivement centrale qu'ils méritent dans notre mémoire collective.*

« On ne décentralise pas Versailles »

» *Ce n'est certainement pas en les propulsant vers le Nord que l'on donnera au problème mis en cause les vrais développements qu'il requiert. On ne décentralise pas Versailles. Lille et la région du Nord témoignent, certes, d'aspirations émouvantes et légitimes quant à la promotion citadine septentrionale. Mais nous persistons à penser que le musée des plans-reliefs constitue d'abord et avant tout un capital pédagogique à vocation hexagonale et mondiale. Il doit rester à la disposition du plus grand nombre, des Français comme des étrangers, des chercheurs comme des admirateurs.*

» *Si l'on veut éviter que le patrimoine ne tourne au saupoudrage, il faut en réalité que chaque ville concernée, et pas seulement Lille, réalise sa copie propre de son plan conservé aux Invalides. On doublerait ainsi à force de copies une authentique richesse nationale et on éviterait de perturber un ensemble qui prend tout son sens dans la ville où tout fut décidé.* »

Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur au Collège de France ; Jean-François Pernot, maître de conférences à l'université de Reims ; les historiens soussignés approuvent la démarche de leurs collègues : Jean Jacquart, professeur à la Sorbonne (Paris-I) ; Pierre Chaunu, de l'Institut, professeur à la Sorbonne (Paris-IV).

★ Les signatures et les dons, en vue de poursuivre la présente démarche, peuvent être adressés aux Amis du musée des plans-reliefs, 27, rue Vauvenargues, 75018 Paris.

VARIÉTÉS

MIREILLE MATHIEU AU PALAIS DES CONGRÈS

Le cœur du populaire

Elle a une belle voix, c'est sûr. Enfin une voix forte et une belle dentition. Sur scène, elle joue plus ou moins d'un physique sage et terne, en écarquillant les yeux, en ouvrant immensément la bouche, en battant l'air mécaniquement de ses bras, comme si elle voulait décoller. Pour le grand public, elle est la brave gamine d'Avignon, toute naïve et simple. Et comme il faut : même quand elle chante *Une femme amoureuse*, pas un soupir d'érotisme à l'horizon, et on ne l'a fiancée que dans la presse du mardi. Avec Yves Mourousi. Pour d'autres, des grincheux, sans doute, elle incarne un abîme de niaiserie, un sommet du décervelage par tube musical. Ou encore un pur produit du marketing très au point de son impresario. En tout cas la cocarde tricolore sur son affiche, cela fait tout drôle. C'est cela la France, cette MM ? On aimait mieux BB ou la Deneuve. Il est vrai que du bleu, blanc, rouge, on n'a pas fini d'en voir d'ici à mars, et sur toutes sortes de trombines, plus ou moins gaies. En tout cas, comme on le constate dans le portrait-interview que lui consacre Claude Fléouter, elle tient bon la barre de son personnage.

Accompagnée par soixante musiciens, Mireille Mathieu célèbre ses vingt ans de chansons dans un spectacle présenté au Palais des congrès pendant un mois à partir du 10 janvier.

Le fantôme d'Edith Piaf lui a d'abord fait beaucoup de tort. Mais comment aurait-elle pu représenter un mythe, qui, avant Piaf, avait eu le visage de Damia, de Fréhel, de Marie Dubas, alors qu'il restait, dès les années 60, peu de chose de l'univers réaliste, que les quartiers populaires avaient perdu de leur couleur, de leur psychologie, qu'avec le changement de la vie, il y avait eu une évolution des caractères à tous les niveaux – économique, social, psychologique et culturel.

Jeune fille de province, à la fois rangée et émerveillée par le destin, Mireille Mathieu a eu une histoire à raconter : Avignon, des parents pauvres, quatorze frères et sœurs, un courage familial. Son apprentissage en studio, son application exemplaire sous la férule de Johnny Stark ont provoqué des ricanements. « *Un jour de 1965*, dit Mireille Mathieu, *Johnny s'est trouvé devant quelqu'un qui ne connaissait rien ni de la vie ni du métier de chanteuse. Il m'a tout appris. Il m'a sculptée.* » Et elle a chanté des histoires d'amour avec des ingrédients dramatiques ou exotiques, des rengaines bien ficelées. Elle a fait le tour du monde.

En France, Mireille Mathieu a le cœur du populaire, celui de la province surtout, celui de la famille et d'abord des parents. A l'image de Tino Rossi qui ne dérangeait pas, et c'était sans doute la clé de l'impressionnant succès d'un chanteur qui, à ses débuts, était déjà un anachronisme, Mireille Mathieu n'est pas faite pour surprendre, mais pour rassurer. Avec le front toujours à demi-couvert par une frange noire. Avec une absence de singularité, une voix juste et haute, elle défie le temps et les modes.

L'autre semaine, interviewée à Paris par la télévision soviétique, elle a appris qu'il existait un musée Mireille Mathieu en Ukraine.

Vedette à part entière dans d'autres pays européens comme l'Allemagne (« *les Allemands m'appellent le moineau de Paris, le moineau d'Avignon* »), Mireille Mathieu enregistre ses albums en anglais, en allemand, en italien, en espagnol, en japonais, et peut-être bientôt en chinois : après le Palais des congrès, elle entreprend une première tournée de quinze jours en République populaire de Chine. Deux mois plus tard, elle chantera à New-York pour le centième anniversaire de la statue de la Liberté.

« *Plus je vais, plus j'ai peur : j'ai la sensation, parfois, d'être sur une corde raide. Je conçois mon métier un petit peu comme une sportive qui doit faire travailler ses muscles. Quand je dis que je prends encore aujourd'hui des cours de chants, on me regarde avec un drôle d'air. C'est le contraire qui me paraîtrait bizarre. J'essaie de faire le mieux possible. Je ne dis pas que je fais l'unanimité. Mais je ne comprends pas certains lorsqu'ils affirment que j'ai de la technique et pas d'émotion. Si j'étais sans sentiment, je n'aurais pas duré vingt ans. Vous savez, il m'arrive même de pleurer en enregistrant une chanson.* »

Mireille Mathieu publie album sur album : en moyenne deux par an. Le tout dernier a pour thème Les grandes chansons françaises, et l'on retrouvera pêle-mêle, *Hymne à l'amour, C'est si bon, Comme d'habitude, Ne me quitte pas, Plaisir d'amour, Parlez-moi d'amour, Non, je ne regrette rien, les Feuilles mortes, la Mer.* « *Les bonnes choses, ça marche toujours. En France comme à l'étranger. Je vais faire un disque de ce style chaque année. Il y a de la matière : plus de mille chansons dans le répertoire.* »

Au Palais des congrès, toute la famille Mathieu assistera à la première représentation : « *Depuis la mort de mon père, en août dernier, je suis un peu le chef de famille. Je suis quelque chose de très fort pour mes frères et mes sœurs et j'ai besoin d'eux. L'une de mes sœurs travaille avec moi. Une autre a repris le magasin de fleurs que j'avais offert à mon père. Deux de mes frères sont au chômage : l'un travaillait dans une imprimerie ; l'autre était convoyeur de fonds à Avignon. Quand ils demandent du travail, on leur répond qu'ils sont les frères de Mireille Mathieu et donc qu'ils peuvent attendre.* »

CLAUDE FLÉOUTER.

MUSIQUE

A LA PÉNICHE-OPÉRA

Le cabaret contemporain

L'idée de s'adresser à des compositeurs de musique contemporaine pour constituer un nouveau répertoire de cabaret peut sembler logique, même si la tradition s'est perdue, losqu'on sait que Debussy, Stravinski ou Schœnberg n'ont pas dédaigné d'écrire, à l'occasion, des pages légères sans renier leur style. Forte de cette belle assurance, la Péniche-Opéra a donc invité un certain nombre de compositeurs à inventer des chansons : les uns ont dû croire à une plaisanterie, d'autres ont séché mais un certain nombre ont rendu leur copie à temps. Et il est réconfortant de penser qu'il y en avait assez pour opérer un premier choix et monter un spectacle (1).

Sans crier au miracle pour cette première récolte, la proportion de réussite est plus qu'honorable. L'ensemble du spectacle tient, même si quelques classiques irrésistibles : *le Trou de mon quai, Léo, Léa, Elie* ou plus sérieusement *Mahnung* de Schœnberg, sont là pour prêter main-forte. On citera les deux chansons de Claude Prey : *Tu parles Karl* et *Rosemauve* (empruntées, il est vrai, à deux ouvrages antérieurs), un pastiche délectable d'un style pathétique de Monteverdi, par Philippe Hersant, sur un sonnet italien silencieux, une *Canzone d'amore* de Lorenzo Ferrero, sans ironie celle-là, mais jouant le jeu de l'émotion amoureuse.

Parmi les chansons qui cloueraient le bec au plus intarissable causeur, on retiendra *Inge Bartsch*, de Piotr Moss, racontant l'histoire d'une actrice disparue après un putsch, et, surtout, *Devant la porte*, de Monic Cecconi : on rit d'abord et, à la fin, on frissonne. *La Femme, la Neige et la Mort*, d'Alina Biechovska, et *les Allocations familiales*, de Graciane Finzi, nous font aussi passer très efficacement par ces deux états, mais sans mêler les genres.

Naturellement, le spectacle tient par la force de conviction des interprètes : Sophie Boulin, Béatrice Cramois et Pierre Danais, trois chanteurs « classiques » qui, dans des conditions assez éprouvantes, ne perdent jamais de vue la nécessité de capter l'attention et de se faire comprendre. Ce n'est pas la moindre leçon de cette *Recherche du temps porain*, comme elle s'intitule elle-même sur l'affiche.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Tous les soirs à 21 heures, sauf le dimanche. Jusqu'au 15 janvier, puis du 3 février au 3 mars, à bord de la Péniche-Opéra amarrée face au 200, quai de Jemmapes, Paris-10e. Tél. : 42-45-18-20.

SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : *Vidéo-Musique :* 16 h, Madame Butterfly, de Puccini ; 19 h, Ram Narayan, de J.-C. Bonfanti ; Sa Re Ga, de M. Kabir, G. Mahn ; *Nouveaux films BPI :* 17 h 30 : L'orchestre noir, de S. Lejeune ; 16 h, Albert Cohen, de M. Soutter. 19 h, Televessel, prod. Pologne/Belgique ; *Salle Garance* (42-78-37-29) : *Auteurs, acteurs du cinéma de Trieste ;* 17 h 30, Melodie immortali-Mascagni, de G. Gentilomo ; 20 h 30, Appassionatamente, de G. Gentilomo.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : *Concert :* lun. à 18 h 30 : P. Tortelier-Ensemble instrumental J.W. Audoli (Vivaldi, Tortelier, Lekeu, etc.) ; à 20 h 30 : Siegfried Jerusalem/S Mauser (Schubert : le Voyage d'hiver).

Les autres salles

☞ **CAFÉ DE LA DANSE** (48-05-57-22), 20 h 30 : le Monologue d'Adramelech.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ **DIX HEURES** (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

☞ **ESSAION** (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique.

☞ **LUCERNAIRE** (45-44-57-34) I. 18 h : les Gouttes ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Mon changement. – II. 18 h et 20 h : Pardon M'sieur Prévert ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ **MARAIS** (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : A la recherche du temps forain.

☞ **TAI TH. D'ESSAI** (42-78-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.

☞ **THÉATRE D'EDGAR** (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres : 22 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ **THÉATRE DU ROND-POINT** (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid.

Les concerts

Cité Internationale, Grand Théâtre, le 6 à 20 h 30 : Collegium Musicum de Bonn, dir. E. Platen (Bach).

Th. des Mathurins, 20 h 45 : L. Brumberg (Liszt, Mozart).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) 20 h 15 : la Raison close, 21 h 45 : Au suivant.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CLUB G. D'ESTRÉES (42-78-09-78), 22 h : D. Lance.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 h : G. Petite.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J. Lou Jazz band.

MERIDIEN (47-58-12-30), 22 h : J. Newman.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : Cl. Loter Quartet.

MONTGOLFIER (45-54-95-00) 22 h : R. Franc.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : M. Azzola, M. Fosset, P. Caratini.

LA PINTE (43-26-26-15) : Boplicity Quartet.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : H. Texier Trio.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

Opérettes

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Fantasio (dern. le 5).

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : M. Illianek.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h 15, Extra girl, de R. Jones ; 19 h, La Cinémathèque créatrice.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-46-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Cinévog St-Lazare, 9e (48-74-77-44) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES Nº 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82), mar. merc., jeu., ven., sam., dim. ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Monte-Carlo (mardi), 8e (42-25-09-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76), à partir de mercredi : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

EXPLORERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; V.f. : Bergère, 9e (47-70-77-58).

LES GOONIES (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Bastille 11e (43-07-54-40), à partir de mercredi ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Lundi 6 janvier

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

HOLD-UP (Fr.) : Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

KALIDOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16). – v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Bastille (mardi), 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88 ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NIGHT MAGIC (Can.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City (mardi), 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE WAY IT IS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette (mardi), 9e (48-74-97-27) ; Ranelagh, 16e (42-88-04-44).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LES LOUPS ENTRE EUX, film français de José Giovanni : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) : Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TARGET, film américain de Arthur Penn (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70), UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les grandes reprises

L'AIGLE A DEUX TETES (F.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARBRE SOUS LA MER (v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-24-44-40) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA BELLE ET LA BETE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A. v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45.61.10.60).

LES COPAINS D'ABORD (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

COMME UN TORRENT (A., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DON QUICHOTTE (A., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DON QUICHOTTE (Sov.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME TRANQUILLE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

JESUS DE NAZARETH (It.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac (mardi), 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-33-99-41).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LEGEND (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE KNACK ET COMMENT L'AVOIR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-45-42-34), à partir de mercredi.

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PLANÈTE SAUVAGE : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PANDORA (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

STORMY WEATHER (A. v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

SUNDOWN (A., v.o.) Action Christine bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE MAJOR, THE MINOR (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

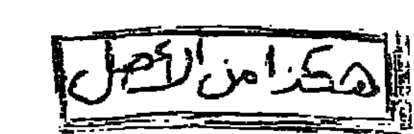
LA TOUR DE LONDRES (Ang., v.o.) : Action Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).



RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 6 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : le Cerveau.
Film français de Gérard Oury (1968), avec J.-P. Belmondo, Bourvil.
Un petit escroc français et son compère préparent, en même temps qu'un truand anglais d'envergure, le cambriolage d'un train postal. Comédie policière avec gags minutieux. Belmondo et Bourvil en « pieds nickelés ».

22 h 25 Etoiles et toiles.
Magazine de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Au sommaire, trois reportages : le film Sans toit ni loi, *d'Agnès Varda avec Sandrine Bonnaire et Macha Méril ; Jean-Luc Godard par Jean-Luc Godard ; Nikita Mikhalkov, frère d'Andreï Mikhalkov Konchalovski.*

23 h 25 Journal.
23 h 40 C'est à lire.

23 h 55 RFE : les charbonnages de France.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : Nuits secrètes.
D'après S. Conran, réal. B. Hale. Avec B. Armstrong, B. Adams, A. Dombasle...
Une femme enquête sur le mystère de sa naissance : qui est sa véritable mère ? Une recherche intimiste et à rebondissements. Première partie d'un téléfilm américain en deux parties tiré du best-seller de Shirley Conran.

22 h 40 Série : Pays d'octobre, choses vues dans le Mississippi.
Réal. Bertrand Tavernier et Robert Parrish.
Premier volet d'une série qui en comporte quatre. Oxford, petite ville où Faulkner a passé la plus importante partie de sa vie. Tous les personnages qu'on va rencontrer ont l'air de sortir de ses romans : avocat, journaliste, gardien de cimetière... Discussions à bâtons rompus, un voyage extraordinaire sur la vie ordinaire, une dérive, des rencontres, le blues dans la peau, celui des Noirs du sud des Etats-Unis.

23 h 30 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Autant en emporte le vent.
Film américain de Victor Fleming (1939), avec V. Leigh, C. Gable.
Première partie : *La fille d'un planteur sudiste, amoureuse d'un homme qui en a épousé une autre, connaît les épreuves de la guerre de Sécession et le siège d'Atlanta. Scènes à grand spectacle, Vivien Leigh belle et capricieuse, Clark Gable aventurier séduisant. Même en version française, c'est le must !*

22 h 20 Journal.
22 h 45 Boîte aux lettres : spécial Jacques Laurent.
Emission littéraire de Jérôme Garcin.
Prix Goncourt 1971 pour « Bêtises », Jacques Laurent est aussi celui qui a écrit sous le pseudonyme de Cécil Saint-Laurent, « Caroline chérie ». Rediffusion d'une interview de l'écrivain illustrée de documents d'archives, d'extraits de film.

23 h 45 Prélude à la nuit.
« Funérailles » de F. Liszt par David Northington au piano.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

16 h 10, Cinéma : Détective, film de G. Doublas ; 18 h, Magazine sportif ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Journal ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Documentaire : Sauvage et beau ; 22 h 10, Etoiles et buts ; 22 h 25, Football ; 23 h 25, Football américain ; 1 h 25, Emmanuelle IV, film de F. Leroi.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Wickiewicz, un visage multiple.
21 h 30 Latitudes, musiques traditionnelles.
22 h 30 La nuit sur un plateau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Centre Pompidou le 14 mai 1985 « les Immatériaux ») : « Traum-Formel », pour cor de basset, « Oberflippentanz », pour trompette piccolo, « Der Kleine Harlekin » pour clarinette, « Aries » pour trompette solo et bande magnétique, « Kathinka's Gesang » de K. Stockhausen, par K. Pasveer, flûte, S. Stephens, clarinette et cor de basset, et M. Stockhausen trompette.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : Poissons d'or ; à 23 h 5, Radio-France et l'Année de l'Inde ; à 0 h 30, Guido Cantelli à New-York.

Mardi 7 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les grands écrans de TF1 : Le commissaire Moulin.
De C. Boissol, scénario de J. Boudier et P. Andreota. Avec Y. Renier, C. Michu, P. Le Person (rediff.)
Le commissaire Moulin, malgré les preuves qui s'accumulent contre la femme de Chartier, directeur de presse, assassiné, est décidé à renverser les certitudes.

22 h 5 Document : Barbie.
Enquête en deux parties, de Ladislas de Hoyos. Images A. Retsin. Première partie.
Une enquête d'envergure sur le personnage et non sur l'« affaire ». Deux émissions d'une heure quinze conçues dans la perspective du procès qu'attend à Lyon l'ancien SS. De son enfance (espiègle) aux rafles et exécutions sous le III[e] Reich, jusqu'au conseiller averti des dictatures latino-américaines. Ladislas de Hoyos a retrouvé, et filmé, lieux et gens.

(Lire notre article page 14.)

23 h 20 Football en salle.
Le tournoi international de Paris, en différé du Palais omnisports de Bercy.

0 h 5 Journal.
0 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les dossiers de l'écran : cinéma : Rocky.
Film américain de John G. Avildsen (1976), avec S. Stallone, T. Shire.
A Philadelphie, un boxeur sans envergure, fils d'émigrés italiens, va trouver sa chance. Illustration exemplaire du mythe américain de la réussite individuelle. Sylvester Stallone est devenu vedette avec ce film aux trois oscars, qui a fait des petits.

22 h 50 Débat : La rage de vaincre, pourquoi, comment ?
Est-ce seulement l'appât du gain qui attire les jeunes vers le sport de haut niveau ? Le sport professionnel n'est-il pas aussi un instrument de promotion sociale ? Que se passe-t-il après le temps du succès ? Débat avec des sportifs : Marielle Goitschel, Bernard Hinault, Michel Jazy, Jean-Claude Bouttier, Christophe Tiozzo, Luis Fernandez, Marius Trésor, Jean-Pierre Rives.

23 h 15 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Autant en emporte le vent.
Film américain de Victor Fleming (1939), avec V. Leigh, C. Gable.
Deuxième partie : *La guerre de Sécession se termine. Scarlett se débat pour sauver le domaine familial et finit par épouser Rhett Butler pour son argent. Mais il l'aime. Le Sud à l'époque de la « reconstruction » et le long duel psychologique d'un couple hors du commun. Mise en scène et interprétation parfaitement efficaces.*

22 h 40 Journal.
23 h 5 Emissions régionales.
A chaque région son programme. Un mardi politique pour l'Aquitaine et la Bretagne, du football pour le Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon ; rétrospective de « Bzzz... » en Provence-Côte d'Azur-Corse ; divertissements pour la Bourgogne ; autour de la bande dessinée à Rouen et Caen ; évocation de Maurice Violette pour la région parisienne ; aventure pour Strasbourg, Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand ; musique dans le Poitou-Limousin ; le peintre Jean Morette à Nancy et Reims.

0 h 5 Prélude à la nuit.
Prélude premier acte de « Werther », de Massenet, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, direction M. Soustrot.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 ; 7 h 40, Cabou Cadin ; 8 h 30, Feuilleton : Lili, petit à petit ; 9 h, Garçon, film de C. Sautet ; 10 h 50, Anarchistes, grâce à Dieu ; 11 h 35, Cabou Cadin ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 5, Top 50 ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, les Ripoux, film de C. Zidi ; 15 h 45, Partenaires, film de C. d'Anna ; 17 h, Winchester à louer ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h, Top 50 ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, La Boum 2, film de C. Pinoteau ; 22 h 25, Une étoile est née, film de G. Cukor ; 0 h 50, le Triporteur, film de J. Pinoteau ; 2 h 15, Mike Hammer.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.
21 h 30 Diagonales : l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « Snegourotchka » ou « la Jeune Fille de neige », de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France, dir. V. Fedosseiev, sol. I. Arkhipova, A. Vedernikov, N. Li, T. Siniavskaia, I. Mazurok.

23 h 30 *Les soirées de France-Musique : le musicien de minuit*, Paul Arma.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 6 JANVIER

– *MM. Pierre Bérégovoy*, ministre de l'économie, des finances et du budget, et *Jean-Pierre Fourcade*, ancien ministre de l'économie et des finances, participent au « Face au public » de France-Inter, à 19 h 15.

POLÉMIQUES AUTOUR DE LA CINQUIÈME CHAINE

Contre le « monopole de la bière »

La cinquième chaîne de télévision bénéficiera-t-elle d'un monopole de la publicité pour la bière et les boissons alcoolisées de moins de 9 degrés. C'est ce que redoute l'Association des agences conseil en publicité (AACP), qui dénonce dans un communiqué la *« discrimination »* entre les différentes chaînes de télévision et la *« situation anormale de privilège »* de la « 5 ».

L'évolution de la réglementation dans ce domaine est pour le moins confuse. Lors de la mise en place de la cinquième chaîne, le gouvernement a annoncé une libéralisation progressive des secteurs publicitaires *jusqu'alors interdits à la télévision*, en particulier, dès 1986, le tourisme, l'édition de presse et les boissons alcoolisées de moins de 9 degrés. D'après les précisions apportées par M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de communication, cet apport de ressources nouvelles devait bénéficier tant aux chaînes publiques qu'aux nouvelles *télévisions* privées. Mais, depuis, rien n'est venu confirmer pour les chaînes publiques l'ouverture sur la publicité de la bière. Au contraire, les contacts entre les agences et les responsables de la Régie française de publicité semble indiquer que la « 5 » est pour le moment la seule *télévision* à avoir accès à ce nouveau marché.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– **Louise WILLIAMS,**

est née le 24 décembre 1985.

« Ah, je ris de me voir si belle... ».
(Hergé.)

Décès

– M[me] Jacques Dion,
son épouse,
Emmanuel Dion,
Anne et Jean-Pierre Caillaudeau,
et leurs filles,
ses enfants et petites-filles,
Les familles Chaléroux et Dion,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DION,

survenu le 1[er] janvier 1986, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 janvier, à 9 h 15, en l'église Sainte-Odile, 24, rue du Sud, à Antony (Hauts-de-Seine).

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à la Ligue nationale contre le cancer.

60, rue Velpeau,
92160 Antony.

– On nous prie d'annoncer le décès du

professeur Henning FENGER,
docteur ès lettres,
chevalier de l'ordre royal du Danemark,

survenu le 20 décembre 1985, à Paris, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu au Danemark dans la plus stricte intimité.

De la part de son épouse, Lise Lander.

– *M[me] Odette Fizelson,*
sa femme,
Sa fille, Véronique Fizelson,
Ses frères et belle-sœur,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Adam FIZELSON.

Les obsèques auront lieu le mardi 7 janvier 1986, à 9 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

– M. Alain Fulda
et ses enfants,
M. et M[me] Gilbert Schil
et leurs enfants,
M. et M[me] Jacques Nedjar
et leurs enfants,
M. et M[me] André Lantier,
M. et M[me] François-Gérard Seligmann,

ont la douleur de faire part du décès de

M[me] René FULDA,
née Rosette Seligmann,

survenu le 26 décembre 1985, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Martine Grappin,
Jean-Pierre et Jacqueline Grappin,
Sylvie Grappin,
Hélène, Claude et Laura Grappin-Petersell,
Pierre et Brigitte Grappin-Le Grall,
Marie-Jeanne Dugnolle,
Et toute la famille,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M[me] veuve Francis GRAPPIN,
née Alice Macquin,
directrice d'école honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et parente,
survenu le 1[er] janvier 1986, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, en son domicile à Vanves (Hauts-de-Seine).

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

96, avenue Victor-Hugo,
92170 Vanves.
9, rue Mathurin-Régnier,
75015 Paris.

– La famille,
Les amis,
Les collaborateurs,

ont la douleur de faire part du décès de

Raymond LE ROHELLEC,
avocat à la cour,

survenu le 31 décembre 1985.

M[me] Beyer,
29, avenue du Parc,
78150 Le Chesnay.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Les familles Marchand et Bondois

ont la douleur de faire part du décès de

M[lle] Jacqueline MARCHAND,
agrégée de l'Université,
ancien professeur au lycée Fénelon,

le lundi 30 décembre 1985.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le mardi 7 janvier 1986, au cimetière de Saint-Aubin-des-Bois (28000).

M. et M[me] Bocage-Marchand,
8, rue René-Boyer,
78140 Vélisy.

– *Ses amis de l'Union rationaliste*

ont la douleur de faire part de la disparition soudaine, le lundi 30 décembre 1985, de

Jacqueline MARCHAND,
agrégée de l'Université,
ancien professeur au lycée Fénelon.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

– M[me] Claude Masouyé,
M. et M[me] Patrick Masouyé
et leur fils, Laurent,
Le docteur et M[me] Philippe Masouyé,
M. et M[me] Charles Rouvellat,
M. et M[me] Michel Lecler,
M. et M[me] Thomas Barthelemy,
M. et M[me] Jean-Didier Séguier,
M. Jean-Michel Lecler,
Ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Claude MASOUYÉ,
officier des Arts et Lettres,
directeur à l'OMPI,

leur très cher époux, père, grand-père, gendre, beau-frère et oncle, enlevé à leur tendre affection le 2 janvier 1986, dans sa soixante-deuxième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 8 janvier, à 10 h 45, en la chapelle du centre funéraire de Saint-Georges, à Genève, où le défunt repose.
Selon le désir du défunt, en lieu et place de fleurs, un don peut être fait à l'Association de recherche contre le cancer (ARC), BP 300, 94803 Villejuif

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domicile : 16, avenue de Bude,
1202 Genève.

– M[me] Lucien Miquel,
M. et M[me] André Miquel,
Claude Miquel et Christophe Zelawski,
Les familles Rigail, Meneboeuf, Miquel, Granier, Vabre, Franc, Safger et Malaterre,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 26 décembre 1985, de

M. Lucien MIQUEL,
directeur honoraire d'école publique,
officier de l'instruction publique.

Les obsèques civiles ont eu lieu à Montpellier, le 27 décembre.

8, rue des Petits-Champs,
75002 Paris.

– M[me] Jean-André Nespo,
son épouse,
M. et M[me] Claude Nespo,
M. et M[me] Ange Scoffoni,
M. et M[me] François Battesti,
M. et M[me] Daniel Maillot,
M. Jean-François Nespo,
M. et M[me] Yannick Grandillon,
M[me] Chantal Nespo,
ses enfants,
Jean-Paul, Dominique, Olivier, Florence, Pierre-Paul, Carole, Sophie, Annabel, Sarah-Jane, Eloïse et Julien,
ses petits-enfants,
et son arrière-petit-fils, Pierre-Jean,
Ainsi que ses frère, sœurs, parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-André NESPO,

survenu le 29 décembre 1985, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 31 décembre, dans l'intimité familiale, en l'église *Saint-Germain*-l'Auxerrois de Fontenay-sous-Bois, suivie de l'inhumation au cimetière de Fontenay-sous-Bois.

27, rue Bourdarie-Lefure,
92600 Asnières.

– M[me] Charles Reinold,
Jacques, Michel, Philippe, Dominique et Eric Reinold,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles REINOLD,

survenu à Nancy, le 1[er] janvier 1986, dans sa soixante-sixième année.

Le service religieux a été célébré le 4 janvier, à Nancy.
L'inhumation a eu lieu à Saint-Maurice-de-Satonnay, dans la plus stricte intimité.

11, rue de Villevert,
60300 Senlis.

– *Le groupe du Liban des anciens* élèves de l'Ecole centrale des arts et manufactures

a la tristesse de faire part de l'assassinat de

Isaac TARRAB,
ingénieur des arts et manufactures (37),
docteur ès sciences,
ancien professeur
au Centre d'études mathématiques
de Beyrouth.

– M[me] Léo Demas,
M. et M[me] Jacques Vinard,
M. et M[me] Henri Vinard,
M. André Vinard,
M. et M[me] Jean-Claude Vinard,
M. et M[me] Daniel Vinard,
Les petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M[me] Jean Arnaud,
M[me] Pierre Vinard,

ont la tristesse de faire part du décès de

M[me] René VINARD,
née Hélène Arnaud,

survenu à Crest, la nuit de Noël 1985, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu au temple de Crest.

« Même quand je marcherai dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrai aucun mal, car tu es avec moi. »
(Psaume 23.)

La Barbeyère,
26400 Crest.

Remerciements

– M[me] Maya Garboua,
Stéphanie, Emmanuel, Raphaël,
M. et M[me] Pierre Garboua
et leurs enfants,
M. et M[me] Paul Garboua
et leurs enfants,
M. et M[me] Larry Christensen
et leurs enfants,
M[me] Liana Levi
et ses enfants,

adressent leurs sincères remerciements à tous leurs parents, amis et relations qui leur ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de

Philippe GARBOUA,

survenu le 27 décembre 1985 et dont les obsèques ont eu lieu le mardi 31 décembre, au cimetière du Montparnasse.

– La famille Schaub

très sensible aux nombreux témoignages de sympathie et d'amitié, à l'occasion du décès du

docteur Claude SCHAUB,

survenu le 15 décembre 1985, et dans l'impossibilité de répondre à tous ceux *qui se sont associés à son chagrin*, les prie de bien vouloir trouver ici l'expression de sa très vive gratitude.

ÉCHECS

DEVANT DES JOUEURS SOVIÉTIQUES A MOSCOU

Kasparov refuse de jouer le match revanche à la date prévue

De notre correspondant

Moscou. – L'émoi est considérable depuis le samedi 4 janvier dans le milieu moscovite des échecs. Le jeune champion du monde Garry Kasparov a annoncé publiquement qu'il refusait de jouer le match revanche, à la date prévue officiellement (le 10 février), contre son compagnon Anatoli Karpov qu'il a battu le 9 novembre dernier.

Kasparov aurait rendu publique sa décision samedi soir devant quelques centaines de joueurs moscovites réunis pour l'écouter au Club Spartak de la capitale. Il était impossible, ce lundi 6 janvier, d'avoir une version incontestable de ce qu'il a dit. Les comptes rendus diffèrent selon que les témoins sont ou non de ses partisans...

L'affaire est aussi subtile qu'un match d'échecs. Kasparov a fait cette déclaration à un auditoire spécialisé et uniquement soviétique. Il avait tout loisir de la répéter aux correspondants étrangers avec lesquels il est en contact, il s'en est bien gardé.

Cependant, dans un entretien publié ce lundi par le magazine ouest-allemand *Der Spiegel*, Kasparov confirme sa position : « *Il n'y aura pas de match revanche non pas parce que je n'en veux pas, mais parce que le monde des échecs n'en veut pas.* » Kasparov poursuit : « *Disputer une troisième rencontre en l'espace de si peu de temps ne serait pas seulement dangereux pour la santé des joueurs. Cela porterait aussi tort au monde des échecs dans son ensemble. Depuis deux ans et demi, je n'ai pas pu prendre part à des tournois. A part les matchs contre Karpov, je n'ai pu disputer que dix-huit matchs contre d'autres grands maîtres. J'ai dû décliner les invitations à tous les grands tournois en Europe de l'Ouest et aux Etats-Unis. Beaucoup d'organisateurs ne veulent organiser des tournois que si le nouveau champion du monde y participe. Mais le champion du monde n'est pas à la disposition du monde des échecs mais de MM. Karpov et Campomanes.* »

A Moscou, le champion du monde a donc avancé une pièce supplémentaire – peut-être celle qui décide de tout – dans la partie sans merci qui l'oppose depuis des mois au président de la FIDE, le Philippin Florencio Campomanes. Garry Kasparov ne cache pas qu'il souhaite le départ de ce dernier, qui a le tort à ses yeux d'être trop lié d'amitié avec Anatoli Karpov. Dans le langage plus direct qui est le sien en privé, le jeune champion du monde ne parle plus que de déboulonner « M. Karpomanes », qu'il déteste sans doute plus encore qu'il ne hait Karpov. Après tout, ce dernier, il l'a déjà vaincu, alors que Campomanes, lui, est toujours en place.

Le dénouement aura peut-être lieu ce lundi à Lucerne (Suisse), au siège de la FIDE. M. Campomanes serait décidé à retirer son titre au jeune champion s'il persiste à refuser le match revanche. Son ultimatum expire ce lundi... mais le conseil exécutif de la FIDE ne se réunit que le 13 janvier. Les autorités soviétiques sont parfaitement au courant des vagues que le conflit Kasparov-Campomanes soulève au sein de la FIDE, au financement de laquelle la Fédération soviétique d'échecs, première fédération d'échecs du monde, participe largement.

Un mouvement d'opinion

Apparemment, Kasparov joue gros. Il pourrait théoriquement être déchu de son titre, mais le jeune champion du monde se sait soutenu par un mouvement d'opinion qui s'étend en URSS. Il a vingt-trois ans, il plaît aux femmes, et les téléspectateurs soviétiques l'ont beaucoup vu ces derniers mois sur les petits écrans. Karpov (trente-quatre ans), malgré tout son talent de joueur et ses états de service confirmés de propagandiste communiste, est en perte de vitesse. Dans toute l'URSS, le mot d'ordre est actuellement « place aux jeunes ». Cette situation le pénalise.

Enfin, les échecs sont une chose sérieuse en URSS, c'est-à-dire politique. Le défi lancé par Kasparov aux vieux apparatchiks de la Fédération soviétique des échecs liés au tandem Karpov-Campomanes a fatalement une résonance politique, mais la situation a déjà évolué là aussi. Kasparov clame haut et fort qu'il est membre du parti et qu'il agit pour le bien de sa patrie. Cela devrait lui donner un avantage dans le combat, à l'issue encore incertaine, qu'il mène contre son adversaire à double visage « Karpomanes ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

NATIONAL LOTO N°1

TIRAGE DU SAMEDI 4 JANVIER 1986

7 11 14 36 39 48 — 5 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 8 JANVIER 1986 ET SAMEDI 11 JANVIER 1986

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	12	2 675 330,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	56	80 030,00 F
5 BONS N°s	2 438	5 775,00 F
4 BONS N°s	123 237	110,00 F
3 BONS N°s	2 199 703	12,00 F

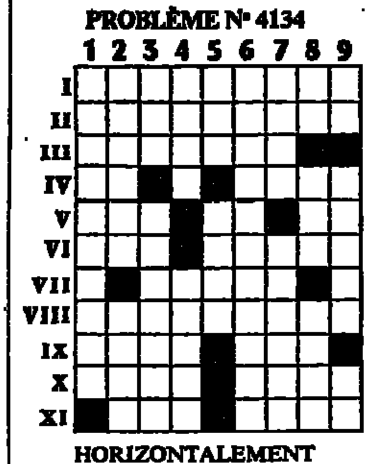
BONUS DU SAMEDI 194 340

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 12,00 F X 2 = 24,00 F

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4134



HORIZONTALEMENT

I. Condamné à la peine à vie. – II. Les dernières sont considérées comme les premières. – III. Où les livres ne manquent pas. – IV. Peut faire partie de la colonne. Permet un bon contrôle du ballon. – V. Source d'énergie. Fleuve. Une ruine, pour certains, très enrichissante. – VI. Bien roulée. Matière grise. – VII. Dont le poids a donc été surveillé. – VIII. A donc les moyens de « jouer ». – IX. Se trouve toujours à bonne enseigne. Reconnu innocent par absence de jugement. – X. Joue un rôle protecteur. Bonne bille. – XI. Démonstratif. Sans rival.

VERTICALEMENT

1. A un drôle d'air mais n'a pas l'air drôle. – 2. Est souvent prise à la gorge. Peut être assimilé à un mouvement de recul. – 3. Se répète pour donner un air de piaf. Prend la bourse ou la vie. – 4. Pour certains, c'est une bombe, pour d'autres un mirage. Jeunes premiers. – 5. Tout à fait rond. Enceinte d'un enfant. – 6. Spécialistes du porte à porte. – 7. Cri d'alternative. Fait battre les cœurs. – 8. Article. Bâti sur du solide. Empêche le jeu quand on travaille. – 9. Préposition. Le repos du guerrier. Personnel.

Solution du problème n° 4133

Horizontalement

I. Microsillon. Ope. – II. Echalas. Isoloir. – III. Taiseuse. Va. Né. – IV. Ers. Cure-pipes. – V. Oeta. Iéna. Cet. – VI. Elfe. Equerres. – VII. Ocre. Rieur. Eon. – VIII. Liantes. Engains. – IX. Cr. Utes. – X. Girouette. Ems. – XI. Aneries. Sosie. – XII. Sot. Lassantes. – XIII. Sels. Su. Ruent. – XIV. En. Sem. Nef. Ue. XV. – Sac. Sein. Ossues.

Verticalement

1. Météorologistes. – 2. Icare. Ci. Na ! – 3. Chistera. Rats. – 4. Ras. Alençon. Es. – 5. Olé ! Truelles. – 6. Saucière. Erasme. – 7. Issue. Isatis. 8. Ernée. Tesson. – 9 Li. Eaque. Esaü. – 10. Os. Urne. Nô. – 11. Novice. Astres. – 12. Lapereau. Œufs. – 13. Oô. Etroitesse. – 14. Pins. Ennemi. Nue. – 15. Ere. As. Assettes.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 4 janvier :

DES LOIS

● N° 86-1 du 3 janvier 1986 relative au droit d'expression des salariés et portant modification du code du travail.

● N° 86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral.

UN DÉCRET

● N° 85-1509 du 31 décembre 1985 relatif aux services publics à la demande de transports routiers de personnes.

UN ARRÊTÉ

● Du 26 décembre 1985 portant création d'une école normale mixte à Bordeaux (Gironde).

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 5 janvier :

DES ARRÊTÉS

● Du 20 décembre 1985 relatif aux concours d'admission à l'Ecole militaire interarmes.

● Du 31 décembre 1985 portant désignation des auditeurs de la 83e session régionale de l'Institut des hautes études de défense nationale à Lyon (quatrième trimestre 1985).

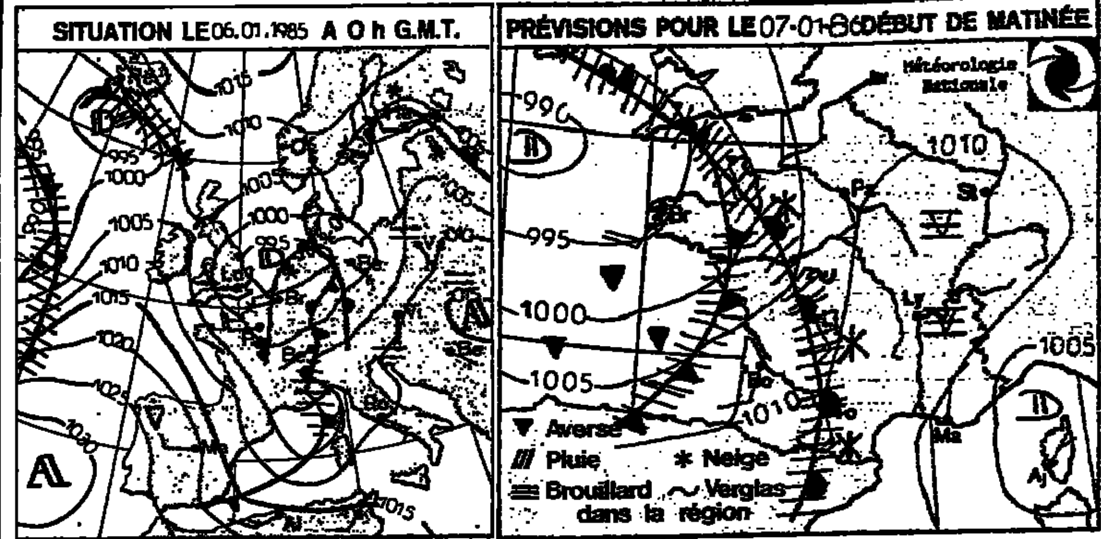
DES DÉCRETS

● N° 85-1516 du 31 décembre 1985 modifiant le décret n° 70-738 du 12 août 1970 relatif au statut particulier des conseillers principaux et conseillers d'éducation.

● N° 86-9 du 3 janvier 1986 relatif aux conditions de titularisation de maîtres de conférences agrégés institués en vertu du décret n° 60-1030 du 24 septembre 1960 modifié.

● N° 85-1511 du 31 décembre 1985 pris par l'application des dispositions de l'article L. 234-2 du code des communes et relatif à la dotation de base de la dotation globale de fonctionnement des communes.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 6 janvier à 0 heure et le mardi 7 janvier à minuit.

Une perturbation océanique active abordera le littoral atlantique dès lundi soir. Elle est associée à un minimum dépressionnaire situé à 0 heure au large des côtes irlandaises et gagnant en fin de période le nord-ouest du pays. Le système pluvio-neigeux traversera la France dans la journée de mardi, s'accompagnant de précipitations abondantes. A l'arrière, une traînée d'activité modérée se développera.

Mardi : l'épisode pluvio-neigeux touchera dès le matin la moitié nord-ouest du pays. Il y règnera un temps couvert et pluvieux et des chutes de neige se produiront jusqu'en plaine. A l'avant de la perturbation, des pluies verglaçantes sont à attendre.

Sur la moitié est, le ciel demeurera peu nuageux, ce qui favorisera la baisse nocturne des températures et le retour des brouillards matinaux souvent givrants.

En cours de journée, la perturbation gagnera l'est du pays en occasionnant d'abondantes chutes de pluie sur la Corse et le littoral méditerranéen, de neige sur les reliefs et jusqu'en plaine dans le Centre-Est et le Nord-Est. A l'arrière, s'établira un temps variable. Les averses se produiront surtout au voisinage des côtes de l'Atlantique et de la Manche. En fin de journée, les pluies pourront prendre en Corse un caractère orageux.

Les vents resteront généralement modérés, soufflant de secteur sud-ouest en Bretagne, sud dans la vallée du Rhône.

Les températures minimales resteront basses sur la moitié nord-est où se produiront de nombreuses gelées matinales (–2 à –4 degrés). Ailleurs, elles avoisineront 0 degré, excepté près des côtes de l'Atlantique où elles seront de l'ordre de 4 à 6 degrés.

Les températures maximales atteindront 8 à 10 degrés près du littoral atlantique et méditerranéen, 4 à 7 degrés dans l'intérieur du Nord au Sud, 2 à 4 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 5 janvier, le second le minimum de la nuit du 5 janvier au 6 janvier) : Ajaccio, 12 et 5 degrés ; Biarritz, 11 et 5 ; Bordeaux, 8 et 4 ; Bréhat, 7 et 6 ; Brest, 7 et 3 ; Cannes, 12 et 3 ; Cherbourg, 7 et 4 ; Clermont-Ferrand, 4 et 2 ; Dijon, 1 et – 1 ; Dinard, 7 et 6 ; Embrun, –1 et –5 ; Grenoble-St-M.-H., 9 et 0 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 9 et –2 ; La Rochelle, 9 et 6 ; Lille, 2 et 0 ; Limoges, 2 et 1 ; Lorient, 8 et 2 ; Lyon, 6 et 1 ; Marseille-Marignane, 10 et 1 ; Nancy, 3 et 0 ; Nantes, 9 et 3 ; Nice, 11 et 4 ; Paris-Montsouris, 5 et 2 ; Paris-Orly, 5 et 1 ; Pau, 11 et 3 ; Perpignan, 10 et 6 ; Rennes, 7 et 2 ; Rouen, 5 et 1 ; Saint-Etienne, 7 et 1 ; Strasbourg, 4 et 2 ; Toulouse, 6 et 2 ; Tours, 7 et 2.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 10 ; Genève, 4 et 1 ; Lisbonne, 15 et 7 ; Londres, 4 et 0 ; Madrid, 7 et 2 ; Rome, 13 et 5 ; Stockholm, – 7 et – 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MODE

Le retour de la chemise

Assistons-nous, en lingerie, à un retour de la chemise ? Comme l'analyse bien Jacques Laurent dans *le Nu vêtu et dévêtu* (1), la femme paraît revenir au style « ouvert » par rapport au genre « fermé » du soutien-gorge et du collant des vingt dernières années.

Certes, il ne s'agit plus de la grande chemise sur laquelle s'agrafe un corset, mais d'une version diminuée et moderne du haut de la combinaison, à porter avec une mini-culotte, le tout en soie, et généreusement orné de dentelle. Vont dans le même sens les chemises-culottes de satin de soie, blousant à la taille, qu'on retrouve dans toutes les marques aux stands dans les grands magasins.

A l'origine du renouveau de la lingerie, Karl Lagerfeld, qui a imaginé d'assortir la couleur des soutiens-gorge à celle des chemisiers largement décolletés. Aujourd'hui, *Chloé* continue dans cet esprit, avec des débardeurs et shorts de mousseline de soie, jupons et mini-peignoirs imprimés (3, rue de Gribeauval).

CLAIRE BARRAT, créatrice des collants imprimés, les assortit désormais à une gamme de lingerie de soie pour EXCITING, en dessins mouchetés et tachetés, zébrés ou damassés, qui renouvellent le genre.

NINA RICCI vient de conclure un accord avec CHANTELLE, premier fabricant français de soutiens-gorge pour la réalisation et la distribution des modèles signés Marie-Claire Ricci en satin de soie, tulle cotons brodés ou fleuris, en blanc, ivoire et rose pâle, très étudiés, en vente au Printemps.

CHRISTIAN DIOR ajoute à ses ensembles de nuit en soie brodée des cotons blancs nervurés et soulignés de dentelle, tandis que des imprimés fleuris pastel forment des semis sur la lingerie de jour. SCANDALE ressort avec une gamme complète en satin de soie, la marque faisant partie du groupe Devanlay et Recoing.

Mais l'élargissement du marché de la lingerie de luxe, notamment en soie, se fait sentir à tous les niveaux de l'industrie. DUPONT DE NEMOURS enrobe de soie ses fils de lycra extensibles, utilisés en maillots adaptés des modèles de danse par CAPUCINE ou GEMMA, ce dernier en satin et dentelle nacrée.

Le mini-catalogue « L » de LA REDOUTE est un autre indicateur de tendances. Il dévoile, en cinquante-deux pages, toutes les séductions de la lingerie, avec la participation de grands créateurs. Ainsi peut-on rêver devant les « Folies d'Elodie », « Yvan et Marzia », « Princesse Tam Tam », « Pascale Madonna » et « Héléna Rubinstein ».

AUBADE noue en satin polyester une chemise-culotte à la taille. BARBARA boutonne un gilet à plis en soie imprimée sur la culotte assortie, son maillot de dentelle élastique existe en quatre coloris. Encore un modestie-short chez LEJABY, qui coulisse la taille et pressionne l'entre-jambes, le tout généreusement ourlé de dentelle leavers de Calais, en blanc et nacre.

Dans sa gamme « Boutique 8 », LOU joue le mélange soie-Lycra imprimé permettant la confection d'un soutien-gorge sans couture bleu myosotis ou miel, en maintien léger. Le coton-polyester est destiné aux sportives.

Les couleurs fleurissent en tons printaniers chez Marks et Spencer, dont la lingerie est une des spécialités : soie ou polyester, en classiques. Avec deux longueurs de jupons, ROSY damasse de soyeux polyesters en chemises-culottes ourlées de dentelles, assorties aux cinq modèles de base, en blanc, rose pâle ou noir. TRIUMPH décline tous les petits séparables à slips ou culottes dans une maille douce. Enfin, VALISÈRE ajoute des manches à un maillot en Rhovylon rayé brillant, lui gardant ainsi son aspect léger à incrustations de dentelle, la chlorofibre conférant confort et chaleur.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(1) Gallimard 1979.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 8 JANVIER

« La rue Saint-Honoré, de la galerie Véro-Dodat aux Saints-Innocents », 14 h 30, métro Louvre.

« Le musée Picasso à l'hôtel Salé », 11 h, 7, rue de Thorigny (caisse).

« Théâtre de l'Opéra », 13 h, hall (Approche de l'art).

« Une cathédrale gothique : Notre-Dame », 14 h 30, portail central (Hauts Lieux et découvertes).

« De Saint-Julien-le-Pauvre au cellier du collège des Bernardins », 15 h, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre (M.C. Lasnier).

« La cathédrale Saint-Louis et sa chapelle palladienne », 14 h 30, façade cathédrale Saint-Louis à Versailles.

« Exposition Gallé », 14 h 30, 19, rue Vaugirard, hall (D. Bouchard).

« Ugarit et la Syrie au Louvre au deuxième millénaire », 14 h.

« Exposition Solario en France », 14 h 30, et « Bibliothèque nationale : images de la Gorgone », 14 h 30, tél. : 47-34-36-63 (Clio).

« Un intérieur des années 1780 », 14 h 30, Musée Cognacq-Jay (Arcus).

« Le musée de la contrefaçon », 15 h, 16, rue de la Faisanderie (M. Hager).

« Le musée de Cluny et les thermes de Lutèce », 14 h 30, inscriptions : 42-60-71-62 (sauf lundi matin), après 18 h 30 : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité (sortie côté Marché aux fleurs) (M. Pohyer).

« L'école des beaux-arts et les salons de Chimay, 15 h, 17, quai Malaquais (P.Y. Jaslet).

« Exposition marionnettes et ombres d'Asie », 15 h, entrée principale Louvre des antiquaires (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

MERCREDI 8 JANVIER

Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg : « Les fonctions de l'esprit » (M.Y. Dienal).

21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 15 h et 17 h : « L'icône, expression du sentiment religieux ».

Salle Saint-Pierre, 121, avenue A.-Peretti, 92200 Neuilly-sur-Seine, 20 h 30 : « Histoire de l'homme et de l'univers, histoire du salut » (professeur X. Le Pichon).

26, rue Bergère, 19 h 30 : « La souffrance et sa démesure » (J. Donnars).

1, rue Descartes, amphi, quart de rond, 18 h 30 : « Psychanalyse, interscience, philosophie, la situation brésilienne » (M. Celio Garcia).

EN BREF

COLLOQUE

« L'EUROPE DES DIX A DOUZE face aux défis du vingt et unième siècle » est le thème du vingt et unième Forum européen des affaires organisé le mardi 7 janvier de 9 heures à 12 h 30, au Montparnasse Park Hôtel, à Paris 14e, sous l'égide de l'Institut européen des affaires et du monde. Jean-Michel Meyssignac, président de l'IEA, et André Fontaine, directeur du *Monde*, présenteront leur vision de l'Europe. Des chefs d'entreprise, des juristes, des députés européens, apporteront leurs témoignages sur l'« Europe au quotidien ». Mme Hélène Ahrweiler, recteur chancelier des universités de Paris, rendra hommage au professeur Fernand Braudel, récemment décédé.

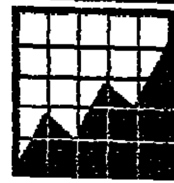
★ Inscriptions IEA, 66, Champs-Elysées, 75008 Paris, Tél. : 42-25-22-22.

CONFÉRENCES

MECQUE ET POTES. – M. Harlem Désir participera en qualité d'invité aux conférences Berryer et Tronchet organisées par l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris et à la conférence du stage le mercredi 8 janvier à 21 heures, salle des Criées du Palais de justice. Les sujets proposés par le leader de SOS-Racisme aux orateurs inscrits sont les suivants : « Les immigrés doivent-ils voter blanc ? » « La tour Eiffel est-elle un minaret ? »

A l'issue des discours, M. Harlem Désir et les secrétaires de la conférence en feront la critique, comme il est de tradition.

★ Renseignements au secrétariat de la conférence 45-55-91-12.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

directeur financier

PARIS NORD

Le groupe britannique (20 000 pers.) auquel nous appartenons fabrique et commercialise du **matériel hydrauliques et électroniques,** destiné à l'aviation, l'automobile et le secteur des mines
En France, notre filiale (42 pers.) distribue ses produits avec un objectif de croissance de 20 %.
Vos missions : • *assurer notre comptabilité (générale, analytique, reporting...)* • *gérer la trésorerie et les stocks* • adapter et développer les moyens informatiques existants (DPS 4)...
Votre profil : • de formation supérieure (ESC ou équivalent), vous êtes dans l'audit depuis 2-3 ans et/ou avez une première expérience au sein d'une entreprise industrielle • imaginatif, vous aimez proposer et *mettre en place des solutions nouvelles au sein d'une société dynamique, au management à l'anglo-saxonne.*
La maîtrise de l'**anglais** est **indispensable.**

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence HD 10 à notre Conseil qui traitera les candidatures confidentiellement

COGEPLAN 2, rue Louis David - 75016 PARIS

Directeur de produits



Avec 350 millions de francs de CA, nous sommes leader sur le marché des articles de puériculture. Nous fabriquons nos produits et les commercialisons au travers des boutiques spécialisées et de la distribution moderne. Nous recherchons un Directeur de produits *pour le matériel de puériculture (sièges, parcs, tables à langer...) et les voitures d'enfants.*
Rattaché au Directeur Marketing, ce collaborateur aura pour mission de participer activement à la politique marketing : élaboration *des plans de collection, suivi de la bonne orientation des études entreprises et de la réalisation des collections* dans les délais. Il devra intégrer des critères d'ergonomie et de sécurité pour l'enfant aux contraintes mécaniques, tout en *respectant les données du stylisme. Il sera en relation avec nos filiales étrangères. Ce poste conviendrait à un homme* d'une trentaine d'années, de formation économique supérieure (ESC...) justifiant d'une expérience réussie comme chef de *produit acquise dans un univers proche du nôtre (jouets, cycles, sièges, ameublement/rangement...). La maîtrise de l'an*glais est indispensable. Notre développement nous conduit à rechercher un collaborateur de fort potentiel. Le poste est basé à *Boulogne-Billancourt* avec des déplacements hebdomadaires à notre usine de CHOLET (49).

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 553.85 M à notre conseil - 61 boulevard Haussmann - 75008 Paris.

CB Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

RECHERCHONS

DIRECTEUR COMMERCIAL

POUR PRENDRE LA TETE
D'UN RÉSEAU IMPORTANT
BASE RÉGION PARISIENNE

Expérience effective dans le rôle de DIRECTEUR COMMERCIAL, attestée par de solides références.

***Situation à discuter selon niveau du candidat* de l'ordre de 350 à 400.000 F.**

Adresser C.V. et toutes informations à :
O.P.T.S.* 47, *rue des Tournelles
75003 PARIS, qui transmettra.
(Il sera répondu à chaque lettre).

Direction service gestion abonnements

Un important groupe de communication multi-média, réalisant un chiffre d'affaires de 850 millions de francs et employant 2.000 personnes recherche le responsable de son service gestion des abonnements. Il sera à la tête d'un service de 140 personnes, chargé du traitement sur informatique en temps reel, de l'ensemble des *opérations* d'administration des ventes, soit environ 2,4 millions de courriers par an. Ce poste s'adresse à un candidat doté d'une forte autorité naturelle, disposant d'une *solide expérience de la conduite d'un service spécialisé dans le traitement* administratif, avec un effectif important. Le goût de l'organisation et une très bonne ouverture sur l'informatique sont indispensables. Ce poste est situé à Paris. Il peut conduire, à terme, à la direction d'autres unités dans le groupe. Ecrire en précisant la référence S/8053M

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Directeur de la formation

Crédit à la consommation et cartes de paiement - Un important établissement financier, spécialisé dans le crédit à la consommation et leader dans le domaine des cartes de paiement, disposant d'une implantation nationale, recherche le directeur de son centre de formation. Dans le cadre de la politique globale de diversification -développement de nouveaux produits notamment- il sera chargé d'analyser les besoins en matière de formation, de concevoir et de mettre en place des actions spécifiques en s'appuyant sur le centre de formation intégré dont il assurera la gestion. *Par la suite, il développera* ces actions au sein d'une large clientèle appartenant au secteur tertiaire. Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur, *justifiant d'une solide expérience* de la formation *acquise soit* dans une très grande entreprise soit dans un cabinet conseil. La volonté d'aboutir à des réalisations concrètes et des qualités d'animateur et de négociateur sont indispensables. La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat retenu. Le poste est basé à Paris. Ecrire en précisant la référence S/8055M

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Directeur Général

en RFA

Puissant groupe industriel (auto/motos) à actionnariat étranger prestigieux recherche son Directeur Général en RFA. *Patron opérationnel de notre filiale de distribution située en* Allemagne Fédérale (CA : 35 millions de Marks, 40 personnes). *Il assure la pleine responsabilité de la gestion,* de l'organisation et du développement.

Le candidat idéal est de nationalité Allemande. Il possède à 40 ans environ, l'expérience d'une **Direction Commerciale** acquise notamment chez un constructeur allemand implanté en France dans les produits de consommation durable grand public. Cette opportunité peut aussi être offerte à un Français ayant dirigé une PME de distribution en Allemagne. Il est impératif d'être bilingue Allemand-Français.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence M 42090 à notre Conseil Nicole Le Breuilly, **TEG,** 113 *rue de l'Université,* 75007 PARIS, *qui le traitera confidentiellement.*

DESSEIN

Electrolux

Un directeur administratif à dimension financière et juridique

Quelques mots sur le groupe : d'origine suédoise, et de dimension internationale, Electrolux est actuellement le premier européen de l'électroménager. Participant de façon significative à sa présence et à son développement, la filiale française (8 300 personnes - plusieurs sites de production) recherche aujourd'hui le successeur du Directeur Administratif " Groupe ".
Son profil : trente cinq ans environ, une formation supérieure en gestion et finance, une bonne culture juridique et fiscale et surtout une expérience lui donnant une large polyvalence, acquise dans le cadre de responsabilités administratives ou financières.
Aux côtés du Directeur Financier du groupe et avec l'appui d'une équipe de sept collaborateurs, il aura pour principales missions de piloter l'évolution des différentes structures juridiques du groupe, de coordonner toutes les études et actions en matière de droit des sociétés, fiscalité, assurances, et participera à l'élaboration de montages financiers complexes impliquant des relations avec la Banque de France et les pouvoirs publics. Il travaillera souvent avec des conseils extérieurs (cabinets d'avocats, conseils fiscaux..). Les nombreux contacts établis avec la maison mère en Suède et les autres filiales européennes, supposent une excellente pratique de la langue anglaise.
Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité *par notre conseil, à qui vous pouvez adresser un dossier complet* (C.V. + prétentions) ou téléphoner en rappelant la référence EF/7 : *INFRAPLAN - 83 Boulevard Raspail – 75006 PARIS (Tél. 45 48 14 50).*

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN

DIRECTEURS DE FILIALE EUROPE / ASIE

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Nous recrutons pour un laboratoire pharmaceutique français extrêmement dynamique à l'exportation.

Nous recherchons actuellement plusieurs candidats qui seraient susceptibles, après une formation de plusieurs mois dans notre siège à Paris, de prendre en *charge* la *direction* d'une de nos filiales en Europe ou en Asie.

Aussi, si vous êtes ***MEDECIN, PHARMACIEN, CHIMISTE*** ou si vous possédez une culture médicale *solide acquise sur le terrain,*
si vous êtes en mesure de faire la preuve d'une expérience réussie dans un laboratoire pharmaceutique, soit en tant que chef de produit, *soit en tant qu'animateur* ou dirigeant d'une équipe de visite médicale ou marketing,
si vous vous sentez l'étoffe d'un meneur d'hommes et d'un gestionnaire de haut niveau,
si vous parlez déjà une ou plusieurs langues ou *que* vous êtes prêt à en acquérir rapidement la connaissance,
alors rejoignez-nous et adressez CV, lettre manuscrite, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence *400 M* à *RSCG CARRIERES* -
48, rue Saint-Ferdinand 75017 PARIS. Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

Directeur des Ventes France

Groupe français, nous avons pour **vocation la santé, la cosmétique et l'hygiène.** Pour l'une de nos filiales qui commercialise une gamme de produits leader dans son domaine, nous recherchons le Responsable désireux de contribuer au développement de notre chiffre d'affaires et de nos parts de marché.

Rendant compte au Directeur Général de la Filiale, vous aurez pour mission de mettre en œuvre notre stratégie commerciale. Votre action portera sur l'organisation et la stimulation du *réseau, la mise* en place des opérations promotionnelles auprès de notre clientèle, la participation aux manifestations de la profession.

De formation supérieure, grande école de Commerce (ESSEC, ESC, ESCAE, Option Marketing), vous avez au moins 10 ans d'expérience *du terrain et de l'animation acquise dans le domaine des produits* de consommation et une connaissance des circuits de la grande distribution.

Vous souhaitez évoluer et élargir vos responsabilités opérationnelles.

Merci d'adresser votre dossier pour une première rencontre sous *référence* 424 M.



16, rue de la Paix 75002 Paris

ÉCOLE SUPÉRIEURE

recherche

DIRECTEURS (H./F.)

pour ses centres de
LILLE, RENNES

De formation supérieure, les candidats devront être âgés de 30 ans minimum, avoir exercé des responsabilités en entreprise, connaître le milieu enseignant, être dotés d'une forte personnalité et posséder d'excellentes qualités de contact humain.

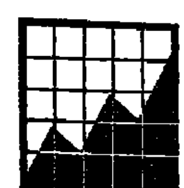
Une bonne connaissance de la région est souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à ESIG, 18, rue Saint-Marc, 75002 Paris.

Direction générale d'une PME de fumisterie industrielle

• Notre savoir-faire concerne la fabrication de fours à chaud et la pose de réfractaires.
• Nos clients sont des cimentiers, des industriels de l'agro-alimentaire, des sociétés d'engineering, etc...
• Ingénieur de formation ayant l'habitude des chantiers, la thermique est un domaine bien connu pour vous.
Si votre candidature est retenue, nous vous adresserons un profil de poste détaillé.
Ecrivez sous réf. C/137 à notre Conseil en recrutement, CONCORDANCES, 129 rue Servient 69003 Lyon.





DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur commercial secteur audio-vidéo

300 000 +

Notre société est d'origine européenne, elle fabrique depuis longtemps, dans le cadre d'une diversification industrielle réussie vers l'audio-vidéo, une gamme complète de matériel HI-FI, TV, magnétoscopes. Elle a réalisé sur son marché domestique une formidable percée. Nos produits sont aujourd'hui reconnus pour être techniquement très performants et bien placés en prix... Ils sont aussi très appréciés pour leur design. Nous avons pris la décision de lancer en France, sur la base de succès déjà acquis, notre filiale commerciale.

Pour réussir ce challenge, nous recherchons un professionnel du secteur audio-vidéo. Parce que vous connaissez à fond les produits et leur distribution en France, vous serez concepteur et réalisateur de notre politique commerciale. Vous déterminerez, en termes de volume, de profit, de part de marché, nos objectifs. Vous dirigerez une équipe d'une dizaine de vendeurs que vous animez de façon très active sur le terrain.

35 ans environ, plutôt diplômé d'école de commerce, vous avez de toute façon et impérativement une expérience reussie à un poste commercial opérationnel d'encadrement dans notre secteur... où vous êtes reconnu comme un "pro" de l'audio-vidéo et de la vente.

Merci d'adresser, lettre, CV et photo. Nous vous assurons confidentialité et réponse. Référence 2293 M.
24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Filiale à BORDEAUX du Groupe SANOFI

DIRECTEUR FINANCIER INTERNATIONAL

Avec + 60 % de CA prévu pour 1986 (dont 65 % à l'export), la création de deux filiales supplémentaires à l'étranger, le développement de notre division incite notre Direction Générale à rechercher un Directeur Financier.

Elle souhaite lui confier l'ensemble des responsabilités, comptables et financières. Mise en place des procédures de contrôle budgétaire, reporting, suivi de la trésorerie. De plus, il devra assurer l'ingénierie du haut de bilan, l'organisation du suivi et du contrôle des filiales, et la recherche permanente des moyens nécessaires à notre croissance (Banques, ANVAR...). Enfin, en relation avec le contrôle de gestion, il procède à la mise en place d'un outil informatique décentralisé pour la comptabilité et le suivi budgétaire.

Disposant à 35 ans d'une formation économique supérieure, HEC, ESSEC ou équivalent, complétée par le DECS, vous avez une expérience significative dans un contexte comparable, groupe multinational Anglo-Saxon de préférence. L'anglais est indispensable, de même que de tres grandes capacités d'implication et d'adaptation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération actuelle, sous la réf. M 33/1489 A, à :

EGOR AQUITAINE
29 Cours Georges-Clemenceau - 33000 BORDEAUX

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

egor

Diriger l'usine... et conseiller le Président

Télétransmissions

La Société, jeune PMI spécialisée dans les systèmes informatiques de télétransmissions, est remarquablement performante. Ses résultats sont exemplaires. Pour assurer son développement, elle recherche le Directeur de son Usine (53 personnes, 50 millions de CA).

A ce titre il en assure, naturellement, la responsabilité d'animation et de gestion sur le plan technique, comptable et humain. Il planifie et coordonne l'activité, et supervise l'ensemble des services (méthodes, bureau d'études, production...). Mais il est aussi le conseiller technique du Président de la Holding pour effectuer toutes études et analyses en vue de nouvelles acquisitions et pour superviser d'autres petites unités de production du groupe.

Le poste peut intéresser un ingénieur de formation Electronicien complétée par l'IAE ou l'ICG ayant déjà assuré des fonctions d'encadrement et de gestion dans un contexte de production et désireux de s'associer à une entreprise dynamique, créative et en plein essor (l'âge moyen des ingénieurs est de 30 ans).

Le poste est à pourvoir en Haute Normandie.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur candidature sous référence DU 103 M.I.



SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

DIRIGER UN CENTRE DE FORMATION AFPAG EN GUADELOUPE.

L'AFPAG, Association pour la Formation Professionnelle des adultes de la Guadeloupe recherche le Directeur de son Centre de **PETIT-BOURG.**

Vous avez au moins 35 ans, une formation technique niveau III minimum, une expérience d'au moins 5 ans de l'encadrement technique et humain en milieu industriel et une **bonne connaissance du tissu économique guadeloupéen.**

Vous gérerez les moyens humains, financiers et matériels dont dispose le Centre, en liaison avec l'AFPAG. Vous développerez les activités de l'établissement, rechercherez des financements, ouvrirez de nouveaux marchés, adapterez les produits de formation aux besoins de l'environnement.

Les candidats residant en Guadeloupe adresseront leur dossier de candidature (lettre, C.V. et photo) a Mr DASSE, Directeur Général de l'AFPAG - B.P. 22 Circonvallation - 97100 BASSE TERRE.

Ceux résidant en métropole, l'adresseront à l'AFPA 13, place de Villiers 93108 MONTREUIL à la Direction du Personnel et à l'attention de Mr YOUSSEF.



Directeur Organisation et Informatique

Sa mission : il sera **l'animateur** d'équipes décentralisées d'informaticiens et veillera à la qualité des logiciels. Il assurera l'ensemble des relations entre la Direction Commerciale et la Logistique. Il sera **le concepteur** des nouvelles applications.

De formation supérieure, il devra disposer d'une expérience de 5 à 8 ans dans la conduite de projets impliquant l'animation et la supervision de plusieurs réalisateurs. La connaissance du système PICK est souhaitable et la pratique de la langue anglaise est impérative.

Le poste, de haut niveau, est basé à Paris : pour plus d'information, merci d'adresser votre CV, lettre manuscrite, en précisant votre salaire actuel sous réf. 159 à A.S. PUBLICITE 3, rue de Liège 75009 Paris. Votre dossier sera traité en toute confidentialité.

AS PUBLICITE

DIRECTEURS D'USINES

Agro-alimentaire

Une Société française du secteur Agro-alimentaire recherche DEUX DIRECTEURS D'USINES (produits laitiers) pour l'Arabie Saoudite et la Mauritanie. Ils seront responsables de leur unité considérée comme centre de profit. Ils participeront aux achats de matières premières et ils assureront la production dans le respect des normes de quantités, qualité, délais, prix de revient. Ils auront en charge l'entretien de leur unité, équipée de matériels extrêmement performants. Ils dirigeront chacun quelques dizaines de personnes. Les candidats retenus, âgés d'au moins 30 ans, diplômés Ingénieur d'une école d'agriculture, possèderont une expérience acquise de préférence en production de lait, yaourts, crèmes glacées ou jus de fruits. Ils seront bilingues français/anglais. Le niveau de rémunération sera de 300.000 FF. + avantages liés à l'expatriation. Ces postes requièrent des candidats solides, compétents, efficaces et meneurs d'hommes.

Ecrire sous référence 812/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM

Nous sommes une importante société de construction et de ventes de biens d'équipements électromécaniques :
400 personnes, 3 établissements, un des leaders sur le marché.

Nous recherchons pour notre établissement situé en **REGION PARISIENNE (120 personnes)**

UN DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

Rattaché au directeur général de la société le candidat :
– animera, organisera et développera les activités commerciales de l'unité,
– supervisera l'ensemble des services de production et de gestion de l'usine en s'appuyant sur les structures en place.

Le candidat a une formation d'ingénieur et 15 ans d'expérience industrielle (si possible dans les domaines de l'électromécanique).

C'est une personnalité affirmée, bon gestionnaire, ayant le sens du commandement et du contact, rompue aux négociations commerciales à tous niveaux.

L'anglais serait apprécié.

Merci d'adresser une lettre manuscrite de candidature avec C.V. détaillé et prétentions sous référence **3747**, qui seront transmis par :

Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75063 PARIS Cedex 02

Directeur de division

Assumer l'ensemble des responsabilités de management à l'échelon de la division (500 personnes aujourd'hui, 300 MF de C.A.), planifier, produire et commercialiser une gamme complète de produits techniques destinés à l'industrie ou au négoce, diriger le principal site industriel de la division, assurer le commandement opérationnel d'une quinzaine de cadres, participer à la définition de la stratégie de l'entreprise.

C'est la mission très autonome que vous propose cette importante Société, filiale d'un des premiers groupes industriels français, de dimension internationale.

Nous souhaitons rencontrer un Cadre de Direction confirmé (minimum 10 années d'expérience professionnelle). Ingénieur diplômé d'une grande école, ou bien de formation commerciale (HEC, Sup de Co Paris, ESSEC).

Il a assumé des responsabilités similaires au niveau d'une entreprise, d'un centre de profit, ou d'un site industriel. Il sait proposer une stratégie et la mettre en oeuvre.

Les conditions offertes et notamment le niveau de rémunération sont de nature à motiver un candidat de grande valeur. Les possibilités d'évolution au sein du groupe sont nombreuses.

Le poste est basé dans une ville moyenne agréable, dans le Nord de la France. Il entraîne de fréquents déplacements sur Paris.

OC conseil Ressources humaines

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous la réf. 1/10.A à OC CONSEIL. 21 rue du Bourg Tibourg. 75004 Paris.

PARIS LYON

AFCOREM

SOCIETE TECHNIQUE SECTEUR BTP
ETUDES ET REALISATION
disposant de très sérieuses références dans sa spécialité, recherche son jeune

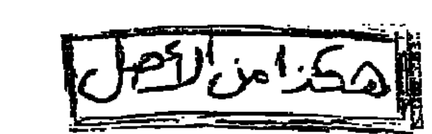
Directeur commercial

- 30 ans optimum ; **Ingénieur de formation (Centrale, A & M ou similaire)** avec si possible spécialité en mécanique des sols, il dispose d'une première expérience significative en technico commercial dans le secteur BTP : Promoteurs, Entreprises, DDE, Architectes...
- Sous l'autorité directe du Directeur Général **il est chargé d'assurer le développement commercial et de conduire l'action commerciale** ; il est en relation permanente avec les Clients et les Prescripteurs, génère les consultations et participe étroitement aux négociations.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 5036-M à GUILLON Sélection. 93, rue Jouffroy, 75017 Paris (réponse et discrétion assurées).

GUILLON SELECTION

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

VOTRE ÉVOLUTION ET NOTRE DÉVELOPPEMENT

DUNLOP FRANCE SE DÉVELOPPE

[illegible]

renforce sa Direction Technique et Développement par

INGÉNIEUR ÉTUDES DÉVELOPPEMENT Réf. 79366/LM

Au sein d'une équipe, vous participez à la définition des spécifications des pneumatiques. Vous mettez notamment en pratique les connaissances en résistance des matériaux et en CAO.
En relation avec tous les services de la Société, vous suivez le produit de sa conception jusqu'à sa mise en production.
De formation Arts et Métiers ou equivalent, vous passedez éventuellement une première expérience professionnelle de 2 à 3 ans et vous êtes un Homme de contact.

Poste basé à MONTLUÇON

INGÉNIEURS MESURES ET ESSAIS Réf 79367/LM

Vous êtes chargés d'effectuer, essentiellement en laboratoire, les mesures et essais sur pneumatiques. Vous participez à la définition des méthodes et des équipements nouveaux.
De formation Arts et Métiers, ESTACA ou équivalent, vous êtes débutant ou avec une première expérience.

Postes basés à AMIENS et MONTLUÇON

TECHNICIENS ESSAIS ROUTES Réf. 79368/LM

Vous serez chargés, personnellement et avec l'aide d'une équipe, d'apprécier le comportement des pneumatiques en fonction du cahier des charges de nos clients.
Votre connaissance de l'automobile et en particulier de la tenue de route des voitures, vous permettra de réussir pleinement dans votre mission.
Poste basé à AMIENS

[illegible]

spécialisée dans la fabrication de joints de précision pour l'aéronautique, recherche un

INGÉNIEUR CHIMISTE Réf. 79369/LM

Vous assistez le responsable du service technique dont dépendent également la recherche, le développement, le bureau d'études et le laboratoire. Vous êtes chargé de la mise au point des procédés et matériaux en liaison avec la production. Vous apportez éventuellement votre assistance technique à la clientèle française et étrangère.
De formation IFOCA et IFC, vous avez une expérience dans les élastomères, le silicone ainsi que les moules et outillages. Vos notions en informatique seront appréciées.

Poste basé à AMIENS

Pour tous ces postes, les nombreux contacts internationaux exigent la maîtrise de l'anglais.
Le Groupe DUNLOP FRANCE assure une formation avant l'intégration dans les postes et offre des perspectives d'évolution intéressantes à des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) en précisant la réf. du poste choisi à DUNLOP FRANCE – Direction du Personnel – 62, rue Camille-Desmoulins, B.P. 41, 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX.



HAVAS CONTACT

Avez-vous concilié recherche et avenir ?

Cofran

Ingénieur chimiste de formation, vos travaux en laboratoire vous ont permis d'établir les fondements de votre expérience en lubrification.

Vous souhaitez collaborer au développement de notre groupe au sein d'une équipe jeune et dynamique. Vous aimez les défis, les contacts humains et acceptez de courts mais fréquents déplacements.

Selon vos aspirations et vos compétences, vous pouvez prendre en charge les fonctions de :

Responsable industrie (Réf. M/1307)
Responsable automobile (Réf. M/1308)

Rattaché au Directeur de notre Centre de Recherches, vous aurez l'appui de chimistes à LA ROCHELLE, où vous résiderez.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature en indiquant durée de préavis et rémunération actuelle, sous la référence choisie, à CAPFOR - 11, bd Guist'hau - 44020 NANTES.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CAEN
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

MEDIA PA



La Direction de nos deux Usines situées à VOLVIC (près de Clermont-Ferrand) recherche pour l'assister un jeune

Cadre administratif

Ce poste pourrait être confié à un jeune diplômé ESCAE ou équivalent ayant acquis une première expérience administrative ou informatique de 2 ou 3 ans.
Il sera chargé, en liaison avec les services centraux du suivi et de l'organisation de différents travaux administratifs, du contrôle des consommations de matières premières et de coûts de fabrication, des inventaires, de la gestion des produits finis,...
Le sens de l'organisation et une première expérience d'utilisation de l'outil informatique sont nécessaires.
Merci d'adresser votre dossier sous réf. 1466 M ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 43.59.40.25 sur votre minitel.





Jean-Claude Maurice S.A.

12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

AFCOREM

Gérer... diriger... contrôler...

telles sont les missions que notre Société, fabricant de champagne, souhaite vous confier.
Votre formation grande école HEC, ESSEC, ESC..., vos 7 à 8 ans d'expérience en entreprise industrielle, de préférence dans un service financier, vous conduisent tout naturellement à vouloir prendre de vraies responsabilités. Vous superviserez les services internes de l'entreprise : administratif et comptable, informatique, personnel et production. Directement rattaché au Président, ce poste très évolutif à moyen terme pour un candidat de grande valeur est basé au siège à EPERNAY. Merci d'adresser votre dossier en toute confidentialité, sous la référence 155A à notre Conseil Alain Nervet chargé de cette recherche, 15, rue du Louvre 75001 Paris.

Jeune Secrétaire Général 250/300.000 F



nervet pont conseil

Curriculum

REGION DE NANCY ±280.000 F

Notre client est un important constructeur mécanique. Nous recherchons pour son usine, qui emploie environ 1000 personnes dans la région de Nancy, un

contrôleur de gestion

qui sera directement rattaché au Directeur Industriel et fonctionnellement au Directeur Administratif et Financier basé au Siège. Il aura à sa charge la préparation et la soumission des budgets, l'étude et l'analyse des écarts, la mise en place des tableaux de bord, etc. Il aura aussi à mettre en place un nouveau système de suivi des prix de revient.

De formation supérieure, le candidat devra posséder de très solides connaissances en comptabilité analytique. Une expérience minimum de 5 ans acquise impérativement en milieu industriel est demandée.

Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant un numéro de tél., sous réf. M-602 à MARIE-JO MARTIAL
Tour Manhattan, 6 Place de l'Iris, 92095 Paris La Défense 2.

COMPTABILITÉ + INFORMATIQUE = MONTPELLIER

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE DANS UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TERRASSEMENT ET DE GÉNIE CIVIL

Formation universitaire ou école de commerce.
Expérience confirmée (au moins 3 ans) des techniques comptables et fiscales et de l'utilisation de l'informatique.

Capable d'être l'interlocuteur des équipes de développement informatique pour les applications à caractère comptable.

Capable de s'investir en fonction des priorités de l'entreprise.
Organisé(e), méthodique, sachant répartir les tâches et gérer une équipe.

Rémunération proposée : 180 à 220 KF/an.

Merci d'adresser votre candidature à Patrick GRIMAUD, 8, rue Bellini, 75116 PARIS.

Responsable de la Communication Secteur Agricole

Nous sommes un organisme agricole régional de l'Ouest de la France. Nous recherchons notre Responsable de la Communication.

Vous serez chargé de :
- l'animation et de la coordination d'actions conduites pour favoriser l'établissement de références techniques et économiques,
- et surtout de la conception et la mise en place d'une politique de communication permettant d'assurer la diffusion de ces références auprès de différents publics (agriculteurs, conseillers et techniciens agricoles).

Agé d'environ 30 ans, vous avez une formation supérieure et une première expérience qui vous auront permis d'acquérir une bonne connaissance de l'agriculture et de la communication.

Cette opportunité de carrière vous permettra de valoriser votre aptitude à l'animation, ainsi que vos qualités d'analyse et de synthèse.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 1760 à LTA 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Contrôleur de gestion

Concevoir et mettre en place tous les développements nécessaires dans le domaine du contrôle de gestion, à l'échelon du département (1 000 personnes, 600 MF de C.A.), conseiller et informer l'ensemble des hiérarchies techniques et commerciales, élaborer les budgets, suivre leur évolution et proposer les actions correctrices, superviser les services administratifs et comptables et les services informatiques du département.

C'est la mission autonome et complète que vous propose cette importante société, qui fait partie d'un des tous premiers groupes industriels français, de dimension internationale.

Nous souhaitons rencontrer un Contrôleur de gestion confirmé (minimum 4 années d'expérience professionnelle). Diplômé de l'enseignement supérieur (Sup de Co, Sciences Po, DECS, etc...), il a exercé son activité de préférence dans le contexte d'une entreprise industrielle ou dans des fonctions d'audit. Une bonne connaissance de l'informatique est nécessaire.

Les conditions offertes, et notamment la rémunération liée à l'acquis professionnel, seront de nature à motiver un candidat de grande valeur.

Les perspectives d'évolution sont rapides et concrètes au sein de la Société ou du Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous la réf. 1/10.C à OC CONSEIL, 21 rue du Bourg Tibourg 75004 Paris.

OC conseil
Ressources humaines

PARIS LYON

AFCOREM



REGION STEPHANOISE

Filiale d'un groupe international, notre société (350 p.) est spécialisée dans la fabrication de sièges industriels. Participez avec nous au succès du TGV et de la RENAULT Espace et devenez notre

INGENIEUR METHODES

Responsable d'une équipe, vous préparez la mise en œuvre et assurez le développement des moyens de production pour des petites et moyennes séries.
Vous possédez une formation d'ingénieur mécanicien complétée par une première expérience dans un service Méthodes ou Études. Vos compétences techniques (travail des métaux, automatismes) et vos qualités humaines vous permettent d'être le responsable que l'on attend.
La connaissance de l'allemand est nécessaire.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 6428 B, à RÉUSSITES -
11, quai Rambaud - 69002 LYON.
Membre de Syntec.



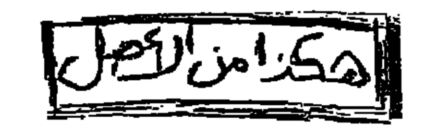
MEDIA PA

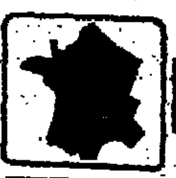
Nous sommes une Entreprise d'importance nationale, exploitante de services publics (distribution d'eau, assainissement...) et recherchons un :

Ingénieur chimiste

ayant de solides connaissances en **chimie et biologie de l'eau.**
Nous souhaitons pour ce poste une formation Grandes Ecoles, complétée par une première expérience dans une activité similaire.
Le poste est basé en nos laboratoires centraux mais nécessitera des déplacements fréquents en métropole, éventuellement à l'étranger.
La rémunération, sera fonction des compétences acquises et du potentiel présenté par le candidat.
Une disponibilité rapide sera un avantage.
Les candidatures seront traitées confidentiellement à Paris.
Adresser votre candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 176 à : CURRICULUM, 4, rue Tronchet 75008 PARIS.

MEDIA PA





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE LIMAGRAIN

AU SEIN DE LA DIRECTION FINANCIÈRE DU SIÈGE, DES RESPONSABILITÉS OPÉRATIONNELLES

Groupe Semencier International, leader en Europe, un des tout premiers dans le monde, LIMAGRAIN réalise un *chiffre d'affaires de 2 milliards de* francs environ, emploie 2.200 personnes au sein de 43 Sociétés, nous recherchons :

CONTRÔLEUR DE GESTION

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, il sera responsable au sein du Service Analyse et Consolidation du Groupe, de l'analyse et du contrôle des processus prévisionnels et des objectifs stratégiques d'une branche d'activité.

Une première expérience acquise en Cabinet ou Entreprise est souhaitée.
référence 359 M

CADRE FINANCIER

Ces fonctions seront orientées sur les problèmes de trésorerie (financement, devises...) et permettront la participation à l'élaboration des dossiers financiers au niveau du Groupe.

Dépendant du Service Finances, ce poste conviendrait à un débutant diplômé d'une Grande Ecole de Commerce.
référence 360 M

Ces postes, basés dans la région de CLERMONT-FERRAND, offrent de larges perspectives d'évolution en France ou à l'Etranger.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à LIMAGRAIN, BP 51, 63360 GERZAT, *en précisant la référence.*

Accounting and financial reporting

A Bordeaux, la filiale (460 personnes) d'un important groupe international recherche

RESPONSABLE DU REPORTING COMPTABLE ET FINANCIER

Il aura la charge d'établir et d'analyser les états comptables, financiers et budgétaires (mensuels et trimestriels) sous la forme française et anglo-saxonne (reporting).

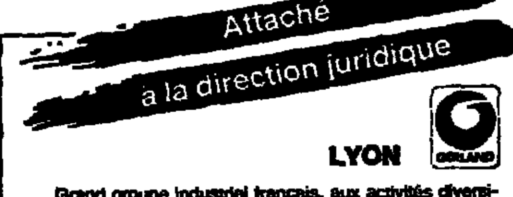
Il devra avoir une formation supérieure en Finances-Comptabilité (HEC, ESSEC, ESC ou équivalent) doublée d'une expérience réussie dans un ou plusieurs postes de responsable comptable.

Une bonne pratique de la langue anglaise est demandée. De bonnes connaissances en comptabilité anglo-saxonne et en informatique sont recommandées.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 510 005 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris
PARIS - LYON - NEW-YORK



LYON

Grand groupe industriel français, aux activités diversifiées, nous réalisons avec un effectif de plus de 4 000 personnes, 2,4 milliards de CA.

Notre Secrétaire Général, basé au siège à Lyon, souhaite renforcer son service juridique (10 personnes) et recruter un jeune juriste de formation supérieure (maîtrise de droit, Sciences Eco, Sciences Po), possédant si possible une première expérience de 2 à 5 ans en cabinet ou en entreprise.

Celui-ci s'occupera plus particulièrement du montage et suivi des dossiers (immobilier, assurances, litiges, recouvrements...) concernant certaines divisions.

Ce poste, qui offre une grande variété de tâches et de contacts, exige de bonnes qualités de contact, mais aussi beaucoup de rigueur.

Connaissance de l'Anglais ou Allemand souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature, (CV et prétentions) à notre conseil sous réf. 500 M
KEY MEN
2 rue Childebert
69002 Lyon



MEMBRE DE SYNTEC

COMPAGNIE GENERALE DE BANQUE CITIBANK

recherche

RESPONSABLE SERVICE ETRANGER D'AGENCE

MISSION :
- mettre en place, en liaison avec le Siège, de nouvelles structures de traitement des opérations *sur l'étranger.*
- assurer la direction d'une équipe chargée du traitement administratif des opérations de la clientèle.
- développer l'activité commerce extérieur de l'agence en participant activement, avec les exploitants, à la recherche d'une nouvelle clientèle importatrice et exportatrice.

PROFIL :
- cadre *H/F* 35 ans environ - formation supérieure (Ecoles de Commerce),
- une expérience d'au moins 5 ans dans un Département Etranger justifiant une connaissance étendue des opérations de commerce extérieur (crédits documentaires, financements en devises, réglementation des changes) ainsi que la pratique de contacts commerciaux sont nécessaires.
- anglais courant exigé.
- lieu de travail : **grande ville du Sud-Ouest.**

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo - Direction du Personnel, C.G.B. CITIBANK, B.P. 704, 75821 *Paris cedex* 17.

CONTESSE



LILLY FRANCE (1000 personnes, 1,5 milliards de francs de CA), du groupe ELI LILLY, un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, étoffe le Service du Personnel de son unité de Strasbourg par l'intégration d'un jeune

GESTIONNAIRE DES RESSOURCES [illegible] HF

Rattaché au Manager du personnel, ce jeune collaborateur de formation supérieure (Droit, Science Po, Sciences Humaines) agira comme **Chef du personnel** pour la gestion et l'administration du personnel, le recrutement, la formation, etc.... *de près de la moitié de l'effectif de l'usine.* (toutes catégories représentées). Une première *expérience du milieu industriel serait appréciée,* de même que la pratique de l'anglais.

Le niveau de rémunération offert, les perspectives d'évolution et de carrière ainsi que le cadre de travail constituent des éléments de motivation non négligeables.

Nous vous *remercions* d'adresser votre dossier complet à J.F. JARDINI - Service du Personnel - ***Société LILLY FRANCE*** *— Zone industrielle -* 67640 FEGERSHEIM - Téléphone 88.64.90.00.

MEDIA BA



HAUTE-SAVOIE

INGENIEUR RESPONSABLE

GESTION DE PRODUCTION ET LOGISTIQUE

Cette entreprise française, en forte progression, se situe parmi les leaders des terminaux et systemes téléphoniques.

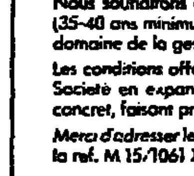
Rattaché à la Direction Industrielle, le titulaire du poste sera responsable du suivi et du contrôle des états et des tableaux de gestion de production selon des procédures définies et à définir : rendement, matière et main-d'œuvre, stocks produits semi-finis et finis...

Il participera également, au développement de nouveaux systèmes et d'outils (informatique industrielle) afin de mettre en place une gestion de production "automatisée" qui *inclura l'ensemble des données du process industriel : planning,* ordonnancement, lancement... Il est le véritable interface entre la Production et l'ensemble des services concernés (*Achats, Fabrication...*).

Nous souhaitons confier cette responsabilité évolutive à un Ingénieur d'expérience (35-40 ans minimum) ayant acquis une expérience significative de 10 années dans le domaine de la gestion industrielle, comptabilité analytique, gestion de stocks...

Les conditions offertes ainsi que les perspectives de développement au sein de cette Société en expansion sont de nature à intéresser un homme de terrain rigoureux, concret, faisant preuve d'une réelle autorité.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. M 15/1061 X à :



EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais - 129, rue Servient - 69431 Lyon Cedex 03

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO



Région Ouest



RESPONSABLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'innovation, le design, la qualité et des prix *compétitifs* sont les axes prioritaires de la stratégie industrielle de notre Société, leader dans sa spécialité : des produits de haut niveau technico-social à base de composants métalliques, plastiques, textiles et de *mécanismes complexes. Nos excellentes perspectives de développement international* nous amènent à rechercher le responsable du service "Recherche et Développement". *Attaché à la Direction Générale, en liaison étroite* avec la Direction Industrielle, vous dirigez ce service de spécialistes, assurez la création et l'évolution des produits par la recherche et la mise en œuvre de solutions *industrielles innovantes.*

Ingénieur-mécanicien (ECAM, ICAM, UTC,...) âgé de 28 ans minimum, vous avez une expérience de 5 ans de la conception de produits comportant des mécanismes ainsi que du travail des métaux et des plastiques.

En nous rejoignant, vous apprécierez, en sus d'une rémunération attrayante, la qualité *de vie offerte,* par la Région Ouest et la proximité d'une grande ville universitaire.

Merci d'adresser lettre + CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 5/1652 A, à :

EGOR TECHNOLOGIES
Département Industries - 19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

Jeune financier à fort potentiel

ASSISTANT CREDIT MANAGER* *HF*

STRAFOR

Leader européen de l'aménagement d'espaces de bureaux, ce groupe emploie 3 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 1,5 milliards de F. Pour sa division FRANCE - *AFRIQUE, STRAFOR recherche l'adjoint de son responsable crédit-client.*

Il participe à l'animation d'un service de 7 personnes rattaché à la direction du contrôle de gestion. Il se verra confier des missions d'ordre comptable (tenue des comptes) et de *gestion du crédit-client* (relances, assistance et audit chez les concessionnaires).

Nous aimerions rencontrer un jeune diplômé d'une grande école de gestion (HEC, ESSEC, ESCP...), ayant acquis 2 à 3 ans d'expérience dans des missions d'analyse financière, idéalement en service exploitation d'une banque. La pratique courante de l'anglais est requise.

Le poste est basé à Strasbourg, la rémunération tiendra compte de l'expérience. La fonction est par nature même évolutive.

Merci d'adresser lettre de candidature, *CV complet, photo et rémunération actuelle sous* la réf. *M 30/1329 G à :*

* Assistant du responsable *crédit-client*

EGOR REGION EST
18, *rue Auguste Lamey* - 67000 STRASBOURG

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

ORGANISME HLM région lyonnaise

recherche

ASSISTANT(E) DU DIRECTEUR DE LA GESTION IMMOBILIÈRE

pour développement d'une gestion innovante avec l'appui d'agences décentralisées et dans la recherche de nouvelles relations avec les clientèles.

Formation supérieure.

Expérience professionnelle indispensable, minimum 5 ans.

Adresser c.v. + photo au Progrès, n° 5 853, B.P. 2 355, 69216 Lyon Cedex 02.

VILLE DE DIEPPE

(36 500 HABITANTS)
RECHERCHE

LE RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION DE SON SERVICE INFORMATION

De formation supérieure, ce professionnel sera chargé, sous l'autorité du responsable du cabinet du maire, de développer l'information interne et externe et de promouvoir l'image de marque de la commune.

POSTE CONTRACTUEL
SALAIRE NET MENS. 7.300 F.

Adr. cand. et CV à
M. le maire de Dieppe
76208 DIEPPE CEDEX

LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE
(17 000 habitants, Loiret)
Recrute

RESPONSABLE DU SERVICE COMMUNICATION

Ce poste de niveau attaché communal contractuel requiert :
- Une formation universitaire (ou équivalente) (Bac + 4 ou 5).
- *L'aptitude à la rédaction, à la gestion, à l'animation d'un service de 5 personnes.*
- Une grande disponibilité, le sens des contacts.

Poste à pourvoir le 20/1/86.

Adresser cand. manus. et C.V. avant le 10/1/86.
à M. le Député-Maire
Hôtel-de-Ville
45140
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE.

IMPORTANTE SOCIETE DE

CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX

largement implantée en province recherche

- PRATICIENS DE LA FISCALITE
- PRATICIENS DU DROIT DES SOCIETES.

3 ans d'expérience professionnelle minimum exigés.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo avec *prétentions s/réf. 6058* qui seront transmis par :

Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75083 PARIS Cedex 02

LYON

Vous avez une formation Sup Elec, Grenoble, Nancy, Toulouse, Bordeaux, ISEN, ISEP. Vous êtes débutant ou vous avez déjà une pratique de l'électronique analogique. Vous recherchez un poste *qui allie théorie et applications, où vous* **serez responsable de réalisations concrètes.**

jeune ingénieur électronicien

Nous vous offrons, dans une Entreprise performante, en plein essor parce que située dans un créneau de haut niveau technologique, la responsabilité du développement de projets industriels impliquant contacts clients, études, laboratoire ainsi que la direction d'une équipe. Nous vous assurons une ambiance jeune et créative, un cadre de travail agréable, une formation permanente.

Envoyez votre CV, photo et prétentions, sous la réf. ID 1 à :



BERNARD MIGNOT CONSEIL
145, Chemin de Choulans - 69005 LYON

SOCIETE D'IMPORTANCE NATIONALE bien positionnée sur un marché en développement et sûr recherche *pour l'une de* ses Directions Régionales, un

Responsable administratif et comptable

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (DECS, SUP de CO Option Comptabilité - contrôle de gestion ou équivalent) et votre expérience d'au moins 5 années des problèmes *administratifs, comptables et de personnel doit vous permettre de prendre en charge* tous les problèmes autres que techniques de cette Direction décentralisée.

Sous l'autorité du Directeur et en étroite liaison avec les services centraux du Siège, vous aurez pour missions principales :
- *le suivi et le contrôle de la comptabilité*
- l'établissement des situations périodiques, des déclarations sociales, fiscales...
- la gestion du personnel
- la connaissance et la pratique de l'informatique décentralisée et conversationnelle sont indispensables
- anglais apprécié.

Statut cadre, avantages sociaux, 13eme mois.
Résidence : ville moyenne de la Région Rhône-Alpes.
Disponibilité pour une mutation ultérieure dans d'autres régions, ou l'étranger souhaitée.

ADRESSER VOTRE CANDIDATURE MANUSCRITE, CV DETAILLE, PHOTO ET PRETENTIONS S/REF. 167 A CURRICULUM 4, RUE TRONCHET 75008 PARIS.

IUT 1 GRENOBLE
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

(ENSI, INSA, AM, doctorat)

ayant bonne connaiss. micro-informatique ind. (matériel, logiciel) pr maintenance dével. parc micro-info et environ.
Expér. prof. appréciée.
Classification 2A CNRS

Envoyer CV manuscrit avant le 21 janvier 1986 à
IUT 1 BP 67 - 38402
St-Martin-d'Hères, cedex.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



au premier rang des producteurs nationaux et mondiaux, recherche pour le Département Finance de sa Direction Administrative et Financière

CADRE FINANCIER

Diplômé d'une grande école de gestion : HEC, ESCP, ESSEC, il devra posséder déjà quelques années d'expérience dans le secteur bancaire ou industriel.

Dans le cadre du Service Etudes et Plans Financiers, il sera chargé :
- de la réalisation d'études diverses,
- de la conception et de la mise en œuvre de modèles d'aide à la décision en matière d'investissement et de financement,
- de missions d'assistance auprès de la Division Internationale et des filiales du Groupe,
- de la préparation du rapport annuel.

Des connaissances en informatique et un niveau DECS sont vivement souhaités. Anglais indispensable.
Lieu de travail : Paris-La Défense.

Merci d'adresser CV complet avec lettre de candidature s/réf. 1811M.



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Notre communication et nos relations publiques confiées à un passionné de l'auto-moto

240 000

Tel est le souhait de l'homme qui préside à la destinée de notre société. Nous sommes parmi ceux qui comptent dans ce secteur qui rejoint la compétition automobile et moto impliquant de notre part de rester en phase avec les évolutions technologiques.

Associé étroitement à la réalisation de notre politique générale d'entreprise, vous savez à travers les différents outils de communication, traduire concrètement et avec rigueur ce que nous sommes et nos grandes orientations. Vous briefez, coordonnez et accompagnez nos agences d'une part, concevez et réalisez vous-même certaines opérations de promotion d'autre part ; vous savez aussi entretenir nos relations avec la presse et les écuries que nous sponsorisons... Voilà de quoi alimenter votre passion et remplir pleinement votre vie professionnelle.

35 ans environ, nous vous voyons de formation plutôt école de commerce, avec une expérience publicité relations publiques, sponsoring qui vous fera "mordre" chez nous en vrai professionnel. Ouvert, actif, très relationnel bien sûr, mais aussi très organisé, rigoureux et gestionnaire car vous répondrez d'un budget important, vous êtes disponible et parlez bien l'anglais.

Merci d'adresser, lettre, CV et photo. Nous vous assurons confidentialité et réponse. Référence 2292 M.
24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

IMPORTANT JOURNAL

cherche

Dessinateur-illustrateur

Vous avez un excellent coup de crayon.
Vous êtes capable de visualiser l'actualité.
Vous avez de l'humour.
Vous êtes créatif...

Ne vous présentez pas envoyez des photocopies de vos dessins à Société Devar 3, rue de l'Arrivée, B.P. 45 75749 Paris Cedex 15 qui transmettra.

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS

VOUS ÊTES DANS LE VENT !...

EN INFORMATIQUE, LE VENT EST A LA PRODUCTIQUE.

SLIGOS LANCE DE NOUVELLES ACTIVITÉS EN EUROPE DANS CE DOMAINE.

SOYEZ NOTRE :

RESPONSABLE TECHNIQUE

pour prendre en main le nouveau progiciel de **gestion de production** que nous commercialisons.

Ingénieur de formation, vous avez impérativement une solide connaissance de la gamme DIGITAL (DIBOL, RSTS, VMS...) et une expérience d'au moins 5 ans.

La connaissance du milieu industriel sera un atout supplémentaire.

Vous parlez couramment l'Anglais et de fréquents déplacements en Europe et aux U.S.A. ne vous rebutent pas.



Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions), sous réf. EMS/AS à Anna STAROSWIECKI – SLIGOS – 26, rue des Pavillons – 92800 PUTEAUX.

HAVAS CONTACT

Responsable logistique

Animateur de notre équipe, vous aurez pour mission de préparer la planification des unités de production en optimisant l'investissement en stocks et d'assurer le planning de coordination entre services lors de la mise en place des projets de nouveaux produits.

De formation universitaire, votre première expérience industrielle vous permet de poursuivre votre développement professionnel au sein de cette fonction évolutive.

Poste situé à PANTIN.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à l'attention de Bertrand-Pierre ECHAUDEMAISON - PARFUMS BOURJOIS - 40, rue Delizy - 93500 PANTIN.

MEDIA BA

BOURJOIS
PARFUMEUR

Fiscalistes confirmés

Nous sommes un important Cabinet Français Juridique et Fiscal a vocation internationale. Nous recherchons des fiscalistes confirmés possedant 3 à 5 ans d'expérience de la fonction et une bonne connaissance de l'**Anglais.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 8723 a :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Choisissez une carrière commerciale au

crédit foncier de france

3 800 personnes - 134 points de vente

JEUNES DIPLOMES HEC, ESSEC, ESC... (ou futurs diplômés en dernière année d'études)

• Le Crédit Foncier de France, établissement spécialisé dans le financement de l'immobilier et dans la distribution des prêts aidés par l'Etat, vous propose d'intégrer son réseau commercial sur la France entière.

• Après une formation à nos produits et méthodes de fonctionnement, vous prendrez en charge l'animation d'une unité ainsi que le développement d'une clientèle de particuliers et de professionnels.

• Dynamisme commercial et mobilité géographique seront les clés de votre évolution dans notre entreprise.

• Rémunération annuelle de base 144 000 F + avantages sociaux.
Perspectives d'évolution de carrière.

*Recrutement par la voie du **concours d'ATTACHE** - option « commerciale » organisé à **PARIS les 19 et 20 mars 1986.***
– ouvert aux candidats de nationalité française (ou de la C.E.E.) âgés de plus de 20 ans et de moins de 32 ans au 1er janvier 1986.

INSCRIPTIONS :
• retrait des dossiers : du 13 janvier au 7 février 1986 inclus
• dépôt des dossiers : jusqu'au 14 février 1986 inclus, date-limite de réception Siège de la Société.

crédit foncier de france
POUR ENTRER CHEZ VOUS, ENTREZ CHEZ NOUS.

Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus au CREDIT FONCIER de FRANCE - Service du Personnel - Bureau « Information-Concours » - 19, rue des Capucines, B.P. 65, 75050 Paris cedex 01. Tél. : (1) 42 44 80 66 - 42 44 80 67.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 66 10 66



emplois régionaux emplois régionaux



BERTIN & Cie

La première Société Européenne de Recherche et Développement industriels recrute pour sa **DIVISION OPTIQUE, OPTO-ELECTRONIQUE basée à AIX**

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

possédant de solides connaissances en Optique Instrumentale.

Pour conduire (technique et gestion) de projets spatiaux dans les domaines de :
– la Télédetection,
– la Télécommunication par voies optiques,
– les applications scientifiques de l'espace.

Envoyer C.V. et prétentions, sous réf. **CG/7** à :
BERTIN et CIE
BP n° 3 - 78373 PLAISIR Cedex.

Pierre Lichau S.A.

LA MAIRIE DE MEYTHET
(Haute-Savoie, agglomération d'Annecy, 7 600 habitants)
RECRUTE SUR TITRES
au niveau du troisième cycle de l'Enseignement supérieur

UN COORDONNATEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

(Emploi spécifique, indice brut de départ 395)

Ayant une bonne expérience de l'administration communale

Connaissances nécessaires dans les domaines suivants : état civil, affaires foncières, urbanisme, budgets, marchés publics, gestion du personnel, problèmes juridiques, réglementation.

Adr. l'offre avant le 17/ 1/86.

à M. le Maire de Meythet
BP 1002. 74000 ANNECY
avec curriculum vitae complet

Rens. par tél. 50-22-30-64.

Le Service Social d'Aide aux Emigrants

recherche

DEUX ASSISTANTS(TES) SOCIAUX(ALES) D.E.

● L'UN(E) pour animer au niveau national son équipe de cadres.
15 ans d'ancienneté professionnelle, expérience d'encadrement, anglais lu et parlé souhaité, lieu de travail : PARIS.

● LE ou LA SECOND(E) pour encadrer ses équipes départementales de la région Provence-Côte d'Azur.
10 ans d'ancienneté professionnelle, lieu de travail : MARSEILLE.

Envoyer lettre et curriculum vitae à

Madame FOURNERIE
S.S.A.E.
72, rue Régnault - 75013 PARIS

Ingénieur cogniticien HF

Nous sommes la **Compagnie Générale de Géophysique,** l'un des leaders mondiaux dans sa spécialité, possédant de puissants centres de calcul (CRAY - CDC - PE - DEC - HP) en France, en Angleterre, au Canada et aux U.S.A.

Nous recherchons pour notre siège de MASSY (91) un **Ingénieur Cogniticien.**

Votre profil :
- de formation supérieure en informatique (Grande Ecole ou université - 3e cycle minimum), spécialisé dans l'I.A. et plus précisément les **systèmes experts,** et connaissant le langage LISP et VAX/VMS,
- bonne pratique de l'anglais,
- bon sens de la communication et esprit ouvert aux techniques extérieures à votre formation.

Une expérience de 2 à 3 ans en industrie ou laboratoire de recherche constituerait un atout supplémentaire.

Votre mission :
Participer au développement d'un **système expert** appliqué à la géophysique.



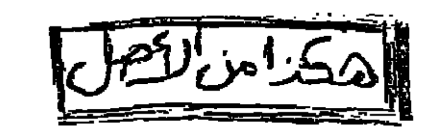
A court terme, vous deviendrez responsable d'un groupe I.A.

Des séjours de durée moyenne aux U.S.A. sont à prévoir durant le premier semestre 1986.

Merci d'adresser votre candidature, photo, C.V., et prétentions à M. F. HALLONET - C.G.G. - 1, rue Léon-Migaux - 91341 MASSY Cedex.

Compagnie Générale de Géophysique

MEDIA BA



Grande région parisienne

RESPONSABLE MAINTENANCE

Filiale d'un groupe de dimension internationale, notre Société (100 millions de francs, 250 personnes) fabrique des produits pour le secteur médical et chirurgical.

Répondant au Directeur industriel, vous animez une équipe de techniciens, assurez les actions préventives et curatives de maintenance du parc machines et des bâtiments, organisez les procédures, gérez les stocks.

De formation supérieure technique, 28 ans minimum, vous avez une première expérience de 5 ans de la maintenance d'équipements à base d'électromécanique et d'électronique.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération, sous la réf. M5/1273H, à :

EGOR TECHNOLOGIES
Département Industrie
19, Rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE

---

hutchinson

10.000 PERS. - 19 USINES EN FRANCE
3 MILLIARDS DE F PAR AN
recrute pour son Département
CARROSSERIE
LEADER NATIONAL DANS SON MARCHÉ (CARROSSERIE AUTOMOBILE EN MATIÈRE PLASTIQUE, type polyuréthane)

Responsable de la PRODUCTION (110 PERSONNES) Chef d'Etablissement

Près Chatellerault et Poitiers

Dépendant du Directeur du Dépt basé à Paris - APRÈS UN STAGE AUX U.S.A.

DOUBLE FONCTION LARGE DE
- RESPONSABLE PRODUCTION : DIRIGE ET GÈRE un ensemble PERFORMANT : 3 ATELIERS budgétés, Ordo/lancement, Méthodes, Devis, Expéditions, Facturation, Entretien-T.N.
- CHEF D'ÉTABLISSEMENT indépendant de 130/150 *personnes : relations avec les partenaires sociaux.*

POSTE ÉVOLUTIF
au sein d'une équipe jeune et qui fonce.

Indispensable
- INGÉNIEUR diplômé MÉCANICIEN
- JEUNE (– *de la quarantaine*), *parlant* ANGLAIS
- DÉJA EU LA RESPONSABILITÉ DE DIRECTION ET GESTION D'UNE PRODUCTION DE SÉRIE (en titre ou en second selon taille de l'Usine)

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE *et vous remercie d'adresser votre candidature* (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et *rémunération) sous réf. 8332 à*

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

SOCIÉTÉ FRANCAISE DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
C.A. 300 MF banlieue PARIS-OUEST, recherche :

Ingénieur Technico Commercial

variateurs de vitesse électronique.

Rattaché au Directeur de département, il sera chargé :
- *du développement des ventes des variateurs : coupleurs électromagnétiques, convertisseurs de fréquence...*
- *de l'assistance technique auprès des clients et des services internes*
- *de relations avec les fournisseurs étrangers.*

Ce poste implique des compétences techniques en électrotechnique et/ou électronique ainsi qu'un goût marqué pour le marketing et la vente.

Il conviendrait à un jeune *ingénieur pouvant* justifier d'une première expérience industrielle.

La connaissance du marché de la variation de vitesse constituerait un atout important.

Anglais courant indispensable.

Poste à pourvoir rapidement en proche banlieue Ouest.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 57695 à PROJETS
12, rue des Pyramides
75001 PARIS qui fera suivre.

ESC et/ou DECS
Consolidation - contrôle amélioration des méthodes

UN GROUPE FRANÇAIS LEADER ET PERFORMANT, 12.000 personnes, constitué par plus de 30 centres de profits décentralisés, recherche un candidat ESC (finances-comptabilité) et/ou DECS *ayant 3 à 5 ans d'expérience* acquise en cabinet ou dans une grande entreprise.

Au sein d'une équipe légère, rattachée au Directeur Général du groupe, il participera :
- à la consolidation,
- à l'évolution des méthodes comptables du groupe,
- à des missions de contrôle.

La réussite dans ce poste implique, outre des compétences techniques, de bonnes capacités relationnelles, du dynamisme et de la mobilité.
Réelles perspectives ultérieures de carrière.

Poste basé à Paris.

Ecrire sous réf. XI 304 CM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Membre de Syntec

Chef service marketing

UNE SOCIÉTÉ DYNAMIQUE ET A TAILLE HUMAINE, filiale d'un grand groupe français leader dans son domaine (services destinés au grand public) recherche son Chef de Service Marketing.

Rattaché au Directeur de la Société, *il aura des responsabilités complètes :*
- etude des marches,
- élaboration des produits,
- promotion des ventes,
- communication, image de marque, relations extérieures.

Ce poste conviendrait à un candidat diplôme d'une Ecole de Commerce, desireux de valoriser une première expérience de marketing lui ayant donné de bonnes competences "techniques" ayant des qualites de rigueur, de contact et de dynamisme.

Poste : Ville nord France.

Ecrire sous réf. DO 286 CM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris 

Membre de Syntec

Directeur de production

SOCIÉTÉ DYNAMIQUE PERFORMANTE ET A TAILLE HUMAINE, *CA 310 millions, filiale d'un grand groupe européen,* **produits grand public, recherche son Directeur de Production.**

- Il gérera, organisera et développera des fabrications diversifiées, certains produits étant réalisés sur machines automatiques de très grande série, certains étant fabriqués en petite série.
- *Il animera un effectif de 75 à 90 personnes.*

Ce poste conviendrait à un ingénieur AM ou équivalent, ayant 5 à 8 ans d'expé*rience en fabrication, animateur, organisateur, moteur des progrès techniques,* à même de conserver l'excellent climat social qui règne dans l'entreprise, capable d'évoluer : *situation d'avenir.*
Connaissance de l'allemand indispensable.

Poste : région champenoise.
Ordre de grandeur de rémunération : 300.000 F.

Ecrire sous réf. LA 306 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Membre de Syntec

Chef de projet études générales
conception et réalisation

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE 1.200 *personnes, filiale d'un groupe* leader de 12.000 personnes, mettant en oeuvre des techniques diversifiées, offre un poste très formateur à un ***jeune Ingénieur*** *ECP, Mines, AM, ayant environ* 3 ans d'expérience professionnelle pour seconder le Chef de Service Etudes *Générales.*

Intégré à une équipe performante de bon niveau, elle-même rattachée au Directeur Général de la Société, il ménera des projets jusqu'à leur réalisation, touchant des domaines variés : introduction de nouvelles techniques, réalisation d'équipements, études économiques, informatique et méthodes.
La réussite dans ce poste implique : une grande curiosité intellectuelle, la capacité à s'adapter rapidement à des activités diversifiées, de bonnes capacités de contact et de pédagogie, un tempérament de réalisateur.
Réelles perspectives d'évolution ultérieure dans la société ou le Groupe à des postes fonctionnels ou opérationnels.
Poste à Lille.

Ecrire sous réf. WH 303 CM
Discrétion absolue



Membre de Syntec

Développer un marketing performant
promotion des ventes - études de marché

UN PUISSANT GROUPE DU SECTEUR TERTIAIRE (CA 13 *milliards*) plusieurs branches d'activité toutes en expansion et toutes concernant des produits grand public, *renforce la structure marketing d'un* important secteur (4000 personnes - 200 points de vente) et crée deux postes intéressants et évolutifs :

• Responsable des études de marché

Le titulaire du poste aura comme mission la mise en place et le développement de la fonction **"études et recherches - marché et concurrence."**
Il devra réunir toutes les documentations disponibles, diffuser les informations concernant les recherches comparatives, former et informer le reseau.
De formation superieure, statistique et commerciale (ESC ou Sciences Eco) il pourra disposer d'une formation scientifique + complément en economie.
Son experience professionnelle de 5 ans minimum, devra être acquise dans un cabinet specialisé d'etudes de marché ou dans un organisme professionnel du tertiaire (connaissances nécessaires de la gestion micro-informatique).
réf. JZ 282 AE

• Responsable promotion des ventes

Le titulaire du poste aura comme objectif l'amélioration de l'efficacité commer*ciale et la formation du reseau de vente.*
Il devra developper les actions promotionnelles (congrès, objets publicitaires, methodes de prospection...) coordonner et harmoniser les procédures.
De formation Ecole Superieure de Commerce, une expérience de 5 ans mini*mum acquise en tant que responsable d'un réseau de distribution dans le sec*teur tertiaire (de preference banque, assurances...).
réf. IY 281 AE

Réelles perspectives d'évolution au sein du groupe pour candidats dynamiques et compétents.
Poste à Paris.

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue.

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Membre de Syntec

Un groupe mondial
Un cadre financier de valeur
une carrière...

Notre Groupe est un des grands mondiaux dans son domaine.

C'est une expérience chez un des grands mondiaux de l'audit que nous recherchons.

Nos exigences sont à la mesure des responsabilités que nous projetons de vous *confier :*
- d'abord des missions d'audit opérationnel au sein de ce Holding,
- *rapidement ensuite, des postes de Direction Financière ou de Direction* opérationnelle au sein de nos filiales en France ou à l'étranger.

Nous recherchons un HEC, ESSEC, ESCP... ayant déjà un niveau de senior et témoignant d'un fort potentiel.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. UK 268 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris 

Membre de Syntec

Assistante de direction générale
administration - gestion

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES, en fort développement crée le poste d'Assistante de Direction Générale.

Elle aura un rôle clé d'animation, coordination et contact dans les domaines suivants :
- prévisions budgétaires et contrôle des réalisations, tenue du tableau de bord,
- trésorerie et suivi des facturations,
- prévision et suivi des plannings de charge des chefs de missions et de leurs collaborateurs,
- organisation du secrétariat.

Ce poste qui implique une réelle participation à la vie de l'entreprise, nécessite des qualités de rigueur, d'initiative et de contact et conviendrait à une candidate disposant d'une bonne formation de base (BTS, DUT...) et d'une expérience professionnelle d'environ 5 ans dans des fonctions polyvalentes d'administration et de gestion au sein d'une PME ou d'un centre de profits.
Rémunération attractive.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. JU 291 CM
Discrétion absolue



Membre de Syntec



Des Fous de l'Innovation Technologique

- Dans le monde un C.A. de plus de 2,5 Milliards de $
  Plus de 30.000 personnes.
- En France un C.A. de plus de 520 Millions de Francs - 520 personnes.
  5.000 systèmes installés.
- Une croissance de 40% ces dernières années.

Afin d'intégrer **l'Équipe de Direction de notre Département S.A.V.** *nous recherchons un*

RESPONSABLE RÉGIONAL MAINTENANCE

Vous :
- *Prendrez en charge notre nouveau centre de service de PARIS OPÉRA.*
- Assurerez, en plus de la conduite opérationnelle des installations et du Service Après-Vente, le suivi et le développement de l'activité commerciale des contrats de maintenance de la Region Parisienne.
- Serez assisté de Chefs de Groupe pour encadrer une équipe de 50 ingénieurs et techniciens.

Après une formation de base (EFREI, VIOLET, ou équivalent), une solide expérience d'encadrement chez un constructeur informatique et une bonne maitrise de l'anglais, nous vous invitons a choisir la croissance.

Merci d'adresser votre candidature à Christian REVERT
Service du Personnel WANG FRANCE S.A. - 78/80, Avenue Gallieni, 93174 BAGNOLET CEDEX

BLEU

Terrain et stratégie, les deux dimensions de votre rôle de développeur...

125 MF de CA, 200 personnes, dans le secteur de l'emballage industriel carton, nous sommes parmi les premiers. Deux centres de production, dont l'un dans le Nord, permettent de servir efficacement le marché français et l'export, développé principalement sur l'Europe du Nord. Devant l'évolution de nos marchés, nous avons décidé d'intégrer un commercial, homme de développement.

Nous vous voyons très associé au plan commercial à notre direction, dans un rôle large : d'une part vous maintenez et développez une importante clientèle industrielle existante, d'autre part vous menez une réflexion et agissez pour mettre en place et animer les réseaux qui nous permettront de toucher des marchés nouveaux. Votre action passe par une démarche marketing adaptée à notre univers industriel et vous implique fortement sur le terrain. Responsable de votre activité, vous l'êtes aussi de votre compte d'exploitation.

La trentaine ou un peu plus, diplômé d'une école de commerce, vous êtes à la fois actif, pragmatique et homme de réflexion. Parmi vos atouts... votre sens commercial et si possible une expérience dans l'emballage. Votre potentiel et un anglais opérationnel vous permettront de vous bâtir un avenir chez nous. Le poste, basé à Bordeaux accepte dans un premier temps une résidence parisienne. Votre salaire... nous en reparlerons.

Merci d'adresser lettre, CV et photo. Nous vous assurons confidentialité et réponse. Référence 7298 M, 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



Membre de Syntec

SOURCES

Responsable ressources humaines

Techniques de pointe - Société de taille humaine (350 personnes), nous sommes la filiale d'un des plus puissants groupes français. Nous recherchons notre responsable du personnel. Rattaché au directeur général, il prendra en charge l'ensemble de la fonction (recrutement, formation, communication, suivi des carrières, relations sociales...) et gérera une population composée essentiellement d'ingénieurs et de techniciens. Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, Droit, Sciences Humaines...), âgé d'au moins 30 ans et ayant déjà acquis une expérience significative du monde industriel et de la gestion des ressources humaines. Au-delà des compétences «techniques», il possédera les qualités relationnelles indispensables pour maintenir et développer la qualité de notre climat social. La rémunération proposée sera motivante et les perspectives d'évolution de carrière garanties par notre groupe d'appartenance. Poste situé en proche banlieue ouest de Paris. Les réponses seront transmises directement à notre client ; prière d'indiquer le nom des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire en précisant la référence B/5857M



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur Centrale Mines Ponts Ensae

Nous sommes la

Direction Financière

d'un groupe industriel de 25 Milliards dont 50% à l'exportation. Nous souhaitons améliorer la productivité et l'efficacité de nos propres services en créant sous l'autorité du Directeur Financier, un poste d'

auditeur interne spécialisé en MATHEMATIQUES FINANCIERES

Diplômé d'une des 4 écoles citées, à moins de 30 ans, vous avez acquis une première expérience dans une banque ou un établissement financier.

Si vous désirez plus d'informations sur ce poste d'avenir, merci d'adresser sous référence M/203/AX un curriculum vitae à notre Conseil qui s'engage à une totale discrétion et à une réponse rapide.

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

AFCOREM

ENTREPRISE DU SECTEUR DE LA CHIMIE
Filiale d'un groupe mondial, située Nord-Ouest de Paris recherche

RESPONSABLE DE ZONE

Profil :
- *environ 30 ans,*
- *formation commerciale supérieure export,*
- *posséder une expérience d'au moins 3 ans dans un poste similaire, si possible dans la commercialisation des produits ayant une caractéristique technique.*
- *être disponible pour voyager au minimum 50% du temps,*
- *maîtriser parfaitement l'anglais,*
- *la connaissance de l'allemand serait un atout.*

Mission :
- *Développer les ventes à l'intérieur de sa zone pour l'ensemble de nos produits,*
- *animer et contrôler le réseau des distributeurs,*
- *proposer d'ouvrir des marchés inexploités et rechercher de nouveaux agents,*
- *repondre à des appels d'offres internationaux.*

RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES SECRETARIAT EXPORT

Profil :
- *bilingue anglais,*
- *formation BTS commerce international,*
- *âge de 25/30 ans environ,*
- *2 à 3 ans d'expérience demandée.*

Mission :
- *assister et diriger le secrétariat du service export,*
- *tenir commercialement les dossiers clients,*
- *gérer les comptes clients (relances, paiements) en liaison avec la comptabilité,*
- *organiser la logistique en liaison avec les transitaires.*

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions s/réf. 21086 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

GRANDE ECOLE D'INGENIEUR OU DE GESTION

"La gestion des ressources humaines un lieu clé de l'entreprise, un moment clé de votre carrière"

Nous sommes convaincus du rôle important de la Gestion des Ressources Humaines dans le pilotage des Entreprises face aux différents défis auxquels elles sont en permanence confrontées.

C'est pourquoi nous recherchons un jeune cadre qui, par sa formation de très bon niveau et ses premières années d'expérience, est en mesure d'apporter ses compétences en économie, statistique, informatique et ses aptitudes personnelles à :
- concevoir et réaliser des projets,
- négocier avec des responsables de tous niveaux,
- animer des groupes de travail.

Ce poste peut constituer un tremplin intéressant soit vers des responsabilités plus larges dans la fonction soit vers d'autres domaines d'activités du Groupe (Finance, Economie, Marketing, Commercial) pour un candidat possédant de bonnes capacités d'adaptation.

Merci de faire parvenir lettre manuscrite, CV et photo sous réf. RHM à Annie Lion - Compagnie Bancaire - 5 avenue Kléber - 75116 Paris.

L'avenir du groupe de la compagnie bancaire repose sur la qualité de ses équipes

SOURCES

groupe de la compagnie bancaire

Banque privée

2 Exploitants

Notre clientèle est essentiellement constituée d'entreprises importantes. Notre souci de lui apporter un service encore plus performant nous amène à renforcer notre équipe d'exploitants. Dans ce but, nous recherchons deux collaborateurs de formation supérieure ayant quelques années d'expérience dans la fonction, avec pour l'un d'entre eux, une bonne pratique du financement immobilier. Le développement de votre carrière sera facilité par une large autonomie au sein de notre petite équipe. Réf. 156G

Responsable Contentieux

Une expérience de 4 ou 5 ans dans la fonction ainsi qu'une bonne culture juridique et économique vous permettront de prendre en charge notre service contentieux dans un souci de gestion opérationnelle. Réf. 160G

Merci d'adresser votre dossier complet en rappelant la référence du poste choisi à Gérard Pont, 15, rue du Louvre 75001 Paris.



nervet pont conseil

Curriculum

Notre société, filiale d'un groupe multinational, est spécialisée dans l'assemblage de pièces de précision pour l'industrie. Connaissant un développement important, nous créons deux postes dans notre unité de production de 160 personnes, située à l'Est de la région parisienne :

jeune ingénieur contrôle qualité HF (Réf. M/477.01)

Avec une équipe de six techniciens et en collaboration avec les différents services de l'entreprise, vous définissez, mettez en place et réalisez les gammes de contrôle de la qualité en production, assurez le suivi statistique des résultats, analysez les réclamations. Vous animez également des groupes de réflexion portant sur les moyens à mettre en œuvre afin d'atteindre un de nos objectifs prioritaires : zéro défaut.

Vous êtes Ingénieur Mécanicien débutant et vous connaissez l'allemand.

assistant service ordonnancement HF (Réf. M/477.02)

Rattaché au Responsable du contrôle de la production, vous effectuez le suivi des commandes des clients et gérez les approvisionnements au moyen d'un système informatisé. Cette fonction implique des contacts nombreux avec l'ensemble des services de l'entreprise ainsi qu'avec les fournisseurs et les transporteurs.

Titulaire d'un DUT de gestion ou équivalent, vous êtes débutant ou vous bénéficiez d'une première expérience professionnelle. Vous possédez également de bonnes connaissances en allemand et vous vous êtes déjà familiarisé avec l'informatique.

Nous vous remercions d'écrire, en précisant la référence, à notre Conseil, Nicole DOGNIN, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION - 49, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS.

SERTI SELECTION

MEDIA PA

Fin 84 : création du Département Recrutement.
1985 : des objectifs dépassés...
1986 : nous recherchons un 3eme Consultant !

Spécialisés dans la recherche d'informaticiens, nous intervenons en tant que conseils, auprès d'entreprises-clientes et de notre propre SSII.
Ensemble, nous mènerons à bien les missions qui nous sont confiées, de l'analyse des besoins à l'intégration des candidats, et optimiserons nos méthodes et outils de travail.

Psychologue de Formation, vous souhaitez, après avoir pratiqué l'entretien, notamment dans le domaine informatique, vous impliquer au sein d'un cabinet dont le développement est bâti sur un souci de qualité et de communication.



Cabinet Derieux
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence LM 2 au Cabinet Derieux 27/29 Av. St Mandé 75012 Paris.

EUROPE 1 communication
Recherche

REDACTRICE JURIDIQUE
150 000/AN

CAPABLE D'ASSURER SON PROPRE SECRETARIAT.

Intégrée à un service et rattachee au Directeur Juridique, elle l'assistera dans une partie de sa mission en assurant le suivi de certaines sociétés du groupe et prendra en charge .

conseils d'administration (correction et rédaction des comptes rendus), préparation d'assemblées générales, courrier, suivi des registres de mouvements de titres plus des dossiers juridiques variés.

De par sa fonction, elle sera amenée a avoir des contacts avec des avocats, commissaires aux comptes, etc... et devra être bien informée des lois nouvelles.

De bonnes connaissances en droit (maîtrise en droit des affaires) affinées par 3 à 5 ans d'expérience sont indispensables ainsi qu'une bonne maîtrise de la dactylo.

Capacités d'analyse, initiative, disponibilité intellectuelle sont parmi les principaux traits de caractère souhaités.

Sensibilisée au traitement de texte, elle possède déjà une formation ou est prête à l'acquérir.

Le salaire × 13 est assorti de nombreux avantages sociaux.

Envoyez C.V. + photo + pretentions s/réf. 359 a Christine d'AUBIGNY
VALENS CONSEIL RECRUTEMENT
59, rue de Richelieu - 75002 PARIS
qui vous assure de sa totale discrétion.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Jeune manager

Futur directeur de filiale - Cet important groupe industriel français, leader dans son domaine, recherche dans le cadre de sa politique de diversification un jeune manager, futur directeur d'une filiale spécifiquement chargée de l'exploitation de marchés nouveaux pour l'approvisionnement des usines du groupe -marché de la récupération notamment-. Assurer le démarrage de cette filiale (recrutement du personnel, mise en place des procédures administratives et financières, équipements) puis en prendre la responsabilité globale (développement clientèle, achats, gestion humaine et financière) et répondre de sa gestion devant les actionnaires : c'est le challenge proposé à un candidat de formation supérieure (école d'ingénieurs ou ESC), justifiant d'environ cinq années d'expérience acquise dans une fonction achats, logistique ou approvisionnement, où il aura su développer une expérience concrète de gestionnaire et de négociateur et faire preuve d'une démarche marketing active sur son marché. Une bonne connaissance de l'anglais est un atout supplémentaire. La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu. Le poste est basé dans la banlieue nord de Paris. Ecrire en précisant la référence S 8044EM

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable reclassement du personnel

Notre société (2.000 personnes) est la filiale d'un très important groupe industriel. Elle recherche, dans le cadre de son plan social, un professionnel de l'emploi pour diriger les opérations de reclassement de certains personnels (environ une centaine d'ingénieurs et de techniciens). Animant une équipe de 7 personnes dotée des moyens nécessaires pour mener une action efficace (bilans professionnels, stages de formation, bourse de l'emploi...), il devra apporter conseil et assistance permanente auprès des personnes concernées en vue d'aboutir à des résultats concrets. Cette mission à durée déterminée (un an) suppose, outre une connaissance très sérieuse des métiers et des secteurs professionnels, d'évidentes qualités d'écoute, d'animation et de décision. Une expérience similaire serait très appréciée. Des perspectives d'évolution ultérieure pourront être étudiées en fonction des résultats. La rémunération proposée sera motivante. Poste à pourvoir en banlieue sud-ouest de Paris. Les réponses seront transmises à notre client ; prière d'indiquer le nom des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire en précisant la référence B/5859M

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

TRÈS IMPORTANT ORGANISME D'ASSURANCE
(proximité RER - 15' Étoile)
recherche

GESTIONNAIRES JURISTES
HF

maîtrise en droit privé (droit des assurances, droit de la construction, I.E.J. appréciés) ou bien expérience équivalente.

Après formation complémentaire, il leur sera confié la gestion de dossiers de sinistres de la construction, tant amiables que contentieux.

Merci d'adresser CV détaillé, photo et niveau de rémunération sous référence 12206 à

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS

cegos
COOPERATION

Ingénieur informaticien spécialiste des systèmes de gestion publique

Dans le cadre de la modernisation de la gestion de plusieurs états africains, nous concevons et mettons en place de nouvelles organisations utilisant des outils informatiques évolués.
Vous pouvez nous rejoindre si vous possédez un diplôme d'études supérieures et si vous disposez d'une réelle expérience en conception de systèmes informatisés de gestion publique, de préférence dans l'un des domaines suivants : procédures budgétaires et comptables, gestion des investissements, gestion des personnels.

Une expérience réussie dans un pays en développement sera un atout.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite + photo + CV) à CEGOS-COOPERATION 204, rond-point du pont de Sèvres, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Publival

Vous serez bientôt le directeur de notre filiale italienne...

Filiale d'un constructeur américain de « mini » process control, télécom et calcul scientifique spécialisé, notre expansion en France et dans les pays limitrophes nous a permis de doubler notre chiffre d'affaires en cinq ans. Nous cherchons aujourd'hui un

ingénieur commercial Italie

qui ouvrira notre filiale milanaise, traitera un courant d'affaires existant et prendra contact avec des prospects bien identifiés.

Basé d'abord à Rungis, il pourra s'il le souhaite devenir à terme Directeur de cette filiale italienne et résider à Milan.

Ce poste concerne un ingénieur commercial ou support technique en process control, télécom ou informatique de gestion, ou encore un chef de projet ayant traité des contrats d'ingénierie informatique industrielle en Italie. L'anglais et l'italien sont indispensables. Fixe + intéressement + voiture de fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, s/réf. 451/LM, à Jeanne Faivre d'Arcier - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA 84

Création de poste

MCDONNELL DOUGLAS INFORMATION SYSTEMS

C.F.A.O., ordinateurs, logiciels, réseaux. C.A. mondial 1 milliard de dollars, recherche pour ses activités en très forte expansion en France (C.A. 170 millions de F) :

Jeune contrôleur de gestion
HEC, ESSEC, SUP de Co

La forte expansion de cette filiale et ses objectifs ambitieux de développement à court et moyen terme rendent obligatoire la création de cette fonction. Hiérarchiquement rattaché au Directeur Administratif et Financier, ses missions sont les suivantes : - participation à la définition du système d'information de gestion - contrôle budgétaire - tableaux de bord - élaboration et suivi des prix de revient par affaire.
Ce poste convient à un candidat de formation supérieure grande école de gestion option - finances comptabilité - ayant une expérience de 3 à 4 ans dans un poste analogue lui ayant permis d'acquérir une bonne pratique de la comptabilité par affaire, expérience acquise de préférence dans une société industrielle. Homme de terrain, il aura des qualités d'autonomie, de diplomatie et le sens des responsabilités. Il devra s'intégrer dans une équipe de très haut niveau - effectif 300 personnes dont 75% d'ingénieurs. La pratique de l'anglais est indispensable. Lieu de travail : Bureaux de la Colline - Saint-Cloud.

Adresser lettre man., CV détaillé, photo et rémunération souh. s/réf. 73812/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE.

Membre de SYNTEC



nodet gougis **Premier Constructeur Européen de Semoirs** **(77) - MONTEREAU**

Adjoint au contrôleur de gestion

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Gestion, vous avez une première expérience professionnelle - même courte - en Gestion ou Organisation.

1 - Conduire, dans un service donné, études et projets d'organisation, à la demande de la Direction Générale, afin d'analyser les procédures et de recenser les moyens existants.
2 - Participer à des missions de contrôle de gestion et budgétaire, en améliorer l'exploitation informatique.

L'entreprise, moyenne par la taille, grande par la notoriété, offre un cadre d'action professionnelle varié et évolutif.

Adresser lettre man., CV détaillé, s/réf. 72072/M à JP LE MASSON, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

Pour son unité Grands Systèmes Temps Réel, le Groupe SYSECA recherche dans un secteur en croissance

informaticien-formateur

ayant une expérience de 3 ans minimum en informatique, possédant une pratique de la formation des adultes et un goût prononcé pour la pédagogie.

Dans les domaines de pointe des techniques du temps réel, et de la méthodologie de développement de grands systèmes, il sera chargé de la conception, de la préparation et de la réalisation des cours ainsi que de l'organisation des stages.
Evolution possible vers la mise en œuvre d'outils d'ingénierie pédagogique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M 0601 à, Groupe SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

GROUPE SYSECA

SYSECA (280 MF de C.A., 800 collaborateurs dont 85% d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises



Parmi les tout premiers de l'ingénierie française, nous réalisons d'importants projets industriels ou tertiaires en France comme à l'export. Nous recherchons un

SPÉCIALISTE ASSURANCES

Rattaché au Département juridique, vous aurez pour mission d'analyser les risques, d'étudier les contrats, de souscrire les polices adaptées et de suivre les sinistres. Homme de terrain autant que de dossiers, vous serez l'interlocuteur privilégié de nos divisions opérationnelles et de nos conseils extérieurs.

Ce poste intéresse un juriste de formation, jeune mais possédant impérativement une expérience significative dans le domaine des assurances construction acquise en entreprise, chez un courtier ou bien au sein d'une compagnie.

Vous devrez avoir pour ambition d'évoluer sur le plan professionnel vers des fonctions juridiques au sens large dans un des plus importants Groupes français.

Merci d'écrire à Ch. SANCHEZ - sous réf. 1016/LM - SODETEG - 9, avenue Réaumur - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

THOMSON
INDUSTRIE ET INGÉNIERIE

HAVAS CONTACT

Une très **IMPORTANTE ORGANISATION**, prestataire de services, résolument **INNOVATRICE**, recherche un jeune



Expert Comptable

Il aura pour mission de participer à la reflexion et à la mise en œuvre créative et impliquée d'outils comptables, financiers et de gestion.

De réelles qualités d'initiative et d'autonomie alliées à une forte capacité de travail sont indispensables pour s'intégrer au sein d'une équipe de **PROFESSIONNELS.**

Ce poste represente une reelle opportunité d'évolution a moyen terme.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions, sous référence 8846 M, a preciser sur l'enveloppe, à l'Agence AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine 75009 Paris, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Crédit Mutuel d'Ile de France



Responsables d'agence

Votre expérience de plusieurs années dans le secteur bancaire, a fait de vous un véritable technicien dans ce domaine.
Aujourd'hui, vous désirez valoriser vos compétences.
Le Crédit Mutuel, acteur dynamique du développement économique et social, vous offre cette opportunité.
Homme de service et de conseil, vous apporterez des solutions personnalisées aux besoins nouveaux et aux attentes de nos clients.
Vous mettrez vos qualités d'animateur et de gestionnaire au service d'une structure originale décentralisée et efficace.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, en précisant la référence M 1713, à la Direction des Relations Humaines et Sociales, Crédit Mutuel d'Ile-de-France, 19 Cité Voltaire 75541 Paris Cédex 11.

média-system

L'esprit pionnier

TRELLEBORG

Plus important producteur suédois de caoutchouc industriel (4 500 personnes, 2 MF de C.A.), a réussi son développement grâce à la diversification de ses produits, son avance technologique et l'implantation internationale du groupe (20 filiales).

Pour notre plus importante division, fabriquant et commercialisant une vaste gamme de produits pour l'industrie minière, les carrières, les cimenteries, nous recherchons notre :

Responsable de Division Mining

270 - 300 000 F +

Dépendant directement du P.-D.G., votre mission sera de :
- gérer, développer notre plus importante division en France (34 millions, 20 personnes),
- animer un réseau commercial direct et indirect en France et en Afrique.

VOS ATOUTS :
- une *expérience* réussie d'encadrement commercial dans la vente de produits techniques pour l'industrie,
- une bonne formation de base (commerciale ou technique), la connaissance du traitement des minéraux serait un atout,
- une parfaite maîtrise de l'anglais,
- une profonde envie d'entreprendre et d'aller de l'avant.

NOTRE PROPOSITION :
- une formation *approfondie* à nos produits en Suède et dans nos autres filiales,
- une gamme de produits réputés pour leur qualité et leur avance technologique,
- les moyens d'un groupe international important (surtout *R et D*),
- une filiale à taille humaine où esprit d'équipe et initiative vont de pair,
- une rémunération *stimulante* (fixe + primes), voiture de société,
- de larges possibilités d'évolution au sein du groupe.

Vous êtes intéressé, adressez C.V., photo et rémunération actuelle chez MERCURI URVAL, 14 bis, rue Daru, 75008 Paris en précisant la référence 45 1036 sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

Juriste confirmé HF
spécialiste du droit immobilier

Le Groupe de la Compagnie Bancaire recherche pour l'une de ses filiales un juriste de haut niveau.

Si vous avez une formation maîtrise ou doctorat, et une expérience de plusieurs années en droit immobilier (construction, promotion, urbanisme) acquise dans un *cabinet d'avocats, notaires ou sociétés de promotion immobilière, nous vous* proposons
- *une mission diversifiée : interventions aux différents niveaux des opérations* immobilières (montages juridiques, acquisitions de droits fonciers, actes de commercialisation, contentieux),
- de nombreux contacts : relation avec tous les services du groupe, les organismes aménageurs, les conseils extérieurs, les interlocuteurs commerciaux.

Pour un candidat de bon potentiel, des possibilités d'évolution existent dans notre groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions, sous la réf. 565/M, à Jean MOREL - COMPAGNIE BANCAIRE - 5, avenue Kléber - 75016 PARIS.

MEDIAPA

groupe de la compagnie bancaire

Chef des services comptables
Fould-Springer

Nous fabriquons et commercialisons des produits de 2° transformation principalement destinés à l'industrie alimentaire, la pharmacie, la chimie... Nous sommes leader sur notre marché (CA : 800 millions de francs, effectif : 530 personnes). *Nous recherchons le Chef des Services Comptables (comptabilité générale et analytique)*: Directement rattaché au DAF, il sera responsable de l'établissement des états comptables, des déclarations sociales et fiscales, du suivi de la trésorerie. Il sera l'animateur d'une équipe de 10 personnes. Ce poste conviendrait à un candidat de 35 ans environ, de formation supérieure (ESC + DECS, expertise comptable...), justifiant d'une expérience similaire de la fonction, acquise dans une structure industrielle ou comme expert comptable. La maîtrise de la comptabilité analytique et de la fiscalité serait appréciée. *Nous serons sensibles aux qualités d'animateur de ce collaborateur.* Ce poste est basé à **Maisons Alfort (94).**

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 554.85 M à notre conseil - 61 boulevard Haussmann - 75008 Paris.

SOURCES



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

DE LA MISE AU POINT DE TECHNOLOGIES AVANCEES A LA REALISATION D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

BERTIN & Cie recherche pour sa division **ENERGETIQUE**

INGENIEURS

Grandes Ecoles ou Doctorats dans les domaines suivants :

- **THERMIQUE ET MECANIQUE DES FLUIDES** (78 : Plaisir) : développement de technologies nouvelles.
- **ANALYSE NUMERIQUE ET INFORMATIQUE** (78 : Plaisir) : modélisation de phénomènes complexes.
- **ELECTROTECHNIQUE AVANCEE** (78 : Plaisir) : développement de matériels nouveaux. Expérience en Electromagnétisme souhaitée.
- **GENIE CHIMIQUE ET BIOCHIMIQUES** (64 : Bayonne) : *recherche et développement de procédés.*
- **COMBUSTION** (64 : Bayonne) : modélisation, développement de technologie haute température.

TECHNICIEN

– DUT spécialité génie thermique et énergie (78 : Plaisir).
Des connaissances en informatique seront appréciées.

L'environnement des équipes de haut niveau, le contact avec des décideurs de l'*ensemble des secteurs industriels, les responsabilités confiées à chacun sur* les projets en cours sont autant d'atouts pour une activité professionnelle riche et passionnante.

Merci d'écrire en précisant le domaine d'activité souhaité et les prétentions à Melle C. GUERMONT

BERTIN & Cie
BP 3 - 78373 PLAISIR Cedex.

Pierre Lichau S.A.

INTERTECHNIQUE

1/ - Direction organisation et informatique :

La Direction de l'Organisation et de l'Informatique, implantée à Plaisir, est maître d'œuvre de vastes projets informatiques pour l'ensemble des sociétés du GROUPE INTERTECHNIQUE.

Organisée en petites équipes sectorielles très proches des préoccupations de chaque société, elle utilise largement les moyens informatiques conçus et commercialisés par la filiale IN2 : plusieurs centaines de terminaux déjà connectés sur des IN 5000 (système IN-PICK), bases de données réparties, réseau et bureautique.

L'expansion rapide du groupe permet d'offrir des opportunités à des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur intéressés tant par les problèmes des secteurs de pointe que par les aspects techniques de leur solution et possédant l'un des profils suivants :

– **Chefs de projet** (RÉF. M2 / DOI-91)

Ingénieurs Grande Écoles ou MIAGE ayant une première expérience de la conduite d'un projet d'informatique de gestion dans le domaine industriel, de préférence dans un secteur de haute technologie.

– **Ingénieurs informaticiens** (RÉF. M2 / DOI-92)

Ingénieurs ou MIAGE, débutants ou possédant un an d'expérience.

– **Analystes programmeurs** (RÉF. M2 / DOI-93)

DUT ou équivalent, ayant au minimum trois ans d'expérience.

2/ - Direction qualité :

– **Ingénieur, de formation Grande École,** (RÉF. M2 / DQ-103)

Responsable de l'assurance de la qualité des logiciels intégrés dans des systèmes militaires et civils embarqués.

Il devra avoir une expérience industrielle de plus de 3 ans.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel, INTERTECHNIQUE, B.P. n° 1, 78374 PLAISIR CEDEX.

L'INSPECTION GENERALE

X, Centrale, Mines, IEP, HEC, ESSEC, ESCP..., vous avez le goût des travaux d'analyse et de synthèse. Votre personnalité et votre sens des contacts vous permettent d'assumer des fonctions qui vous mettront en relation avec des responsables de tous niveaux. Vous êtes disponible pour des déplacements en France et à l'étranger d'une durée de 1 à 3 mois.

Intégré(e) dans des équipes d'inspection, vous acquérerez les connaissances en technique bancaire et l'expérience nécessaires pour vous voir confier la direction de missions. A ce stade, vous participerez directement à l'information de la Direction Générale sur la gestion et le fonctionnement, dans tous les domaines, des unités du Siège comme des Succursales ou Filiales de la Banque.

L'Inspection Générale est une voie privilégiée que vous propose la Banque Indosuez pour vous préparer à l'exercice de responsabilités dans les multiples domaines d'activité que peut offrir une grande Banque Internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. GA 25

Banque Indosuez - Service recrutement, carrières, formation, 44 rue de Courcelles - 75008 Paris

SOURCES

BANQUE INDOSUEZ
Tout un monde d'opportunités

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE PARIS 8me
recherche pour son **département gestion de patrimoine**

DEUX ATTACHES DE CLIENTELE
(H/F) Classe VI minimum

Ces postes nécessitent de la part des candidats :
- une formation supérieure,
- cinq années d'expérience réussie dans un poste similaire,
- une bonne connaissance du marché des valeurs mobilières
- *de solides aptitudes commerciales et une* excellente présentation.

Une rémunération attractive (250 000 et +) est assurée aux candidats.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 20864 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 96 10 65



cei Le CEI, Société de Formation et de Conseil en organisation du groupe CGE, recherche pour son Département Gestion un

CONSULTANT SENIOR
(HEC, ESSEC... + 5 ans d'expérience)

Capable, sous l'autorité directe du Directeur de Département de prendre en charge des projets d'organisation importants dans les domaines administratifs et financiers : gestion commerciale et de production, administration et comptabilité, cahier des charges et analyse fonctionnelle, choix des progiciels, etc., au sein des filiales du groupe (ALSTHOM, CIT ALCATEL, CABLES DE LYON, SAFT...).

Vous serez maître d'œuvre de la conception mais également de la mise en place concrète et vous animerez une équipe de Consultants juniors.

Vous venez du milieu industriel ou du conseil en organisation où vous avez acquis une compétence en gestion. Vous êtes déjà familiarisé avec les techniques informatiques et les systèmes d'information. La réussite dans ce poste implique également un sens aigu de la communication en terme de flexibilité dans les contacts et d'esprit de négociation.

Pour des candidats de valeur, c'est l'opportunité de larges ouvertures dans des secteurs technologiques de pointe et la perspective, après une expérience réussie, de responsabilités opérationnelles de premier plan au sein d'un des premiers groupes français.

Poste basé à Paris. Disponibilité pour déplacements.

Merci d'adresser votre candidature sous référence C1.LM à CEI - 16, rue de la Baume, 75008 Paris.



CONTESSE

Banque d'affaires internationale

recherche

ANALYSTES DE CRÉDIT CONFIRMÉS (niveau cadre)

Fonction :

Analyse technique et financière des dossiers de crédit avant présentation au comité de crédit. La fonction comprend également l'étude des risques pays et celle de secteurs d'activité industrielle ou commerciale.

Profil :

- Diplômé de l'enseignement supérieur (grande école commerciale ou diplôme économique, MBA apprécié mais non exigé);
- 3 à 5 ans d'expérience dans la profession acquise de préférence dans un département international ;
- Parfaite maîtrise de la langue anglaise (écrit/parlé);
- Bonnes connaissances de comptabilité.

Envoyer c.v. et prétentions sous nº 8 141
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

HERCULES 2 ou 3 ans d'assistance technique ou de vente à une clientèle industrielle : il est temps de vous associer à Hercules.

Un leader discret ayant les moyens de répondre aux questions que vous vous posez sur votre avenir

INGENIEUR
ASSISTANCE TECHNIQUE ET VENTE

Votre première mission : après formation à nos produits et technologies, **vous développez leurs applications** dans une clientèle spécialisée. Vous êtes en contact permanent avec nos clients sur le terrain, tant pour réaliser des essais sur lignes de production que des négociations commerciales.

Etude du marché, prévisions et objectifs, liaisons usine et laboratoire, applications nouvelles, information du marketing Europe, une fonction large et ouverte.

Ingénieur, parlant anglais, vous recherchez après une première expérience similaire un groupe **multinational puissant où la promotion interne est privilégiée.**

Adressez lettre, CV, rémunération, sous réf. 102 M,
à M. d'Aboville, 80, rue Taitbout 75009 PARIS.

eSSonance

L'EUROPEENNE DE BANQUE

recherche pour son Département de l'Exploitation Financière, un

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE
DES SICAV ET F.C.P., CLASSE V

Ce collaborateur sera chargé de diriger, d'animer et de coordonner l'activité d'une équipe de 12 personnes qui assure la comptabilité des SICAV et Fonds Communs de Placement.

- Expérience dans une fonction similaire d'au moins 2 ans.
- Connaissances comptables obligatoires.
- Bonne pratique de systèmes comptables informatiques,
- Goût pour le travail en équipe dans une banque dynamique.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) à **L'EUROPEENNE DE BANQUE** - Direction des Relations Humaines - 21, rue Laffitte - 75009 PARIS.



L'Européenne de Banque

MEDIA BA

INGENIEURS
participez à notre réussite

(Expansion 1985 : 100%)
Société d'informatique spécialisée en

**TELECOMMUNICATIONS
PROCESS INDUSTRIEL
LOGICIEL DE BASE**

recherche en création de postes

1) des ingénieurs CONFIRMÉS
2) des ingénieurs DÉBUTANTS
ayant une première expérience acquise au cours de stages

pour concevoir et réaliser des logiciels TEMPS RÉEL sur minicalculateurs et microprocesseurs.

La QUALITÉ des relations dans notre entreprise, l'INTERET des projets qui nous sont confiés permettent d'offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 62 à
Jean TASSON
6 bis / 8 rue Firmin Gillot
75015 PARIS.

SEGIME INDUSTRIE

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
dans le cadre de son développement
recherche

REVISEURS CONFIRMES HF

de formation supérieure, ayant obtenu le D.E.C.S.
et acquis une expérience de l'audit de deux ans minimum.

NOUS VOUS PROPOSONS :

- de vous intégrer dans une structure souple et particulièrement évolutive
- de participer à des missions variées axées essentiellement sur la Région Parisienne
- de bénéficier d'une formation diversifiée et adaptée à la préparation du diplôme d'E.C.

Merci d'adresser votre dossier s/réf 676 à :
FRANCACIP 17, rue de la Banque - PARIS 2e
qui transmettra.

ALSTHOM
DIVISION MECANIQUE

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE TURBO MACHINES, nous proposons d'intéressantes possibilités de début de carrière en Région Parisienne dans un de nos importants établissements qui conçoit, fabrique et commercialise dans le monde entier des **turbines à vapeur, des pompes et des compresseurs.**

JEUNES INGENIEURS RECHERCHE - DEVELOPPEMENT
CENTRALE, MINES, A & M, IDN, ENSI

A ces postes de Recherche Appliquée allant jusqu'à la construction de prototypes, il s'agit de mettre en œuvre les avancées technologiques les plus récentes pour concevoir de nouveaux produits les plus compétitifs sur les marchés mondiaux.

Les Jeunes Ingénieurs, à fort potentiel, que nous recherchons se verront ouvrir d'intéressantes perspectives de carrière. - Anglais indispensable.

Merci d'écrire avec C.V. sous réf. 4041-M à MAMREGIES
3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

CONTESSE

ENERTEC
recherche pour l'une de ses unités en Région Parisienne

CONTROLEUR DE GESTION

International le groupe Schlumberger est constitué d'unités décentralisées possédant l'ensemble de leurs moyens propres de gestion. Le contrôleur de gestion est directement rattaché au responsable de l'unité ; il fait partie de l'équipe de direction et relève fonctionnellement du Contrôleur de la Division. Il est responsable du reporting mensuel, du contrôle budgétaire et de l'audit interne des procédures financières et opérationnelles.

Profil requis : 30 ans environ, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (option finances), d'un MBA, DECS, Chartered Accountant ou CPA ayant 5/6 années d'expérience, d'abord en Cabinet d'Audit puis dans un poste similaire en milieu industriel (pratique de la comptabilité anglo-saxonne). La réussite dans ce poste ouvre de larges perspectives d'évolution au sein du groupe Schlumberger pour les candidats à fort potentiel pratiquant l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à **ENERTEC** DEC, Service du Personnel, BP 620, 92542 MONTROUGE CEDEX.

ENERTEC
Schlumberger

DESSEIN

CENTAURE ROBOTIQUE société de matériel de haute technologie recherche pour son DEPARTEMENT DOCUMENTATION

RESPONSABLE DOCUMENTALISTE SCIENTIFIQUE

Chargé(e) d'organiser le service documentation lié au développement en vision artificielle, opto-électronique et mécanique de précision.
Ingénieur électronique, informatique.
Parfaitement bilingue anglais. Bonne connaissance en allemand appréciée.

Envoyer CV, photo et prétentions 40-44, rue des Meuniers, 93100 Montreuil.



CONTESSE

EXPLOITANTS «CLIENTELE PRIVEE» CLASSE IV - V

Banque secteur national recherche pour ses succursales de Paris des exploitants confirmés (5 ans d'expérience) pour développer et conseiller une «clientèle de particuliers à hauts revenus» dans ses placements et la gestion de son patrimoine.

- *Connaissance des valeurs mobilières, des produits d'épargne et de la fiscalité,*
- *Goût pour les contacts et la démarche,*
- *Goût de la réussite,*
- *Perspective de développement de carrière au sein d'une équipe commerciale dans une banque dynamique.*

Merci d'adresser CV, photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 8359 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 - Paris, qui transmettra.

CIGREF
Organisme professionnel

recherche

pour cellule de prospective informatique, inter-entreprises

INGÉNIEUR

grande école ou Université
Formation gestion également appréciée
Débutant ou première expérience pour études et animations de groupes de travail

Envoyer lettre, C.V. avec photo au :
CIGREF 21, avenue de Messine, 75008 Paris.

EUREST

Décentraliser notre système de gestion
Paris

Nous sommes l'une des premières sociétés européennes de restauration filiale de la Compagnie Internationale de Wagons—Lits et du Tourisme. Notre forte expansion en France + 20% par an doit s'accompagner d'une décentralisation de notre système de gestion.

Chef de Projet «utilisateurs» rattaché au Directeur Financier, vous avez un rôle de conception, d'animation et de coordination ; en collaboration avec le Chef de Projet Informatique et les équipes comptables, vous établissez les cahiers des charges, contrôlez la réalisation du projet et participez à sa mise en oeuvre.

Une mission à votre mesure si, diplômé de l'enseignement supérieur vous possédez une expérience d'au moins 5 ans dans le contrôle de gestion ou l'audit et si possible dans la mise en place de systèmes informatiques.

Adressez votre lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions à EUREST, Service Recrutement et Développement, 14 rue d'Athènes, 75009 PARIS.

DESSEIN

Sté de Conseil d'entreprise et de formation permanente rech. en statut salarié à temps complet ou en statut libéral à temps partiel important, 2 EXPERTS de très haut niveau.

Poste A :

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Systèmes d'analyse et de définition des fonctions de qualification, de rémunération, d'appréciations, droit du travail, gestion prévisionnelle, etc.

Poste B :

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Circuits d'information et de décision, informatisation, bureautique, nouvelles méthodes d'organisation du travail, analyse de la valeur administrative, application du B.B.Z. aux unités administratives, conduite des projets de changements technologiques.

Ces postes ne peuvent concerner que de vrais experts, ayant une expérience approfondie du conseil et de la formation permanente sur ces thèmes dans des grandes entreprises.

Simples gestionnaires s'abstenir. Min. 30 ans.
Diplômes universitaires ou grandes écoles absolument requis.
Env. C.V., photo et prét. (indispensable)
s/réf. 11.310 à P. LICHAU S.A. : 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Nous sommes Leader européen (500 personnes) dans notre spécialité "bâtiment second-œuvre" corps d'état de finitions. Très sensible à la circulation de l'information et aux bonnes relations sociales, nous avons décidé de créer le poste de

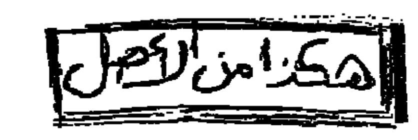
Responsable de la Communication
200.000 F +

De formation juridique supérieure, droit du travail, droit des affaires et après une bonne expérience de 5 à 10 ans en milieu industriel, à l'aise en toutes circonstances, vous serez le collaborateur direct du PDG et du DG.

Homme de relation, interlocuteur privilégié, vous aurez pour mission d'analyser, de gérer et de résoudre avec grande autonomie les problèmes inhérents à la vie de l'entreprise : dialogue, négociation avec les partenaires sociaux, pré-contentieux commercial, préparation des assemblées etc...

Cette fonction nécessite autorité naturelle et grandes qualités de méthode et d'organisation.

Merci d'adresser vos candidatures manuscrites à C. POPESCO
124, Bd de la République 92210 St CLOUD qui transmettra. Secret absolu.



LE SERVICE TITRE D'UN GROUPE BANCAIRE EN FORTE EXPANSION, (situé à LA DEFENSE), recherche pour accompagner son développement sur les marchés financiers et participer à la réactualisation de ses procédures administratives,

UN CADRE A POTENTIEL HF

Le candidat recherché aura acquis au cours d'une première expérience professionnelle (3 à 5 ans), en milieu bancaire, une compétence certaine dans les domaines suivants :

- *gestion administrative et comptable des opérations sur les* valeurs mobilières (traitement des opérations de bourse, fonc*tionnement comptable et fiscal lié aux opérations sur valeurs* mobilières)
- comptabilité de portefeuilles (bonne connaissance des circuits et du fonctionnement des SICAV et FCP ainsi que des opéra*tions financières nouvelles).*

Ce poste requiert une formation supérieure ou équivalente (ITB ou CESB), le sens du travail en équipe ainsi qu'une grande ouverture d'esprit.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 5034
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

SOCIETE D'ETUDES ET DE MAINTENANCE EN AUTOMATISMES (siège Paris)
recherche dans le cadre de sa croissance :

INGENIEUR ELECTRONICIEN
FUTUR DIRECTEUR TECHNIQUE

Profil : 28 à 35 ans, de formation Ecole *Supérieure d'Ingénieur ou équivalent, ayant* une première expérience industrielle, soit en B.E., soit en production.

Mission : • Créer des produits électroniques (en automatisme numérique et asservissement analogique) à partir du cahier des charges de nos clients
• *Optimiser nos procédés de fabrication*
• Superviser la qualité du matériel fabriqué
• Assister techniquement notre atelier de maintenance.

Ecrire avec C.V. + prétentions + enveloppe à votre adresse, sous la référence SE/LM1, à

michel jouhannaud conseils
40 bis, avenue de Saxe - 75007 PARIS

MEDIA BA

Nous sommes une société de distribution très connue, leader sur son marché et nous avons décidé de

bâtir du neuf

en partant d'un progiciel général d'entreprise tournant sur IBM 38. Il s'agit de bâtir en 18 mois toute l'informatique de gestion.

Nous recherchons pour cela

un chef de projet

(Homme ou Femme)

diplômé de l'enseignement supérieur, 30 à 35 ans, ayant un profil de leader pour coordonner l'action de 30 personnes (utilisateurs, informatique interne, SSII). Il sera rattaché au directeur des systèmes d'information.

***La maîtrise de l'IBM 38, du COBOL et de bonne notions de comptabilité* sont indispensables.**

La réussite de ce projet sera la clef d'une évolution vers des responsabilités plus étendues.

Poste basé à Paris 16°.

Envoyer lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions
sous n° 1757 à L.T. ASSCOM
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE

recherche pour son siège situé en province son

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ

De formation Expertise ou équivalent, le candidat bénéficie d'une expérience de plusieurs années de la comptabilité et de la fiscalité bancaires. Il possède une bonne maîtrise de la Réglementation et l'habitude d'une collaboration étroite et fréquente avec l'informatique.

Il associe à ses connaissances des qualités personnelles de management et des aptitudes à l'encadrement pour gérer et superviser une équipe de 25 personnes.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 314 611 à RÉGIE PRESSE-LE MONDE - 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris, qui transmettra.

Société d'Aménagement Régional de Normandie
recherche un

ANIMATEUR CHARGE D'OPERATIONS

Correspondant direct des élus locaux pour les interventions confiées à la société, il aura la responsabilité de conduire des opérations d'aménagement diversifiées, en particulier dans le domaine de la réhabilitation.

Première expérience dans l'aménagement souhaitée, formation supérieure exigée.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 5015 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.

média-system

IMPORTANTE BANQUE DU SECTEUR NATIONAL RECHERCHE POUR SES SUCCURSALES PARIS - PROVINCE

Attachés Commerciaux

«PME - PMI»

pour participer au développement de son activité, dans ce secteur.
• Possibilités d'évolution, en fonction des résultats, vers des postes d'encadrement au sein du réseau des succursales • Classe IV ou V.
• Formation bancaire niveau ITB minimum.
• Expérience d'une clientèle «PME» -«PMI» d'au moins 2 ans. • Aptitude au travail en équipe.
• Goût pour les contacts et la démarche.
• Volonté de réussite dans une banque dynamique.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions, en indiquant sur l'enveloppe la référence 8362 M à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

Groupe chimique français
recherche

JEUNES INGENIEURS CHIMISTES
motivés par l'INTERNATIONAL

*Après avoir fait leurs preuves sur le terrain en France, ils seront détachés dans des filiales étrangères du groupe pour y assister la **Direction Générale** et assurer la coordination avec la Société mère.*

Expérience industrielle + anglais courant souhaités.

*Envoyer C.V. et prétentions sous référence **6060** qui seront transmis par :*

Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75063 PARIS Cedex 02

BANQUE INTERNATIONALE
Paris

recherche
pour son Département Juridique

COLLABORATEUR(TRICE)

- Niveau DES
- 3 à 5 années d'expérience minimum dans une banque à activité internationale indispensables.
- *Parfaite maîtrise de la langue anglaise exigée.*

Rémunération intéressante
en fonction de l'expérience acquise.

Envoyer c.v. et prétentions sous n° 8 140
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

LA COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR

recherche

JEUNES CADRES

possédant éventuellement une première expérience. Diplômés études supérieures de commerce ou maîtrise de droit privé avec connaissances approfondies de l'italien et de l'anglais (lus, parlés, écrits).

Env. lettre manuscrite, CV détaillé + photo s/réf. 1253 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui trans.

Recherchons

ANIMATEURS

expér. dynamique de groupes, haut niveau en philosophie et bonne pratique du piano exigés. Envoyer CV avec photo *sous n° 314.532 M* LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

F.S.A.
FIXING SYSTEMS ADVANCE
recherche DIPLOMÉS en

ÉLECTRONIQUE

BTS, DUT ou équivalent pour maintenance MICRO-INFORMATIQUE
Expérience exigée 1 ou 2 ans sur site ou atelier réparation.
Lieu d'activité : 94.
BOISSY-SAINT-LEGER
Tél. 45-69-21-45, Mme VERON

L.M.C.
INFORMATIQUE MÉTHODES CONSEIL
Filiale du groupe SIETAM
(2 000 *personnes*)
recherche pour renforcer son potentiel de développement de logiciels en informatique industrielle.

2 INGÉNIEURS LOGICIEL
RÉF. : 1337
2 à 3 ans *d'expérience sur système temps réel à base de* MICRO-PROCESSEURS

2 CHEFS DE PROJETS
RÉF. : 1338
La connaissance des systèmes d'exploitation XENIX, RSX 11M, RT11 et la maîtrise des langages assembleur 68000, assembleur MACRO 11, FORTRAN et C seront particulièrement appréciées.

Adr. CV détaillé, photo et prét. sous réf. du poste choisi à Philippe CHEVRETEAU IMC 38 :
40, av. du Président-Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON.

Entreprise industrielle fabriquant et commercialisant des produits destinés au secteur du BTP
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

diplômé ETP ayant 3 à 4 ans d'exp. professionnelle, *possédant un tempérament de vendeur,* lieu de travail : PARIS
Mobilité sur toute la France.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV
sous n° 314.612 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Nous sommes
une société française
de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après stage d'atteindre après un an 10 000 à 15 000 F mensuels.

Nous leur offrons :

- une formation complète ;
- une activité prenante ;
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire **PEAU NEUVE**

Ecrire avec CV et photo à n° 5040, Publicités réunies 112, bd Voltaire, 75011 PARIS
La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Organisme spécialisé dans le financement immobilier leader dans son secteur d'activité recherche un jeune cadre

ATTACHÉ COMMERCIAL

débutant ou première expérience. Niveau min. Bac + 2 pour être responsable d'un portefeuille de grandes entreprises et assurer l'animation d'une petite équipe. Courts déplacements en province. Adres. lettre + CV + prét. s/réf. 1364 à P. LICHAU S.A. 10, rue de Louvois, 75063 PARIS cedex 02 qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES
Leader sur son marché
recherche
Pour ses services centraux basés à Paris (quartier Étoile)

UN (E) CHEF COMPTABLE

Niveau DECS, 3 à 5 ans d'expérience
Poste à pourvoir immédiatement

Adr. let. manus. et CV à MONDE PUBLICITÉ s/s n° 314.602 M, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris, qui transmettra.

Organisme prof. agricole quartier Les Halles

recherche
pour son service juridique et fiscal

JEUNE CADRE

juriste fiscaliste DESS droit des affaires ou DEA spécialisation droit fiscal appréciée, ayant acquis une 1re exp. en entreprise ou en cabinet. Adresser lettre manus. CV et *prétentions à* Actualités agricoles 11 bis, rue des Halles, 75001 Paris.

FOYER DES P.T.T.
Collège et lycées, 36, av. du *Pt-Wilson 94230 Cachan*
recherche

SURVEILLANT(E)

Envoyer curriculum vitae.

BANQUE PARISIENNE
Filiale d'un groupe important, recherche

EXPLOITANT COMMERCIAL H/F
DE BON NIVEAU

Le candidat, âgé d'au moins 35 ans, devra développer et entretenir *un portefeuille de clientèle.*
Il sera diplômé de l'enseignement supérieur, il aura le sens de l'organisation et de la méthode, il devra démontrer des aptitudes au travail en équipe.
Une expérience de l'exploitation bancaire permet*tant une intégration rapide* est une condition indispensable pour postuler à cet emploi.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 86 601M à OCBF SERVICES, 66, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris.

services
vous assiste dans le recrutement bancaire

CONTESSE

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE

recherche

pour sa direction des marchés

RESPONSABLE SECTEUR TRÉSORERIE FRANCS

Expérience banque ou grande entreprise indispensable

35 ans maximum - Rémunération stimulante
Envoyer C.V. à :
O.S.P.
Service D
64, rue La Boétie
75008 Paris, qui transmettra.

Société haute technologie
en pleine expansion
(actuellement 80 personnes)
- banlieue parisienne proche La Défense
exploitant des technologies nouvelles principalement pour l'aéronautique : projections haute énergie (type plasma), soudage laser, brasage diffusion sous vide)
cherche pour création de poste un

Ingénieur
AM, ICAM, ECAM.

26 ans min., ayant une première expérience en production, de préférence dans une PME, auquel il serait confié l'animation de 2 cellules de production. Connaissances de l'anglais nécessaires.

Veuillez écrire en précisant expérience et prét. sous réf. 1120 M.

INTERCARRIÈRES
3, rue du [illegible] - 75008 Paris

ROCKWELL-COLLINS FRANCE

recherche pour ORLY

1 INGÉNIEUR SUPPORT TECHNIQUE

pour assurer auprès de sa clientèle le support technique avant/après vente de ses produits avioniques (aviation générale et avionique gouvernement).

Le candidat de formation BTS électronique/DUT devra justifier d'une expérience de 3 à 5 *ans dans le domaine de l'avionique et de la* connaissance des fonctions COM/NAV/FC.

La maîtrise de l'anglais et une grande dis*ponibilité pour des déplacements fréquents* sont indispensables.

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Écrire avec C.V. et prétentions à :
ROCKWELL-COLLINS FRANCE
Service Personnel
6, av. Didier Daurat - 31701 BLAGNAC CEDEX

bleu

Organisme professionnel PORTE DAUPHINE
recherche

UNE HOTESSE STANDARDISTE

à temps partiel.
Horaire 14 h 30 à 18 H 30
Expérience exigée.
Adresser CV, photo : nº M 2.923 BLEU.
17, rue Lebel,
94307 Vincennes, Cedex q. tr.

Maison d'édition presse féminine
recherche

- **REDACTEUR**
- **CHEF DE RUBRIQUE**

Expérience presse écrite, édition, rewriting.
Ecrire sous le n° 314.606 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Société Suédoise de distribution de Meubles recherche d'urgence pour son Siège Social à Saint Germain-En-Laye (78)

Secrétaire (H-F)
service importations

D'un niveau BTS Commerce International, de bonnes connaissances en règlementation douanière, parlant l'anglais ou l'allemand, elle sera chargée en particulier des demandes de licences d'importations, du contrôle des opérations de dédouanement des marchandises et du suivi de la facturation.

Le poste comporte également un important travail de saisie, de dactylographie, de classement de documents douaniers et de factures, de nombreux contacts avec les dépôts, la douane et les transitaires.

Nous recherchons une candidate de bon niveau, capable d'initiative et d'autonomie. Une première expérience similaire est souhaitée.

Conditions de travail agréables.

Nous attendons vos candidature avec C.V., photo et prétentions sous réf. LM/3542, à :
IKEA France 76, Rue du Maréchal Lyautey 78100 Saint-Germain-En-Laye



Ils sont fous ces Suédois

Un très important groupe industriel recherche pour PARIS 20e une

SECRÉTAIRE BILINGUE ALLEMAND

De formation BTSS ou équivalent avec une expérience de 3/4 ans dans le secrétariat, vous êtes classique, efficace et rigoureuse. Grâce à une certaine souplesse, vous saurez vous adapter à vos interlocuteurs.

Rattachée au directeur des affaires sociales, vous prendrez en charge tout son secrétariat : frappe courrier, filtrage téléphonique, prise de rendez-vous, organisation des réunions et voyages.

En plus d'une bonne maîtrise de la sténo, la connaissance du traitement de texte serait un atout.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV dactylographié et photo) sous réf. 85.497 à SELECOM, 226, rue du Fg St-Honoré, 75008 Paris.

Maison d'édition
recherche

SECRÉTAIRES
bilingue allemand, ayant expérience traitement texte sur ordinateur.
Ecrire sous le n° 314.609 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	66,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

formation professionnelle

APPRENEZ UN MÉTIER

Devenez **FORMATEURS** de publics jeunes et/ou en difficulté d'insertion sociale et professionnelle : en suivant une formation de formateurs intégrés à une action réelle d'envergure nationale, accompagnés et encadrés par des professionnels de la formation d'adultes.

Durée un an. Lieu Paris.

Stagiaire de l'Etat. Rémunération 2 700 F net.

Niveau requis bac + 2 ou + 4.

Moins de 26 ans.

Pour toutes informations contactez

INFREP 14, rue du Général-Humbert, 75014 Paris. Tél. : 45-39-22-47.

Stage intensif d'anglais appliqué au commerce extérieur du 20/01/86 au 14/04/86 Rémunération par l'Etat Téléphone : 42-68-18-54.

travail à domicile

Artisans effectue tous travx de traitement de texte et dactylographie. Tél. 34-61-14-22.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

VENDS DS 23 IE PALLAS, 5 vitesses Beige métallisé, deux pneus neufs. 148.900 km d'origine Très bon état. Prix à débattre Téléphone : 64-90-75-81 après 20 heures.

capitaux propositions commerciales

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE TEXANE cherche d'urgence particulier ou société pour représenter sa gamme de matériaux hautement performants pour la maintenance des immeubles. Salaires exceptionnels et possibilité d'expansion. Aucune expérience n'est requise. Nous sommes des professionnels dans notre domaine avec cinquante ans d'expérience et nous offrons une formation complète. Usine moderne en Europe. Prière écrire en anglais à : B.K. DICKERSON SOUTHWESTERN PETROLEUM P.O. BOX 789 Ft Worth, Texas 76101 U.S.A. Télex : 758300, Cable : SWEPCO.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 281.09, PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS Cedex 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME 24 ANS
DIPLOMÉE BTS DE PUBLICITÉ
(École Bessières)

DIPLOMÉE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
(Secrétariat - gestion - bureautique - administration et informatique)
LANGUES : *Anglais courant Espagnol parlé*

RECHERCHE
SITUATION ÉVOLUTIVE CORRESPONDANTE

Ecrire sous le numéro 6.844
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

20 ans expérience Entreprises industrielles et commerciales (Filiales de multinationales)

ÉTUDIE TOUTES PROPOSITIONS
(Mandat social accepté)

Ecrire sous le nº 8.103
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

H, bac G2, DEUG économie, diplômes analyste programmeur, anglais scolaire cherche emploi correspondant pour lequel il faut voyager à l'étranger. SÉVERIN D. 24, allée du Canal 93600 Aulnay-sous-Bois.

DIRECTEUR DE PERSONNEL FREE LANCE

offre ses services en conseil et assistance en gestion de personnel à PME et PMI. Excellente pratique du droit du travail Ecrire sous le nº 3.373, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 21 ans, BEP et CAP opér. banque et de Bourse ch. empl. bur. ou hôtesse de tourisme, esp., angl., ital. parl. écr. Téléphone : 48-32-21-49.

Fiscaliste international expérience 2 ans 1/2 antér. doct. droit, lauréate facc fisc., *anglais, espagnol* cherche poste cabinet de préférence Ecrire sous le nº 314.541 M, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 32 ans, maîtr. de droit des affaires, certificat juridique et économique du DECS ancien régime, contrôleur URSAFF de Paris depuis 1981 rech. opportunité dans secteur privé Etudie toutes propositions VASILJAVIC J.-F. 14, rue des Pavillons, 92800 Puteaux *Téléphone : 47-78-85-67.*

PRESSE — COMMUNICATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE
Journaliste Économique et Financier
Études supérieures, 15 ans d'expérience
Finances, Bourse, Industrie.
Rompu aux contacts haut niveau.
Grandes capacités rédactionnelles. Créatif et discret.
SPÉCIALISÉ EN COMMUNICATION
(interne, externe, définition de stratégie, réalisation rapports annuels, journaux...).
Propose ses compétences à entreprises ou agences de communication. Missions acceptées. Etudie toutes propos.
Ecrire sous le numéro 6 831
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS (7e).

ARCHITECTE DIPLOMÉ cherche n'importe quel travail. 39-58-41-22, à partir de 17 h 30.

Professeur de conservatoire GRAND PRIX DE PRAGUE donne cours de piano à domicile. Tél. 39-58-41-22, *à partir de 17 h 30.*

Ingénieur cherche cabinet d'organisation ayant activité conciles de qualité intéressé par création D'UNE UNITÉ EXPÉRIMENTALE DE TRAVAIL FLEXIBLE (200 emplois) près de Grenoble Tél. : (16-1) 34-62-46-01 *après 20 heures.*

Correspondante cciale, origine allem., examen passé devant la chambre de commerce à Dortmund ch. emploi mi-temps, à partir du 15 janvier, trad., lettres cciales, dactylo. Ecrire sous le nº 314.542 M. LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Dynamique, maîtrise sciences éco, gestion, 24 ans, commercial. Très sérieux. Libre de suite. Libéré O.M. cherche situation d'avenir. Tél. 93-45-37-37.

Premier de cuisine, avec CAP, 3 ans d'expérience, cuisine périgourdine, cherche place stable *Téléphone : 80-20-07-43.*

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

St-Honoré Louvre. 47-03-32-31
3 P. PL. CIEL, ASC.

LOUVRE Imm. ancien, entièrement restauré avec ascenseur. SURFACES 140-90 ET 70 m² POSSIBILITÉ DUPLEX GARBI - 45-67-22-88.

6e arrdt

ST-SULPICE
Vds 130 m², carect., achète 200 m². R.G. 47-03-32-44.

CHERCHE-MIDI Bel imm., gd 3 P., plein de charme, 4e ét. 1.550.000 F. BARGAM. 42-28-62-34.

7e arrdt

DUROC, 37 m²
2 P., CUIS., DOUCHE, W.-C. GARBI - 45-67-22-88.

13e arrdt

IDEAL PROFESS. LIBÉRALE 2 entr., 165 m², séj. + 4 chbres. park. 14, r. Aug.-Perret, 13/16 h.

18e arrdt

Près rue DAMRÉMONT, 2 P. cft, chf. centr. Prévoir travx. 198.000 F. Tél. 42-66-19-00.

92 Hauts-de-Seine

PLATEAU DE SURESNES Parc. vend appt 75 m², sur verdure plein sud, 4e ét. sans vis-à-vis. 4 P. + gde cuisine. 550.000 F. RV 45-33-14-40.

NEUILLY PROCHE Mº DUPLEX sur verdure, 80 m² environ charme provincial Téléphone : 42-50-04-28.

Province

Centre Nice, stand., cft, F 3, 80 m² + 2 terrasses, vue montagne. 580.000 F. Tél. (1) 42-46-38-98. 78-83-70-75.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P., PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 45-73-20-67, même le soir.

ORPI
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 45-54-97-10.

locations non meublées demandes

Paris

Pour divers employés et cadres supérieurs mutés province-Paris. Impt. Sté FRANÇAISE ÉLECTRONIQUE recherche des appts et studios ttes catégories et villas Paris-Banlieue. Téléphone : 45-04-48-21.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS rech. en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE Corps Diplomatique et cadres de Stés Multinationales.
TÉL. 45-62-78-99.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS rech. en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE Corps Diplomatique et cadres de Stés Multinationales.
Tél. 45-62-78-99.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

immeubles

INVESTISSEUR rech. IMM. s/PARIS, PAIE. COMPT. M. CLÉMENT, 111, av. V.-Hugo, 75116, 45-53-60-36.

hôtels particuliers

Très rare : luxueux hôtel, bar, restaurant, 24 chambres 3*, neuf après travaux (11.000.000) en SARL sacrifié 3.800.000 F. AGIAL, 63-54-17-57. TARN.

pavillons

Vends à BÉZIERS pavillon 6 pièces, 2 salles d'eau, garage et volaillère, construit sur 1 200 m² avec parc grands arbres et jardin potager situé à 13 km de la mer, 850 000 F. Conviendrait à retraité. Tél. : 67-30-32-09.

maisons de campagne

VENDS MAISON CAMPAGNE (Allier), 14 km de Moulins, terrain clos 1 000 m², EDF + eau, cheminée, pêche. A 3 h de Paris. Téléph. : 69-04-13-66.

propriétés

A saisir. Belle propriété normande, 2,7 ha, maison principale 11 pièces tout confort, 4 dépendances, boxes chevaux, tennis, piscine chauffée. Prix 1 800 000 F. Tél. : 45-53-46-71, 45-04-37-60 le soir.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France INDICATEUR LAGRANGE Fondé en 1876 *5, rue Greffulhe, 75008 Paris* APPEL GRATUIT : 05-07-09-11.

Informations sur différents logts à louer, du studio au 6 P., de 2.000 F à 10.000 F., également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence, ni marchand de listes, mais une Association sans but lucratif Ecrire APPEL 75, 7, rue Ste-Anne, 75001 Paris. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

échange

ÉCHANGE

Grande propriété, 470 m² habitables, à 18 km de Paris (Nord-Ouest), au bord de la forêt de Montmorency. Jardin 3.600 m², garage, piscine privée, tennis, manège... *Excellent* état (rénovation totale de 1980 à 1985)

CONTRE

Grand appartement à Neuilly-sur-Seine exclusivement Libre le 1er septembre 1986. Quartier : avenue du Roule, boulevard du Château, boulevard Victor-Hugo

CET ÉCHANGE

peut, au choix : être purement locatif, en toute propriété, définitif ou limité à quelques années.

Le propriétaire de la maison offre toutes garanties, notamment de discrétion, et souhaite traiter en direct. CONTACT : soir (39-60-01-84) jour (42-47-96-25).

maisons individuelles

Vends dans station touristique et climatique (prob. cardiaques et respiratoires) mais. anc. rénov. près commerces et piscine convenant retraités souhaitant recevoir enfants, 3 niv., 3 bns, 3 kitchen., gar., terras., jdin. Tél. *(soir)* 75-46-81-08 ou écrire Mme Cornu, Les Reymonds, 26220 Dieulefit. Séjour essai possible.

villas

VENDS à LOUDÉAC F 5
Cause départ retraite
TRÈS BELLE MAISON
avec ardoises rustiques
Terrain 5.500 m² entouré de sapins
Le tout en excellent état.
1.000.000 F. Prix justifié
Téléphone : (16) 96-28-08-95.

domaines

Achète VASTE DOMAINE préférence Sologne ou région centre, discrétion assuré Ecrire Havas Orléans, nº 204.219. B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

viagers

F. CRUZ - 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS DOMICILIATIONS SECRÉTARIAT-TÉLEX TÉL. (1) 47-27-15-59.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

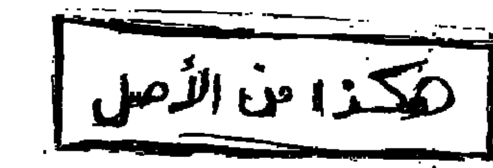
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

BUREAU D'AFFAIRES ou Domiciliation avec service BUSINESS BURO Tél. (1) 43-46-00-55.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de société
ACTE - 43-59-77-55.

FAUBOURG POISSONNIÈRE 112 m², ccial ou prof. libérale entièrement refait à neuf *Loyer élevé justifié* Téléphone : 45-33-70-01.





Le Monde

ECONOMIE

Le média froid de la modernité

L'ORDINATEUR, cœur de la troisième « révolution » industrielle : MM. Simon Nora et Alain Minc avaient prévenu : *« L'informatique va bouleverser le système nerveux des organisations et de la société tout entière. »* Sept ans après, le rapport de l'Agence de l'informatique (ADI) est bien utile pour observer le chemin parcouru. Il est long et il l'a été rapidement.

La plupart des entreprises sont désormais équipées, huit millions de Français sont « sensibilisés », le pays compte quatre millions de terminaux. La vitesse de diffusion a surpris les experts eux-mêmes. L'informatique est devenue un phénomène social.

Sans doute assiste-t-on à une informatisation inégale, avec des laissés-pour-compte, de faux espoirs, des comportements erratiques. Mais *« l'enthousiasme et la créativité »* observés dans le pays permettent de tirer un *« bilan global positif »*. Telle est l'analyse de l'Agence de l'informatique.

Est-ce si *sûr ?* *Le rapport* Nora-Minc n'avait pas pour objectif premier d'accélérer l'informatisation du pays, mais de s'interroger sur ce que pouvait être une *« société informationnelle »*. *« L'information, c'est le pouvoir »*, insistaient les auteurs, qui soulignaient, parmi d'autres, les risques d'éclatement du social — non en classes, mais en petits groupes étanches aux objectifs rivaux —, de circulation dans un seul sens — du haut vers le bas — de l'information, de domination de l'industrie informatique américaine.

MM. Nora et Minc indiquaient que, pour prévenir les dangers et les conflits de l'informatisation, l'Etat *« ne devait pas reculer devant l'ordre et la régie directe »*, bref utiliser son *« pouvoir régalien »*, en particulier dans la télématique — le rôle des PTT était jugé central — mais qu'en même temps, il devait laisser libre l'effervescence de la *« société civile »*. Double et difficile *« régulation »* qui devait unir l'interventionnisme et l'autogestion, marier, comme le résumait à l'époque Pierre Viansson-Ponté dans *le Monde*, Debré et Cohn-Bendit.

Recul de l'Etat

Où en est-on ? La France n'a pas encore déréglementé les télécommunications, mais l'opposition y réfléchit et nombreux sont ceux, y compris à gauche, qui sont favorables à l'instauration d'une concurrence dans les réseaux télématiques. D'autres pays ont déjà cédé aux pressions des multinationales américaines, qui ont intérêt à l'abandon du service public des télécommunications. Cette évolution, symbolique du recul de l'Etat, est déclarée *« inéluctable »* sans autre réflexion.

Quant à la *« convivialité »*, à l'autogestion, plus personne *n'en parle*. Les associations, les clubs, qui devaient en être le lieu de prédilection, deviennent des centres de piratage des logiciels pour adolescents et, le plus souvent, se tournent vers la commercialisation, c'est-à-dire la recherche d'un profit.

Dans la *« société civile »*, il n'est plus question que de *« marchés »*. Mal couverts, mal cernés d'ailleurs puisque l'on assiste, selon l'ADI, au creusement d'un fossé entre *l'offre* et la demande dont tirent profit les seuls constructeurs. A la maison, l'ordinateur est le bien de consommation le plus inégalitaire : il est réservé aux fils — pas aux filles — de l'élite diplômée. Dans les entreprises, il n'est efficace qu'aux *« bonnes »*, renforçant plutôt les coûts de celles qui sont mal gérées, c'est-à-dire creusant là encore les inégalités.

La *« foisonnement »* de l'informatique s'accompagne de *« cloisonnements »* des utilisateurs, qui ignorent les expériences des autres. L'information sur l'informatique fait cruellement défaut, souligne l'ADI, ce qui constitue en quelque sorte un comble pour *la* technique censée ordonner et délivrer les informations.

ÉRIC LE BOUCHER.

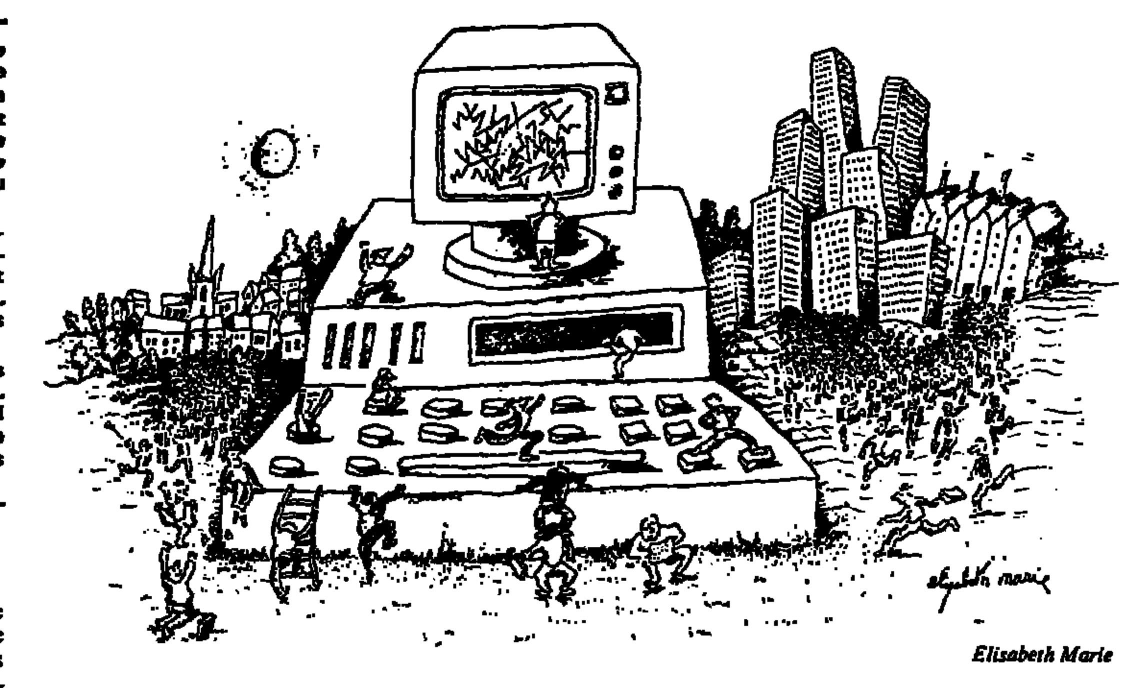
(Lire la suite page 36.)

L'informatisation de la société française

LES Français *« enthousiastes »*, dans un pays qui *« s'informatise rapidement »*, le constat que dresse l'Agence de l'informatique (ADI) sur l'état de l'informatisation de la France est positif. Le pays n'est pas en retard, bien au contraire. Sept ans après le rapport de MM. Simon Nora et Alain Minc sur *« L'informatisation de la société »*, remis en 1978, *« l'heure est venue de marquer une étape »*, selon l'Agence, qui avait été créée, d'ailleurs, à l'issue du rapport Nora-Minc.

Le bilan de l'ADI n'est pourtant pas sans nuances. *« L'informatique n'est qu'un outil »*, estime-t-elle, et, en conséquence, la technique ne peut à elle seule faire des miracles. Les ordinateurs ne sont utiles qu'à ceux qui savent les maîtriser. Pour les autres, elle devient, au contraire, un facteur de rigidités et de dépenses financières excessives.

La pression des constructeurs, habiles à proposer des machines apparemment toujours plus puissantes et plus efficaces, provoque, chez nombre d'utilisateurs, des déceptions. L'ordinateur est un outil élitiste, et sa diffusion suppose en parallèle un important effort de formation, qui est encore insuffisant. D'où un développement certes foisonnant mais aussi inégal.



Elisabeth Marie

Le rapport de l'ADI

La diffusion de l'informatique s'effectue par une multitude d'acteurs, d'entreprises, de professions, d'associations. Cet univers est très mouvant, avec de nombreuses créations et disparitions, où *« chacun empiète sur l'autre »* et où les cartes sont fréquemment redistribuées par l'évolution accélérée de la technique.

Grâce à l'adaptation rapide des constructeurs...

Le foisonnement d'un marché porteur attire de nouveaux venus aux côtés des traditionnels constructeurs et sociétés de logiciels : les cabinets de conseil, d'audit, les sociétés de maintenance, d'intérim, de formation, des associations, des clubs, etc., tous et toutes mettent à leur catalogue des *« solutions informatiques »*. S'y ajoutent, désormais, des boutiques et de nombreux distributeurs de micros.

Au total, l'Agence constate une *« impressionnante »* démographie avec la création nette (les faillites *sont décomptées) de 1 600 entre*prises par an, soit une croissance annuelle de 20 % de la population des entreprises. Avec l'arrivée de la micro, la taille moyenne de ces sociétés a diminué, et *4 500 sociétés de services et* d'ingénierie informatiques (SSII) de moins de 10 salariés ont été créées ces trois dernières années. Pour beaucoup, il s'agit d'une conversion à l'informatique d'entreprises qui fabriquaient et vendaient autre chose précédemment. D'autres, d'utilisatrices de l'informatique, sont devenues prestataires de services ou de matériels.

Si l'impact sur l'emploi est faible (ce secteur ne compte que 163 000 emplois), cette prolifération permet d'attaquer des marchés de plus en plus étroits et autorise une adaptation des machines à des applications de *plus en plus diverses*. Ainsi l'informatisation devient-elle *« multiforme »*, l'industrie faisant la preuve d'une grande adaptation, dans le cadre global d'une *« baisse des prix à performances égales de 1/3 par an, soit d'un facteur 1 000 en seize ans »*.

...et des nombreux « relais »...

Le « marché » atteint 43 milliards de francs en 1984 pour les matériels (+ 19 % par an), 31 milliards pour les services, conseils et logiciels (+ 28 % par an) et 5 milliards pour la nouvelle activité des progiciels (+ 30 % à + 40 % par an) que sont les programmes écrits une fois pour toutes et vendus « en série », sans adaptation *particulière* aux besoins des clients, comme les *jeux, les traitements* de texte, ou les progiciels de gestion.

De nombreuses agences, des instituts publics, les chambres de commerce, les fédérations patronales, une foule d'associations diverses, les clubs, la presse spécialisée..., *les promoteurs de* l'informatisation pullulent et multiplient colloques, sessions de sensibilisation ou de formation. La qualité de ces « relais » est très diverse, note l'ADI. L'anarchie régnante et le manque de formation des clients autorisent des abus. Parfois, un groupe de « passionnés » s'auto-déclare porte-parole d'une profession alors qu'il ne la représente que très mal. *Néanmoins*, le bilan global de ces actions fait apparaître selon l'ADI leur utilité pour la diffusion, ne serait-ce que de rudiments de *« culture informatique »*.

...la France s'informatise rapidement...

« Les Français ont un goût intense pour l'informatique », note l'ADI. Plus de 8 millions de Français sensibilisés, 1 400 000 formés à l'utilisation, le pays n'est pas en retard sur les autres, bien au contraire : *« La France est l'un des pays les plus utilisateurs, l'un des marchés les plus dynamiques, l'un de ceux où la dépense informatique est la plus élevée dans le PIB. »*

Un sondage IPSOS réalisé en octobre dernier pour l'Agence révèle que, sur 100 Français interrogés, 3 déclarent se servir très bien d'un ordinateur, 6 assez bien, 10 un peu. Par ailleurs, 7 déclarent utiliser l'informatique dans leur travail, dont 2,5 un micro-ordinateur. Même si les statistiques fiables manquent, l'ADI *révèle que l'informatique* concerne désormais toutes les entreprises, grandes comme petites. De 1980 à 1985, le taux d'équipement des PME *de 10 à* 199 salariés a fait un bond, passant de 19 % à 70 %. L'apparition des micros l'explique sans doute en partie. Déjà, 10 % des très petites sociétés sont équipées.

...mais avec beaucoup d'inégalités...

Seulement 5 % des entreprises hôtelières sont équipées, 0,5 % des médecins, 4 % des artisans, 5 % des commerçants de détail, contre 60 % des experts-comptables ou 57 % des commerçants en gros : l'informatique ne touche pas tous les secteurs de façon homogène.

E. L.B.

(Lire la suite page 36.)

POINT DE VUE

La France est plus moderne qu'elle ne le croit

Près des deux tiers des Français sont intéressés.
La formation des hommes et des femmes reste l'enjeu majeur.

par OLIVIER MAREC(*)

UN jour, il y a quelques années, une grande organisation décida d'équiper quelques-uns de ses bureaux avec ces outils nouveaux qu'on appelait micro-ordinateurs. En cherchant deux ou trois sites d'expérimentation, elle découvrit que plusieurs centaines de micros fonctionnaient déjà dans divers services, sans que personne le sache....

La France est à l'image de cette parabole : sans que chacun en prenne l'exacte mesure, à l'atelier, au bureau, à la maison, elle se modernise à une cadence accélérée, comme une gigantesque fourmilière.

Le *rapport* Nora-Minc, en 1978, avait justement pressenti le fort développement de l'informatique et son *impact sur la société*. Huit ans après, l'Agence de l'informatique observe le chemin parcouru et ouvre des pistes pour l'avenir, en publiant *un rapport sur l'état d'informatisa*tion de la France, remis au mois de *décembre 1985 à Mme Edith* Cresson.

En huit ans, le monde a changé : d'un club restreint, l'outil informatique *a gagné* des milliers d'entreprises offreuses et des millions d'utilisateurs. Dès lors les Français, spontanément séduits par l'informatique, en ont démystifié progressivement l'usage. Un sondage effectué spécialement *pour* ce rapport le montre : près des deux tiers de la population se disent « intéressés » (dont 29 % « enthousiastes »). Le plan Informatique pour tous, lancé par le premier ministre dans les écoles, rencontre un taux d'adhésion exceptionnel dans l'opinion (82 %).

La réalité de l'équipement des agents économiques reste mal connue, l'appareil statistique français, malgré des efforts récents, étant en retard sur l'événement. Fin 1985, on estime à quatre millions le nombre d'écrans installés, dont 600 000 micro-ordinateurs professionnels, 1 200 000 minitels et 1 200 000 micro-ordinateurs familiaux.

La nombre d'écrans professionnels par personne active, s'il reste *inférieur à celui des Etats-Unis*, est le même qu'en Allemagne (65 pour *mille*). *Les taux de croissance* de l'économie informatique sont *impressionnants* : 19 % l'an pour les ventes de matériel, 28 % pour les *logiciels* et *les services*, 40 % pour les progiciels. En sept ans, la *puissance installée a été multipliée* par 10. De 1982 à 1985, le taux d'équipement des PME de 10 à 200 salariés est passé de 19 % à 75 %. La dépense informatique totale, multipliée par 3,2 en sept ans, atteint 3,3 % du PIB, taux le plus élevé d'Europe après la Grande-Bretagne.

Au meilleur niveau mondial

Les systèmes des grandes entreprises et des administrations sont au meilleur niveau mondial. Dans *certains secteurs, la numérisation* du téléphone ou les réseaux, les Français *ont une nette avance*. Leurs sociétés de services sont parmi les meilleures du monde et les constructeurs nationaux, après *des années difficiles, émergent sur* le marché mondial : Bull a rétabli son équilibre financier, Intertechnique s'est envolée en Bourse, SMT exporte, etc.

L'informatisation et l'automatisation font *naître tout un tissu* de petites entreprises : 11 500 sont *apparues* de 1982 à 1985, créant 33 000 emplois dans ce secteur. A la tornade *technologique répondent* donc une mobilisation et une créativité spectaculaires de notre économie.

De nouveaux et grands enjeux apparaissent. Celui de la maîtrise des choix par les utilisateurs est essentiel. *Les responsables sont* aux prises avec des produits complexes et instables, des programmes parfois inadaptés, des coûts insoupçonnés. Dans l'entreprise, au comptoir du commerçant, sur le bureau du maire, dans l'agence de l'architecte, le problème est le même : face à une information à la fois pléthorique et lacunaire, où trouver un conseil neutre et désintéressé, préalable à un choix mieux maîtrisé ?

Le développement d'une puissante industrie nationale du progiciel est aussi un enjeu majeur. Après le pari gagné du vidéotex, au moment où nos équipes de recherche-développement en logi*ciel font autorité dans le monde, la* production et l'usage des produits *programmes sont notoirement* insuffisants. A l'instar des brillants *succès enregistrés en matière de* CAO dans l'automobile et l'aviation, les progiciels innovants, dans d'autres domaines, doivent être soutenus par les pouvoirs publics, les industriels et les financiers.

Nous vivons enfin l'heure où s'estompent les faux débats. Les tensions qui opposaient les tenants d'un développement protégé de l'informatique française aux utilisateurs désireux de suivre le courant international de l'informatique tendent à se réduire, avec la généralisation de systèmes et de protocoles de communication standards, ce qui facilite une politique plus globale et plus ouverte des administrations et des constructeurs nationaux.

Reste l'enjeu majeur de la formation des hommes et des femmes. Pour les femmes, l'informatique est non seulement un cursus ouvert mais aussi une chance culturelle d'égalité professionnelle et sociale à ne pas laisser passer. Pour tous, l'avenir est dans le développement des doubles compétences, chaque spécialité s'adjoignant une bonne maîtrise de l'outil informatique.

Riches en savoir-faire et en intelligence, plus qu'en matières premières, les Français ont compris que l'informatique est *la seule* technique indissociable de tous les aspects de la modernisation. Ce serait une erreur d'opposer les secteurs et les métiers nouveaux aux activités traditionnelles. La culture française est ancienne et riche de ses adaptations réussies au progrès. *L'enjeu pour la société est de* mettre à profit cet atout pour que chacun prenne sa place dans le grand saut technologique et social de la fin du siècle.

(*) Président de l'Agence de l'informatique.

Le refus des artisans

4 % des entreprises seulement sont équipées, surtout pour la simple facturation.

L'ARTISAN « informatisé » a entre trente-cinq et quarante-quatre ans, il emploie au moins quatre salariés, il possède une formation intellectuelle supérieure à la moyenne (26,3 % des artisans dotés d'outils informatiques ont un diplôme de l'enseignement supérieur), il emploie du personnel administratif et son conjoint travaille le plus souvent à l'extérieur (1). C'est un oiseau rare.

On ne sait pas exactement combien d'artisans sont équipés : 4 % des entreprises, soit environ 30 000 sur quelque 800 000. Le taux est voisin du degré de pénétration de l'informatique familiale en France. L'imprécision de ces chiffres n'a rien d'étonnant dans un secteur statistiquement insaisissable : les registres des métiers, où l'inscription est obligatoire, sont peu fiables, les radiations pour cessation d'activité ou pour changement de dimension n'étant que très imparfaitement prises en compte.

Pis encore

M. Patrick Vatin, dont la contribution est intégralement publiée dans le rapport, évalue entre 2 et 5 % de la population du secteur ceux qui ont recours à l'informatique. Affaire entendue : ils ne sont pas nombreux. Pis encore, ces précurseurs, pense-t-on, n'entraîneront pas la masse des artisans vers cette nouvelle technologie. Avec ou sans incitation, on envisage au mieux un doublement de leur nombre d'ici deux ans.

Il est vrai que si l'on distingue, dans la population disparate des artisans, les travailleurs indépendants des chefs d'entreprise, la frontière entre les deux se situant entre 3 et 4 salariés, la proportion des chefs d'entreprise n'est que de 12,4 % dans l'ensemble du secteur des métiers. C'est parmi eux que devraient se trouver le plus de candidats à l'informatisation.

D'autres constatations sont plus surprenantes. L'équipement en informatique n'est que rarement la traduction d'un besoin précis (pour 10,5 % des artisans informatisés seulement). Pour la grande masse d'entre ceux qui ont engagé cet investissement lourd pour une minuscule PME (moins de 40 000 F pour 48 % d'entre eux, plus de 100 000 F pour 21 %), l'achat s'est fait par impulsion : 18 % sont venus à l'informatique par curiosité, 21 % parce qu'un démarcheur les a convaincus. C'est la prédisposition à l'informatique engendrée par un niveau d'études générales élevé ou la force de persuasion d'un vendeur qui ont agi.

Plus curieux encore : l'informatique ne pénètre pas dans l'entreprise artisanale par le milieu professionnel (clients, fournisseurs, comptable, organismes syndicaux ou consulaires), mais bien par les médias (69,5 % des artisans interrogés), ou par les enfants et la famille (10,1 %). « *Quel que soit le secteur professionnel, et bien que certains d'entre eux entreprennent des actions d'envergure, l'écho auprès des artisans est insignifiant...* »

Avant tout, l'artisan attend de l'ordinateur la tenue de sa comptabilité, mais le traitement comptable est complexe, exige une remise en cause de l'organisation, ainsi que la saisie de données antérieures à l'arrivée du nouvel équipement. C'est donc la simple facturation qui est le plus utilisée.

Tout un ensemble de facteurs semble freiner le développement de l'informatique dans les entreprises artisanales :

● Les matériels proposés sont mal adaptés à cette clientèle particulière, dont les besoins ne sont pas aisément réductibles à un tronc commun suffisamment large, tant les spécificités des branches sont grandes. La plupart des logiciels sont faciles à utiliser pour des professionnels de la comptabilité, mais non pour des utilisateurs qui s'en servent sporadiquement, pour se débarrasser de la corvée comptable.

● La clientèle artisanale n'intéresse que peu les sociétés de service et les boutiques informatiques : les marges apportées sont faibles en valeur absolue et le service après vente nécessaire est sans commune mesure avec le profit réalisé.

● Beaucoup d'artisans sont par nature traditionalistes et se méfient de la mode. La sortie ininterrompue de nouveaux produits, en mutation permanente, soutenus le plus souvent par une publicité ésotérique par excès de technicité, n'est pas faite pour rassurer.

● La gestion informatique effraie aussi par la clarté qu'elle risque de jeter sur les comptes de l'entreprise, souvent insuffisamment distincts du budget familial : « *Dans le domaine de la fiscalité, ils pensent tirer profit d'une certaine opacité.* »

● Plus l'entreprise artisanale est petite, moins le coût des opérations administratives est élevé, puisque dans bien des cas ces tâches sont effectuées sans rémunération par le conjoint de l'artisan : plus le conjoint collabore dans l'entreprise, moins celle-ci est informatisée ; plus la formation du conjoint est élevée, plus l'entreprise est informatisée. L'économie réalisée grâce à l'informatique n'est sensible que lorsque l'artisan emploie du personnel administratif.

Inefficacité

● Dernier point : l'inefficacité des actions parfois coûteuses conduites par les organisations professionnelles et consulaires, la CAPEB (Confédération des artisans et des petites entreprises du bâtiment), la FNB (Fédération nationale du bâtiment), l'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM), qui a signé avec l'Etat un contrat de plan le 4 juillet 1984, ont ainsi mis au point des programmes de sensibilisation et de formation à l'informatique, mais cette politique particulièrement volontariste ne semble pas s'être encore traduite dans les faits.

Force est d'accepter le constat de base de cette étude, qui aurait mérité un plus grand soin dans sa rédaction : 58 % des artisans souhaitent rester en dehors de tout mouvement d'informatisation. Qu'on le veuille ou non, les résistances structurelles du milieu artisanal sont telles que son informatisation ne peut être que très progressive et sélective.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) L'étude « L'impact de l'informatique dans l'artisanat » a été réalisée pour le compte de l'ADI par M. J.-P. Conil-Lacoste, chargé d'études à l'APCM, avec le concours de l'Institut de recherche économique et sociale. Septembre 1985.

La frénésie des PMI

Un taux d'acquisition en croissance de 20 % par an. La chimie et l'agro-alimentaire en pointe.

A force de le prédire, c'est arrivé : les PMI sont entrées dans l'ère de l'informatique. L'étude réalisée en octobre 1985 par TMO Consultants sur 845 PMI (entreprises de 10 à 499 employés) le montre : 84 % d'entre elles utilisent l'informatique directement, en sous-traitance ou des deux façons, contre 65 % en 1982, et 65 % possèdent un équipement informatique, contre 38 % trois ans auparavant. Les entreprises de plus de 500 employés, citées pour mémoire, atteignent quant à elles la quasi-saturation : 97 % utilisent l'informatique, 94 % sont équipées de leur propre matériel.

Une véritable frénésie semble donc s'être emparée des PMI qui connaissent depuis 1982 un taux de croissance moyen de leur équipement informatique de 20 % par an. Fin 1986 les trois quarts d'entre elles devraient être équipées. Le taux d'acquisition informatique croît avec la taille : de 59 % pour les PMI de 10 à 49 employés, il atteint 92 % pour celles de 200 à 499 employés. Quant aux variations par secteur d'activités, elles permettent de voir se détacher deux leaders : la chimie (équipée à 84 %) et l'agro-alimentaire (83 %). Inversement, trois secteurs sont à la traîne par rapport à la moyenne : l'habillement (55 %), le textile (52 %) et le bois ameublement (28 %).

Les deux tiers des PMI équipées ne possèdent qu'un seul ordinateur, mais la moitié des entreprises de plus de cinq cents personnes en compte plus de trois. Les micro-ordinateurs (moins de 100 000 F hors taxes) sont bien implantés (40 % des PMI), mais les « moyens » (de 250 000 F à 1,6 million de francs) ont également fait une belle percée (21 % des PMI). Parmi les marques les plus citées IBM tient la vedette (17 %), loin devant trois outsiders : Olivetti (5 %), Bull (4 %) et Hewlett-Packard (4 %).

Comme on pouvait s'y attendre, le degré d'informatisation est infiniment plus poussé en gestion qu'en production. Environ 85 % des PMI ont au moins une fonction de gestion informatisée, contre 45 % pour une fonction de production. Mais l'essor de l'informatique de production est réel. En 1982 les trois quarts des PMI n'avaient informatisé aucune de leurs fonctions de production.

Si les intentions affichées pour 1986 se concrétisent, l'écart entre ces deux secteurs de l'entreprise devrait se réduire. A la fin de l'année, 89 % des PMI auront informatisé au moins une fonction de gestion, et 64 % au moins une fonction de production.

On peut cependant regretter que l'informatisation de la production se propage d'abord par les fonctions qui ont une ressemblance avec la gestion, comme l'évaluation des prix de revient (26 %), la gestion des stocks de produits finis (25 %) ou la gestion des approvisionnements (21 %). Dans le même temps la CAO (conception assistée par ordinateur) ne se retrouve que dans 3 % des PMI, contre 2 % en 1983. Et le bond spectaculaire qu'on lui promet pour 1986, selon les intentions exprimées, n'arrivera à la propulser que dans 7 % des PMI.

CLAIRE BLANDIN.

Le filon des PEPITES

ELLES sont deux millions, emploient quelque cinq millions de personnes et représentent neuf entreprises sur dix en France. En outre, elles constituent selon les « prospectivistes » un axe important du développement économique de l'Hexagone au cours des prochaines années. Ce sont les PEPITES (petites entités personnelles, industrielles et de services), des micro-PMI comprenant de un à dix actifs.

Non content de leur avoir donné un nom, TMO Consultants a également décidé de connaître le potentiel qu'elles représentaient en matière d'informatique, de bureautique et de télématique en se penchant sur un échantillon de 1 209 PEPITES. La conclusion est qu'il s'agit d'une mine que constructeurs d'ordinateurs, de photocopieurs, de machines à écrire électroniques et autres Minitel ont tout intérêt à exploiter.

Pour preuve quelques exemples d'équipements présents et à venir en fonction des intentions exprimées. En 1985, 23 % des PEPITES ont un photocopieur, elles seront 30 % en 1987. Pour les Minitel le pourcentage passera de 14 % à 34 %. Pour les ordinateurs de 10 % à 25 %. Pour les machines à écrire électroniques de 6 % à 12 %, pour les télex de 3 à 5 %, et pour les terminaux (hors Minitel) de 2 à 12 %. A l'horizon 1987, 15 % des PEPITES disposeront de 3 à 5 matériels et 42 % de 1 à 2.

Pour exploiter au mieux ce filon, les fabricants ont intérêt à miser sur les grosses PEPITES (de sept à dix actifs) qui à 42 % feront partie en 1987 des « fortement équipées » (de 3 à 5 matériels). Les secteurs prolifiques seront les professions juridiques (44 % fortement équipées), les professions du transport (32 %), les professions immobilières (31 %), le commerce de gros (25 %) et les PEPITES industrielles (22 %). En revanche, rien à tirer du parent pauvre qu'est l'artisanat, dont la majorité des PEPITES, que ce soit dans le bâtiment, les services ou l'alimentation, n'auront pas dépensé un sou en équipement informatique à l'horizon 1987.

Dernière révélation de cette étude : pour avoir des chances d'être une PEPITES branchée en 1987, il vaut mieux avoir un dirigeant jeune, diplômé, optimiste, riche et ayant un penchant pour l'informatique.

C. B.

Le rapport de l'ADI

(Suite de la page 35.)

Les avocats et les médecins américains sont souvent équipés, pas leurs homologues français. Affaire de formation pendant le cycle universitaire ? De recul devant la dépense ? L'ADI explique aussi ces fortes inégalités par une mauvaise qualité des programmes offerts à ces catégories d'utilisateurs et par la très mauvaise information des responsables.

L'analyse de la diffusion des micro-ordinateurs domestiques (environ 5 % des ménages sont équipés) montre aussi que « *le micro-ordinateur est de loin l'équipement électronique du foyer dont la répartition est socialement la plus inégale* ». Les professions libérales et les cadres moyens et supérieurs constituent la grande majorité de la clientèle, alors que les produits blancs (réfrigérateurs, lave-linge...), les chaîne hi-fi et même les magnétoscopes sont achetés par toutes les catégories sociales.

L'ordinateur, appareil élitiste ? En tout cas, le niveau d'instruction et d'information est déterminant. Comme l'est le sexe (84 % des utilisateurs sont des hommes) et l'âge (45 % du parc est utilisé par les moins de vingt-cinq ans). « *Les pères offrent un ordinateur à leur fils, pas à leur fille* », conclut l'ADI.

...et des déceptions...

« *Les utilisateurs sont dans l'ensemble satisfaits de leur informatique, mais désagréablement surpris par les délais et le coût* ». L'ADI constate que les « *surprises* » sont d'autant plus grandes que les clients sont dispersés, petits et mal informés des indispensables investissements annexes en logiciels. En outre, le régime fiscal de ces logiciels n'est guère favorable. Les litiges sont en conséquence « *nombreux* ». L'absence de critère et d'information crédible sur les aspects économiques de l'informatisation d'une entreprise gêne les acheteurs comme les organismes privés ou publics – dont l'ADI elle-même – chargés de promouvoir l'informatique.

Il se crée alors un « *gouffre croissant* » entre le foisonnement de l'offre d'une part, et l'explosion de la demande, d'autre part, note l'ADI, en déplorant que les utilisateurs soient trop souvent « *désemparés* ». « *Une PME dépend beaucoup* (...) *du contact local ou sectoriel. Elle se plaint d'être trop sollicitée par les constructeurs, ignore les catalogues de progiciels, ne trouve pas une aide suffisante dans les salons, ne sait pas où s'adresser.* » Les fabricants, de leur côté, « *ne savent pas très bien comment aborder les marchés des PME et des très petites entreprises sans coût excessif* ».

L'abondance des institutions relais ne permet pas de combler le fossé entre l'offre et la demande, et l'ADI souligne que le « *point clef* » reste la formation et le conseil : « *Au Japon, l'effort pour automatiser les PMI est passé par la création de conseils gratuits, avec un effectif de 38 000 personnes.* »

...dont la disparition impose un effort de formation...

« *L'information n'est utile qu'à ceux qui ont reçu une formation suffisante.* » Or, pour l'Agence, « *les lacunes de la formation initiale* (sont) *encore grandes* » en France : beaucoup de documentalistes sortent des écoles sans avoir approché un terminal de consultation de banque de données, nombreux sont les ingénieurs qui ne connaissent la conception assistée par ordinateur (CAO) que de nom, les avocats et médecins n'ont suivi aucun cours d'informatique à l'université. En sus, la formation professionnelle dans les entreprises reste elle-même insuffisante, malgré de récents progrès. « *Il reste beaucoup à faire en France* », estime l'ADI.

...des réformes structurelles...

Paradoxalement, l'informatique n'est pas un outil d'une souplesse exemplaire. Au contraire, même, puisque cette technique « *vieillit très vite* ». « *Le suivi des applications occupe* (...) *jusqu'à 80 % du temps du personnel des services informatiques. L'introduction des nouvelles techniques est en conséquence handicapée. Les investissements nécessaires à la refonte totale des systèmes sont très élevés* (alors qu'ils) *permettraient seuls de redresser la productivité.* » L'informatique se sédimente rapidement et devient alors facteur de « *rigidité* », elle fait perdre du temps au lieu d'en faire gagner.

La raison en est, selon l'ADI, que l'ordinateur « *n'est qu'un outil* » qui en lui-même ne fait pas de miracle : « *L'informatique n'apporte vraiment de gains que si elle modifie profondément, à terme, l'organisation.* » D'où les erreurs et les déceptions. La rigidité d'une technique plaquée se cumule avec celle propre à l'entreprise.

...et des décloisonnements.

Une informatisation réussie et moins inégalitaire impose, selon l'ADI, un recours accru aux programmes tout faits que sont les progiciels. Avec un prix affiché, des avantages et des défauts connus, ces progiciels « *démystifient* » l'informatisation, la banalisent. Le client sait à quoi s'attendre. En outre, ces programmes tout faits sont souvent « portables » d'une machine à une autre et libèrent les acheteurs en réintroduisant une concurrence entre des fabricants. Outils universels, ils brisent les cloisons, trop fréquentes en informatique.

Malheureusement, leur diffusion est en France ralentie à cause des habitudes culturelles (le goût des Français pour les solutions individuelles et les moutons à cinq pattes) et à cause d'une insuffisante production dans l'Hexagone. Les sociétés de services nationales, dont la compétence est reconnue, n'y consacrent pas assez d'efforts même si l'évolution récente est encourageante.

D'une façon plus générale l'Agence milite pour l'établissement de normes et de standards, qui seuls permettront de décloisonner les machines, les applications, les secteurs d'activité. Le rôle de l'Etat est jugé « *central* » dans cette nécessaire normalisation.

Promotion des progiciels et normalisation permettraient seules, selon l'ADI, la création d'un « *vrai marché* », concurrentiel et ouvert, qui est la condition impérative pour que le développement de l'informatisation soit plus harmonieux.

Malgré tout, les Français sont enthousiastes.

Selon un sondage IPSOS, 29 % des Français sont enthousiastes, 35 % intéressés, 15 % indifférents, 11 % méprisants, 10 % hostiles. Chez les moins de trente-cinq ans, le pourcentage des enthousiastes atteint 40 %.

La France apparaît très bien placée pour le développement et l'utilisation de l'informatique pour 81 % des Français, qui, paradoxalement, estiment par ailleurs à 65 % que le pays est mal armé face à la crise, constate l'ADI.

Toutes les craintes des « *dégâts du progrès* » des années 70, importantes encore au moment du rapport Nora-Minc, ne sont pas disparues, puisque 60 % des Français estiment toujours que l'informatique menace l'emploi. Mais, désormais, l'ordinateur est considéré par une majorité de Français comme indispensable pour la survie des entreprises (58 %) et pour leur devenir personnel. Beaucoup se font sans doute des illusions aujourd'hui.

Le travail informatisé « *sera plus intéressant* » pour 48 % des Français, avec un gain de temps pour 80 %, et l'informatique est un métier d'avenir pour 83 %. Manifestement, constate l'Agence, l'optimisme de certains Français apparaît bien exagéré. Il est établi que l'informatique ne proposera, hélas, que peu de débouchés. L'opinion publique aurait-elle basculé en sept ans d'une crainte excessive à un enthousiasme béat ?

E. L. B.

Le média froid de la modernité

(Suite de la page 35.)

L'informatisation a donc vraisemblablement étiré, sinon déjà déchiré le tissu social, et elle se révèle être autant une technique d'isolement que de « *communication* », rendant plus présents encore les risques entrevus par MM. Nora et Minc.

Qui s'en plaint ? L'heure est à s'enthousiasmer de l'« *enthousiasme* » des Français. En sept ans, force est de mesurer le changement. Le rapport Nora-Minc a été écrit à l'époque où les valeurs de la gauche occupaient le devant de la scène idéologique. Il s'essayait à une vision large, politique, du devenir.

Tel n'est plus le cas aujourd'hui. Plus personne ne se livre à de tels exercices. Le « *pragmatisme* » que l'on prône évacue la réflexion. A gauche, le schéma est le même qu'à droite : plus le pays s'informatise, plus il se « *modernise* », plus il a des chances de « *gagner* » face aux autres dans la crise. Il n'a pas le choix.

Le seul effort de l'État doit porter sur la formation scolaire pour essayer de gommer les handicaps culturels de départ. Ensuite, à quelques détails près, le « *laissez-faire* » est de règle dans une société qui se doit d'aduler les seules valeurs de compétence technique, d'enthousiasme pour le toujours nouveau, de créativité d'entreprises individuelles.

Dire que « *l'ordinateur n'est qu'un outil* », comme le martèlent les thuriféraires de la « modernité », revient à écarter délibérément toute pensée sur l'outil lui-même, à ne pas comprendre que, le message, c'est le média, comme l'a expliqué McLuhan, à oublier que les techniques façonnent les civilisations. Bref, à approuver sans nuance la diffusion du média froid d'une modernité sans projet.

ÉRIC LE BOUCHER.

L'informatisation de la société française

La crise d'identité des clubs

Une volonté d'ouverture sur l'entreprise, mais ces « mordus de l'ordinateur » ne risquent-ils pas d'y perdre leur âme ?

SI jeunes et déjà si vieux ! Les clubs informatiques, dont les pionniers ont, tout au plus, dix ans d'âge, se cherchent. Recrutement problématique, développement introverti, telles sont les interrogations qui semblent agiter ces associations d'informaticiens, *« en herbe »*, ou chevronnés, réunis autour du *même matériel*.

Certains de ces cercles estiment aujourd'hui qu'ils ont eu tort de ne pas s'ouvrir sur l'extérieur, et qu'il est vital d'évoluer. L'étude consacrée aux clubs (réalisée par la société Trigam) déplore que 15 % d'entre eux seulement soient en relation avec des entreprises informatiques. Leurs interlocuteurs privilégiés restent les autres clubs informatiques.

Toutefois ils sont déjà de plus en plus nombreux à proposer leurs services et à commercialiser leurs logiciels aux entreprises, ou aux professions libérales. Ainsi, estime l'étude, un club résolu est tout à fait capable de négocier l'ensemble de sa production, si seulement il le désire. Ce qui arrive pour un club sur dix, alors que deux sur trois seraient à même de le faire, puisqu'ils inventent des programmes originaux. Les difficultés généralement invoquées (problèmes de facturation pour les associations de 1901, publicité difficile dans la presse locale) apparaissent comme autant de *« mauvais prétextes »*.

Tous ne partagent pas cette soif d'aventure. Un club sur trois n'a pas modifié sa stratégie depuis sa création. Mais cette apparente assurance ne doit pas cacher la crise d'identité qui les traverse. Plus encore que l'exiguïté des locaux, nombreuses sont les associations qui se plaignent de l'insuffisance de leur animation.

Les responsables sont fatigués, trop sollicités. Ils critiquent l'attitude des adhérents, qu'ils jugent trop *« consommatrice »*, – les membres se contentant d'utiliser le club sans participer à son organisation. Seuls deux ou trois organisateurs ont été formés, sur le nombre moyen de quatre-vingts membres en moyenne.

Où est passé *« l'esprit »* convivial, censé animer ces communautés de passionnés, refusant de se laisser isoler par le dialogue avec l'ordinateur, et prêts à initier bénévolement à l'informatique les profanes ?

L'autre difficulté des clubs est d'assurer le renouvellement de ses membres –, pour éviter l'affaiblissement, faute de sang frais. Ce n'est pas un hasard, écrit l'étude, si les 57 % des clubs *« n'hésitant pas à passer des encarts dans les journaux, à tenir des stands dans les expositions »*, sont aussi les plus optimistes dans leur avenir.

L'expérience permet de faire le point sur la fidélité des adhérents. On recrute les plus nombreux parmi les *« mordus »* (39 %), soit qu'ils désirent échanger des *« tuyaux »*, soit par pure passion. Tout de suite après vient la formation professionnelle (32 %). Par contre, les clubs se désintéressent progressivement des jeunes attirés par les logiciels de jeu mais qui se lassent très vite. De même pour les curieux, venus parce que l'informatique est *« à la mode »*, et qui disparaissent, sitôt convaincus que *« ce n'est pas pour eux »*.

Le plan « Informatique pour tous » est généralement salué comme une « aubaine ». Non seulement il permettra de *« faire venir des jeunes »* et contribuera à *« la fin de la crainte du clavier »* qui sévit donc encore, mais encore il soulignera l'incapacité de l'enseignement à former efficacement les jeunes à l'ordinateur.

« Si un tiers des maîtres s'intéressent vraiment à l'informatique, les autres sont contraints et forcés. Ils attendent que ça se passe... », précise un club. L'espoir des clubs reste bien vivant. Reste à savoir comment ils traverseront leur crise d'identité. L'étude – manifestement trop rapide et incomplète – ne permet pas de le prévoir.

DOMINIK BAROUCH.

L'eldorado de l'emploi ?

Le nombre des informaticiens en chômage a augmenté de 200 % entre 1979 et 1985.

ILS sont jeunes (50 % ont entre vingt-cinq et trente-cinq ans), parisiens (près de la moitié), salariés dans des grandes entreprises (50 % sont employés dans des établissements d'au moins 500 salariés) : ce sont les informaticiens. Ils sont 184 000 en France, y compris les opérateurs de saisie.

La profession crée des emplois. Même si les informaticiens ne représentent encore que 0,9 % de l'ensemble des actifs occupés, leur nombre augmente de façon importante : de 1979 à 1984 on a compté 40 000 professionnels de plus.

Cela pourtant ne suffit pas. Depuis quelques années, divers rapports, notamment le rapport Farnoux, remis au gouvernement en 1982, ont souligné les retards et les déficiences de la France dans le domaine de l'enseignement et poussé le gouvernement à adopter en 1982 des plans de formation initiale et continue. Il est vrai que les formations qui sont proposées sont tout à la fois hétérogènes, de qualité inégale, et difficilement quantifiable puisque beaucoup d'entre elles échappent aux statistiques.

De tout

On trouve de tout dans l'informatique, de l'école d'ingénieur au stage de... trois jours. Des établissements qui proposent un diplôme reconnu par l'Etat voisinent avec des instituts délivrant des diplômes non reconnus, sans parler des initiatives de formation internes aux entreprises.

La population des informaticiens est d'autant plus hétérogène que le marché du travail est segmenté et que les évolutions techniques rendent rapidement inopérants ceux qui sont sommairement formés. Ce secteur considéré comme porteur serait-il une illusion ?

L'apparition du chômage chez les informaticiens permet de le penser. Le nombre de chômeurs dans cette branche a en effet augmenté de 200 % entre 1979 et 1985 (18 153 demandeurs d'emploi ont été enregistrés à l'ANPE en 1985). A titre de comparaison, le nombre de chômeurs a progressé de 63,9 % entre ces deux années en France.

Si, statistiquement, les informaticiens sont plus diplômés que l'ensemble des actifs (13 % contre 6 % ont un niveau qui dépasse le Bac + 2) leur formation n'est pas toujours un passeport pour toute la vie professionnelle.

La crise n'a donc pas épargné les informaticiens. Ce sont les opérateurs de saisie qui sont les premiers touchés par le chômage. Ils sont, aussi, souvent condamnés à l'intérim. Quant aux analystes-programmeurs, jeunes et jugés insuffisamment formés, ils ont du mal à pénétrer sur le marché du travail. Bref, comme partout, les entreprises cherchent du personnel qualifié, ayant une expérience professionnelle. L'employeur souhaite une polyvalence et des compétences informatiques, ajoutées à des notions de commerce, de technique, de gestion.

Rien d'alarmant encore, le taux de chômage des informaticiens reste inférieur à celui des autres catégories (7,3 % contre 10,5 % pour la moyenne nationale). Mais à l'évidence l'informatique n'est pas l'eldorado de l'emploi.

Autre constatation : les offres d'emploi d'informaticiens échappent aux structures officielles *telles que l'ANPE*. On devient informaticien par promotion interne mais surtout grâce aux petites annonces (plus de 80 % des offres d'emploi). Les associations de cadres jouent également un grand rôle, comme l'APEC (Association pour l'emploi des cadres).

Enfin, dernière photo du marché du travail dans ce secteur, on trouve des informaticiens dans les secteurs de pointe : construction de matériel mais aussi de biens d'équipement, aéronautique. Le secteur tertiaire y a également largement recours : banques, assurances, services en tout genre. On a en revanche peu de chances de rencontrer ces salariés dans le bâtiment ou dans le secteur agricole.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

La déprime de la presse et de l'édition

Les gestionnaires hésitent à lancer de nouveaux magazines ou livres tous azimuts.

APRÈS l'euphorie, la déprime. En 1985, celle-ci affecte surtout certains titres de la presse informatique mais elle pèse moins sur l'édition de livres traitant de langages, de machines ou de logiciels. Cependant, pour ces deux secteurs, selon le document réalisé par Mme Françoise Verebelyi pour la société d'études Trigram et intitulé « La presse et l'édition informatiques », l'euphorie du début des années 80 a fait place à une certaine prudence, et les gestionnaires y regardent à deux fois avant de lancer des magazines ou des livres tous azimuts.

En 1985, une cinquantaine de publications se partagent les marchés de l'informatique professionnelle, semi-professionnelle et grand public. Certains des principaux groupes de presse possèdent d'ailleurs l'éventail complet : c'est le cas du groupe Tests, propriété de la Compagnie européenne de publications (CEP), qui publie des magazines professionnels *(Temps micro - l'Ordinateur personnel)* et grand public *(Micro-VO)*.

Quarante publications grand public

Les publications professionnelles, destinées aux informaticiens, font figure de pionnières : certains de ces titres sont en effet parus dès la fin des années 60 *(01 Informatique*, lancé en 1966) ou au début des années 70 *(Bureau et informatique*, paru en 1970, ou *Minis et micro*, édité en 1975). Les huit titres de cette « famille » ont une diffusion globale de 125 000 exemplaires en 1984. Mais la diffusion de chacun d'entre eux est relativement faible : 18 000 exemplaires pour *le Monde Informatique*, 31 000 pour l'hebdomadaire *01 Informatique*, 4 800 pour *Banque et informatique*. Hebdomadaires ou bimensuels, ces magazines résistent cependant bien à la déprime qui touche le secteur de la presse informatique.

Tout autre est le groupe formé par la quarantaine de publications, généralement mensuelles, consacrées à la micro-informatique et destinées au grand public. Massivement apparus dès 1980, ces magazines ont reçu le renfort de douze nouveaux titres en 1984, de dix en 1985. L'érosion est donc déjà sensible. Ces revues, il est vrai, sont très liées à l'industrie de la micro et à l'apparition de nouveaux matériels. Or ce secteur a connu des difficultés en 1985 (faillites, restructurations, etc.) et la presse qui en est issue en subit les contrecoups. De plus, l'augmentation du nombre de titres est plus rapide que celui des annonceurs publicitaires : ces derniers ont donc tendance à répartir leur budget entre les douze magazines les plus importants *(Science et vie micro, l'Ordinateur individuel, Soft et micro, Micro-VO*, etc.).

Enfin, le lectorat que vise ces publications est par nature versatile : ses centres d'intérêt évoluent en fonction de l'apparition de nouvelles machines ou de programmes plus alléchants. Souvent jeune (ainsi, 25,9 % des lecteurs de *Science et vie micro* ont de quinze à vingt ans), ce lectorat est aussi difficile à fidéliser. Cela explique sans doute les récentes fusions de journaux qui décident ainsi d'unir leurs ; *l'Ordinateur personnel* et *Temps micro* devenus en 1984 *Temps micro-l'Ordinateur personnel)*.

La diffusion globale de ces titres grand public est toutefois de l'ordre d'un million d'exemplaires en 1984. Mais les différences sont grandes, entre *Science et vie micro* (133 600 exemplaires) et *Soft et micro* (7etc.), et les quatre publications qui sont destinées à ceux qui font de la micro-informatique un hobby (*List, Hebdogiciel*, etc.). De surcroît, les journaux « dédiés » ont une durée limitée à celle de leur matériel de référence.

Près de 600 ouvrages

L'édition de livres d'informatique est plus jeune. Elle a débuté en 1980 et a connu une forte croissance en 1984 : 511 titres sont parus, ce qui représente 2,2 millions d'exemplaires vendus, soit 1,8 % du chiffre d'affaires de l'édition. En 1985, cependant, 579 ouvrages ont été édités, ce qui constitue une faible progression par rapport à l'année précédente.

Une vingtaine d'éditeurs – dont de nombreux éditeurs scolaires – sont présents, mais cinq d'entre eux seulement ont plus de 100 titres à leur catalogue et totalisent plus de la moitié des livres disponibles. Le document ne précise pas quels sont ces éditeurs.

L'édition, comme la presse, s'intéresse aux applications professionnelles de l'informatique, aux machines, aux langages, à l'intelligence artificielle, etc., mais avec des fortunes diverses. Les tirages sont d'ailleurs relativement faibles (de 2 000 à 5 000 exemplaires), mais les rééditions et l'apparition récente de collections de poche (chez Marabout, PSI, ETSF, etc.) permettent d'atteindre des ventes de l'ordre de 12 000 à 15 000 exemplaires.

Pourtant, l'édition de livres d'informatique, si elle est moins sensible à la déprime que la presse, est confrontée à différents problèmes. Le lectorat est limité (17 % des propriétaires de micro n'achètent aucun livre), la concurrence avec la presse est importante, les éditeurs ont des difficultés à trouver de « bons » auteurs. En outre, le livre n'apparaît pas comme le support privilégié de la connaissance en informatique : ses programmes sont parfois truffés d'erreurs et certains éditeurs ont même prévu une sorte de « service après-vente » par téléphone qui permet aux lecteurs de corriger les fautes repérées.

Du coup, les éditeurs jouent la prudence, et mettent leurs espérances dans l'école : en 1984, les livres d'informatique consacrés à l'éducation et la robotique, à la faveur du plan « Informatique pour tous », constituaient 5 % de la production globale ; en 1985, ce taux est de 10 %. La presse prend le même tournant : des magazines comme *Science et vie micro* ou *Micro-VO* possèdent plusieurs pages destinées aux enseignants ou aux élèves. Et, en janvier 1986, *Théorème, « le premier magazine de l'informatique à l'école »*, se lance dans la bataille.

Avec la presse et les livres consacrés au Minitel, dont l'utilisation se développe dans le grand public (*le Monde* du 16 décembre), les publications et l'édition destinées à l'école sortiront peut-être « l'informatique par l'écrit » de sa déprime.

YVES-MARIE LABÉ.

La chronique de Paul Fabra

Une dangereuse illusion temporelle

UNE nouvelle année commence. L'occasion est bonne pour porter notre attention sur cette source particulière d'erreurs de jugement souvent très graves sur les affaires économiques que constitue le découpage du temps. Il est clair que nous ne pourrions ni nous exprimer ni, par conséquent, mémoriser et raisonner sans ce premier et fondamental classement que nous faisons des choses en les situant dans la durée grâce aux points de repère que nous nous sommes donnés. Cependant, ces derniers ne sont pas tous de même nature, et cette différence est une première cause de confusion. L'année correspond à un cycle naturel. N'est conventionnelle que la date à laquelle on la fait commencer.

On conçoit qu'un grand nombre de phénomènes économiques et sociaux soient rythmés par une succession de révolutions de la Terre autour du Soleil, dans toute la mesure où eux aussi ont un caractère répétitif. Mille habitudes, dont, par exemple, la tenue des comptes annuels par les entreprises et le vote également annuel du budget de l'Etat, contribuent à effacer la frontière entre l'artificiel et le réel. De même, le retour à intervalles réguliers des élections imprime à la vie politique, et par conséquent aussi à l'activité économique, d'autres vibrations dont la fréquence est en général plus longue.

Cette justification n'existe plus quand on parle de décennies ou de siècles. C'est le pur arbitraire qui règne ici en maître. Tout se passe pourtant comme si nous nous laissions prendre au jeu de nos propres catégories. Personne n'en sera surpris, mais la connaissance que nous avons de cette faiblesse ne rend pas moins nécessaire l'effort d'abstraction auquel il faut se soumettre pour se libérer... de ses abstractions. Il n'est pas facile de reprendre pleine conscience du caractère continu de la durée, faute de quoi on risque constamment d'être la victime de l'illusion qui consiste à isoler les événements les uns des autres.

Dans ce piège, les économistes, de façon paradoxale, tombent particulièrement souvent. On l'a vu dans le passé, on le voit aujourd'hui, comme l'atteste le nouveau débat en cours sur les meilleurs moyens de se prémunir contre un *hard landing* du dollar, c'est-à-dire contre un « atterrissage fracassant » de la monnaie américaine, une expression métaphorique à la mode pour exprimer l'hypothèse selon laquelle le dollar, au lieu de continuer de se replier plus ou moins en douceur, se verrait soudainement attaqué de toutes parts, crise de confiance qui risquerait d'avoir sur l'économie mondiale les conséquences les plus catastrophiques.

TEL est le scénario qui apparaît le plus probable à l'économiste anglais qui travaille désormais à Washington pour l'Institute of International Economics. Les idées de Stephen Marris sont particulièrement dignes d'intérêt parce que, outre les qualités professionnelles de leur auteur, elles représentent le point d'aboutissement de réflexion de toute une époque. Marris fut presque douze années, jusqu'à l'été 1984, l'économiste le plus influent de l'OCDE. Il écrivit au début des années 70 un pamphlet très remarqué sur les changes glissants. Il fut pendant les années 1977 et 1978 un des théoriciens de la politique dite « de locomotive » dont l'OCDE préfère aujourd'hui ne pas se souvenir. Il s'agissait à l'époque, déjà, de convaincre les Allemands, et dans une moindre mesure les Japonais, de stimuler leur activité économique en accroissant leurs déficits budgétaires respectifs.

Cette thèse triompha au sommet de Bonn (juillet 1978) au plus mauvais moment qu'on puisse imaginer : toutes les conditions étaient déjà réunies — avant que ne se produisît le deuxième « choc pétrolier » — pour que se déclenche une nouvelle vague d'inflation à travers le monde. La raison en était — une cause sur laquelle, encore aujourd'hui, on fait le plus souvent le silence — les achats massifs de dollars (contre émission de francs, deutschemarks, livres sterling, yens, etc.) auxquels avaient dû procéder les banques centrales d'Europe occidentale et du Japon pour freiner la chute du dollar de M. Carter.

De l'époque où il préparait au château de la Muette les recommandations de l'OCDE, M. Marris a conservé le goût d'adresser des conseils aux gouvernements, un exercice auquel il se livre régulièrement dans la publication de l'institut privé de recherches dont il est le plus éminent collaborateur.

Dans son plus récent article intitulé « *Deficits and the dollar : the world economy at risk* » (Les déficits et le dollar : l'économie mondiale menacée) qui connaît une large diffusion dans le monde anglo-américain (ne serait-ce que parce qu'il reflète les préoccupations secrètes d'une partie de l'administration Reagan), on trouve plus d'une remarque incontestable et une crainte effectivement justifiée.

Les déficits américains, intérieur (budget) et extérieur (balance des paiements), sont actuellement comblés par un afflux ininterrompu de capitaux étrangers. Marris redoute à juste titre le moment où le repli du dollar conduira les investisseurs étrangers à renoncer à placer leur épargne aux Etats-Unis plus rapidement que ne diminueront les besoins de l'économie américaine pour ces capitaux de provenance extérieure.

Comme moyen de parade, Marris recommande à son tour à Washington de réduire son déficit. Mais une telle politique implique une diminution des importations américaines, dont la formidable progression au cours des années qui viennent de s'écouler a été un puissant stimulant pour l'économie du reste du monde. Il convient donc, soutient notre auteur, de prévoir simultanément un relais afin de détourner le risque d'une profonde et générale récession. Il pense qu'il est tout trouvé, sauf à convaincre Européens et Japonais de se prêter à l'opération. Or, dans leur ensemble, les Européens et les Japonais restent frileusement cramponnés à leurs politiques d'austérité respectives, alors que l'inflation a cessé de constituer la menace principale. Eux-mêmes et l'ensemble de l'économie internationale se porteraient, selon Marris, beaucoup mieux s'ils suivaient l'exemple américain en abaissant de façon substantielle leurs impôts, quitte à consentir une augmentation de leurs déficits budgétaires.

LA manœuvre ne comporterait, à l'en croire, guère de risques du côté des prix parce que les monnaies européenne et japonaise continueraient à se revaloriser et que le reflux des capitaux vers le Vieux Continent et le Japon aurait pour conséquence d'y bloquer toute velléité de remontée des taux d'intérêt. En d'autres termes, Marris invite la République fédérale, le Japon et aussi la Grande-Bretagne — et pourquoi pas la France —, sans parler de quelques autres pays d'importance plus modeste, à répéter chez eux le fameux « miracle Reagan ». Voilà une perspective propre à sourire à certains hommes politiques de l'opposition.

Le malheur est que les choses ne se présentent pas aussi simplement. Au raisonnement de l'ancien expert de l'OCDE (qui est aussi celui qu'expose un autre économiste très écouté, M. Rimmer de Vries, dans le dernier bulletin de la Morgan Guaranty Trust de New-York), on peut faire au moins deux objections fondamentales. La première est qu'il est probablement pour l'épargne de meilleur emploi que le financement de déficits budgétaires.

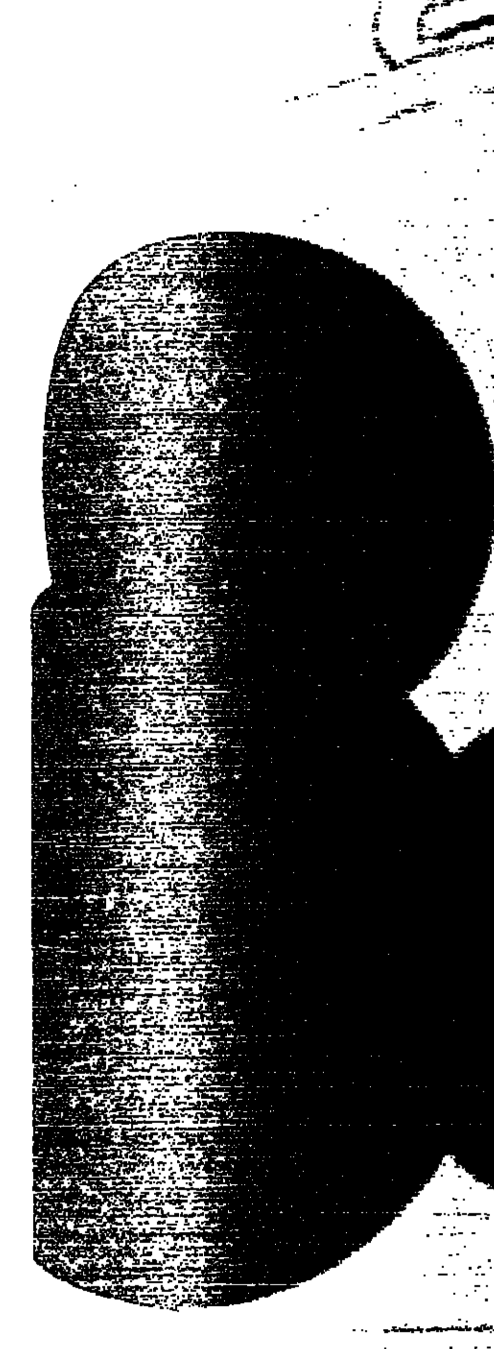
LA seconde nous ramène à l'illusion du temps découpé en tranches à laquelle on faisait allusion plus haut. Les risques que connaît aujourd'hui le dollar, et avec lui l'économie mondiale, sont la conséquence directe de la politique qui, pendant deux ou trois années, a produit l'expansion Reagan. Si l'Europe et le Japon suivent la même voie, ces pays se retrouveront à leur tour, et sans doute à échéance plus rapprochée, devant les mêmes impasses et les mêmes difficultés.

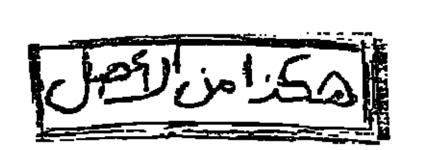
La revalorisation du deutschemark et des autres monnaies européennes, et même celle du yen, n'a guère de chances d'être plus raisonnable que celle que vient de connaître le dollar, même si tous les grands pays semblent s'accorder pour juger souhaitables des interventions sur le marché des changes. L'industrie européenne est-elle si solide qu'elle puisse supporter des taux de change surévalués ? Les déficits budgétaires sont-ils si maîtrisés qu'on puisse, sans courir des risques énormes, prendre délibérément à Bonn, à Paris, à Londres, à Tokyo, le parti de les laisser à nouveau monter de quelques crans ?

Rien n'est plus trompeur que cette façon de considérer les événements sans référence à leurs antécédents. C'est le Français Clément Juglar (1819-1905), sans doute le premier à avoir formulé une théorie des cycles économiques, qui fit cette remarque profonde : *« La cause unique de la crise est la prospérité. »*

La célèbre boutade du héros mis en scène par Jules Romains selon laquelle la santé est un état précaire qui n'augure rien de bon semble lui faire écho (Juglar était lui-même médecin !). Il n'en demeure pas moins que la façon la plus sûre de préparer les catastrophes futures est d'obtenir à bon marché un illusoire retour à la santé.








WELCOME
BOY!
© Peyo

économie

REPÈRES

Dollar : la remontée se poursuit à 7,59 F

Sur des marchés des changes qui reprennent un peu d'animation après la « trêve des confiseurs », le dollar a, lundi 6 janvier, poursuivi sa reprise, amorcée le vendredi 3 janvier. Son cours est passé de 2,46 DM à 2,4750 DM et de 7,5590 F à un peu plus de 7,59 F (il était tombé, jeudi 2 janvier, à 2,44 DM et 7,48 F). A Tokyo, en revanche, le « billet vert », après s'être élevé brutalement de 198 yens à 203,40 yens à la veille du week-end, est revenu à 202,40 yens. La remontée du dollar est due à la fois aux propos du gouverneur de la Banque du Japon, qui *« ne souhaite pas »* la poursuite de la hausse du yen, et au sentiment suivant lequel la Réserve fédérale des Etats-Unis ne réduirait pas son taux d'escompte dans l'immédiat.

Automobile : record de production aux Etats-Unis depuis 1979

En 1985, la production de l'industrie automobile américaine a atteint, avec 8,2 millions d'unités, son plus haut niveau depuis 1979 (8,4 millions d'unités). Elle a ainsi progressé de 5,5 % par rapport à 1984. Mais tous les constructeurs ne sont pas logés à la même enseigne. General Motors et Chrysler ont connu leur meilleur volume de production depuis six ans et Volkswagen of America depuis 1983. Le démarrage des usines des japonais Honda et Nissan a également contribué à stimuler la production. En revanche, Ford, mais surtout American Motors (AMC), la filiale de Renault – qui perd sa place de numéro quatre américain au profit de Honda, – ont vu leur production fléchir en 1985. AMC a déjà annoncé qu'en raison de la mévente de ses modèles Alliance et Encore (versions américaines des R 9 et R 11) elle limiterait son niveau 1986 à 80 000 unités, soit 50 % de moins que le niveau (record) de ses ventes en 1984 (169 600 unités). Les spécialistes du secteur estiment d'ailleurs que la reprise de la production, qui dure maintenant depuis trois ans, prendra fin en 1986, en raison d'une demande plus faible – qui a déjà poussé GM, Ford et Chrysler à réintroduire des financements incitatifs (*le Monde* du 29 décembre 1985), – et d'une concurrence plus grande de la part des Asiatiques et des Européens.

Sidérurgie : la France, numéro trois dans la CEE

Selon la chambre syndicale de la sidérurgie, la production française d'acier brut s'est élevée, en 1985, à 18,85 millions de tonnes, en léger retrait par rapport à 1984 (19 millions). La France conserve ainsi sa troisième place au sein de la CEE, derrière la RFA (environ 40 millions de tonnes en 1985) et l'Italie (24 millions), mais devant le Royaume-Uni (15 millions). Au niveau mondial, la sidérurgie française devrait se classer au septième rang, à peu près à égalité avec le Brésil (environ 18 millions) et non loin de la Pologne (un peu plus de 16 millions). Les quatre premiers producteurs mondiaux sont l'URSS (155 millions), le Japon (105 millions), les Etats-Unis (82 millions) et la Chine (46,5 millions).

ENTREPRISES

M. Icahn devient président de TWA

Le financier new-yorkais Carl C. Icahn est devenu président de la compagnie américaine Trans World Airlines (TWA), sur laquelle il avait lancé une offre publique d'achat (OPA) au printemps 1985. M. Icahn, qui possède 52 % du capital de TWA, a éprouvé des difficultés à mobiliser les fonds nécessaires au rachat de la moitié des titres restants sur le marché. Il n'a pu payer en espèces chaque action comme il s'y était engagé et a dû se contenter d'offrir un paiement en actions préférentielles.

TWA ne se porte pas bien et devrait enregistrer 150 millions de dollars de pertes en 1985. Malgré son accord avec certains syndicats du personnel, qui allégeront les frais d'exploitation de 150 millions de dollars par an, M. Icahn aura du mal à redresser la situation. On lui prête l'intention de négocier un rapprochement avec une grande compagnie aérienne comme Northwest ou American.

La compagnie finlandaise Outokumpu devient le premier producteur européen de cuivre

En prenant le contrôle, pour 600 millions de couronnes (autant de francs français), de 70 % du capital social des deux sociétés suédoises, Grånges Metallverken et Wirsbo Bruk, qui appartiennent au groupe Electrolux, la compagnie minière et métallurgique finlandaise Outokumpu devient le premier producteur européen de cuivre. Les discussions sur le rapprochement avaient commencé au début de l'automne et l'accord sera conclu officiellement le 9 janvier à Helsinki. Electrolux vend deux filiales, dont les activités s'intégraient mal dans l'ensemble du groupe. Selon les responsables de la firme nationalisée finlandaise, le rachat des sociétés suédoises, qui emploient quatre mille personnes, va permettre d'éviter des compressions de personnel. Outokumpu devient ainsi le septième groupe industriel de Finlande avec un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 10 milliards de deutschemarks. – *(Corresp.)*

L'Inde envisage d'invervenir dans l'OPA sur Union Carbide

Le gouvernement indien va intervenir dans la bataille financière et boursière pour le contrôle de la société chimique américaine Union Carbide, dont une usine est à l'origine de la catastrophe qui fit en décembre 1984 deux mille morts et plusieurs dizaines de milliersde blessés à Bhopal. Selon l'un des avocats du gouvernement indien, pour résister à l'OPA, dont elle est l'objet de la part de la société GAF, Union Carbide (qui a annoncé une perte de 371 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 1985) veut vendre certains de ses actifs, mais New-Delhi envisage de demander à la justice américaine de bloquer ces procédures de cession, afin de protéger – financièrement – les victimes de la catastrophe.

Après Fiat, Volkswagen négocie avec l'URSS pour une usine de moteurs

Volkswagen négocie avec les autorités soviétiques la construction d'une usine de moteurs en URSS, a confirmé le constructeur ouest-allemand à la suite d'informations publiées par *Der Spiegel*. Selon l'hebdomadaire, la capacité de l'usine serait de 250 000 à 300 000 moteurs, et la valeur du contrat de 3 à 5 milliards de deutschemarks (9 à 15 milliards de francs). Volkswagen est ainsi le deuxième constructeur européen sur les rangs, après Fiat, pour cette usine pour laquelle M. Besse, PDG de Renault, a refusé de soumissionner.

LE CLUB DE PARIS

Un cénacle de créanciers discrets pragmatiques et très actifs

Depuis la crise de la dette qui a explosé durant l'été 1982 au Mexique pour s'étendre tel un feu de brousse à un nombre croissant de pays en développement, l'opinion publique s'est familiarisée avec des organisations comme le Fonds monétaire international (FMI) – au point d'en faire un bouc émissaire dans certains pays surendettés – ou la Banque mondiale. Mais, mis à part les spécialistes ou les habitués d'un petit bar près des Champs-Elysées, répondant curieusement au même nom, qui connaît le Club de Paris ? Sans statut ni lieu de rencontre fixe, ce cénacle de créanciers de tous pays dont l'organisation revient au Trésor français peut pourtant s'enorgueillir d'une activité supérieure à celle du FMI : entre le 1er janvier 1983 et le 31 décembre 1985, 32,5 milliards de dollars d'échéances ont été étalées dans le temps par ses soins.

Son objectif est précis : rééchelonner les dettes publiques ou garanties par les gouvernements dans l'espoir d'éviter un défaut de paiement à un pays en difficulté et, à terme, lui permettre de retrouver une crédibilité financière suffisante pour faire à nouveau appel aux capitaux internationaux. Son organisation est beaucoup moins orthodoxe. De l'aveu même de son président, le sous-directeur au Trésor français, M. Jean-Claude Trichet, il s'agit d'une *« non-institution alliant l'imagination latine au pragmatisme anglo-saxon »*

De fait, le Club de Paris ne dispose d'aucune règle écrite, mais s'appuie sur de solides principes. Ouvert à tous les pays créanciers prêts à en respecter l'esprit, ce forum très particulier est régi par une règle d'or, celle du consensus : consensus sur les modalités de rééchelonnement des échéances ; consensus sur la nécessité d'assurer un traitement comparable à tous les créanciers – à l'exception du FMI, de la Banque mondiale ou des banques régionales qui excluent tout étalement des échéances de leurs débiteurs ; consensus enfin sur les conditions préalables attachées à chaque opération de rééchelonnement.

Sur ce dernier point, rien n'a vraiment changé depuis la création du Club de Paris lorsqu'il s'est agi, en 1956, d'éviter la banqueroute de... l'Argentine, en passe aujourd'hui de devenir l'un des pays modèles des surendettés : aucun gouvernement ne peut faire appel à l'arbitrage et à l'aide du Club de Paris sans avoir auparavant obtenu un crédit *stand by* du FMI, garant de la volonté du pays débiteur de redresser sa situation économique et financière à court terme. Dans la longue chaîne des négociations qui amène les pays en crise devant leurs banques créancières, toujours le Fonds monétaire international, souvent la Banque mondiale et les bailleurs d'aide parfois, le Club constitue le dernier maillon. Et si, comme c'est le cas de Cuba, et encore pour quelques mois, de la Pologne, un Etat n'est pas membre du FMI, il sera soumis à des règles établies par des missions d'experts mais soigneusement calquées sur celles du Fonds. *« Il y va de la crédibilité des créanciers comme des débiteurs »*, assurent les spécialistes.

Un scénario bien rodé

A partir de ces principes, le scénario des discussions est parfaitement rodé. Premier acte : le représentant d'un pays endetté, généralement le ministre des finances, mais parfois le premier ministre, comme ce fut le cas pour le Pérou ou les Philippines, présente, sous forme de plaidoyer, son programme d'assainissement. Lui succèdent un représentant du FMI sur la situation à court terme, de la Banque mondiale sur les problèmes à moyen et à long terme, de la CNUCED (1), enfin, sur les impératifs du développement. Deuxième acte : le jeu des questions-réponses laisse transparaître, sous un langage soigneusement « technique », un soutien ou des réticences beaucoup plus politiques.

Le troisième acte peut alors commencer. Réunis à huis clos en l'absence du débiteur, les créanciers se livrent à d'âpres marchandages sur les conditions finales d'un rééchelonnement couvrant généralement douze à dix-huit mois d'échéances étalées sur sept à huit ans, dont une période de grâce de quatre ans. Préparées par des sessions préalables, ce dénouement ne prendra pas plus d'une journée, informatique et traitement de texte aidant.

Secret sur le déroulement des débats, qui peuvent réunir jusqu'à dix-sept pays créanciers les plus divers (le Brésil peut se retrouver un jour parmi eux et se présenter le lendemain comme débiteur), le Club de Paris reste très discret sur ses conclusions. Une attitude destinée à éviter les surenchères par opinion publique interposée, qui est encore renforcée par la montée des tensions autour de la dette. Avant 1980, le Club de Paris ne se réunissait guère plus de deux fois par an. Il s'est retrouvé dix-sept fois pour rééchelonner 10,5 milliards de dollars en 1983, quatorze fois pour 4,5 milliards un an plus tard, mais vingt-deux fois pour 17,5 milliards en 1985. Un record absolu, à la mesure des problèmes qui restent à résoudre, et qui marque les limites des interventions d'une institution dont la vocation n'est pas de définir de nouvelles règles du jeu international, même si la rencontre, tous les mois désormais, de hauts fonctionnaires appelés à se connaître personnellement lui permet d'influencer la réflexion générale sur la stratégie à adopter face à l'endettement.

Un état de fait qui explique que le Club de Paris, considéré comme un « excellent outil » par les créanciers comme par les débiteurs, n'échappe pas à certaines critiques. *« Nous sommes appelés à aborder de la même façon les difficultés momentanées d'un pays disposant de solides atouts comme le Brésil ou le cas d'un pays dénué de toute ressource comme le Togo »*, regrette un habitué des sessions du Club de Paris. Tel autre s'inquiétera des difficultés de gestion de la dette provenant des décalages entre les interventions du Club sur dix-huit mois, du FMI allant jusqu'à trois ans, de la Banque mondiale qui joue sur le long terme. La principale interrogation tourne malgré tout autour du bien-fondé de rééchelonnements limités au court terme et qui obligent nombre de débiteurs à revenir régulièrement devant leurs créanciers.

Au fur et à mesure que diminuait le nombre de débiteurs solvables, le Club de Paris a su confirmer sa réputation de pragmatisme et évoluer. *« Les paramètres des étalements de dette sont aujourd'hui mieux ciblés et tiennent mieux compte des ressources disponibles de chaque pays »*, souligne un expert international. Contrairement à ce qui prévalait avant 1980, *« tout aujourd'hui est* a priori *rééchelonnable, principal et intérêts. Quant au montant des sommes immédiatement exigibles, il a été sensiblement réduit »*. Mais l'idée d'un report de plusieurs années d'échéances, testée par les banques commerciales, avec la bénédiction du FMI, sur le Mexique, a prouvé ses limites. Tout renversement de la conjoncture – en l'occurrence la baisse du prix du pétrole, essentiel à l'économie mexicaine, – peut remettre en cause des montages financiers complexes sur une longue période.

Autant dire que le Club de Paris n'envisage cette hypothèse qu'avec la plus extrême prudence. Un accord pluriannuel ne sera pas exclu pour un pays dont chacun a le sentiment qu'il parvient au bout du tunnel. Etaler les paiements prévus sur deux à trois ans pour *« lisser les bosses de la dette »* et rassurer les marchés financiers peut alors être une solution qui se limitera malgré tout, comme ce fut le cas pour l'Equateur en avril dernier, au rééchelonnement du seul principal de la dette, intérêts exclus.

Mais s'il s'agit d'un pays dont la solvabilité et la crédibilité financière exigent une convalescence longue et aléatoire, la seule issue sera celle de la « clause de bonne volonté » offrant l'« assurance morale » que les créanciers chercheront une solution d'attente lors d'un prochain rendez-vous. Une « pluriannualité de fait » qui permet de contrôler les efforts de redressement économique des débiteurs tout en leur offrant une plus grande souplesse dans les mesures de soutien qui l'accompagneront.

Faut-il aller plus loin sans abandonner l'étude des dossiers au cas par cas ? Le débat est loin d'être clos et les risques pesant sur le système financier international ne disparaîtront pas de sitôt. Comme le souligne M. Trichet, *« nous avons appris à gérer le problème de la dette. Nous sommes loin de l'avoir digéré »*.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

Aux Etats-Unis

UN MILLION DE MILLIONNAIRES

Les Etats-Unis compteront à la fin de 1986 un million de millionnaires, en dollars bien évidemment, indique une enquête publiée par l'hebdomadaire *US News and World Report*. Un foyer sur cent serait ainsi millionnaire outre-Atlantique, l'Américain type parvenant à ces sommets financiers étant blanc, âgé d'une soixantaine d'années, marié et ayant *« travaillé dur pendant trente ans, six jours par semaine »*. La Floride détient le record du nombre de millionnaires par foyer (19 sur 1 000), devant le district de Columbia (17 pour 1 000) et le Connecticut (16 pour 1 000). L'enquête précise que les riches Américains ne se considèrent pas toujours comme tels et sauvegardent souvent un mode de vie de classe moyenne.

AFFAIRES

LA CRISE DE L'INGÉNIERIE

Les pouvoirs publics sont partagés sur l'adoption de mesures de soutien

On attendait douze mesures pour aider l'ingénierie française à sortir de la crise. Une seule a été prise jusqu'à maintenant : la libération des prix des prestations des sociétés d'ingénierie informatiques, le 30 décembre 1985, suivie, cinq jours plus tard, par celle des prix de l'ingénierie technique.

Restent en suspens les autres mesures élaborées par le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur. Les blocages les plus apparents concernent les mesures sociales, essentielles pour une profession qui utilise la matière grise comme matière première. L'ingénierie est, en effet, l'ensemble des services allant de l'étude d'un projet jusqu'à la remise des clés et la maintenance des installations réalisées. Ne pas être en mesure d'adapter le travail à l'activité, par nature cyclique, de la profession, c'est *« demander à une usine sidérurgique en mal de débouchés de maintenir ses achats de minerais »*, plaide M. Jean Félix, délégué général de SYNTEC, le syndicat professionnel, qui représente plus de la moitié des grosses firmes d'ingénierie.

Mais le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle s'oppose à l'extension, au bénéfice de l'ingénierie, du contrat « de chantier » destiné au bâtiment et déjà accordé à l'ingénierie sur les marchés étrangers. Plus souple que la formule du contrat à durée déterminée, qui oblige l'employeur à garantir l'emploi jusqu'au terme du contrat, cette procédure permet à l'entreprise de licencier les employés superflus sitôt un chantier terminé.

Le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale quant à lui refuse d'exonérer une partie des indemnités d'expatriation (correspondant au rattrapage de la différence de niveau de vie) du calcul des cotisations sociales, ce qui limite la compétitivité des entreprises sur les marchés extérieurs. Une opposition de principe – l'indemnité fait partie du salaire – doublée de la difficulté technique d'un calcul au cas par cas.

D'autres mesures ne devraient pas dépasser le stade des bonnes intentions. Ainsi, la profession se plaint de la concurrence de l'ingénierie publique, d'autant plus exacerbée aujourd'hui que les ingénieurs fonctionnaires, désœuvrés en raison de la faiblesse de l'investissement, proposent leurs services à des prix sans rapport avec les tarifs du secteur privé. Un vrai problème, reconnaît l'administration, mais le résoudre est impossible, sauf à réformer en profondeur le service public.

C'est le respect des règles communautaires qui bloque par ailleurs l'octroi à l'ingénierie d'aides à l'implantation à l'étranger et à la réalisation d'études gratuites. Les pouvoirs publics n'ont promis que leur bonne volonté dans l'étude des dossiers.

Enfin, certaines mesures ne sont pas du ressort du gouvernement, tel le recours à la garantie partielle de risques offert par la SOFARIS. C'est à cet établissement financier que revient la décison d'élargir sa garantie aux risques immatériels, a déclaré l'an dernier M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances.

Une croissance inégale

Au total, se heurtant à certaines oppositions, le plan gouvernemental défini en pointillés reste en négociation. Pourtant, la crise de l'ingénierie sévit encore, les chiffres publiés la semaine dernière par le ministère de Mme Cresson concernant 1984 ne rassurent qu'en apparence. Selon ces statistiques, l'activité du secteur en 1984 a progressé de 15,7 % en un an pour atteindre 40 milliards de francs, tandis que les effectifs progressaient également de 11 % (de 1982 à 1984), atteignant 108 000 employés. Mais ces résultats sont essentiellement dus à la prolifération de petites sociétés d'études informatiques (un petit quart du chiffre d'affaires du secteur), bénéficiant d'une croissance de 24 % de leur activité au cours de l'année. Au contraire, les effectifs stagnaient dans le large secteur des études techniques, même si l'activité progressait globalement de 11 % en 1984 (contre 3 % en 1983).
L'ingénierie du bâtiment a vu son activité presque stagner depuis 1982 (2 % de croissance seulement en 1984). Quant aux contrats réalisés à l'étranger, ils ont progressé en 1984 de 12 % mais sans retrouver leur niveau de 1982.

S'en sortir par soi-même

Or, malgré la crise, l'ingénierie pèse encore lourd dans l'économie française : un quart des ouvrages d'infrastructure, près de la moitié des ouvrages industriels et, directement ou indirectement, les deux tiers des bâtiments neufs de l'Hexagone. A l'exportation, les 6 milliards de francs d'études vendues en 1983 ont entraîné directement 9 milliards d'équipements et de travaux et, indirectement, de cinq à six fois plus.

L'annonce des pertes retentissantes des « seigneurs de l'ingénieri » (1,4 milliard de francs chez Technip en 1984) a contraint l'Etat à élaborer un à un des plans de sauvetage et à accepter mille deux cents licenciements chez Technip, Sofresid, Sodeteg ou Creusot-Loire Entreprises. Le programme gouvernemental était donc l'occasion pour l'Etat de sortir de son rôle de pompier.

Mais ce que l'on a appelé – abusivement – le *« plan de l'ingénierie »* ne répond donc que partiellement aux grandes questions qui tourmentent la profession. Faut-il abandonner les grands contrats à l'exportation dont la rentabilité est douteuse, pour se redéployer vers des terres plus modestes, à l'intérieur de l'Hexagone ? Eviter le « clé en main » pour se replier sur une activité de conseil, où l'on prend moins de risques même si les profits sont moins importants ? Exploiter la technologie existante ou utiliser des procédés originaux ? Enfin, se spécialiser ou se diversifier ?

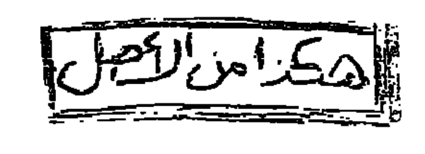
Beaucoup d'entreprises n'attendent pas de réponse des pouvoirs publics. Ainsi, la Sodeteg, au bord du dépôt de bilan en juin 1984, *« est sur le chemin du redressement »*, a annoncé, en décembre 1985, son PDG, M François Blamont. La filiale du groupe Thomson prévoit un résultat positif de 5 millions de francs en 1985 après une perte de 305 millions de francs l'année précédente. Sa recette : se spécialiser dans l'ingénierie « haut de gamme », hors d'atteinte de la concurrence étrangère des pays à bas salaires.

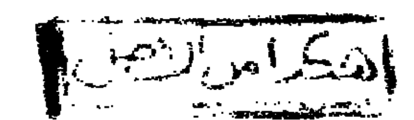
C'est aux sociétés qu'il incombe de se restructurer et de se moderniser, d'investir dans la CAO (conception assistée par ordinateur) et le DAO (dessin assisté par ordinateur). Un plan de soutien à l'ingénierie est d'ailleurs difficile à réaliser, comme dans toute profession extrêmement diversifiée. Comment comparer Technip avec une petite société d'ingénierie informatique d'une poignée d'employés ?

Les entreprises sont donc comme les pouvoirs publics, partagées sur l'opportunité des ces mesures. Economiquement insuffisantes, surtout dans leur version édulcorée et politiquement embarrassantes à quelques semaines des élections.

DOMINIK BAROUCH.







SOCIAL

UN RAPPORT DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA FONCTION PUBLIQUE

112 000 fonctionnaires sont employés à temps partiel

M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, a remis récemment, conformément à la loi de 1984 qui en impose l'obligation tous les deux ans, un premier rapport sur le travail à temps partiel dans la fonction publique de l'Etat. Ce rapport montre que le temps partiel s'est effectivement développé au point d'être désormais *« une caractéristique importante de l'emploi dans la fonction publique »*. Au 1er janvier 1985, 112 222 fonctionnaires civils (1) travaillaient à temps partiel, soit 6,1 % des effectifs et 6,7 % en ajoutant les 10 500 fonctionnaires de cinquante-cinq ans ou plus qui se trouvaient à cette date en cessation progressive d'activité en attendant la mise à la retraite. Un taux peu éloigné de celui du secteur privé (7,5 % en mars 1985). L'augmentation du temps partiel chez les fonctionnaires est donc constante : 11 758 en 1973, 23 720 en 1975, 44 546 en 1980, 78 313 en 1982 et 97 226 en 1983.

Le rapport souligne que *« le travail à temps partiel concerne le personnel féminin »*, ce qui, au regard des chiffres, est une évidence. Au 1er janvier 1985, on recensait, en effet, 106 965 femmes (11,3 % des effectifs féminins de la fonction publique) et 5 257 hommes (0,6 %) travaillant à temps partiel. 4,68 % des agents recourant à cette formule de travail sont des hommes et 95,32 % des femmes, la proportion de femmes étant supérieure à 94 % pour tous les ministères, à l'exception des transports et de la jeunesse et des sports.

Avec la nouvelle législation qui dit temps partiel ne dit plus automatiquement mi-temps, mais le fait que la quotité de 50 % soit imposée aux instituteurs et institutrices (peu nombreux à l'utiliser) et que celle de 80 % corresponde généralement au mercredi libre joue sur la répartition des différentes formules de temps partiel : 40,65 % des agents qui y recourent utilisent la quotité de 80 %, 37,29 % celle de 50 %, 7,8 % celle de 90 %, 7,19 % celle de 60 % et 7,06 % celle de 70 %. Le rapport en conclut que *« la dynamique nouvelle créée par le nouveau régime est due à l'instauration de modalités moins contraignantes que le passage au mi-temps, surtout si l'on tient compte des avantages de rémunération associés aux quotités de 80 % et 90 % »* (voir encadré).

Parmi les agents féminins, les proportions d'emplois à temps partiel varient suivant les catégories : 10,6 % en catégorie A, 5,5 % en catégorie B, 11 % en catégorie C et 5,4 % en catégorie D. Globalement, 39,4 % des fonctionnaires à temps partiel appartiennnent à la catégorie. C. Le seul ministère de l'éducation nationale emploie 51 043 agents à temps partiel, soit 45,5 % de l'ensemble de ceux qui choisissent cette formule. *« Les personnels les plus concernés par le travail à temps partiel*, souligne le rapport, *sont donc les membres féminins du personnel enseignant de l'enseignement du secondaire et les personnels féminins de niveau B et C des ministères à personnel non enseignant. »*

Le rapport estime que *« les emplois libérés par le temps partiel peuvent être évalués à 36 450 au 1er janvier 1985 »*, soit 3 380 postes libérés supplémentaires par rapport au 1er janvier 1984 qui *« correspondent à un accroissement des effectifs à temps partiel de près de 15 000 »*. Par rapport au secteur privé, le fonctionnaire dispose d'un avantage : *« au terme de la période de travail à temps partiel accordée à la demande du fonctionnaire, celui-ci doit normalement pouvoir reprendre un service à temps complet s'il le souhaite »*. Mais *« la loi fait obligation à l'administration de regrouper les quotités de temps libérées par les fonctionnaires à temps partiel dans le but de reconstituer, au niveau de chaque ministère, des emplois à temps complet sur lesquels sont recrutés de nouveaux fonctionnaires »*. Rigidité ?

Un tel mécanisme entraîne, selon le rapport, trois difficultés. En premier lieu, le regroupement des fonctions d'emplois libérés *« ne joue pleinement qu'en termes d'emplois budgétaires »*. Or les fractions d'emplois dégagées *« par deux fonctionnaires exerçant à 80 % du temps plein laissent libre l'équivalent de 40 % d'emploi à temps complet, qui ne peut être comblé par un fonctionnaire autorisé à travailler à mi-temps »*. A défaut de réorganisation préalable, il existe *« une difficulté fonctionnelle à développer cette modalité particulière d'exercice des fonctions lorsqu'il ne s'agit pas d'unités administratives aux effectifs nombreux où la régulation des emplois s'opère d'elle-même »*.

Le phénomène du mercredi

La deuxième difficulté résulte du *« nombre important de demandes de travail à temps partiel à 80 % concentrées sur la journée libre du mercredi »*. Il existe donc, souligne le rapport, un *« phénomène social du mercredi libre qui est de nature à compromettre la continuité du service public et de ce fait tend à limiter le développement du régime du travail à temps partiel »*. Enfin, la troisième difficulté est de *« rendre compatible la gestion du développement du travail à temps partiel avec la possibilité de réintégrer à temps plein les fonctionnaires qui le souhaitent »*. Le retour au plein temps ne peut jouer en effet que si au moment de la demande il y a une vacance de poste. *« Les autorisations de travail à temps partiel doivent donc être gérées avec prudence dans les petites unités pour éviter tout blocage dans les situations individuelles »*, recommande le rapport qui n'en conclut pas moins sur une note optimiste : *« Les administrations semblent généralement parvenues jusqu'ici à trouver des solutions pour assurer un développement harmonieux du travail à temps partiel sans nuire à la qualité du service public »*.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Non compris les services de l'urbanisme et du logement.

La législation actuelle

A l'origine, c'est la loi du 19 juin 1970 qui a offert la possibilité de travailler à temps partiel – en fait à mi-temps – dans la fonction publique. Le fonctionnaire devait alors avancer une raison d'ordre familial ou médical. La loi du 23 décembre 1980 a élargi les formules de travail à temps partiel sans que la demande ait à être motivée. Le régime juridique actuel découle de l'ordonnance du 31 mars 1982, dont les dispositions ont été reprises dans la loi du 11 janvier 1984.

Cette nouvelle législation a ouvert à tous les fonctionnaires la possibilité de travailler à temps partiel pour simples convenances personnelles selon des formules diversifiées correspondant aux besoins de chacun. *« Sous réserve des nécessités de fonctionnement du service »*, le temps partiel est possible pour l'ensemble des personnels de l'Etat, à l'exception des comptables et des fonctionnaires stagiaires. Le bénéfice du travail à temps partiel peut être demandé pour des périodes comprises entre six mois et un an renouvelables sans limitation au cours de la carrière du fonctionnaire.

Les agents de l'Etat peuvent bénéficier du temps partiel suivant différentes quotités de temps de travail (50 %, 60 %, 70 %, 80 % et 90 % d'un temps plein) dans le cadre hebdomadaire en accord avec le supérieur hiérarchique. Mais les instituteurs et institutrices ne peuvent travailler à temps partiel que suivant la quotité de 50 %. *« A l'issue d'une période de travail à temps partiel, les intéressés sont admis de plein droit à occuper à temps plein leur emploi ou, à défaut, un autre emploi conforme à leur statut »*. Pour l'avancement, la promotion et la formation, *« les périodes de travail à temps partiel sont assimilées à des périodes à temps plein »*. Le décompte des congés annuels se fait dans les mêmes conditions que s'ils travaillaient à plein temps. Les agents à temps partiel conservent intégralement leur régime de protection sociale ». Quant à la rémunération, elle est *« calculée en appliquant à la rémunération du temps plein le rapport existant entre la durée hebdomadaire du service effectué et la durée hebdomadaire fixée pour les agents exerçant à temps plein »*. Mais pour les quotités de 80 % et 90 %, les fractions appliquées sont respectivement égales à 6/7 et à 32/35 de la rémunération du plein temps.

131 LICENCIEMENTS CHEZ YACHTING FRANCE

Les 131 employés de l'unité de construction navale Yachting France installée dans le bassin d'Arcachon viennent d'être licenciés. C'est en mai 1983 qu'intervient à Bordeaux (Gironde) le premier dépôt de bilan de l'entreprise Yachting France, dont le capital est détenu par une filiale de Dubigeon. Cent quatre personnes sont licenciées. Aidée par des organismes régionaux et par l'Etat, l'activité est alors regroupée en Gironde, mais les diversifications recherchées n'assureront pas l'équilibre. En juillet 1985, un nouveau dépôt de bilan intervient, suivi de la mise en règlement judiciaire. Le personnel occupe les locaux. A nouveau, 71 personnes sont licenciées. Dans l'attente d'une solution, le travail reprend début septembre, mais la proposition de rachat par le groupe lyonnais Thévenot est refusée. Au lendemain du Jour de l'an, les 131 derniers salariés sont licenciés.

Le dernier grand chantier de navigation de plaisance d'Aquitaine a-t-il définitivement disparu ? Autour du préfet de région, une réunion de la dernière chance devait se tenir le mardi 7 janvier. – *(Corresp.)*

● **Un nouveau secrétaire général au CNPF.** – M. Patrice Leroy-Jay, qui était secrétaire général du CNPF depuis 1969, a été appelé aux fonctions de conseiller du président du CNPF, M. Gattaz, indique l'organisation patronale. M. Denis Zervudacki, entré au CNPF en janvier 1981 et qui avait été nommé secrétaire général adjoint en mai 1983, lui succède comme secrétaire général. M. Bruno Pages, déjà directeur administratif et financier, est nommé secrétaire général adjoint.

● **Le forfait hospitalier est porté à 23 F par jour.** – Fixé à 22 F par jour depuis le 1er janvier 1985, le forfait hospitalier a été porté à 23 F, à partir du 1er janvier 1986, par un arrêté publié le 4 janvier au *Journal officiel*. Destiné à payer les frais de séjour des personnes hospitalisées, le forfait correspond à la partie qui n'est pas remboursée par la Sécurité sociale. Un décret, publié le même jour, précise les modalités de détermination du forfait journalier.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,5900	7,5930	+ 50	+ 65	+ 110	+ 140	+ 340	+ 440
$ can.	5,3910	5,3960	– 35	– 15	– 70	– 35	– 160	– 70
Yen (100)	3,7500	3,7540	+ 60	+ 80	+ 130	+ 160	+ 450	+ 525
DM	3,0652	3,0676	+ 116	+ 126	+ 216	+ 235	+ 630	+ 690
Florin	2,7201	2,7240	+ 75	+ 85	+ 140	+ 160	+ 410	+ 470
F.B. (100)	15,0150	15,0270	– 140	– 50	– 230	– 80	– 390	– 200
F.S.	3,6400	3,6440	+ 155	+ 175	+ 295	+ 320	+ 850	+ 820
L (1 000)	4,5020	4,5100	– 393	– 333	– 712	– 619	– 1622	– 1470
£	10,8670	10,8770	– 280	– 230	– 520	– 450	– 1490	– 1300

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/16	8 1/4	8	8 1/8	8	8 3/16
DM	4 5/8	5	4 1/2	4 3/4	4 5/8	4 7/8	4 5/8	4 7/8
Florin	5 5/8	5 7/8	5 5/8	6	5 5/8	6	5 3/4	6
F.B. (100)	9	10	9 1/2	10 1/4	9 1/2	10 1/4	9 1/4	9 7/8
F.S.	4 1/4	5 1/4	3 3/8	4 1/4	3 7/8	4 1/4	3 7/8	4 1/4
L (1 000)	12	14	16 1/4	18 1/4	16 1/2	18 1/4	15 3/4	17
£	11 1/4	12	10 7/8	11 7/8	11 1/2	12	11 3/4	12 1/4
F. franç.	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 1/16	9	9 1/8	9 3/16	9 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

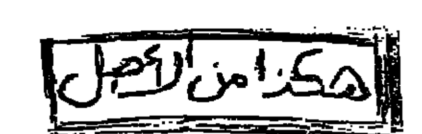
SAINT-JEAN-DU-DOIGT (FINISTÈRE) DIT « NON » AU NUCLÉAIRE

(De notre correspondant.)

Brest. – Saint-Jean-du-Doigt dit non au nucléaire. Le conseil municipal a décidé, le 4 janvier, de ne pas poursuivre l'information et l'enquête relatives à l'implantation d'une centrale. Les élus se sont réunis à huis clos. Au terme d'un débat, qui a duré près de trois heures et demie, ils ont voté par 8 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions l'abandon des démarches (*le Monde* daté 22-23 décembre).

Le conseil municipal fonde sa décision sur trois points. Il souligne que la recherche d'un site n'a rien d'urgent. D'autre part, il met l'accent sur le fait que la commune de Saint-Jean-du-Doigt serait privée de ses terres agricoles. Enfin, il redoute des *« problèmes humains »*. Le conseil municipal craint surtout de déclencher un nouveau Plogoff. *« La commune*, fait observer le maire, M. François Jegaden, *commençait à se diviser. Ce climat de passion n'était pas bon. »*

Selon les règles fixées par le président de la République, EDF, faute d'avoir le consentement de la population de cette petite commune de six cent cinquante habitants devra chercher un autre site. – G. S.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 26 décembre
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	428 312
dont :	
Or	246 370
Disponibilités à vue à l'étranger	94 279
ECU	68 889
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 782
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	31 223
dont :	
Concours au Trésor public	23 580
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	218 320
dont :	
Effets escomptés	81 678
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	74 613
5) DIVERS	8 461
Total	766 931

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	212 827
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 517
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	45 173
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	117 062
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	52 208
5) ECU A LIVRER AU FECOM	68 889
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 150
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	11 270
Total	766 931

SUR LE FRONT DES OFFRES PUBLIQUES D'ACHAT

Londres (Agefi). – Après une bataille boursière de plus de deux mois, l'OPA de Guinness Peat Group sur Britannia Arrow a *finalement échoué, les actionnaires de celle-ci n'ayant suivi l'opération qu'à 11,5 %,* bien que l'offre ait été portée au total à 281 millions de dollars.

Le groupe d'actionnaires, dont le magnat de la presse Robert Maxwell (Pergamon) avait pris la tête et que MIM Ltd renforçait, a, en effet, réussi à faire capter l'opération qui visait à créer un groupe de services financiers d'envergure au Royaume-Uni.

Le groupe Maxwell avait au total 29 % des actions Britannia Arrow, ce qui a forcé Guinness Peat, qui en avait autant, à abandonner la partie.

Britannia a invité le chairman de MIM Holdings (anciennement Mount Isa Mines) à entrer au conseil en raison de l'intérêt de 9,34 % du capital de la société qu'il détient, tandis que Robert Maxwell et Pergamon Press contrôlent ensemble 12,96 % des actions.

Signalons, d'autre part, que Hanson Trust a publié un prospectus officiel exposant les détails de son OPA sur Imperial Group d'une valeur de 1,8 milliard de livres sterling ou 237 pence par action.

Selon Hanson Trust, cette offre est plus généreuse que les 192 pence par action Imperial que représenterait la valeur de la fusion avec United Biscuits Pec, laquelle serait, en fait, une « OPA inversée », le « prédateur » étant moins puissant que la cible.

Il en résulterait une diminution du bénéfice par action Imperial Group.

Imperial Group prétend justement le contraire en arguant de la différence entre cette offre de 237 pence par action et le cours de 258 pence qui prévaut en Bourse.

United Biscuits estime que la fusion avec Imperial Group sauvegarderait mieux les intérêts des actionnaires des deux compagnies et du pays.

(A noter que Hanson Trust a prolongé jusqu'au 10 janvier son OPA sur SCM Corp. des Etats-Unis, qui expirait le 3 janvier à minuit.)

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HAUSSE DE 16 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU CLUB MÉDITERRANÉE. – Le chiffre d'affaires consolidé (provisoire) hors taxes du Club Méditerranée pour l'exercice clos le 31 décembre 1985 s'est élevé à 5,93 milliards de francs, soit une augmentation de 16,35 % par rapport à l'exercice précédent (5,09 milliards).

Le Club Méditerranée précise que pour *convertir la partie du chiffre d'affaires réalisée en devises dans ses villages à l'étranger,* il utilise, désormais, le taux moyen de chaque période, *plutôt que le taux de clôture,* soumis, selon lui, à trop d'aléas. Le chiffre d'affaires du Club Méditerranée pour l'année *entière aurait été de 5,82* milliards de francs, soit une hausse de 13,74 %, en conservant la méthode précédente.

RUÉE SUR LE MARCHÉ DES CAPITAUX AUX PAYS-BAS. – Les banques *néerlandaises ont été les premières à profiter,* dès le début de l'année, de la libéralisation du marché des capitaux, entrée en vigueur le 1er janvier 1986, dont les principales caractéristiques étaient pourtant d'ouvrir le marché financier aux émetteurs étrangers, tout en assouplissant pour les nationaux les procédures d'appel de capitaux. Pour la première semaine d'activité bancaire, le total des obligations émises par les banques a atteint 1 250 millions de florins (3 375 millions de francs), tandis qu'une entreprise industrielle, le groupe chimique AKZO, lançait pour 25 millions de florins (1 florin = 2,7 F) de papier commercial et que plusieurs caisses hypothécaires régionales profitaient de l'opportunité de recourir au placement de lettres de gage à taux variable ou de courte durée (trois à cinq ans). Selon l'AMRO-Bank, les banques s'attendaient à cette hausse des activités. Mais dans les milieux financiers, on n'exclut pas que l'emballement du départ se ralentisse dans les prochains jours, tout en maintenant un volume de placements supérieur au niveau de la période correspondante de 1985. Le marché prouvera ainsi le bien-fondé de la libéralisation, estime-t-on dans les mêmes milieux.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1985)

	2 janv.	3 janv.
Valeurs françaises	101,7	103,4
Valeurs étrangères	100,1	102

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	2 janv.	3 janv.
Indice général	267,8	273,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 6 janvier ..... 9 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31 déc.	6 janv.
1 dollar (en yens)	200,60	202,20

BOURSE DE PARIS Comptant 3 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 30	0 781
5 %	49 20	4 816
3 % amort. 45-54	....	1 282
Emp. 7 % 1973	7280	..
Emp. 8,80 % 77	121 40	5 449
9,80 % 78/93	98 01	4 726
8,80 % 78/86	99 55	0 685
10,80 % 79/94	100 70	3 610
13,25 % 80/90	105 32	7 806
13,80 % 80/87	108 10	3 026
13,80 % 81/89	106 90	13 384
16,75 % 81/87	110 05	5 323
16,20 % 82/90	112 37	15 801
16 % juin 82	119 20	9 182
E.D.F. 7,8 % 61	....	14 808
E.D.F. 14,5 % 80-92	107 80	7 688
Ch. France 3 %	170	..
CNB Bques janv. 82	100 80	0 089
CNB Paribas	103 50	0 089
CNB Suez	104 05	0 089
CNI janv. 82	100 80	0 089

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	185	187 90
A.G.F. (St Cent.)	5880	5890 d
Amrep	17 20	24 70 d
André Roudière	245	235 20
Applic. Hydraul.	443	453
Arbel	80	83 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Forges Strasbourg	351	351
Forinter	1075	1074
Fougerolle	99 40	96 40
France I.A.R.D.	394 20	410
France (La)	4169	4467 d
From. Paul Renard	619	557 d
GAN	9090	9450
Gaumont	832	830
Gaz et Eaux	1930	1960
Gerry S.A.	460	465
Gér. Arm. Hold.	154 50	160
Gévelot	382 80	367 20 o
Gr. Fin. Constr.	405	404
Gds Moul. Paris	416	410
Groupe Victoire	2868	2983 d
G. Transp. Ind.	220	215
H.G.P.	22000	22800
Hydroc. St-Denis	121 50	....
Immindo S.A.	436 80	445
Immobanque	263	270
Immobail	468	468
Immobanque	685	....
Immob. Marseille	6015	6260
Immofice	483	....
Invest. (Sté Cent.)	1430	1487 d
Jaeger	218 30	215
Lafitte-Bail	439	439
Lambert Frères	80 10	83 30 d
La Brosse-Dupont	385	380
Lille-Bonnières	645	625
Locabail Immob.	735	735
Loca-Expansion	320	....
Locafinancière	425	427
Locatel	285 20	295
Lordex (Ny)	171	170 o
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 3/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1481	4,5 % 1973	1496	1480	1490	– 0 40
4150	C.N.E. 3 %	4220	4200	4180	– 0 94
1038	B.N.P.	1040	1050	1050	+ 0 96
1053	C.C.F.	1050	1057	1057	+ 0 66
196	Elf-Aquitaine	198 90	200 10	198 20	[illegible]
191	– (certific.)	192	197	197	[illegible]
1580	Epeda-B-Faure	1525	1565	1565	[illegible]
2100	Essilor	2135	2230	2250	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
590	Gen. Motors	529	541	541	+ 2 28
48	Goldfields	48 60	49	49	+ 0 82
42	Gd Metropolitain	43 30	44	44	+ 1 61
68	Harmony	70 10	74 50	73 90	+ 5 27
28	Hitachi	29 05	29 45	29 45	+ 1 37
825	Hoechst Akt.	905	925	912	+ 0 77
310	Volvo	322	326	340	+ 5 59
225	West Deep	234 50	238	243	+ 3 62
155	West Hold.	164	169	169	+ 3 04
455	Xerox Corp.	451	453	453	+ 0 44
1 33	Zambia Corp.	1 41	1 46	1 44	+ 2 12

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 505	7 559	7 150	7 800
ECU	6 702	6 698	....	....
Allemagne (100 DM)	306 800	306 700	297	312
Belgique (100 F)	15 024	15 009	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 390	272 300	263 500	278 500
Danemark (100 krd)	84 320	84 150	79	87
Norvège (100 k)	99 570	99 800	95	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 892	10 897	10 550	11 300
Grèce (100 drachmes)	5 095	5 092	3 700	5
Italie (1 000 lires)	4 496	4 493	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	365 200	365 120	353 500	370 500
Suède (100 krs)	99 240	99 370	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 660	43 600	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 903	4 912	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 770	4 780	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 354	5 372	5 100	5 500
Japon (100 yens)	3 770	3 731	3 600	3 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/1
Or fin (kilo en barre)	79000	79400
Or fin (en lingot)	79300	79800
Pièce française (20 fr)	538	534
Pièce française (10 fr)	505	.....
Pièce suisse (20 fr)	521	521
Pièce latine (20 fr)	477	481
Souverain	624	619
Pièce de 20 dollars	3370	3370
Pièce de 10 dollars	2000	1950
Pièce de 5 dollars	1345	.....
Pièce de 50 pesos	3105	3100
Pièce de 10 florins	506	506
Or Londres	327	326
Or Zurich	327	326
Or Hongkong	328 60	326 55
Argent Londres	5 86	5 74

Le Monde

DANS LE NORD

M. Charles de Gaulle devrait conduire la liste régionale de l'UDF

De notre correspondant

Lille. – Charles de Gaulle, aîné des petits-fils du fondateur de la Vᵉ République, devrait conduire la liste UDF aux élections régionales dans le Nord, en mars prochain. Cet avocat international de trente-neuf ans sera très vraisemblablement investi officiellement par le bureau politique national de l'UDF, mercredi 8 janvier. Et, pour bien confirmer ce ralliement spectaculaire, l'UDF pourrait lui ménager une place sur la liste des législatives, en position non éligible toutefois.

Il s'agit – à plusieurs titres – d'une surprise de taille : un parachutage pour les régionales dans le Nord, dont l'hypothèse n'avait guère été envisagée à l'UDF ; la personnalité du parachuté, jusqu'alors inconnu en politique, qui porte le même prénom que le général de Gaulle ; la formation choisie par le petit-fils du général : l'UDF et non le RPR.

Une fois, cette candidature confirmée, les candidats RPR ne pourront pas se présenter comme les seuls héritiers du fondateur de la Vᵉ République alors qu'ils s'apprêtaient à le faire. M. Chalandon, qui conduit la liste chiraquienne dans le Nord, avait déjà placardé des affiches sur ce thème. Et certains vont jusqu'à regretter de ne pas avoir répondu au souhait qui était celui de l'UDF de constituer une seule liste d'opposition.

L'UDF s'était trouvée, en effet, mise en difficulté par la décision du RPR de faire cavalier seul, notamment pour trouver des têtes de liste. On avait assisté à une sérieuse partie de bras de fer entre le Parti républicain et le CDS à forte coloration barriste, pour la constitution de sa liste aux législatives ; la désignation des candidats aux régionales (1) ne semblait pas s'amorcer sous de meilleurs auspices. Avec Charles de Gaulle, l'UDF se dote, pour les prochaines échéances, tout au moins, d'un dirigeant qui lui faisait sérieusement défaut.

Elle confirmerait en même temps son inscription dans le sillage barriste déjà fortement amorcée avec le parachutage, pour les législatives, de M. Bruno Durieux, collaborateur de l'ancien premier ministre. C'est en effet avec l'appui de M. Barre que le petit-fils du général de Gaulle pose sa candidature. Il a reçu depuis le soutien déclaré de personnalités comme M. Diligent, sénateur centriste, maire de Roubaix, et M. Georges Delfosse, tête de liste UDF aux législatives dans le département, de M. Georges Donnez, député européen, maire PSD de Saint-Amand-les-Eaux, ville dans laquelle M. Charles de Gaulle s'est fait inscrire sur les listes électorales le 26 décembre dernier.

JEAN-RENÉ LORE.

(1) Deux noms étaient avancés pour la tête de liste aux régionales : celui de Mᵐᵉ Denise Segard, veuve de l'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, et celui de M. André Diligent.

● *Pas-de-Calais : M. Léonce Déprez démissionne du PR.* – La désignation de M. Philippe Vasseur comme tête de liste UDF aux législatives dans le Pas-de-Calais avait suscité une vive réaction dans les rangs de l'UDF départementale. Elle mettait un terme à une longue épreuve de force entre le journaliste du *Figaro* et M. Léonce Déprez, maire du Touquet, président départemental du Parti républicain. M. Poudonson, sénateur, président départemental de l'UDF, avait même menacé de démissionner. M. Léonce Déprez, lui, ne veut pas céder et a manifesté l'intention de constituer sa propre liste. Il vient de rendre publique la lettre de démission du Parti républicain qu'il a adressée à M. François Léotard et dans laquelle il proteste contre *« l'emprise du groupe Hersant »* qui veut, selon lui, *« imposer ses candidats »*. *(Corresp).*

EN GRÈVE POUR VINGT-QUATRE HEURES

Les contrôleurs aériens ont appliqué le service minimum légal

Le retour à la normale du trafic aérien français devrait être total, le mardi 7 janvier, après vingt-quatre heures de grève déclenchée la veille par les syndicats des personnels de l'aviation civile : SNCTA (autonome), CFDT, FO, CFTC, CGT et SAMAC. Ceux-ci avaient appelé à un arrêt de travail pour appuyer leurs revendications et notamment leur demande d'intégration dans le calcul de leur retraite des primes qui peuvent représenter jusqu'à 40 % de leurs salaires.

Selon la CFDT, le mouvement n'était *« pas moins suivi »* que ceux de l'automne 1985. Selon la direction générale de l'aviation civile, les consignes de grèves étaient inégalement appliquées. Très mobilisés dans les centres de contrôle aérien de Bordeaux, de Nantes ou de la tour de contrôle de Roissy, les grévistes étaient minoritaires à Aix-en-Provence et à Reims.

Le service minimum prévu par la loi s'est appliqué correctement bien que certains syndicalistes aient contesté que la desserte de la Corse entre dans les obligations légales. Au total, Air Inter a réalisé ses vingt vols programmés (sur plus de trois cents en temps normal). Air France a effectué la totalité de ses vols long-courrier et environ la moitié de ses vols moyen-courrier. Quant à UTA, elle n'a retardé qu'un seul vol sur les douze programmés.

M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat chargé des transports recevra, le vendredi 10 janvier, les syndicats du personnel de l'aviation civile pour leur faire part de ses propositions, notamment en matière de déroulement des carrières.

★ Renseignements : Air France (1) 43-20-14-44 ou dans les centres de réservation régionaux ; Air Inter (1) 45-39-25-25 ; UTA (1) 47-75-75-75.

Sur **CFM**
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

LUNDI 6 JANVIER
Allô « le Monde »
La flexibilité :
un enjeu pour l'avenir des entreprises ?
avec ALAIN LEBAUBE et FRANÇOIS KOCH

MARDI 7 JANVIER
« Le Monde » reçoit
OLIVIER GUICHARD
président du conseil régional des Pays de la Loire
député de la Loire-Atlantique
maire de la Baule
avec PHILIPPE BOUCHER

Le numéro du « Monde » daté 6 janvier 1986 a été tiré à 425 330 exemplaires

A B C D E F G

Mort de l'écrivain américain Christopher Isherwood

Le témoin de « Cabaret »

L'écrivain américain, né anglais, Christopher Isherwood, auteur notamment d'*Adieu à Berlin*, un livre sur le Berlin des années 30 qui fut adapté à la scène et à l'écran sous le titre *Cabaret*, est mort dimanche à Santa-Monica, en Californie. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

Né le 26 août 1904 en Angleterre, dans le Cheshire, Christopher Isherwood a onze ans quand son père, officier des régiments d'York et de Lancastre, meurt. Un de ses ancêtres, dont il était très fier, était le président de la cour qui condamna le roi Charles Iᵉʳ à mort...

Après des études à Cambridge, d'où il aurait été exclu pour avoir rédigé une thèse totalement anticonformiste, et de brèves études de médecine à Londres, où il commence à écrire et où il publie, en 1928, son premier roman, *Tous des conspirateurs*, il quitte l'Angleterre et séjourne alors à Berlin, qu'il imagine, à travers les propos de son ami le poète W. H. Auden, comme *« cette capitale si étonnamment vicieuse et pourtant si respectable dans son essence où même la vie nocturne avait une chaude atmosphère familiale et où les films étaient les meilleurs d'Europe »*... Il vivra à Berlin jusqu'en mai 1933.

En 1932, paraît son second roman, *le Mémorial* qu'on a traduit en français sous le titre *A quatre temps*, puis, en 1935, *M. Norris change de train*, qui, par le biais de la fiction, nous plonge dans l'Allemagne préhitlérienne avec une extraordinaire précision.

Merveilleux peintre des personnages, sachant rendre les milieux les plus divers, Christopher Isherwood est un extraordinaire témoin de la Vieille Europe, au moment où elle va s'effondrer. *« Intellectuel qui ne peut rien faire de plus que de témoigner »* comme l'écrivait Jacques Brenner dans sa préface française à *M. Norris change de train* (1964), Isherwood choisit le récit à la première personne : *« Je suis une caméra braquée absolument passive qui enregistre et ne pense plus »*, dit-il. Son engagement est ailleurs, dans l'œil ironique de ce vieil adolescent *« homosexuel par principe »*, qui pratique l'humour aussi bien sur ses amis que sur lui-même et qui, partout, se passionne pour ce qui l'entoure. Sans s'engager...

Il avait commencé, entre 1935 et 1938, à travailler pour le théâtre et avait écrit, en collaboration avec Auden, trois pièces : *le Chien sous la peau*, *l'Ascension du F6* et *Sur la frontière*. Puis les deux amis avaient rapporté d'un voyage en Chine *le Voyage vers une guerre*. A son retour à Londres, Isherwood commence à collaborer pour le cinéma, comme il le racontera plus tard dans *la Violette du Prater* (1946).

En 1939, alors même qu'il va s'embarquer pour l'Amérique avec son ami W.H. Auden, paraît *Adieu à Berlin*, un roman (traduit par Ludmila Savitsky) dont seront tirés bien plus tard, après la guerre, sous le titre de *Cabaret*, une comédie musicale et un film qui remporta huit oscars.

Il s'installe à Hollywood, où il travaille comme scénariste et acquiert en 1946 la nationalité américaine. En même temps, très lié à Aldous Huxley, il commence à se passionner pour la doctrine des yogi et traduit plusieurs grands classiques de l'Inde, ainsi que les écrits intimes de Baudelaire, et enseigne la littérature anglaise dans différentes universités californiennes.

Très fêté dans les pays anglo-saxons, il est presque inconnu en Europe, et c'est vers 1980, avec la mode de la « nostalgie », que l'on va commencer à le redécouvrir en France grâce à la traduction, dans la « Bibliothèque anglaise » de Pierre-Otchakovsky Laurens, d'*Adieu à Berlin* et de *Christopher et son monde*, un récit autobiographique qui raconte les apprentissages d'un homme qui refuse toutes les conventions, qui décrit sa formation parmi ses amis – Auden, Stephen Spender, E.M. Forster, Klaus Mann – et ses souvenirs des milieux littéraires, autour de Somerset Maugham et de Virginia Woolf.

Dans *Mon gourou et son disciple*, écrit en 1980, Christopher Isherwood évoquait sa vie depuis son arrivée aux Etats-Unis et expliquait sa relation au swami Prabhavananda, qui dirige à Hollywood un centre consacré à l'étude et à la pratique de la philosophie indoue.

N. Z.

Sur le vif

Ecran de fumée

Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? On n'aura pas le droit de voir le Paris-Dakar à la télé ? Remarquez, je m'en fiche, moi, du Paris-Dakar. Je ne suis ni pour ni contre. Je ne suis pas membre du Pa-Dak, si vous voyez ce que je veux dire... Mais si, ceux qui accusent le rallye d'atteinte à la morale géo-politique en prenant l'Afrique pour terrain de jeu, en vidant les puits, en pompant l'essence et en brouillant les pistes. Il paraît d'ailleurs que c'est des menteries. Leur flotte, leur super, ils les trimbalent avec eux et les pistes, bon, les chameaux s'en moquent.

De toute façon la question n'est pas là. Elle est de savoir pourquoi, à tous les coups, c'est sur nous, sur les journalistes, sur ceux qui dévoilent les entorses à la loi, qu'il retombe le couperet de la loi. Enfin, c'est vrai, c'est pas normal. Les Rothmans, les Marlboros et les Gitanes qui patronnent ces trente-trois bagnoles – sur quatre cent quatre-vingt-sept, les autres, elles donneraient plutôt dans le pastis, et le Pernod, – ces marques de cigarettes, elles sont peut-être poursuivies, d'accord. Mais vraiment pas vite. Elles ont eu largement le temps de prendre la route et, à l'heure qu'il est, elles partent tranquillement, dans la fumée des pots d'échappement d'In-Salah vers Tamanrasset.

C'est pas bien, ça. Associer le sport et le tabac, c'est très vilain. Ça ne se fait pas. Enfin, plutôt si, ça se fait : la preuve ! A condition que ça ne se voit pas. Pas trop en tout cas. Et là dans le désert, ça ne risque pas tellement d'incommoder les bédouins. Ce qu'il faut interdire absolument, c'est pas de le faire, c'est de montrer qu'on le fait.

Ils ont bien raison les juges. Elle est vraiment dégueulasse, la presse. Aucune conscience morale. Aucun sens du devoir. Toujours à fouiner du bic et de la caméra dans des affaires qui sentent mauvais. Là, ça sent le vieux mégot, dans l'affaire du *Rainbow-Warrior*, ça sentait la cambuse pourrie. La faute à qui ? Cherchez pas. A notre nez.

CLAUDE SARRAUTE.

GRACE A UN MÉDICAMENT ANTIVIRAL

La fièvre de Lassa est désormais curable

La fièvre de Lassa, une maladie virale qui sévit dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, a enfin son traitement, la ribavirine, un médicament antiviral. Expérimentée sur plusieurs dizaines d'habitants du Sierra-Leone, ce médicament a, chez les patients les plus atteints, permis de faire chuter le taux de mortalité de 55 à 5 %.

Diagnostiquée pour la première fois au Nigéria, en 1969, chez une infirmière américaine qui travaillait dans une petite mission à Lassa, cette fièvre hémorragique est due à un virus qui a été mis en évidence dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

La fièvre de Lassa, dont le taux de mortalité avoisine les 15 %, se transmet par l'intermédiaire d'un type particulier de rat, le *Mastomys natalensis*. Après une période d'incubation qui varie de trois à seize jours, la maladie débute en général par une fièvre. Plus tard apparaissent d'autres symptômes, comme par exemple un œdème de la face ou une pharyngite purulente. On estime à environ deux cents le nombre de cas de fièvre de Lassa hospitalisés chaque année en Afrique. Jusqu'à présent il n'existait ni traitement ni *a fortiori* de vaccin permettant de combattre efficacement cette maladie. C'est dire que les résultats de cette étude faite par Joseph Mac Cormick, du Centre de contrôle des maladies d'Atlanta (Etats-Unis), et publiée dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine* seront accueillis en Afrique avec soulagement. Administrée par voie intraveineuse la ribavirine semble avoir une efficacité maximale lorsqu'elle est prescrite dans les premiers jours de la maladie.